

2005



LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE



Le commerce agricole et la pauvreté:
le commerce peut-il être au service des pauvres?



Photos de la page 3: *Toutes les photos proviennent de la Médiabase de la FAO.*

Pour se procurer les publications de la FAO, s'adresser au:

GROUPE DES VENTES ET DE LA COMMERCIALISATION
Division de l'information
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italie

Courriel: publications-sales@fao.org
Télécopie: (+39) 06 57053360
Site Web: <http://www.fao.org/catalog/inter-e.htm>

2005

Collection FAO: Agriculture N° 36

ISSN 0251-1460

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

Produit par le
Groupe de la production et de la conception éditoriales
Division de l'information
FAO

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention ou l'omission de sociétés précises, de leurs produits ou de leurs marques, n'implique aucun appui ou jugement de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

ISBN 92-5-205349-2

Tous droits réservés. Les informations ci-après peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au:

Chef du
Service de la gestion des publications,
Division de l'information,
FAO,
Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie
ou, par courrier électronique, à:
copyright@fao.org

© FAO 2005

Tables des matières

Avant-propos	vii
Remerciements	x
Sigles et abréviations	xi
Note explicative	xiii

PREMIÈRE PARTIE

Le commerce agricole et la pauvreté: Le commerce peut-il être au service des pauvres?

1. Introduction et vue d'ensemble	3
Commerce, pauvreté et sécurité alimentaire: quels sont les liens?	5
Vue d'ensemble du rapport	8
2. Tendances et structure du commerce international des produits agricoles	14
Le commerce des produits agricoles et l'économie mondiale	14
La géographie en évolution du commerce des produits agricoles	16
Le commerce des produits agricoles dans les pays les moins avancés	19
Le commerce agricole au sein des régions	21
Les produits transformés et le rôle des supermarchés	26
Principales conclusions	27
3. Contexte de la politique des échanges agricoles	29
Évolution de la politique des échanges agricoles	29
Soutien interne	33
Concurrence à l'exportation	37
Accès aux marchés	42
Principales conclusions	53
4. Incidences macroéconomiques de la réforme du commerce agricole	54
Modéliser les réformes des politiques commerciales	54
Modèles informatiques d'équilibre général	58
Modèles s'appliquant au secteur agricole	64
Principales conclusions	65
5. Impacts des réformes du commerce agricole sur la pauvreté	67
Rôle de l'agriculture dans la réduction de la pauvreté	67
Rôle du commerce dans le recul de la pauvreté	71
Réformes du commerce agricole et pauvreté	74
Impact des réformes commerciales sur les marchés des facteurs	80
Réformes du commerce, productivité et croissance économique	83
Implications pour la recherche sur les politiques	87
Principales conclusions	88
6. Commerce et sécurité alimentaire	89
Qu'est-ce que la sécurité alimentaire?	90
Corrélations entre le commerce et la faim	90
Libéralisation du commerce et sécurité alimentaire	93
Études de cas de réformes macroéconomiques et commerciales	96
Principales conclusions	107
7. Le commerce au service des pauvres: une action sur deux fronts pour lutter contre la faim et la pauvreté	108
Première approche – Créer des opportunités	109
Seconde approche – garantir un accès	113
Sommes-nous sur le bon chemin?	114
Récapitulatif	117

Deuxième partie

Aperçu mondial et régional: faits et chiffres

1. Tendances de la sous-alimentation	129
2. Crises alimentaires et aide alimentaire	131
3. Aide extérieure à l'agriculture	134
4. Production végétale et animale	136
5. Situation des approvisionnements céréaliers à l'échelle mondiale	139
6. Évolution des cours internationaux des denrées	141
7. Commerce agricole	144
8. Pêche: production, utilisation et commerce	148
9. Forêts	151

Troisième partie

Annexe statistique

Notes concernant les tableaux en annexe	157
Tableau A1 Pays et territoires utilisés à des fins statistiques dans la présente publication	162
Tableau A2 Sécurité alimentaire et nutrition	164
Tableau A3 Production et productivité agricoles	169
Tableau A4 Indicateurs de la population et de la population active (2004)	174
Tableau A5 Utilisation des terres	180
Tableau A6 Indicateurs commerciaux (moyenne 2001-03)	187
Tableau A7 Indicateurs économiques	192
Tableau A8 Productivité totale des facteurs	197

Références	203
Chapitres spéciaux de <i>La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture</i>	209
Titres choisis	211

CONTRIBUTION SPÉCIALE

Le commerce peut-il être au service des pauvres? Le point de vue de la société civile	119
--	------------

TABLEAUX

1. Destination des exportations agricoles par région	23
2. Origine des importations agricoles par région	24
3. Estimations du soutien au producteur de l'OCDE	34
4. Mesures du soutien interne	35
5. Droits de douane sur les produits agricoles, par pays, 2000-02	49
6. Gains de bien-être selon des études EGC de la libéralisation du commerce	59
7. Commerce bilatéral: pourcentage de variation en valeur des volumes d'importations bilatérales	62
8. Effets de la libéralisation du commerce sur les salaires des travailleurs non qualifiés par secteur et scénario	64

9. Incidence d'une politique de réforme sur les prix mondiaux des produits de base	65
10. Indicateurs de l'alimentation et de la faim, par région	89
11. Droits NPF appliqués et consolidés	98
12. Valeur totale des importations alimentaires par rapport à la valeur totale des exportations agricoles	102
13. Variations du pourcentage de la population sous-alimentée, de la production alimentaire, de la pauvreté rurale et de la croissance économique	103
14. Protéines et calories disponibles par habitant, 1980/82-1999/2001	105
15. Expéditions d'aide alimentaire en céréales par habitant	133

ENCADRÉS

1 Le point de vue d'autres organisations multilatérales sur le commerce et le développement	7
2 Les principales dispositions de l'Accord relatif à l'agriculture du Cycle d'Uruguay	32
3 Le système des contingents tarifaires de l'Union européenne pour les produits laitiers	44
4 Les droits de douane en tant que recettes fiscales	46
5 Les modèles d'analyse d'équilibre général calculable	56
6 Que savons-nous en matière de réduction de la pauvreté?	68
7 Les ménages agricoles	76
8 Incidence de la libéralisation agricole sur la pauvreté au Brésil	78
9 En quoi le commerce international peut-il contribuer à réduire la pauvreté et à améliorer la sécurité alimentaire?	84
10 La libéralisation du marché de la noix de cajou au Mozambique	95
11 Briser le cercle de la faim et de la pauvreté: une stratégie sur deux fronts pour lutter contre la faim et la pauvreté	109

FIGURES

1. Croissance du PIB mondial et du commerce mondial de biens et de services	15
2. Croissance du PIB agricole mondial et du commerce mondial de produits agricoles	15
3. Ratio du commerce au PIB pour l'agriculture et l'ensemble de l'économie	15
4. Exportations agricoles mondiales totales et leur part dans les exportations de marchandises	16
5. Part des pays en développement dans le commerce agricole et dans le commerce total de marchandises	17
6. Commerce agricole dans les pays développés et en développement	18
7. Ratio du commerce (exportations + importations) au PIB dans les pays développés et en développement	19
8. Commerce agricole dans les régions en développement	20
9. Part des régions dans le commerce agricole mondial	21
10. Commerce agricole dans les pays les moins avancés	22
11. Ratio du commerce par rapport au PIB des pays les moins avancés	22
12. Part des produits transformés dans les exportations agricoles	26
13. Part des exportations subventionnées dans le total des exportations de certains produits de l'UE, 1995-2001	38
14. Progressivité des droits appliqués aux fibres, aux textiles et aux vêtements	47
15. PIB agricole et sous-alimentation, 1998-2002	69
16. Emploi agricole et sous-alimentation, 1998-2002	69
17. Commerce agricole et sous-alimentation, 1998-2002	71
18. Exportations agricoles et sous-alimentation, 1998-2002	72
19. Importations agricoles et sous-alimentation, 1998-2002	73
20. Importations alimentaires et sous-alimentation, 1998-2002	73

21. Intégration de l'agriculture dans les marchés mondiaux et sous-alimentation, 1998-2002	73
22. Impact régional de la libéralisation du commerce au Mexique	75
23. Répercussions initiales de l'accession à l'OMC sur le revenu réel des ménages en milieu rural et urbain en Chine	77
24. Impact du MERCOSUR sur le revenu réel des ménages en Argentine	81
25. Impact de la libéralisation des échanges sur le revenu réel des ménages au Mexique	82
26. Cadre conceptuel de l'insécurité alimentaire	91
27. Pourcentage de personnes sous-alimentées par rapport au ratio du commerce agricole au PIB agricole	92
28. Pourcentage de l'insuffisance pondérale par rapport au ratio du commerce agricole au PIB agricole	93
29. Cadre réforme – réaction – résultat	94
30. Évolution des prix intérieurs réels et du taux de change effectif réel au Chili	100
31. Évolution des prix intérieurs réels et du taux de change effectif réel au Ghana	101
32. Variation des disponibilités alimentaires moyennes par rapport à celle de la prévalence de la sous-alimentation dans les années 90	104
33. Capital social agricole par travailleur agricole dans les pays en développement par rapport à la prévalence de la sous-alimentation en 2000-2002	115
34. Orientation agricole de l'investissement public	116
35. Tendance à long terme de l'aide extérieure à l'agriculture, 1974-2002	116
36. Aide extérieure à l'agriculture par travailleur agricole par rapport à la prévalence de la sous-alimentation, 1998-2000	117
37. Population sous-alimentée par région, 2000-2002	129
38. Évolution du nombre de personnes sous-alimentées dans les pays en développement, par région	130
39. Évolution du pourcentage de la population sous-alimentée dans les pays en développement, par région	131
40. Bénéficiaires d'une aide alimentaire en céréales	132
41. Bénéficiaires d'une aide alimentaire autre qu'en céréales	132
42. Engagements d'aide extérieure à l'agriculture, par principales régions récipiendaires	134
43. Aide extérieure à l'agriculture par travailleur agricole	135
44. Variation de la production végétale et animale	137
45. Tendances à long terme de la production alimentaire par région et par groupe de pays	138
46. Production et utilisation mondiales de céréales	139
47. Stocks céréaliers mondiaux et ratio stocks/utilisation	140
48. Tendances des prix des produits de base	141
49. Variation annuelle de la valeur des exportations agricoles mondiales	144
50. Exportations agricoles mondiales	145
51. Importations et exportations agricoles par région	145
52. Production mondiale de poisson, Chine et reste du monde	149
53. Commerce de poisson et de produits de la pêche, pays développés et en développement	150
54. Exportations nettes de poisson, de produits de la pêche et de quelques produits agricoles des pays en développement	150
55. Production mondiale de bois rond	151
56. Production, consommation, importations et exportations de bois rond industriel en 2002	152
57. Production de bois rond, pays développés et en développement	152
58. Valeur des produits forestiers	153
59. Production de bois rond industriel par région, 2002	154

Avant-propos

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2005 étudie les liens entre l'agriculture, le commerce et la pauvreté, et pose la question de savoir si le commerce agricole international et la poursuite de la réforme engagée dans ce domaine peuvent contribuer à résoudre le problème de l'extrême pauvreté et de la faim.

Les statistiques mondiales de la pauvreté et de la faim ne sont que trop bien connues. On estime que 1,2 milliard de personnes vivent avec moins de 1 dollar par jour et selon les toutes dernières estimations de la FAO, 852 millions d'individus n'ont pas une nourriture en quantité suffisante pour mener une vie saine et active. De plus, il y a aujourd'hui une prise de conscience accrue du fait que l'extrême pauvreté et la faim constituent un phénomène essentiellement rural. La plupart des populations pauvres et affamées de la planète vivent en milieu rural et tirent de l'agriculture leurs moyens d'existence. Dans la mesure où l'agriculture est régie par le commerce, celui-ci aura inévitablement des répercussions sur les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables du monde.

L'intégration de l'économie mondiale par le commerce est croissante et l'agriculture s'inscrit dans cette plus vaste tendance. Dans certains pays, l'expansion du commerce agricole – suite à la réforme des politiques agricoles et commerciales – a contribué à une période de croissance économique rapide et bénéfique pour les pauvres. En effet, certains des pays qui ont obtenu les meilleurs résultats dans la lutte contre la faim et l'extrême pauvreté ont considéré le commerce des produits agricoles, que ce soit à l'exportation, à l'importation ou les deux, comme un élément essentiel de leur stratégie de développement.

Toutefois, pour un grand nombre de pays parmi les plus pauvres, l'expérience n'a pas été aussi positive. Ces pays tendent au contraire à être de plus en plus marginalisés et vulnérables, tributaires des importations pour une partie grandissante de leurs besoins alimentaires, sans avoir la capacité

de développer et de diversifier leurs exportations agricoles ou non agricoles. La FAO estime que le processus de réforme en cours doit tenir compte des circonstances spécifiques de ces pays, et notamment de leur niveau de développement agricole et des politiques complémentaires nécessaires pour assurer leur bonne intégration dans les marchés agricoles mondiaux.

La FAO reconnaît depuis longtemps le caractère vital du commerce agricole pour la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la croissance économique. Les importations alimentaires constituent, dans bien des pays, un complément essentiel de la production locale pour garantir un approvisionnement minimum en denrées alimentaires de base. Les exportations agricoles sont une source importante de devises et de revenu rural dans de nombreux pays en développement. Réduire les subventions agricoles qui faussent les échanges, ainsi que les obstacles au commerce agricole, peut avoir un effet catalytique sur la croissance en permettant aux producteurs du monde entier de soutenir la concurrence en misant sur leur avantage comparatif.

Le commerce international des produits agricoles est toutefois caractérisé par un certain nombre de problèmes qui ne permettent pas une concurrence fondée sur l'avantage comparatif. Les marchés de divers produits et denrées alimentaires de base provenant des zones tempérées, sont faussés dans une large mesure par les subventions et les mesures de protection gouvernementales, surtout dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Certains pays développés continuent de subventionner leurs agriculteurs, voire leurs exportations agricoles lorsqu'il en résulte des excédents commercialisables. Pour d'autres produits agricoles, et notamment pour les produits tropicaux comme le café, le thé, les fibres naturelles, les fruits et les légumes tropicaux, le problème tient en particulier au niveau élevé des droits de douane appliqués, à leur complexité et à leur caractère

saisonnier, ainsi qu'à une forte progressivité tarifaire.

Les distorsions du marché tendent à affaiblir les prix mondiaux des denrées de base et à limiter l'accès aux marchés. Cela a aidé les pays à faible revenu importateurs nets de produits alimentaires à contenir leurs dépenses d'importations alimentaires, mais a également envoyé des signaux erronés aux gouvernements des pays en développement qui les ont parfois mal interprétés en négligeant leur propre agriculture. La faiblesse des prix et l'absence d'investissement ont entravé le développement agricole et rural dans les pays pauvres. Dans un tel contexte, il faut souligner qu'il est dans l'intérêt des pays développés que la croissance des pays en développement s'accélère, notamment parce qu'une telle croissance élargirait le marché des exportations non agricoles des pays développés.

Les pays en développement sont eux aussi appelés à prendre des décisions importantes. Certains pays exportateurs en développement tireraient profit de la libéralisation des politiques agricoles de l'OCDE, mais les avantages pour les pays en développement devraient également découler de la libéralisation des échanges commerciaux entre ces pays mêmes. En effet, nombre des bénéficiaires de la libéralisation du commerce agricole mondial pour les pays en développement dériveraient de leurs propres réformes politiques. Le commerce agricole Sud-Sud se développe rapidement à mesure que les revenus augmentent, que les villes s'étendent et que le mode de vie évolue en prévoyant une alimentation plus variée. Ce sont là les marchés en expansion du futur.

Il faut toutefois souligner que certains pays en développement pourraient ne pas bénéficier d'une libéralisation plus poussée du commerce agricole. Certains pays qui sont tributaires, pour leurs exportations agricoles, de leur accès préférentiel aux marchés protégés de l'OCDE, seraient pénalisés si ces préférences devaient s'éroder. Les pays importateurs nets de produits alimentaires en seraient affectés eux aussi, surtout à court terme, dans la mesure où la suppression des subventions de l'OCDE déterminerait une hausse des prix des produits alimentaires de base sur les marchés mondiaux.

Bien qu'il y ait apparemment un large consensus quant à l'action bénéfique de la libéralisation du commerce sur l'efficacité et la croissance économique, les résultats immédiats pour les pauvres et les victimes de l'insécurité alimentaire semblent mitigés. L'expérience montre que les gains et les pertes, tout comme la répartition des vainqueurs et des perdants parmi les individus et les pays, sont déterminés par le contexte. Dans la pratique, beaucoup semble dépendre de l'existence de facteurs complémentaires. Le commerce international et la libéralisation des échanges sont plus efficaces pour une réduction durable de la faim et de la pauvreté si des mesures complémentaires appropriées sont mises en place.

De telles mesures comprennent d'une part des investissements qui permettraient aux populations de tirer parti des possibilités offertes par le commerce, et de l'autre, des filets de sécurité sociaux destinés à protéger les membres les plus faibles et les plus vulnérables de la société contre les dérèglements susceptibles de dériver de la réforme du commerce. Nous devons toujours être particulièrement vigilants à l'égard des difficultés spécifiques rencontrées par les pays les moins avancés, les pays à faible revenu et à déficit vivier et autres groupes vulnérables.

Parmi les principaux investissements à effectuer, il s'agit notamment de prendre des mesures pour réduire les importantes variations de la production agricole dans les zones pluviales grâce à la réalisation de petits projets hydrauliques au niveau des villages et des communautés; améliorer les routes rurales afin de faciliter la livraison des intrants aux producteurs et l'arrivée de la production sur les marchés; et renforcer tous les éléments de la chaîne de commercialisation, depuis l'infrastructure physique jusqu'à la fourniture rapide d'informations précises concernant les prix des produits. Il est nécessaire notamment d'améliorer les installations de stockage et d'emballage au niveau des exploitations et pendant tout le processus de commercialisation, les infrastructures des marchés, les abattoirs et les ports. Il est tout aussi important d'investir dans le renforcement des capacités afin que les pays puissent se conformer aux normes de qualité

et de sécurité sanitaire et aux mesures sanitaires et phytosanitaires et aux obstacles techniques au commerce de l'Organisation mondiale du commerce; cela comprend l'offre de formation de compétences, d'équipement et de ressources, ainsi que le renforcement des institutions pour que les pays participent de manière active aux travaux des organes de normalisation.

Un tel investissement dans le secteur agricole et dans les zones rurales sont importants et ont de multiples retombées, notamment une participation plus efficace des pays en développement à l'économie internationale. Avec une bonne assistance de la part des pays plus nantis, les normes commerciales peuvent être considérées non plus comme une menace, mais plutôt comme une opportunité.

Les études et analyses en cours de la FAO fournissent des enseignements encourageants et des orientations générales. L'une de ces nombreuses et importantes leçons est la nécessité pour les décideurs de considérer avec davantage d'attention

qu'ils ne l'ont fait par le passé, comment utiliser les politiques commerciales pour promouvoir une croissance qui soit bénéfique aux pauvres. Il s'agit notamment de compléter les réformes commerciales par des politiques et des investissements effectifs qui permettent aux pauvres de tirer profit des possibilités liées au commerce, tout en mettant en place des filets de sécurité pour protéger les membres vulnérables de la société.

La Déclaration du Millénaire souligne l'importance du commerce international pour le développement et l'élimination de la pauvreté. Dans cette Déclaration, les gouvernements se sont engagés, entre autres, à mettre en place un système commercial multilatéral ouvert, équitable, fondé sur le droit, prévisible et non discriminatoire. Un tel système est essentiel pour que le commerce agricole international puisse promouvoir une croissance économique plus équitable et contribuer aux objectifs de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire.



Jacques Diouf
Directeur général de la FAO

Remerciements

La situation mondiale de l'alimentation et l'agriculture est l'œuvre d'une équipe de la Division de l'économie agricole et du développement de la FAO, dirigée par Terri Raney, Économiste principale et éditrice, et composée de André Croppenstedt, Annelies Deuss, Jakob Skoet et Slobodanka Teodosijevic. Stella di Lorenzo et Paola di Santo assurent le secrétariat et le soutien administratif. Randy Stringer, Chef du Service du développement agricole comparatif et Prabhu Pingali, Directeur de la Division de l'économie agricole et du développement, assurent la supervision générale et l'encadrement des travaux.

La **Première partie**, «Commerce international des produits agricoles et pauvreté, le commerce peut-il aider les pauvres?», a été établie sous la direction de Joe Francois, Randy Stringer et Alexander Sarris. De nombreux fonctionnaires de plusieurs unités techniques de la FAO, en particulier de la Division des produits et du commerce international, ainsi que d'autres organisations internationales et des experts indépendants, ont donné des avis, une assistance et des orientations utiles. Pour la Première partie, le travail de fond a été effectué par Joe Francois, Tom Hertel, Phillip Killicoat, Maros Ivanic, Will Martin, Randy Stringer, Jakob Skoet, Frank van Tongeren et Wang Zhi. Ont servi à l'établissement du rapport les observations critiques, les analyses et le travail d'édition de Kym Anderson, Jelle Bruinsma, Walter Falcon, Hartwig de Haen, Tim Josling, Jamie Morrison, Prabhu Pingali, Ramesh Sharma et Alberto Valdés. Des collègues de la Division des statistiques de la FAO ont fourni des données et des intrants statistiques connexes.

Chapitre 1 (Introduction et vue d'ensemble). Rédigé par Joe Francois, Tim Josling, Terri Raney et Randy Stringer.

Chapitre 2 (Tendances et structure du commerce international des produits agricoles). Rédigé par Annelies Deuss, Jakob Skoet et Randy Stringer.

Chapitre 3 (Contexte de la politique des échanges agricoles). Contributions de Joe

Francois, Tim Josling, Will Martin, Jakob Skoet, Frank van Tongeren et Wang Zhi.

Chapitre 4 (Incidences macroéconomiques de la réforme du commerce agricole). Ce chapitre s'inspire d'un document de base établi par Joe Francois et Frank van Tongeren. Tom Hertel, Terri Raney et Jakob Skoet ont apporté des contributions supplémentaires.

Chapitre 5 (Impact des réformes du commerce agricole sur la pauvreté). Ce chapitre s'inspire d'un document de base établi par Tom Hertel et Maros Ivanic. Randy Stringer et Alberto Valdés ont apporté des contributions supplémentaires.

Chapitre 6 (Commerce et sécurité alimentaire). Phillip Killicoat, Annelies Deuss, Terri Raney et Jakob Skoet ont préparé ce chapitre, qui repose en grande partie sur des recherches effectuées par la Division des produits et du commerce international de la FAO. Ces recherches ont été présentées au Comité des produits de la FAO en mai 2005 dans le document *La sécurité alimentaire dans le contexte des réformes des politiques économiques et commerciales: le point sur l'expérience de quelques pays* (CCP 05/11).

Chapitre 7 (Le commerce au service des pauvres: une action sur deux fronts pour lutter contre la faim et la pauvreté). Ce chapitre final a été rédigé par Annelies Deuss, Phillip Killicoat, Prabhu Pingali, Terri Raney, Randy Stringer et Jakob Skoet.

La **Deuxième partie**, «Analyse mondiale et régionale: faits et chiffres», a été établie par André Croppenstedt, Annelies Deuss et Jakob Skoet.

La **Troisième partie**, «Annexe statistique», a été établie par André Croppenstedt, Annelies Deuss et Terri Raney. L'équipe est très reconnaissante au Conseil consultatif externe pour la *Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* composé de Walter Falcon (Président), Bina Agarwal, Kym Anderson, Simeon Ehui, Franz Heidhues et Eugenia Muchnik, qui ont fourni des orientations précieuses sur la portée et l'objet du rapport.

Ce document a bénéficié du travail des éditeurs, créateurs et maquetistes du Service de la gestion des publications de la FAO.

Sigles et abréviations

ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
AoA	(Cycle d'Uruguay) Accord sur l'agriculture
BNT	barrière non tarifaire
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CT	contingent tarifaire
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
ECE	entreprises commerciales d'État
EGC	équilibre général calculable
ESP	estimations du soutien au producteur
FMI	Fonds monétaire international
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
IED	investissement étranger direct
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IPC	Comité international de planification des ONG/OSC pour la souveraineté alimentaire
MGS	mesure globale du soutien
NPF	nation la plus favorisée
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	organisation non gouvernementale
OSC	organisation de la société civile
PAC	politique agricole commune
PIB	Produit intérieur brut
PMA	pays les moins avancés

PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	parité du pouvoir d'achat
SGS	clause de sauvegarde spéciale
UE	Union européenne
UNCLOS	Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer
USDA	Département de l'agriculture des États-Unis

Note explicative

Les informations statistiques contenues dans le présent numéro de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* ont été élaborées à partir des données dont disposait la FAO en novembre 2003.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont utilisés:

- = néant ou négligeable (dans les tableaux)
- ... = non disponible (dans les tableaux)
- \$ = dollars des États-Unis

Dates et unités

Les années ou groupes d'années sont indiqués comme suit:

2001/02 = campagne agricole ou commerciale ou exercice à cheval sur deux années civiles

2001-02 = moyenne pour les deux années civiles

Sauf indication contraire, les mesures sont celles du système métrique.

«Milliard» = 1 000 millions.

Statistiques

Dans les tableaux statistiques, les totaux sont arrondis et ne correspondent donc pas nécessairement à l'addition des unités. Les variations annuelles et les pourcentages de variations sont calculés en tenant compte des décimales.

Indices de la production

Les indices FAO de la production agricole indiquent le niveau relatif du volume total de la production agricole de chaque année par rapport à la période de base 1989-91. Ils sont fondés sur la somme des quantités pondérées par les prix des différents produits agricoles après déduction des quantités utilisées comme semences ou aliments pour animaux (pondérées de la même façon). Le total qui en résulte représente par conséquent la production disponible pour toute autre utilisation que les semis ou l'alimentation animale.

La formule utilisée pour le calcul de tous les indices, aux niveaux national, régional ou mondial, est celle de Laspeyres. La production de chaque produit est pondérée par la moyenne des cours internationaux du produit pendant la période 1989-91 et les quantités produites chaque année sont additionnées. Pour obtenir l'indice, on divise la production totale pour une année donnée par la production moyenne pour la période de base 1989-91.

Indices du commerce

Pour les indices du commerce des produits agricoles, la période de base est également 1989-91. Tous les produits et tous les pays figurant dans *l'Annuaire FAO du commerce* sont pris en compte. Les indices du total des produits alimentaires comprennent les produits comestibles généralement classés comme denrées alimentaires.

Tous les indices prennent en compte l'évolution de la valeur courante des exportations (franco à bord [f.o.b.]) et des importations (coût, assurance et fret [c.a.f.]), exprimée en dollars des États-Unis. Quand les pays évaluent leurs importations sur une base f.o.b., les chiffres sont ajustés à leur valeur c.a.f. approximative.

Les indices relatifs au volume et à la valeur unitaire des produits échangés entre les pays indiquent l'évolution des quantités pondérées par les prix et celle de la valeur unitaire pondérée par le volume. Les coefficients de pondération sont, respectivement, les prix et les volumes moyens de 1989-91, période de base de tous les indices calculés actuellement par la FAO. La formule utilisée pour le calcul des indices est celle de Laspeyres.



Première partie

LE COMMERCE AGRICOLE ET LA PAUVRETÉ

Le commerce peut-il être
au service des pauvres?



A wireframe globe is centered in the upper half of the page, with a light-colored arrow pointing to the left positioned above it. The background is a solid orange color.

Première partie





1. Introduction et vue d'ensemble

Le débat sur le rôle du commerce dans la croissance économique et la lutte contre la pauvreté a une longue histoire. Souvent litigieux, il a été lancé il y a plus de 50 ans au sein de la FAO et se situe à la racine même de l'économie.

Les partisans du libre échange soutiennent que le commerce favorise la croissance et que la croissance réduit la pauvreté. Ils estiment que les obstacles au commerce tels que les droits d'importation et les subventions, profitent généralement à quelques acteurs puissants et protégés, au détriment du plus grand nombre. Réduire les obstacles au commerce favorise une utilisation plus efficace des ressources.

Une plus grande efficacité signifie que les sociétés peuvent produire en plus grand nombre ce que les gens demandent, dans les limites de leurs ressources, favorisant ainsi un meilleur bien-être social général. Les pauvres sont en mesure d'améliorer leur niveau de nutrition, de santé et d'éducation, en créant un cercle vertueux d'accroissement de la productivité et de réduction de la pauvreté.

Les détracteurs du libre échange soutiennent que ce modèle «néoclassique» est imparfait et ne tient pas suffisamment compte des imperfections du marché et des rapports de force inéquitables qui régissent le processus de négociation commerciale au niveau multilatéral. Ils estiment que la libéralisation du commerce compromet la sécurité alimentaire, car elle ne profite qu'aux grands exploitants agricoles à vocation exportatrice, favorise des mesures d'incitation d'échelle et une concentration à fins dimensionnelles, marginalise les petits exploitants et contribue au chômage et à la pauvreté.

Ces mêmes détracteurs soutiennent par ailleurs que la libéralisation du commerce ne garantit nullement que chacun en recueillera des bénéfices, même à long terme, alléguant qu'en réalité ce sont les membres les plus pauvres et les plus vulnérables de la société qui souffrent le plus des dérèglements du marché découlant du processus de réforme.

Qui plus est, ils mettent en avant que les importations agricoles des pays en développement érodent le tissu économique et social des zones rurales pauvres, en bloquant le moteur traditionnel de la croissance dans les sociétés agraires. Leur crainte est que plus les pays en développement ouvrent leurs frontières, plus ils exposent les consommateurs pauvres de produits alimentaires aux chocs sur les prix, et les petits producteurs vivriers à des risques et entraves.

Concernant le système commercial international en vigueur pour l'agriculture, beaucoup condamnent les obstacles à l'importation, les subventions à l'exportation et le soutien interne maintenus par certains pays industrialisés malgré de récents progrès au titre de l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ils se demandent comment les agriculteurs des pays en développement peuvent soutenir la concurrence considérant l'engagement de leurs gouvernements aux changements de politique agricole et commerciale promus par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) dans le cadre de programmes d'ajustement structurel.

Les partisans de la libéralisation du commerce agricole répliquent à cela qu'un

tel point de vue est excessivement pessimiste et unilatéral, que les ajustements associés aux réformes politiques sont temporaires et que les gains d'efficacité dérivant du commerce l'emportent sur ces coûts transitoires. Ils allèguent que les obstacles au commerce sont une façon onéreuse et inefficace de soutenir la sécurité alimentaire et le développement agricole dans les pays pauvres. En revanche, les investissements destinés à accroître la productivité au niveau des institutions commerciales, de l'infrastructure, de la technologie et du capital humain, représentent une meilleure stratégie pour une croissance qui bénéficie aux pauvres.

Tout en reconnaissant la nature imparfaite du processus de réforme du commerce lancé par l'OMC, les partisans soutiennent que la situation aurait pu être bien pire pour les pays en développement sans les disciplines de l'Accord sur l'agriculture. Ils rappellent la «guerre des subventions» du milieu des années 80 qui a produit des excédents considérables en Europe et en Amérique du Nord, affaiblissant et déstabilisant gravement les cours mondiaux des denrées de base. Les disciplines de l'OMC ont contribué à réduire ces excès et ont peut-être évité quelque chose de bien pire.

Ils maintiennent que les programmes d'ajustement structurel lancés par de nombreux pays en développement dans les années 80 et 90 étaient absolument nécessaires afin de corriger des déficits budgétaires insoutenables et des monnaies surévaluées. Dans la mesure où des réformes d'ajustement structurel ont été effectivement mises en œuvre – question sur laquelle les experts sont très divisés – la forte «polarisation urbaine» qui a pénalisé l'agriculture dans bien des pays en développement, a été réduite.

Il a fallu 50 années de négociations commerciales multilatérales successives pour que les droits de douane appliqués aux produits industriels soient abaissés. Les partisans affirment que le processus vient à peine de démarrer pour ce qui concerne l'agriculture et qu'une réelle poursuite de la réforme est nécessaire, mais si les gouvernements gèrent l'ajustement de manière appropriée compte tenu de la grande latitude politique qu'ils conservent au sein de l'OMC, de nouvelles possibilités s'ouvriront à ceux qui ont été évincés par la concurrence des importations.

Laquelle de ces deux versions correspond donc le mieux à la réalité? La libéralisation du commerce agricole condamne-t-elle les sociétés agraires à demeurer dans la pauvreté? L'efficacité économique accrue qui découle de la libéralisation des échanges commerciaux suffit-elle à compenser les pertes d'emploi et de revenu enregistrées par les groupes et les personnes vulnérables? En quoi la pauvreté et la sécurité alimentaire sont-elles affectées par l'ouverture des frontières? L'évolution des politiques de développement permet-elle de tirer un meilleur parti des nouveaux débouchés commerciaux?

Les institutions, les infrastructures et les programmes de protection existants dans les pays en développement sont-ils suffisants pour maîtriser les risques encourus par les groupes vulnérables? Comment les pays en développement peuvent-ils se mesurer au dynamisme économique et politique des pays industriels bien plus riches et importants? Un commerce plus libre peut-il contribuer à résorber le décalage entre l'abondance des disponibilités alimentaires mondiales et la faim dont souffrent les familles?

Le commerce peut-il être au service des pauvres? Telle est la question clé sur laquelle se penche la présente édition de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*. Il s'agit également d'une question fondamentale pour la communauté internationale du développement. La Déclaration du Millénaire des Nations Unies souligne l'importance du commerce international pour le développement et l'élimination de la pauvreté¹. Par cette Déclaration, les gouvernements se sont engagés à mettre en place un système commercial multilatéral ouvert, équitable, fondé sur le droit, prévisible et non discriminatoire.

La FAO, comme d'autres organisations internationales, accorde une grande attention à cet important débat sur le commerce et la pauvreté. La FAO, la Conférence des Nations Unies sur le

¹ Adoptée en septembre 2000, à l'occasion du Sommet du Millénaire des Nations Unies, lorsque les dirigeants du monde entier sont également convenus d'une série d'objectifs et de cibles mesurables et assortis d'échéances, pour lutter contre la pauvreté, la faim, la maladie, l'analphabétisme, la dégradation de l'environnement et la discrimination contre les femmes. Ce sont les objectifs du Millénaire pour le développement.

commerce et le développement (CNUCED) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ainsi que l'OMC et la Banque mondiale, ont tous publié de récents rapports traitant des liens entre le développement et le commerce (voir encadré 1).

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2005 reprend les principaux éléments des leçons communes, des aperçus et des questions – résolues et encore en suspens – présentées dans ces publications et les ouvrages connexes. Le rapport se penche plus directement sur la façon la plus efficace de mettre à profit les liens entre le commerce et la pauvreté pour améliorer la sécurité alimentaire, corriger les inégalités et renforcer la croissance économique globale.

Commerce, pauvreté et sécurité alimentaire: quels sont les liens?

Les liens économiques entre le commerce, la pauvreté et la sécurité alimentaire sont complexes et les expériences nationales en matière de réforme commerciale ont été extrêmement variables. Il est donc difficile d'en dégager des messages simples et dénués de toute ambiguïté, mais quelques conclusions pratiques peuvent néanmoins être tirées.

Les liens entre commerce, pauvreté et sécurité alimentaire sont de nature différente. Le premier de ces liens se situe à la frontière. Lorsqu'un pays libéralise ses propres politiques commerciales, par exemple en réduisant les droits de douane, les prix du marché des importations à la frontière s'en trouvent abaissés. Lorsque d'autres pays libéralisent leurs politiques commerciales, les prix à la frontière des importations et des exportations du premier pays en sont affectés.

Le deuxième lien concerne principalement la façon dont les prix sont transmis de la frontière aux marchés locaux dans le pays même: aux producteurs, aux consommateurs et aux ménages en général. La mesure dans laquelle les ménages et les entreprises du secteur économique sont touchés par cette variation des prix dépend de la qualité de l'infrastructure et du comportement des marges commerciales intérieures et de facteurs géographiques.

La documentation empirique semble

indiquer que le niveau de transmission des prix de la frontière jusqu'au marché local peut varier considérablement, même au sein d'un pays.

L'impact initial de la libéralisation du commerce sur les ménages intervient une fois que les variations de prix sur le marché local ont été déterminées. Il n'est pas étonnant que les ménages qui sont des vendeurs nets de produits dont les prix augmentent, en termes relatifs, soient bénéficiaires en cette période initiale et que les acheteurs nets de ces biens y soient perdants.

Toutefois, la documentation montre également que les premiers effets se transforment sensiblement au fur et à mesure de l'ajustement des ménages qui s'ensuit en matière de consommation et de production. Face à la variation des prix relatifs, les ménages modifient leur panier de consommation, ajustent leurs heures de travail et peuvent aller jusqu'à changer d'activité. L'évolution des prix relatifs peut même retentir sur l'investissement à long terme du ménage en capital humain.

Alors que les ménages modifient leur niveau de dépenses et leurs habitudes de travail, et que les propriétaires fonciers et les entreprises procèdent à des ajustements en matière de recrutement, l'économie tout entière est concernée par le retentissement en cascade des effets. Ainsi, les réformes commerciales stimulant la production agricole déterminent souvent une augmentation générale des salaires de la main-d'œuvre non qualifiée, avec des retombées bénéfiques pour les ménages qui sont des fournisseurs nets d'une telle main-d'œuvre.

Enfin, les effets de croissance à long terme associés à la libéralisation des échanges doivent être pris en compte, notamment l'augmentation de la productivité des entreprises grâce à l'accès à de nouveaux intrants et technologies, et les gains susceptibles de dériver de l'effet de discipline de la concurrence étrangère sur les marges bénéficiaires intérieures.

La façon précise dont le commerce international retentit sur la pauvreté et sur la sécurité alimentaire dépend des conditions propres à chaque pays, et notamment de la situation et de la localisation des populations pauvres et en situation d'insécurité alimentaire et des réformes entreprises. Comprendre et gérer ces relations demande des recherches et des politiques adaptées

ENCADRÉ 1

Le point de vue d'autres organisations multilatérales sur le commerce et le développement

Quatre rapports récents sur le commerce et le développement soulignent l'importance que la communauté internationale attache aux promesses du commerce. À l'instar de *La situation de l'alimentation et de l'agriculture 2005*, ces autres organisations du Système des Nations Unies demandent toutes:

- i) l'élimination dans les pays de l'OCDE des mesures de soutien agricole qui sont préjudiciables aux pays en développement;
- ii) des approches plus efficaces pour réduire les risques découlant des chocs négatifs supportés par les prix des produits de base;
- iii) un accès plus efficace au marché pour les pays en développement;
- et iv) un renforcement de la coopération Sud-Sud dans le domaine du commerce et de l'investissement.

Ces organisations sont toutes parvenues aux mêmes conclusions en dépit de leur différence d'approche des questions relatives au commerce et au développement. L'OMC par exemple, dans son *Rapport sur le commerce mondial 2004*, examine l'incidence des politiques nationales sur le commerce, en arguant que les avantages découlant d'une bonne politique commerciale peuvent être compromis si les gouvernements ne poursuivent pas dans le même temps des politiques adaptées dans d'autres secteurs de l'activité économique. La politique commerciale peut avoir un effet positif sur la croissance d'un pays et ses

perspectives de développement, mais comme le souligne le rapport de l'OMC, il est important de veiller à la cohérence des politiques, les contradictions entre les orientations adoptées ou les carences dans certains domaines pouvant compromettre des possibilités commerciales prometteuses.

Le Rapport de la CNUCED intitulé *Les pays les moins avancés. Rapport 2004* examine la relation entre commerce international et pauvreté dans les pays les moins avancés (PMA), avant de conclure que le commerce international n'a pas tenu ses promesses en matière de réduction de la pauvreté dans ces pays. Les raisons sont multiples: insuffisance des performances commerciales, faiblesse des interactions entre commerce et croissance économique par rapport aux pays en développement plus avancés, et tendance de l'expansion des exportations dans les pays très pauvres à être associée à une forme de croissance économique qui favorise l'exclusion.

Le rapport de la Banque mondiale, *Global Economic Prospects for 2004*, est centré sur le régime du commerce international et ses implications pour les pays en développement. Il développe des arguments en faveur de la libéralisation du commerce et de son incidence positive sur les pays en développement, en esquisant un programme favorable aux pauvres de libéralisation des échanges

à chaque pays. Il n'existe pas de modèle universel.

Les études et analyses en cours de la FAO permettent à ce jour de tirer des enseignements encourageants et de dégager des lignes générales d'action pour le développement. L'une de ces nombreuses et importantes leçons est notamment la nécessité que les décideurs étudient avec davantage d'attention que par le passé comment utiliser les politiques commerciales d'une manière positive et promouvoir ainsi une croissance qui soit bénéfique aux pauvres. Cela suppose la mise en œuvre active de politiques et des investissements

qui, en accompagnant les réformes commerciales, permettent aux pauvres de tirer profit des nouvelles possibilités liées au commerce, tout en mettant en place des dispositifs de protection à l'intention des membres vulnérables de la société.

L'analyse qui est présentée ici, conclut que la libéralisation multilatérale du commerce offre de nouvelles perspectives aux plus démunis et à ceux qui sont en situation d'insécurité alimentaire, grâce à son action catalytique en faveur du changement et en favorisant des conditions permettant aux victimes de l'insécurité alimentaire d'améliorer leurs revenus et de vivre une existence plus

dans tous les secteurs qui, s'il était mis en œuvre sur une période de cinq ans jusqu'à 2010, pourrait produire pour les pays en développement des gains approchant 350 milliards de dollars EU avant 2015 et réduire de 8 pour cent la pauvreté. Ce rapport contient un chapitre entièrement consacré aux échanges agricoles, avec une analyse détaillée des structures et tendances en matière de commerce mondial et de protections agricoles, ainsi qu'un tour d'horizon des propositions de réforme introduites durant le Cycle de Doha. Dans le résumé, ce chapitre décrit les principaux éléments d'un programme de changement de politique en matière de commerce agricole qui serait favorable aux pauvres.

Le rapport du PNUD intitulé *Making global trade work for people* (2003) aboutit à la conclusion que le commerce doit être considéré comme un instrument au service du développement et non comme une fin en soi. Le commerce offre un potentiel énorme s'agissant de contribuer au développement humain, et pourtant le système actuel est loin d'avoir répondu aux attentes et les nombreuses inégalités qu'il génère sont au cœur des controverses qui entourent la mondialisation économique. Le rapport détaille l'expérience des pays

industriels et les réussites de certains pays en développement avant d'en tirer trois principaux enseignements. Tout d'abord, l'intégration économique avec l'économie mondiale est un fruit de la croissance et du développement, elle n'en est pas un préalable. Ensuite, les innovations institutionnelles – peu orthodoxes pour nombre d'entre elles, et qui exigent une marge de manœuvre et une souplesse considérables au niveau des politiques nationales – ont joué un rôle déterminant dans le succès des stratégies de développement mises en œuvre et les résultats enregistrés.

Enfin, le rapport du PNUD affirme que la conception du système multilatéral des échanges commerciaux doit changer de perspective et être axée non plus sur l'accès au marché mais sur le développement humain. Ce système doit par ailleurs être évalué non pas en fonction du degré de maximisation des flux de biens et services, mais bien de la maximisation des possibilités de développement humain, en particulier dans les pays en développement, qu'offrent les accords commerciaux – actuels ou proposés.

Source: OMC, 2004a; CNUCED, 2004; Banque mondiale, 2003; et PNUD 2003.

longue, plus saine et plus productive.

Elle apporte également la preuve que la libéralisation des échanges peut avoir des effets négatifs, en particulier à court terme du fait de l'ajustement nécessaire des secteurs productifs et des marchés du travail. L'ouverture des marchés agricoles nationaux à la concurrence internationale – et notamment à des concurrents subventionnés – avant même la mise en place des mécanismes et de l'infrastructure de base des marchés, peut nuire au secteur de l'agriculture, avec des répercussions négatives à long terme au niveau de la pauvreté et de la sécurité alimentaire.

Certains ménages peuvent être perdants, même à longue échéance.

Pour réduire au minimum ces effets défavorables et tirer le meilleur parti des nouvelles possibilités, les gouvernements ont besoin d'une réponse à une série de questions: Comment les politiques commerciales s'inscrivent-elles dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et de promotion de la sécurité alimentaire? Comment le processus de réforme du commerce et l'ensemble plus global des politiques économiques générales et des politiques sectorielles, influenceront-ils sur les prix relatifs à la frontière? Comment les

marchés locaux et les réseaux de distribution transmettront-ils ces effets sur les prix? Quels sont les effets attendus au niveau de l'emploi? Quels sont les secteurs, les régions du pays et les compétences spécifiques qui en seront affectés? Quels seront les effets sur les recettes pour la trésorerie nationale?

Non seulement faut-il apporter une réponse à ces questions, mais il est également nécessaire que des mesures immédiates soient prises. Des interventions stratégiques cohérentes et soutenues s'imposent afin de transmettre au commerce des signaux appropriés et obtenir ainsi des effets bénéfiques pour les pauvres et pour la croissance. Des investissements au niveau de l'infrastructure rurale, du capital humain et d'autres biens publics sont nécessaires. Les responsables des politiques doivent donner la priorité aux dépenses et aux investissements particulièrement essentiels pour les pauvres et pour la viabilité à long terme de leurs moyens d'existence.

Des filets de sécurité doivent être mis en place afin de protéger les groupes vulnérables contre les chocs liés à l'évolution du commerce et pour permettre aux pauvres de tirer profit des possibilités économiques offertes par le marché. Bien entendu, le commerce et les réformes commerciales ne sont pas la seule source de bouleversements auxquels les victimes de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire doivent faire face. D'autres chocs – naturels, causés par l'être humain ou liés au marché – peuvent conduire au désastre en l'absence de filets de sécurité efficaces.

Les dispositifs de protection ne peuvent toutefois se substituer ni aux interventions nécessaires pour corriger la faiblesse des institutions, l'inadéquation de l'infrastructure et la distorsion des marchés des facteurs, ni aux investissements essentiels à effectuer en faveur des populations rurales dans les domaines de la santé, de l'assainissement et de l'éducation. Les filets de sécurité ne constituent que le complément de ces actions fondamentales pour des marchés plus ouverts.

Vue d'ensemble du rapport

Le *Chapitre 2* présente une vue d'ensemble des modes de production et des échanges commerciaux de produits agricoles, notamment dans les pays en développement.

Ceux-ci deviennent de plus en plus importateurs nets de produits alimentaires et beaucoup présentent une balance commerciale agricole nette négative. Il est possible que cette tendance persiste pour nombre d'entre eux (même si les pays membres de OCDE mettent un frein à leur politique de protection et de soutien de l'agriculture).

L'exportation de produits agricoles représente moins de 10 pour cent des exportations totales des pays en développement et moins de 20 pour cent de celles des pays les moins avancés (PMA). Cependant, certains pays demeurent fortement tributaires des exportations de produits agricoles et particulièrement vulnérables aux fortes fluctuations des prix des produits de base et aux risques climatiques.

Ces 20 dernières années, la part des PMA et des pays en développement importateurs nets de produits alimentaires dans les exportations mondiales de produits agricoles a diminué tandis que leur part dans les importations mondiales de produits alimentaires a augmenté. Les projections de la FAO laissent entrevoir une poursuite de la tendance à la hausse des importations nettes de denrées alimentaires de la part des pays en développement jusqu'en 2030.

La facture des importations de denrées alimentaires des PMA a progressé plus rapidement que les revenus de leurs exportations totales, entraînant chez nombre d'entre eux des problèmes de balance des paiements. De plus, l'agriculture constitue la source essentielle de développement économique de nombreux PMA et à moins de la rendre plus compétitive ou de diversifier l'économie, ils dépendront de plus en plus de l'aide et ils devront s'endetter davantage. Ces pays sont également vulnérables en ce qui concerne la sécurité alimentaire.

L'exportation de produits agricoles transformés augmente bien plus rapidement que celle des produits semi-finis et des marchandises en vrac et représente à présent la moitié des échanges agricoles mondiaux. Les produits transformés offrent une plus grande possibilité de différenciation et de valeur ajoutée et possèdent également un plus gros potentiel pour le commerce intrasectoriel (les échanges d'un pays qui exporte et importe des marchandises d'un

même secteur). Par exemple, il y a peu de chances que les pays exportateurs de cacao importent des fèves de cacao. Cependant, un même pays est davantage susceptible d'exporter et d'importer du chocolat en barres. Mais une multitude d'obstacles techniques, institutionnels et commerciaux limitent la participation de nombreux pays en développement à ce secteur de croissance à plus fort coefficient d'emploi et de valeur ajoutée.

La part des échanges de produits agricoles entre pays en développement a nettement augmenté ces 10 dernières années parce que des accords commerciaux régionaux ont été passés et que ces pays représentent des marchés clés en expansion dans le secteur des produits agricoles. La hausse des revenus, l'urbanisation et la féminisation de la main-d'œuvre créent de nouvelles possibilités d'accentuer les échanges commerciaux entre les pays en développement, particulièrement dans le secteur des aliments transformés.

De grandes sociétés agroalimentaires et supermarchés d'envergure transnationale influent sur les chaînes nationales de distribution alimentaire par leur logistique d'achats pour les points de vente au détail, leur gestion des stocks et leurs réseaux de distribution, mais aussi par une multiplication rapide des normes privées et une augmentation progressive de l'utilisation de contrats.

Le *Chapitre 3* examine le contexte général des politiques commerciales agricoles et procède à une évaluation des réformes qui ont eu lieu dans le cadre de programmes d'ajustements structurels et de l'Accord sur l'agriculture conclu lors du Cycle d'Uruguay de l'OMC.

Selon certains, le processus de réformes lancé dans le cadre des négociations commerciales du Cycle d'Uruguay était une première étape importante mais n'a pas encore donné lieu à de véritables réformes en profondeur des politiques agricoles. Il reste encore beaucoup à faire pour achever le processus de réformes multilatérales.

Bien que les pays signataires de l'Accord aient généralement respecté leurs engagements, les échanges internationaux de produits agricoles restent encore grandement faussés. Un état des lieux du protectionnisme agricole à travers le monde montre que de nombreux pays et plus particulièrement les pays développés

et les pays en développement aux revenus les plus élevés continuent à appliquer un niveau élevé de protection. Les sévères distorsions des marchés, engendrées par les crêtes tarifaires et la progressivité des droits, contrecarrent systématiquement les efforts des producteurs des pays en développement pour pénétrer les marchés en rapide expansion des produits transformés.

Dans le cadre de l'Accord sur l'agriculture, de nombreux pays ont respecté leur engagement concernant le soutien interne en adoptant des mesures échappant aux réglementations. À l'heure actuelle il est encore difficile de savoir à quel point de telles mesures de soutien sont découplées de la production, mais certains signes laissent à penser que ces mesures ne sont pas totalement neutres vis-à-vis de la production. D'autres réglementations efficaces sont donc nécessaires pour réduire au minimum les effets de distorsion des mesures de soutien interne sur les échanges commerciaux.

La concurrence à l'exportation semble être un domaine dans lequel des réformes significatives sont possibles dans le cadre des actuelles négociations commerciales du Cycle de Doha. Les membres de l'OMC semblent prêts à éliminer les subventions directes à l'exportation, bien que des problèmes de calendrier et d'équivalence avec d'autres mesures ayant une incidence sur la concurrence à l'exportation restent épineux. Des réglementations efficaces sont nécessaires, mais il faudra veiller tout particulièrement à ce que les prochaines réglementations en matière d'aide alimentaire ne constituent pas une entrave à l'action humanitaire.

Les expériences de réformes des marchés faites par les pays en développement dans le cadre d'ajustements structurels ont été très diverses: certains pays ont appliqué intégralement les réformes, de manière constante, tandis que d'autres y ont subitement renoncé ou ne les ont jamais vraiment appliquées. De telles politiques par à coups peuvent annihiler les avantages potentiels des politiques de réformes agricoles et commerciales.

Les trois «piliers» de l'Accord sur l'agriculture (soutien intérieur, concurrence à l'exportation et accès aux marchés) sont interdépendants. De nombreux pays en développement refusent encore de baisser leurs tarifs douaniers tant que leurs

agriculteurs seront en concurrence avec les productions subventionnées des autres pays.

Le *Chapitre 4* étudie quelques-uns des plus récents exercices de modélisation économique explorant les avantages économiques potentiels, à l'échelle nationale, découlant d'une réforme en profondeur des politiques agricoles et commerciales dans les pays tant développés qu'en développement.

Les décideurs ont besoin de bons résultats analytiques afin de comprendre les possibles répercussions de diverses options et de mettre au point les mesures adéquates pour que les groupes les plus vulnérables reçoivent un appui lors du processus de réforme commerciale. Bien que les études quantitatives examinées ici utilisent diverses méthodes de modélisation et diffèrent considérablement dans le détail, elles mènent à quelques conclusions communes, résumées dans les paragraphes ci-dessous.

À l'échelle mondiale, les réformes en matière de commerce agricole pourraient générer d'importantes avancées sociales dans la plupart des pays. Plusieurs études récentes suggèrent qu'un programme global de libéralisation, portant sur tous les secteurs économiques et toutes les régions, produirait les meilleurs résultats. Les scénarios consistant à ne libéraliser qu'un seul secteur ou groupe de pays seraient beaucoup moins bénéfiques.

Dans l'absolu, ceux qui ont le plus à gagner d'une libéralisation du commerce agricole sont les pays industrialisés car leurs secteurs agricoles sont ceux qui subissent le plus de distorsions du fait des politiques en vigueur. Et ce sont les consommateurs des marchés actuellement protégés et les producteurs bénéficiant d'un faible soutien intérieur qui y verraient le plus d'avantages.

Bien que moindres dans l'absolu, les bénéfices potentiels d'une libéralisation du commerce agricole pour les pays en développement seraient plus grands si l'on considère leur produit intérieur brut (PIB) car l'agriculture représente une part importante de leur économie.

Bien que l'ensemble des pays en développement soit appelé à bénéficier de la libéralisation, certains groupes pourraient en souffrir, au moins à court terme. Parmi eux, les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires et les pays bénéficiaires d'un accès préférentiel à des marchés hautement protégés des pays

membres de l'OCDE sont particulièrement vulnérables. La libéralisation des politiques de soutien intérieur et de subvention à l'exportation dans les pays de l'OCDE pourrait faire monter les prix des produits alimentaires pour les consommateurs tandis que les producteurs bénéficieraient d'une hausse des prix des produits agricoles de base. Pour les pays importateurs nets de produits alimentaires, les répercussions négatives sur les consommateurs pourraient l'emporter sur les bénéfices potentiels de leurs producteurs.

En outre, à moins de mettre en place des mesures compensatoires, les pays en développement dépendant d'un accès préférentiel aux marchés des pays de l'OCDE pour les exportations pourraient pâtir de réformes réduisant cet avantage.

Le résultat net pour ces pays vulnérables dépend dans une large mesure des politiques mises en œuvre par les pays eux-mêmes et de la capacité de leur population à s'adapter à l'évolution de la conjoncture économique. Cela appelle naturellement la mise en place d'un programme concerté d'assistance et de soutien technique pour ces pays avant et pendant le processus de réforme.

Certains pays en développement exportateurs bénéficieraient d'une libéralisation dans les pays de l'OCDE mais l'on peut s'attendre à ce que les pays en développement bénéficient également de la libéralisation du commerce entre eux; en effet entre 70 et 85 pour cent des bénéfices potentiels pour les pays en développement proviendraient de leur propres politiques de réformes agricoles.

Les principaux bénéfices que les pays en développement pourraient tirer de la libéralisation du commerce sont la création d'emplois et la hausse des salaires pour les pauvres des zones urbaines et rurales. De plus, un programme multilatéral élargi de libéralisation des échanges est davantage susceptible de profiter aux pauvres que des réformes centrées exclusivement sur l'agriculture et les pays de l'OCDE. Une attention particulière doit donc être accordée au marché du travail afin de s'assurer que les pauvres soient en mesure de faire bon usage de leur patrimoine principal, à savoir leur travail.

Le *Chapitre 5* ramène l'analyse macroéconomique à l'échelle des ménages pour examiner l'impact du commerce agricole sur la pauvreté.

Les résultats confirment que le travail représente le principal atout des pauvres et que l'impact des réformes commerciales sur les salaires des ouvriers non qualifiés est une cause majeure de pauvreté, d'où l'importance de réformer les politiques intérieures dans le but d'améliorer le fonctionnement du marché du travail.

Pour de nombreux pays en développement, c'est à travers les revenus non agricoles que les principales répercussions positives du commerce sur la pauvreté et la sécurité alimentaire se font sentir. La création d'emplois et la hausse des salaires dans les secteurs non agricoles sont d'ailleurs la plus grande promesse des réformes commerciales.

Les fluctuations des prix dues à la libéralisation des échanges influent également sur la pauvreté et la faim. Les études de modélisation examinées au Chapitre 4 permettent de prédire qu'une réforme d'ensemble des échanges commerciaux entraînerait une hausse des prix des produits agricoles dont les acheteurs nets, soit la plupart des pauvres, pourraient souffrir à court terme.

Toutefois, même ceux-ci pourraient en retirer des bénéfices à plus long terme si cette hausse des prix des produits agricoles s'accompagne d'une création d'emplois et d'une augmentation des salaires; d'ailleurs, les cas étudiés au Chapitre 5 confirment souvent cette hypothèse. En outre, des dispositifs de protection sociale et des plans de distribution de vivres peuvent être utiles pour garantir que les consommateurs économiquement faibles ne soient pas pénalisés par la hausse des prix des produits alimentaires importés.

Les réformes des échanges commerciaux peuvent également permettre une croissance en faveur des pauvres en prévoyant une suppression des tarifs douaniers pratiqués par les pays en développement sur les intrants agricoles (les machines, engrais et pesticides). En effet, de nombreux pays en développement pénalisent encore leur secteur agricole en appliquant ce genre de redevances alors que leur suppression améliorerait les termes des échanges commerciaux et aiderait les producteurs à devenir plus compétitifs sur les marchés intérieurs et internationaux.

Les données présentées dans ce chapitre donnent à penser que le lien commerce-croissance peut être un moyen important

pour réduire la pauvreté. Il est cependant crucial, pour exploiter ce potentiel, de procéder à des investissements efficaces dans les infrastructures, les institutions, l'éducation et la santé.

Le *Chapitre 6* examine les conséquences d'une réforme des échanges commerciaux sur la sécurité alimentaire. Bien qu'intimement liées, l'insécurité alimentaire et la pauvreté sont des phénomènes distincts. L'insécurité alimentaire est souvent une conséquence de la pauvreté mais elle en est aussi une cause majeure. La faim et la malnutrition peuvent ralentir le développement des enfants et donc leur poser des problèmes de croissance et d'apprentissage. La faim a aussi des répercussions économiques à plus long terme car la malnutrition réduit la capacité des gens à travailler et à combattre la maladie.

Le commerce agricole et les politiques commerciales affectent la sécurité alimentaire de diverses manières. Pour de nombreux décideurs, les tarifs douaniers frappant les produits alimentaires de base sont un dilemme perpétuel. De tels tarifs sont souvent justifiés par le fait qu'ils représentent pour les producteurs intérieurs une protection contre les importations de produits subventionnés; cependant, ils causent également une augmentation des prix des aliments, taxant ainsi les groupes les plus pauvres de la population. Bien entendu, cet effet a des répercussions humanitaires immédiates puisque 852 millions de personnes dans le monde ne peuvent produire ou acheter assez de nourriture pour subvenir à leurs besoins.

La contribution du commerce à la sécurité alimentaire va bien au-delà de l'accès aux marchés agricoles. Elle passe également par de meilleures conditions commerciales pour les produits non agricoles, ce qui permet aux populations pauvres et sujettes à l'insécurité alimentaire d'avoir un meilleur accès à un emploi, à un revenu, à la création d'actif et à la nourriture.

Ce chapitre présente également l'analyse récente de 15 études de cas de la FAO examinant les retombées des réformes économiques et commerciales sur la sécurité alimentaire de pays sélectionnés. Bien que leurs expériences soient très diverses, il est possible d'en tirer des enseignements communs.

Premièrement, la structure économique et les politiques en place dans un pays peuvent

fortement influencer les résultats des réformes entreprises. À cet égard, l'existence et le fonctionnement d'institutions ayant prise sur les marchés sont particulièrement importants. Dans les pays où les réformes ont entraîné un démantèlement d'institutions agricoles étatiques, il s'est avéré essentiel de trouver des mécanismes encourageant et aidant le secteur privé à combler ces lacunes.

Deuxièmement, les pays qui ont mis en place des mesures ciblées de transition pour protéger et dédommager les groupes vulnérables de la population ont obtenu de meilleurs résultats en matière de sécurité alimentaire. Par contre, de nombreux pays ont éprouvé des difficultés à mettre efficacement en œuvre des plans de protection sociale.

En plus de ces plans de protection sociale, il a été crucial de mettre en place des politiques complémentaires visant à améliorer la productivité et la compétitivité du secteur agricole pour assurer des résultats positifs dans le domaine de la sécurité alimentaire. Créer un contexte porteur pour les investissements productifs des petits agriculteurs a permis à ces derniers de mieux répondre aux mesures incitatives par les prix et de profiter des occasions offertes par les réformes. Il était également essentiel d'améliorer les infrastructures rurales dans la plupart des pays, et plus particulièrement dans les régions économiquement faibles.

Si l'on veut améliorer la sécurité alimentaire à moyen ou long terme dans les pays où les personnes à faibles revenus vivant de l'agriculture représentent une grande proportion de la population, il est essentiel de mettre en place des réformes visant à augmenter la productivité, à créer des emplois non agricoles et à faciliter les reconversions.

Cependant, comme de telles politiques peuvent prendre du temps pour porter leurs fruits, il est nécessaire de les mettre en œuvre avant de promulguer des réformes commerciales ou agricoles pouvant affecter les ménages économiquement faibles sujets à l'insécurité alimentaire. L'ordonnement des réformes requiert donc une attention particulière et constante.

Le *Chapitre 7* décrit, dans les grandes lignes, une approche sur deux fronts visant à garantir que les populations pauvres et sujettes à l'insécurité alimentaire soient

en mesure de tirer parti des réformes commerciales agricoles et d'autres réformes commerciales à venir. Il pose aussi la question de savoir si les investissements nécessaires sont faits pour faire en sorte que les pauvres et ceux qui souffrent de la faim puissent partager les bénéfices du commerce. Enfin, il tire quelques conclusions générales du rapport.

Une réforme des politiques commerciales peut offrir certaines possibilités aux pauvres touchés par l'insécurité alimentaire mais une protection appropriée doit leur être apportée et le processus d'ajustement doit être géré avec attention.

La libération des échanges commerciaux peut jouer un rôle clé dans la promotion et le soutien de la croissance du secteur agricole. Pour les agriculteurs, les marchés étrangers en plein essor sont une occasion d'approvisionner des marchés plus riches et de développer des marques et des qualités leur permettant d'augmenter leurs profits. La libéralisation peut aussi créer des conditions favorables à l'accélération de la croissance des revenus en permettant un meilleur accès aux idées, à la technologie, aux biens de consommation, aux services et aux capitaux, ainsi qu'en encourageant une utilisation plus efficace des ressources grâce à la spécialisation et à de possibles économies d'échelle. Une telle croissance peut aussi profiter à la production agricole intérieure.

Il faut toutefois préciser que les bénéfices de la libéralisation des échanges commerciaux ne sont pas automatiques. Pour accroître leur compétitivité sur les marchés intérieurs et internationaux, de nombreux pays en développement ont besoin de politiques et de programmes d'accompagnement les aidant à améliorer la productivité agricole et la qualité de leurs produits.

Ces politiques d'accompagnement comprennent notamment: des réformes institutionnelles et de marché, des investissements routiers, des systèmes d'information sur les marchés et les secteurs de services connexes, ainsi que des mesures favorisant des innovations technologiques adéquates. Par dessus tout, les pays doivent identifier les individus, ménages ou groupes vulnérables susceptibles d'être désavantagés par les répercussions initiales des réformes commerciales, et les soutenir grâce à des

mesures et à des dispositifs de protection sociale bien conçus.

Ces politiques sont décrites plus en détail dans l'approche sur deux fronts de la FAO dont les objectifs centraux sont les suivants: i) permettre aux personnes souffrant de la faim d'améliorer leurs moyens d'existence et ii) assurer l'accès des plus nécessiteux à la nourriture grâce à des dispositifs de protection sociale et d'autres aides directes.

Les réformes des politiques commerciales, comme tout autre choc potentiel pour une économie, entraînent des coûts d'adaptation sans profiter nécessairement à tous. Les gouvernements des pays développés et des pays en développement ont donc le devoir de s'assurer que le processus de réforme est géré d'une façon qui minimise le risque pour les groupes vulnérables et optimise leurs chances d'en partager les bénéfices.

2. Tendances et structure du commerce international des produits agricoles

Pour mieux comprendre la contribution apportée par le commerce à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté, le présent chapitre s'ouvre par un examen rapide du rôle des échanges commerciaux dans l'économie mondiale. Cet aperçu sert ensuite de base pour une analyse de l'évolution du commerce, compte tenu de la différente position des pays développés et des pays en développement dans le commerce international des produits agricoles².

L'économie mondiale, agriculture comprise, est en pleine expansion grâce au commerce. Par ailleurs, les exportations des pays en développement tendent à se diversifier, de sorte que ces pays sont moins tributaires qu'autrefois de leurs exportations agricoles. De plus, les pays en développement sont en train de devenir les meilleurs marchés de leurs propres produits agricoles.

Les exportations de produits agricoles transformés sont en expansion et représentent désormais près de la moitié du commerce agricole mondial. Ce phénomène est induit par les tendances démographiques, sociales et économiques qui transforment les marchés agricoles et alimentaires dans les pays en développement. Par exemple, dans ces pays, les supermarchés sont en train de s'imposer rapidement en tant qu'élément moteur.

Les marchés agricoles mondiaux présentent des défis particuliers pour les pays les moins avancés. Ces pays sont bien moins intégrés dans l'économie mondiale que les pays en développement pris globalement, et cela est particulièrement évident pour ce qui concerne leurs secteurs agricoles. Comme pour les pays en développement en tant que groupe, la part des exportations agricoles des pays les moins avancés a diminué par rapport

au total des exportations, alors que celle de leurs importations agricoles, essentiellement alimentaires, dans les importations totales n'a pas reculé, aussi ces pays enregistrent-ils aujourd'hui un déficit commercial agricole important et en progression rapide.

Le commerce des produits agricoles et l'économie mondiale

Le rythme de l'expansion de l'économie mondiale grâce au commerce s'est accéléré de manière spectaculaire au cours des dernières décennies. La figure 1 indique les taux de croissance annuelle moyenne du PIB mondial et des exportations mondiales de biens et de services. La croissance du commerce mondial de biens et de services est plus rapide que celle du PIB mondial.

Le commerce international des produits agricoles a progressé lui aussi plus rapidement que le PIB agricole mondial, bien qu'à un rythme inférieur à celui du commerce global de biens et de services et du PIB mondial (figure 2). La croissance moins rapide de la production et du commerce agricoles reflète le fléchissement de l'importance relative de l'agriculture dans l'économie et le commerce mondiaux.

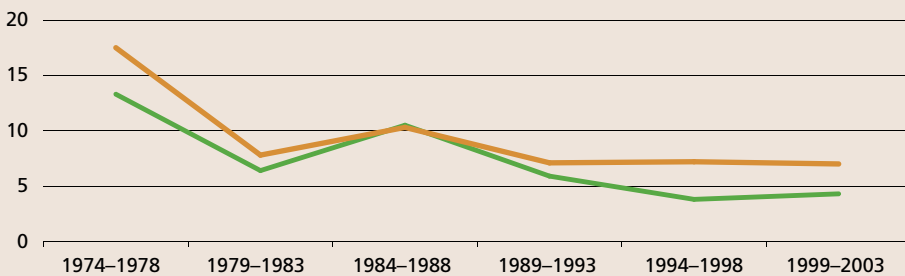
Le résultat de l'expansion plus rapide du commerce (exportations et importations) par rapport à la production, apparaît à la figure 3. L'intensité des échanges, c'est-à-dire le ratio du commerce total de biens et de services au PIB total, a augmenté passant de moins de 30 pour cent il y a une trentaine d'années à près de 50 pour cent aujourd'hui. Cette tendance a été encore plus nette pour ce qui concerne le commerce des produits agricoles (pêches et forêts comprises), qui est passé d'environ 60 pour cent à plus de 100 pour cent au cours de la même période. La forte intensité des échanges de produits agricoles tient à la nature complémentaire de la production agricole dans différentes

²Les données agricoles indiquées dans le présent chapitre se réfèrent à la fois aux cultures et aux produits de l'élevage, de la forêt et de la pêche, en vrac et après transformation.

FIGURE 1

Croissance du PIB mondial et du commerce mondial de biens et de services (en termes nominaux)

Pourcentage



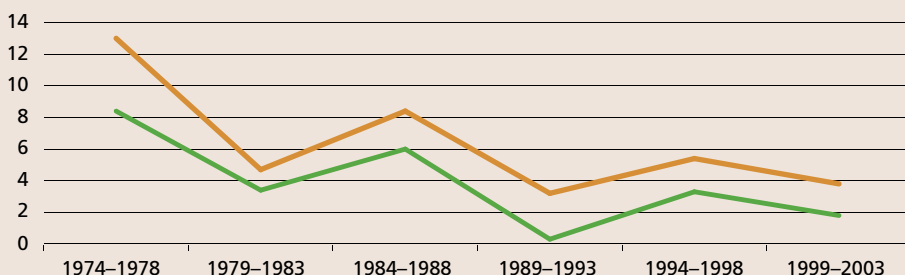
— Commerce de biens et de services — PIB total

Source: Banque mondiale.

FIGURE 2

Croissance du PIB agricole mondial et du commerce mondial de produits agricoles (en termes nominaux)

Pourcentage



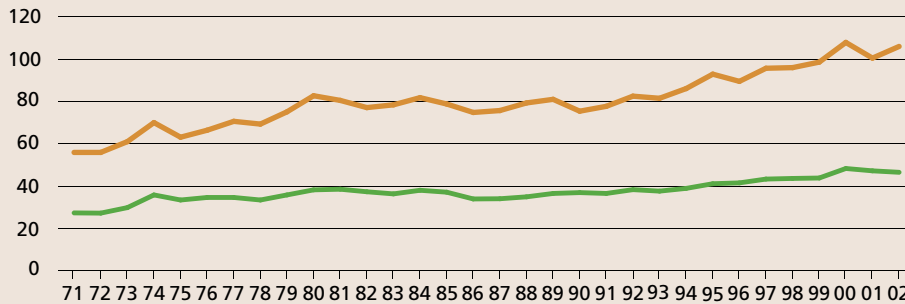
— Commerce agricole — Agriculture, valeur ajoutée

Source: FAO et Banque mondiale.

FIGURE 3

Ratio du commerce au PIB pour l'agriculture et l'ensemble de l'économie

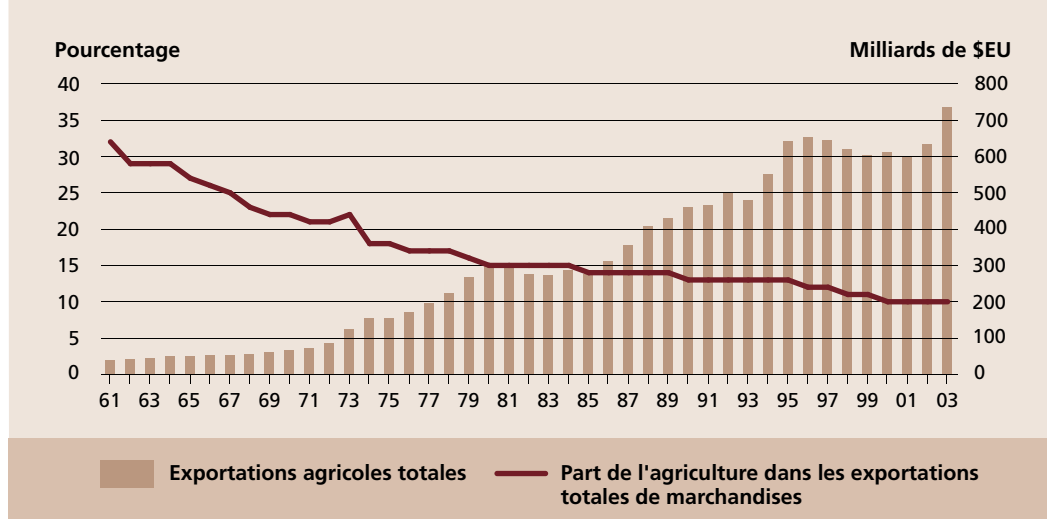
Pourcentage



— Commerce agricole / PIB agricole — Commerce total / PIB total

Source: FAO et Banque mondiale.

FIGURE 4
Exportations agricoles mondiales totales et leur part dans les exportations de marchandises



Source: FAO et Banque mondiale.

zones agroécologiques et à un important commerce intra-industries dans ce secteur.

Malgré son importance croissante par rapport à la production agricole, le commerce des produits de l'agriculture n'en a pas moins perdu de son importance relative en tant qu'élément du commerce international. En effet, si l'expansion du commerce agricole se poursuit, sa part dans les échanges internationaux de marchandises continue néanmoins de fléchir, passant de près d'un tiers il y a quatre décennies à environ 10 pour cent aujourd'hui comme le montre la figure 4.

La géographie en évolution du commerce des produits agricoles

D'importants changements dans la structure géographique du commerce agricole ont également été enregistrés au cours des quatre dernières décennies. Une partie de plus en plus importante des exportations agricoles mondiales provient des pays développés. L'essentiel de cette expansion est attribuable aux pays de l'Union européenne (UE); leur part dans les exportations totales de produits agricoles est passée d'un peu plus de 20 pour cent au début des années 60 à plus de 40 pour cent aujourd'hui. Cette progression tient en grande partie aux échanges intra-UE, qui représentent environ 30 pour cent du commerce agricole mondial.

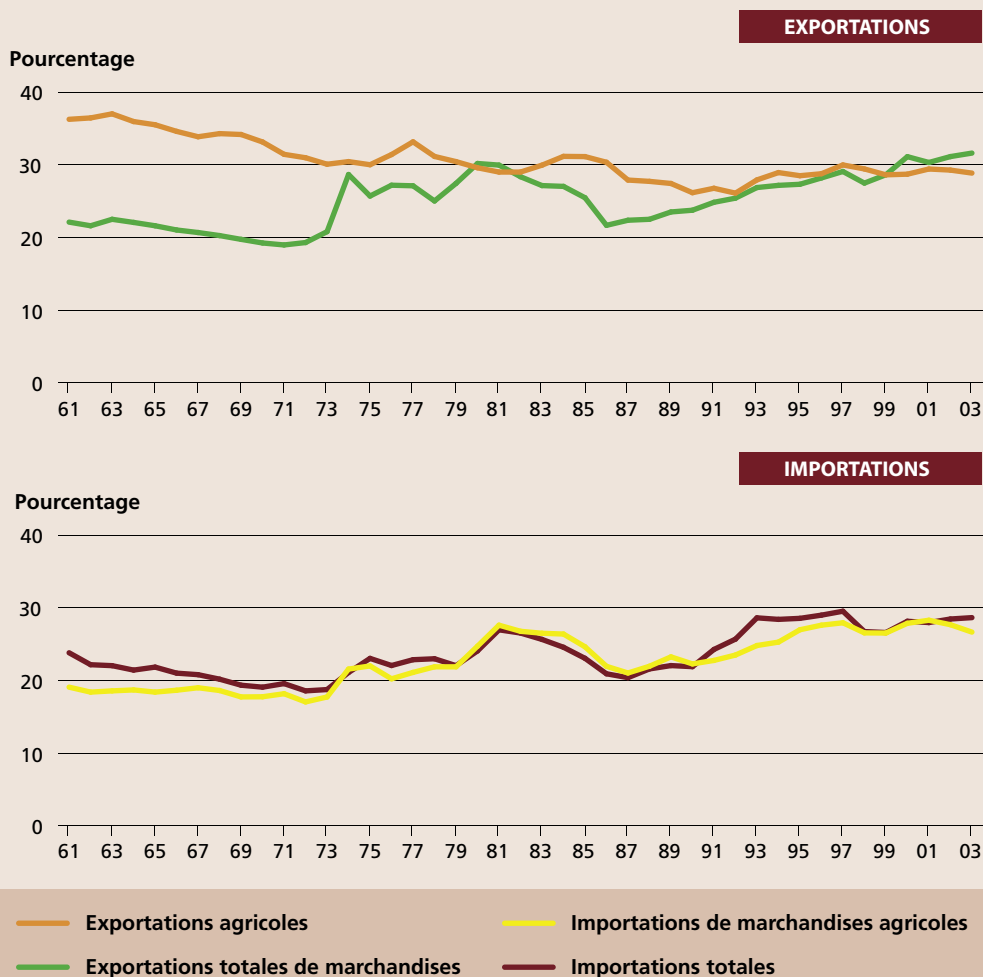
En revanche, dans les quarante dernières années, la part des pays en développement dans les exportations mondiales de produits agricoles est tombée de près de 40 pour cent à environ 25 pour cent au début des années 90, avant de remonter aux quelque 30 pour cent d'aujourd'hui). Cette évolution est en contraste avec l'augmentation constante de la part des pays en développement dans les exportations totales de marchandises.

Pendant la même période, la part des importations mondiales agricoles achetées par les pays en développement a augmenté, passant de moins de 20 pour cent à environ 30 pour cent (figure 5).

Le rôle du commerce agricole dans la structure globale des échanges commerciaux a évolué dans les pays développés comme dans les pays en développement. Durant les quatre dernières décennies, les pays en développement ont enregistré un fléchissement important de la part de leurs exportations agricoles dans leurs exportations totales de marchandises, ainsi qu'un recul moins marqué de la part des produits agricoles dans leurs importations totales (figure 6, page 18). La position commerciale nette positive de ces pays quant aux produits agricoles, grâce à des ventes à l'exportation largement supérieures aux importations, a fait place ces dernières années à une situation plus ou moins équilibrée entre les importations et les exportations agricoles.

FIGURE 5

Part des pays en développement dans le commerce agricole et dans le commerce total de marchandises



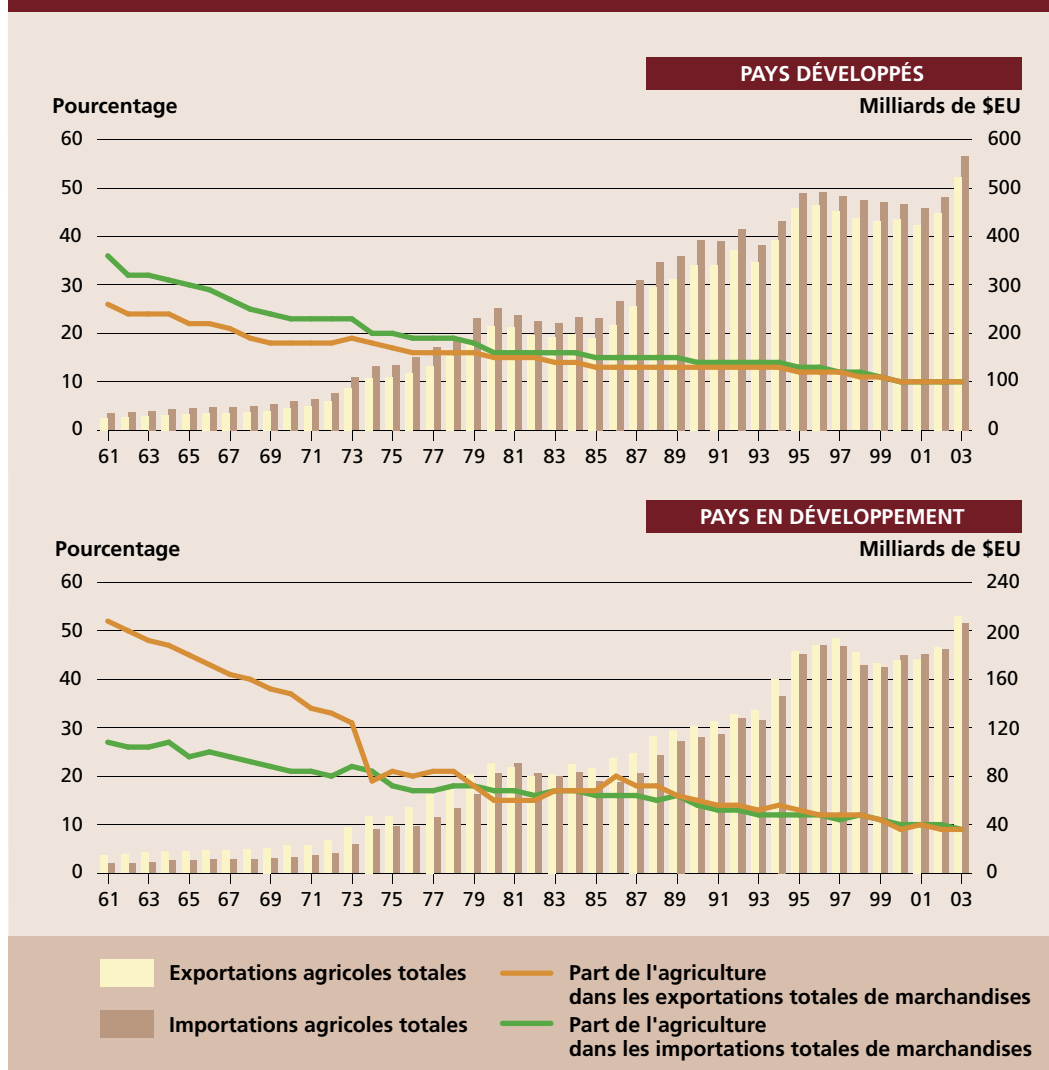
Au cours de cette période, les pays développés ont enregistré une réduction plus lente de leur part dans les exportations et les importations agricoles (figure 6). Aujourd'hui, les échanges commerciaux de produits agricoles sont plus ou moins équilibrés, tant pour les pays développés que pour les pays en développement, et représentent environ 10 pour cent des importations et des exportations totales de marchandises.

Le groupe des pays développés et celui des pays en développement ont enregistré l'un et l'autre une intégration croissante de leurs secteurs agricoles dans les marchés mondiaux, tel qu'il ressort du ratio du commerce des produits agricoles (exportations plus importations) au PIB

agricole (voir figure 7, page 19). Cette tendance est particulièrement marquée pour ce qui est des pays développés, en raison du niveau très élevé des échanges de produits agricoles notamment entre les pays de l'UE.

Comme le montre la figure 8 à la page 20, le rôle du commerce agricole varie selon les différentes régions en développement. Seule la région Amérique latine et Caraïbes a maintenu une forte position d'exportatrice nette de produits agricoles. Les exportations agricoles continuent en effet de représenter une partie importante des exportations totales de marchandises de la région, bien que cette part ait été réduite de moitié environ au cours des 40 dernières années, passant d'environ 50 pour cent à entre 20 et 30 pour cent dans la période récente.

FIGURE 6
Commerce agricole dans les pays développés et en développement



Source: FAO.

En Afrique subsaharienne, le recul de la part de l'agriculture dans les exportations de la région a été encore plus marqué, celle-ci étant tombée de plus de 60 pour cent il y a 40 ans à près de 20 pour cent aujourd'hui. La région reste une exportatrice nette de produits agricoles, mais avec des importations et des exportations agricoles plus proches de l'équilibre que dans le cas de l'Amérique latine et des Caraïbes.

En ce qui concerne l'Asie et le Pacifique, les exportations comme les importations de produits agricoles représentent aujourd'hui moins de 10 pour cent des exportations ou des importations totales; la région n'est passée dans une position d'importatrice

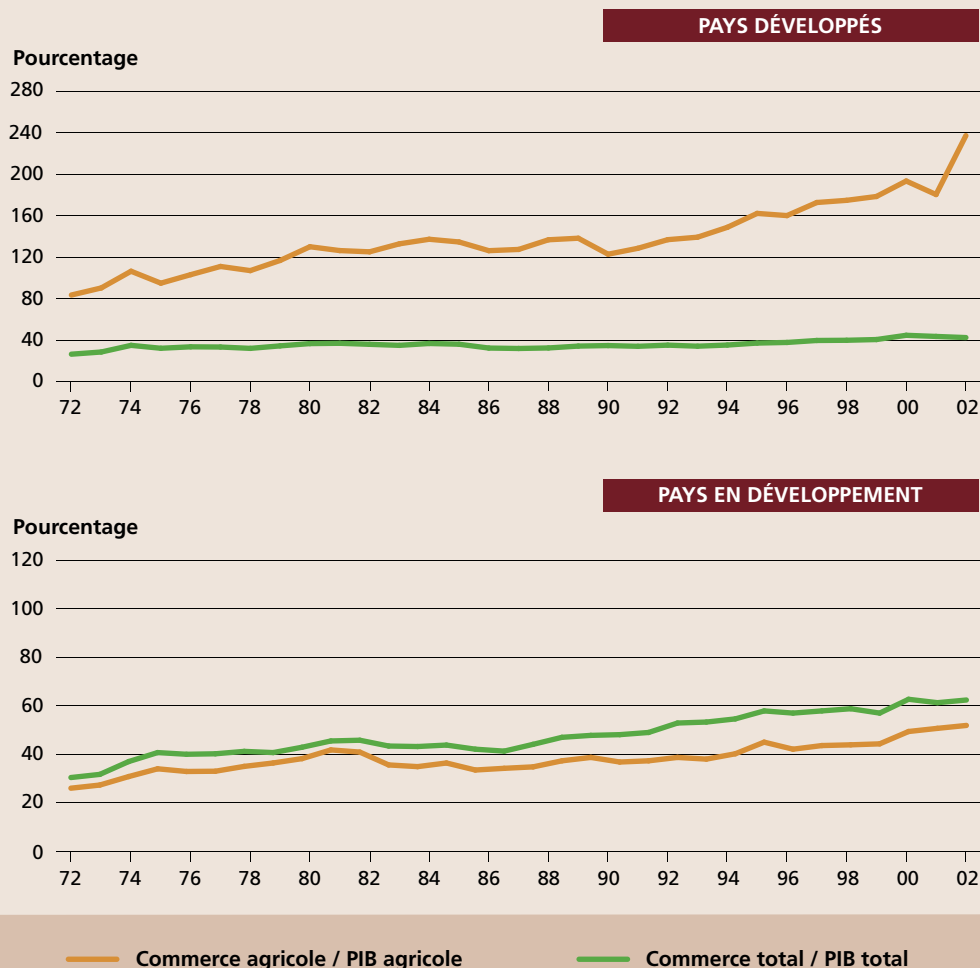
nette de produits agricoles que dans la période plus récente.

La région du Proche Orient et d'Afrique du Nord enregistre un important déficit commercial agricole depuis 1973, du fait de la rapide expansion des importations qui a suivi la flambée des prix du pétrole. Depuis lors, les exportations de produits agricoles ont constitué dans le meilleur des cas un peu plus de 5 pour cent des exportations totales de marchandises, tandis que les importations agricoles représentent aujourd'hui entre 15 et 20 pour cent des importations totales de marchandises.

L'évolution de la structure des échanges de produits agricoles dans les régions en développement ressort également de leur

FIGURE 7

Ratio du commerce (exportations + importations) au PIB dans les pays développés et en développement



Source: FAO et Banque mondiale.

part dans le commerce agricole international (figure 9, page 21). À l'exception de l'Asie et du Pacifique, toutes les régions ont enregistré un fléchissement de leur part des exportations agricoles mondiales, même si la région Amérique latine et Caraïbes a regagné quelques parts de marché au cours des années 90.

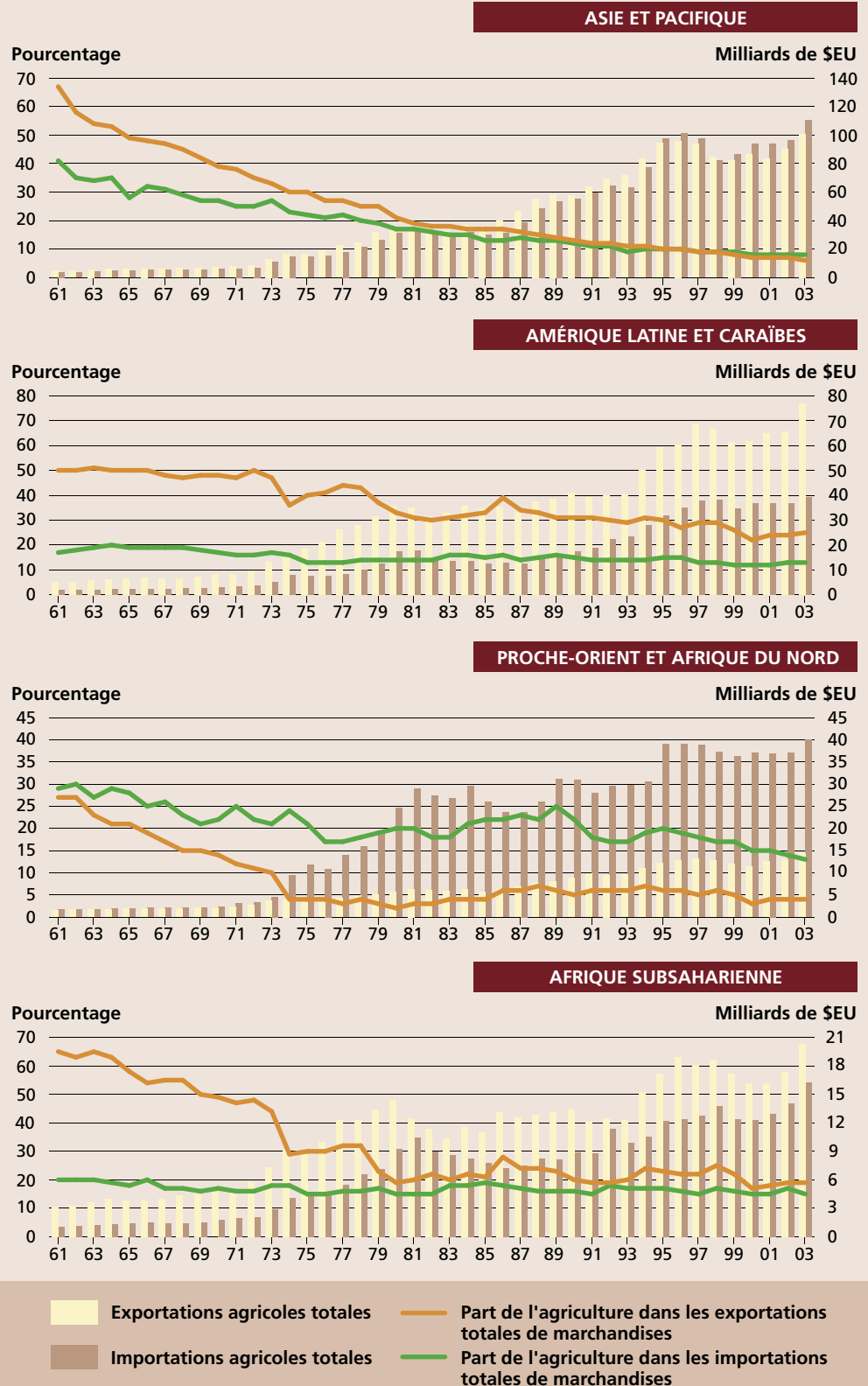
L'un des phénomènes les plus frappants, comme le montre la figure 8, est la marginalisation progressive de l'Afrique subsaharienne sur le marché international des exportations de produits agricoles; la part de cette région dans les exportations agricoles mondiales a peu à peu diminué, passant de près de 10 pour cent il y a 40 ans, à quelque 3 pour cent aujourd'hui.

Sur le plan des importations, on constate une tendance inverse: toutes les régions en développement ont enregistré un accroissement de leur part des importations mondiales de produits agricoles, l'Afrique subsaharienne étant la seule exception.

Le commerce des produits agricoles dans les pays les moins avancés

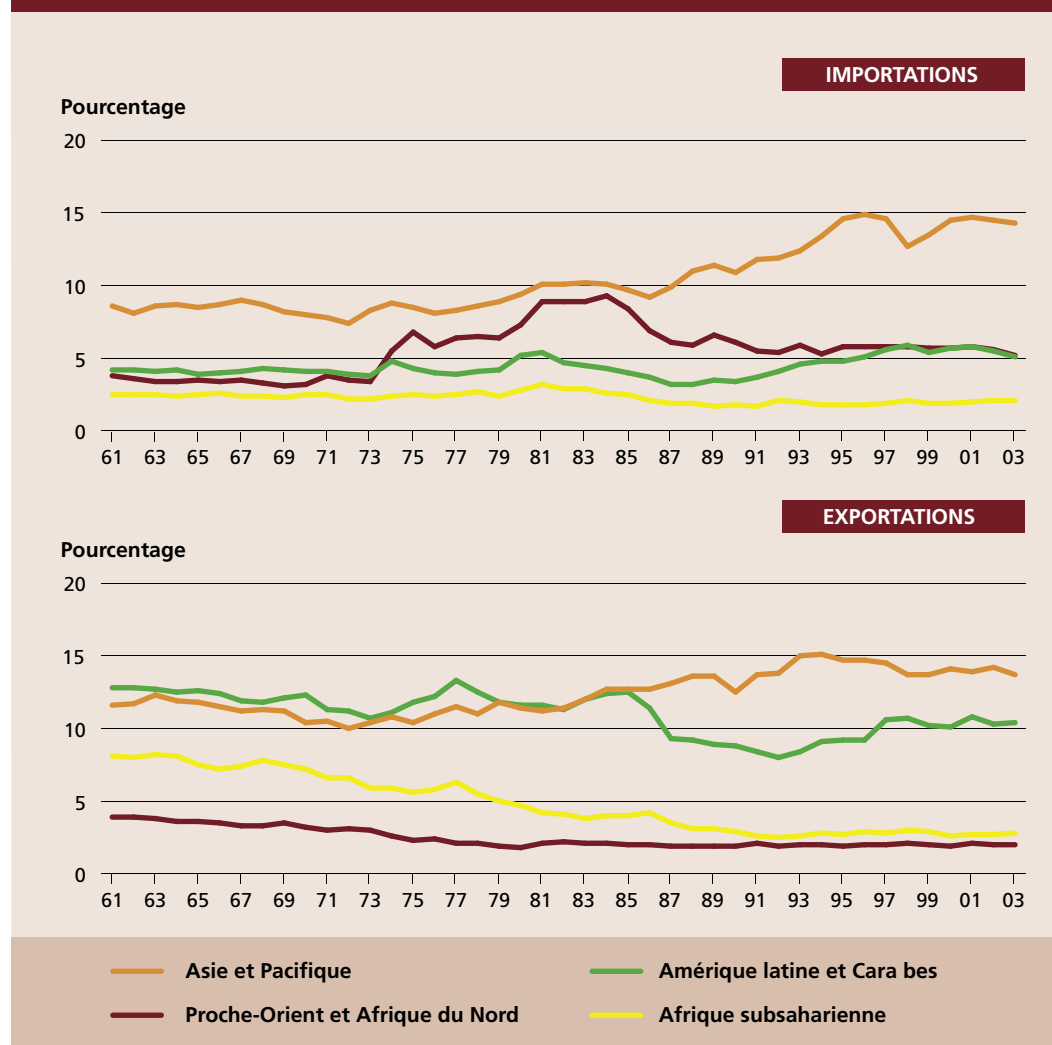
Les pays les moins avancés constituent un cas à part quant aux tendances à long terme du commerce mondial des produits agricoles. Les exportations agricoles de ce groupe de pays ont considérablement diminué par rapport à leurs exportations globales,

FIGURE 8
Commerce agricole dans les régions en développement



Source: FAO.

FIGURE 9
Part des régions dans le commerce agricole mondial



Source: FAO.

tandis que les importations agricoles ont représenté de manière constante environ 25 pour cent du total de leurs importations (voir figure 10, page 22). Les pays les moins avancés, qui étaient exportateurs nets de produits agricoles, sont aujourd'hui devenus des importateurs nets de ces produits, et leur déficit commercial agricole s'est rapidement creusé depuis la fin des années 80.

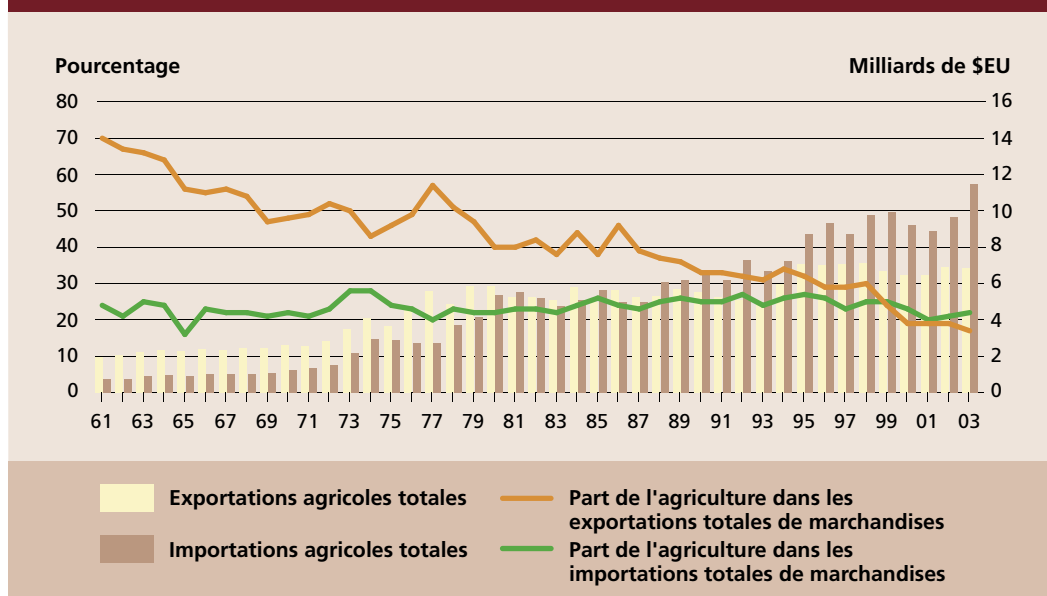
Par ailleurs, le degré d'intégration du secteur agricole des pays les moins avancés dans les marchés mondiaux est particulièrement faible, par rapport à l'ensemble des pays en développement (figure 11, page 22, voir également figure 7). Au milieu des années 60, le commerce agricole de ces pays (exportations plus importations) représentait un peu plus de 20

pour cent de leur PIB agricole, soit à peu près le même ratio que celui du groupe des pays en développement. Depuis lors, toutefois, ce ratio n'a augmenté que dans une faible mesure pour ce qui est des pays les moins avancés, se situant autour de 30 pour cent, tandis qu'il a atteint environ 50 pour cent en ce qui concerne les pays en développement pris globalement.

Le commerce agricole au sein des régions

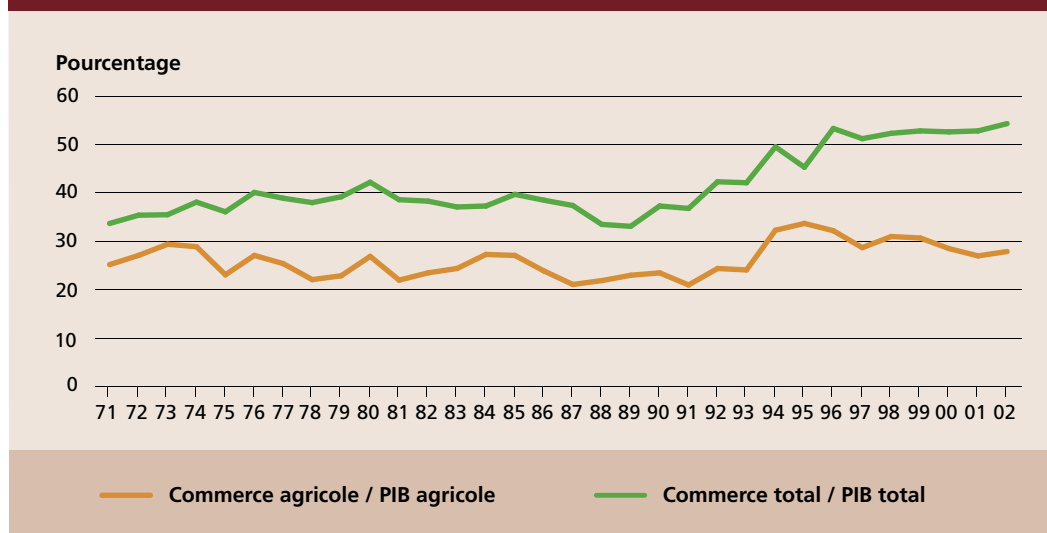
Au cours des dernières décennies, la tendance a été à une intensification du commerce des produits agricoles au sein des régions (tableaux 1 et 2, pages 23-25).

FIGURE 10
Commerce agricole dans les pays les moins avancés



Source: FAO.

FIGURE 11
Ratio du commerce par rapport au PIB des pays les moins avancés



Source: FAO et Banque mondiale.

Dans les pays développés, le commerce des produits de l'agriculture demeure largement et toujours plus autocentré: quelque 80 pour cent des exportations agricoles des pays développés sont destinées à d'autres pays développés et plus de 70 pour cent des importations agricoles de ces pays proviennent d'autres pays développés.

Les échanges commerciaux entre les pays de l'UE jouent un rôle particulièrement

important, sachant que plus de 70 pour cent des exportations de ces pays sont destinées à d'autres pays de l'UE et que plus de 60 pour cent de leurs importations en proviennent. Le commerce des produits agricoles entre les pays de l'UE représente 30 pour cent du commerce agricole mondial total.

Le commerce entre le Canada et les États-Unis d'Amérique, bien que plus réduit en termes absolus et relatifs par rapport aux

TABLEAU 1
Destination des exportations agricoles par région (en pourcentage)

Exportations en provenance de	Année	Destination								
		Pays développés	UE-15	Canada et États-Unis	Pays en transition	Pays en développement	Asie et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Proche-Orient et Afrique du Nord	Afrique subsaharienne
Monde	1980	73	50	10	3	27	10	6	8	3
	1985	74	48	15	2	26	8	5	9	3
	1990	78	53	13	2	22	8	5	7	2
	1995	75	48	12	5	25	11	6	6	2
	2000	75	43	15	5	25	11	6	6	2
	2002	76	44	15	6	24	11	6	6	2
Pays développés	1980	74	53	9	3	26	8	7	9	3
	1985	76	53	14	2	24	7	5	9	3
	1990	81	60	11	2	19	7	4	6	2
	1995	80	55	11	6	20	8	5	5	2
	2000	81	50	14	6	19	8	5	5	1
	2002	81	51	14	6	19	8	5	5	2
UE-15	1980	82	76	4	3	18	2	3	10	4
	1985	84	76	8	2	16	2	2	9	3
	1990	88	82	5	2	12	2	2	6	2
	1995	89	79	4	6	11	2	2	5	2
	2000	89	73	6	5	11	3	2	5	2
	2002	90	73	6	6	10	2	1	4	2
Canada et États-Unis	1980	65	29	14	3	35	13	14	6	2
	1985	67	22	22	1	33	11	12	7	3
	1990	70	22	24	1	30	12	10	6	1
	1995	67	18	25	2	33	15	11	6	1
	2000	67	13	32	1	33	12	14	6	1
	2002	65	12	35	1	35	13	15	5	1
Pays en transition	1980	89	63	8	14	11	1	1	8	1
	1985	88	58	7	18	12	2	2	8	0
	1990	88	66	4	12	12	1	1	10	1
	1995	92	44	1	46	8	2	0	5	0
	2000	87	39	2	39	13	5	0	7	0
	2002	84	40	2	36	16	8	0	8	0
Pays en développement	1980	67	35	14	2	33	18	5	7	2
	1985	69	35	17	3	31	13	5	11	2
	1990	69	33	19	2	31	14	6	8	2
	1995	63	28	17	3	37	19	8	8	3
	2000	62	25	19	3	38	18	8	8	3
	2002	60	25	18	4	40	19	8	9	4
Asie et Pacifique	1980	61	24	12	2	39	27	2	9	2
	1985	62	21	14	3	38	24	1	10	2
	1990	63	21	12	2	37	26	2	8	2
	1995	57	16	12	3	43	32	1	7	2
	2000	57	15	14	2	43	32	1	7	2
	2002	52	14	12	3	48	35	1	8	3

TABLEAU 1 (fin)

Exportations en provenance de	Année	Destination								
		Pays développés	UE-15	Canada et États-Unis	Pays en transition	Pays en développement	Asie et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Proche-Orient et Afrique du Nord	Afrique subsaharienne
Amérique latine et Caraïbes	1980	75	44	23	4	25	2	18	4	1
	1985	75	43	25	3	25	4	11	9	2
	1990	75	39	31	2	25	4	14	6	1
	1995	67	33	27	3	33	8	19	5	2
	2000	68	28	30	3	32	7	18	5	1
	2002	66	28	28	4	34	10	17	7	2
Proche-Orient et Afrique du Nord	1980	72	65	1	5	28	2	0	23	4
	1985	61	44	7	4	39	2	0	35	1
	1990	68	51	6	4	32	3	1	27	1
	1995	64	43	5	11	36	4	1	30	1
	2000	63	42	5	10	37	4	1	30	2
	2002	58	38	4	10	42	6	1	33	2
Afrique subsaharienne	1980	85	71	9	2	15	3	0	3	8
	1985	86	71	14	2	14	4	0	2	8
	1990	75	67	5	1	25	5	0	2	18
	1995	71	59	5	2	29	8	1	5	14
	2000	61	46	5	2	39	11	1	8	19
	2002	66	50	6	3	34	8	1	6	20

Source: Base de données COMTRADE des Nations Unies.

TABLEAU 2
Origine des importations agricoles par région (en pourcentage)

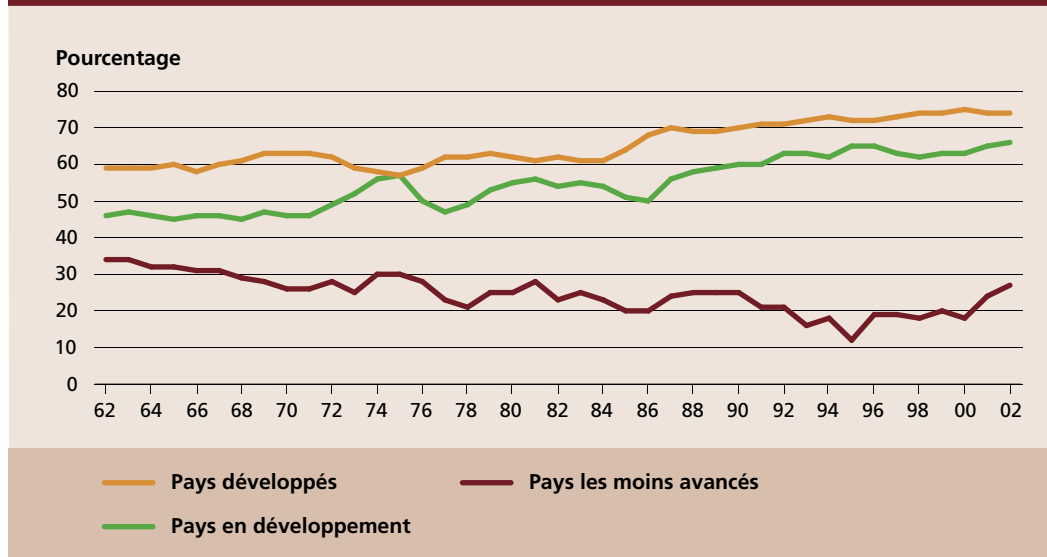
Importations par	Année	Origine								
		Pays développés	UE-15	Canada et États-Unis	Pays en transition	Pays en développement	Asie et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Proche-Orient et Afrique du Nord	Afrique subsaharienne
Monde	1980	67	36	23	2	33	12	13	2	6
	1985	66	37	21	2	34	13	14	2	5
	1990	71	43	21	2	29	11	11	2	4
	1995	69	39	22	4	31	13	12	2	4
	2000	69	36	20	5	31	13	13	2	3
	2002	69	38	18	5	31	12	13	2	3
Pays développés	1980	68	38	23	2	32	10	13	2	7
	1985	67	41	20	2	33	11	15	2	6
	1990	73	48	19	2	27	10	12	2	4
	1995	72	46	19	4	28	11	12	2	4
	2000	72	43	18	5	28	11	12	2	3
	2002	73	46	16	5	27	10	12	2	3
UE-15	1980	73	54	16	3	27	6	10	2	8
	1985	73	59	10	3	27	6	12	2	7
	1990	79	68	8	3	21	5	9	2	5
	1995	79	68	8	4	21	5	9	2	5
	2000	79	63	7	4	21	5	9	2	4
	2002	80	65	5	5	20	5	9	2	4

TABLEAU 2 (fin)

Importations par	Année	Origine								
		Pays développés	UE-15	Canada et États-Unis	Pays en transition	Pays en développement	Asie et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Proche-Orient et Afrique du Nord	Afrique subsaharienne
Canada et États-Unis	1980	54	14	29	1	46	10	30	1	5
	1985	57	19	30	1	43	10	28	1	4
	1990	60	17	34	1	40	11	27	1	2
	1995	59	14	38	1	41	13	25	1	2
	2000	61	15	38	1	39	13	24	1	1
	2002	61	16	37	1	39	13	24	1	1
Pays en transition	1980	68	31	22	8	32	6	19	4	2
	1985	64	28	6	20	36	13	17	5	1
	1990	67	43	7	12	33	6	13	8	7
	1995	80	44	5	29	20	5	9	2	3
	2000	77	35	6	33	23	7	10	3	2
	2002	74	38	6	27	26	8	13	3	3
Pays en développement	1980	62	24	26	2	38	23	9	2	4
	1985	64	23	27	2	36	21	10	3	3
	1990	64	22	30	1	36	19	11	3	3
	1995	59	18	30	3	41	20	14	3	3
	2000	58	16	28	3	42	20	15	4	4
	2002	55	12	27	5	45	21	17	4	4
Asie et Pacifique	1980	55	7	31	0	45	38	5	1	2
	1985	58	9	30	1	42	34	5	1	2
	1990	59	10	32	0	41	31	6	1	3
	1995	57	10	31	3	43	31	7	1	3
	2000	55	10	24	4	45	32	8	1	4
	2002	52	8	22	5	48	34	10	1	3
Amérique latine et Caraïbes	1980	66	22	40	0	34	3	31	0	0
	1985	65	17	45	0	35	3	31	0	0
	1990	67	18	45	1	33	3	29	0	0
	1995	59	14	42	1	41	3	37	0	1
	2000	61	10	48	0	39	3	35	0	1
	2002	63	8	51	0	37	3	34	0	1
Proche-Orient et Afrique du Nord	1980	69	43	16	5	31	10	8	7	7
	1985	70	42	17	4	30	12	7	8	3
	1990	69	41	19	4	31	11	7	10	3
	1995	67	34	22	8	33	11	8	10	3
	2000	62	29	19	6	38	13	10	12	4
	2002	57	23	16	10	43	10	15	14	4
Afrique subsaharienne	1980	70	48	17	0	30	12	5	1	12
	1985	67	47	14	0	33	12	12	1	7
	1990	62	53	7	0	38	16	2	2	18
	1995	54	40	12	1	46	21	9	2	15
	2000	51	33	11	1	49	16	7	2	23
	2002	45	27	11	1	55	22	8	3	22

Source: Base de données COMTRADE des Nations Unies.

FIGURE 12
Part des produits transformés dans les exportations agricoles



Source: FAO.

échanges intra-UE, est en pleine expansion depuis 1980, reflétant l'influence croissante de l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA), et précédemment à celui-ci, celle de l'Accord de libre échange entre les États-Unis et le Canada, sur le flux de leurs échanges commerciaux.

En revanche, malgré l'expansion du commerce agricole entre les pays en développement, en particulier pendant les années 90, ces pays sont encore largement tributaires des pays développés, à la fois en tant que destinataires de leurs exportations de produits agricoles et comme fournisseurs de leurs importations agricoles.

La proportion des exportations agricoles des pays en développement destinées à d'autres pays en développement a augmenté, passant de 31 pour cent en 1990 à 40 pour cent en 2002, alors que la part des importations de pays en développement provenant d'autres pays en développement est passée de 36 pour cent à 45 pour cent pendant la même période.

Le renforcement des échanges commerciaux entre les pays en développement depuis 1990 est une tendance commune à toutes les régions qui, reflète un accroissement de la part du commerce des produits agricoles au sein de chaque région.

Les produits transformés et le rôle des supermarchés

La part des produits transformés dans le commerce agricole a augmenté dans les pays développés comme dans les pays en développement, mais reste bien plus importante dans le premier groupe (voir figure 12).

Il existe des différences importantes entre les pays en développement. Dans les pays les moins avancés, la part des produits transformés dans le commerce agricole total est sensiblement plus réduite que dans le groupe des pays en développement, et en diminution progressive. La part des produits transformés dans les exportations agricoles des pays les moins avancés n'a commencé à augmenter que dans la seconde partie des années 90.

La progression rapide des échanges de produits agricoles transformés tient moins à la réforme des politiques commerciales agricoles qu'aux profondes transformations démographiques et économiques qui agitent le monde en développement. L'urbanisation, la participation des femmes au marché du travail rémunéré et la hausse des revenus ont contribué à faire augmenter le coût d'opportunité de l'achat et de la préparation d'aliments en vrac, et expliquent la place

grandissante que les aliments transformés occupent dans les échanges internationaux comme sur les marchés intérieurs.

L'essor du commerce des aliments transformés est lié à la multiplication rapide des supermarchés dans les pays en développement. Des études ont montré qu'en Amérique latine où cette tendance est au stade le plus avancé, la quantité de fruits et de légumes que les supermarchés achètent aux producteurs locaux pour approvisionner les magasins locaux, est deux fois et demie supérieure aux exportations totales de produits agricoles de cette région vers le reste du monde (Reardon et Berdegú, 2002).

Une bonne partie des supermarchés qui voient le jour dans les pays en développement appartiennent à des multinationales basées en Europe, au Japon et en Amérique du Nord. Ces chaînes qui se heurtent aujourd'hui à des marchés intérieurs saturés et à une forte concurrence interne, ont été attirées par les marges de profit plus élevées susceptibles d'être obtenues en investissant sur ces nouveaux marchés. La libéralisation des politiques régissant les investissements étrangers directs dans le secteur du commerce au détail a favorisé cette évolution.

Ces grandes chaînes mondiales diffusent des méthodes qui favorisent une gestion efficace des moyens logistiques et des stocks, conduisant à la centralisation des achats et à des modèles de distribution unifiés. L'organisation du commerce au détail est en pleine évolution, avec une augmentation du volume par fournisseur, une diminution du nombre de fournisseurs, la disparition rapide des petits magasins familiaux de vente au détail et un rôle amoindri des marchés centraux. Les grossistes et les courtiers traditionnels cèdent le pas à des marchands de gros spécialisés et à des entreprises d'exportation assurant de nouvelles fonctions sur le marché intérieur. Les institutions agroalimentaires sont touchées elles aussi, avec une prolifération rapide des normes privées et un accroissement progressif de l'emploi de contrats.

Ces nouveaux supermarchés n'approvisionnent pas que des consommateurs au revenu plus élevé. En Asie et en Amérique latine, ils s'installent aussi dans les quartiers pauvres, dans les

petites villes et en milieu rural, visant une clientèle de classe moyenne et inférieure. Les modalités d'approvisionnement des supermarchés sont en train de transformer le marché agroalimentaire dans les pays en développement, avec d'importantes répercussions aux niveaux des petites exploitations et des communautés rurales. De profonds changements doivent être apportés aux petites exploitations agricoles afin qu'elles soient en mesure de fournir des produits conformes aux normes fixées par les supermarchés.

Les exploitants agricoles doivent produire ce que les supermarchés demandent en termes de quantité et de qualité. Ils doivent souvent se conformer à des conditions de certification plus rigoureuses que les normes officielles régissant la sécurité sanitaire des aliments. Répondre aux exigences des préposés aux achats demande des niveaux de compétence et de technologie qui font souvent défaut aux petits exploitants. Ceux-ci peuvent être appelés à effectuer des investissements – individuels ou collectifs – dans divers domaines, notamment: irrigation, serres, camions, chambres froides et techniques d'emballage. Ils doivent être en mesure de trier et de classer leurs produits, de respecter le calendrier et les délais de livraison établis et de documenter leurs pratiques culturelles. D'autre part, ils doivent pouvoir tenir le coup entre la livraison et le paiement, ce qui suppose un accès au crédit.

En aval, les changements sont potentiellement avantageux pour les consommateurs grâce à une plus grande variété, à une fluctuation saisonnière réduite et à une diminution du prix des produits alimentaires. En matière de sécurité sanitaire, le traçage de la source de contamination est devenu plus aisé, mais il existe également le risque d'une distribution rapide des aliments contaminés susceptibles d'entrer dans la chaîne alimentaire.

Principales conclusions

Les nouvelles tendances du commerce international des produits agricoles ont des répercussions importantes pour les petits exploitants et les personnes en état d'insécurité alimentaire. Ces implications sont peu à peu reconnues par les décideurs,

mais une rapide adaptation des politiques et des programmes aux niveaux local, national et international est nécessaire pour éviter d'accentuer la marginalisation de ces groupes.

- L'économie mondiale, agriculture comprise, est en pleine expansion grâce au commerce. Au cours de la dernière décennie, le taux de croissance des échanges commerciaux de produits agricoles a été d'environ 3 pour cent par an, soit plus de trois fois celui de la production agricole.
- Les pays en développement sont bien moins tributaires des exportations agricoles que par le passé.
- Les pays en développement sont en train de devenir les meilleurs marchés de leurs propres ventes de produits agricoles.
- Les exportations de produits agricoles transformés progressent rapidement, sous la poussée des nouvelles tendances démographiques, sociales et économiques.
- Les supermarchés sont en train de s'imposer en tant qu'élément moteur dans les pays en développement.
- Les pays les moins avancés sont aujourd'hui bien moins intégrés dans l'économie mondiale que les pays en développement pris globalement, et cela est particulièrement évident pour ce qui concerne leurs secteurs agricoles.
- Alors que dans les autres pays en développement les exportations de produits agricoles transformés prennent de l'importance, dans les pays les moins avancés la part de ces exportations est tombée d'environ 30 pour cent du total des exportations agricoles dans les années 60 à moins de 20 pour cent dans les années 90.

3. Contexte de la politique des échanges agricoles

Le commerce des produits agricoles est pratiqué depuis des millénaires, les êtres humains cherchant des sources de nourriture variées et plus stables. Quant au pouvoir politique, il est intervenu dans les systèmes de production et de distribution agricoles pratiquement depuis le début des temps. En effet, assurer un approvisionnement suffisant en vivres était l'une des premières tâches qu'accomplit le pouvoir politique dans des sociétés aussi diverses que l'Empire romain et l'Empire inca (Woolf, 2003; Crow, 1992).

Le pouvoir politique a eu recours à un éventail d'instruments d'action pour mener à bien ses objectifs en matière de politique agricole et alimentaire – allant des taxes sur les échanges et contingents de production aux monopoles d'importation et interdictions d'exportation. Bien que leurs objectifs et instruments d'action aient évolué au fil du temps sous l'effet notamment du niveau de développement économique et du rôle de l'agriculture dans leurs économies et sociétés, les pouvoirs publics du monde entier continuent à considérer l'alimentation et l'agriculture comme un domaine d'action essentiel.

Il arrive assez souvent que les pouvoirs publics poursuivent des objectifs contradictoires. Par exemple, les efforts visant à soutenir les revenus agricoles par la mise en place d'obstacles aux importations ou par le soutien des prix du marché pourraient nuire aux objectifs de sécurité alimentaire à l'échelle nationale, du fait qu'ils entraînent une hausse des prix des produits alimentaires pour les consommateurs pauvres. Des compromis entre ces objectifs concurrents sont habituellement décidés au niveau national, les différents segments de la société rivalisant pour défendre leurs propres intérêts au sein du système politique.

De même, sur le plan international, les politiques publiques d'un pays peuvent aller à l'encontre de celles d'un autre pays, comme c'est le cas lorsque les efforts visant à aider les producteurs internes causent un préjudice aux producteurs de pays étrangers. Depuis

longtemps, la communauté internationale reconnaît que les droits de douane et subventions du secteur industriel d'un pays peuvent nuire aux intérêts d'un autre pays, mais ce n'est que récemment que l'on a admis que le même problème existait dans l'agriculture et que l'on a tenté de le résoudre.

Le présent chapitre passe brièvement en revue l'évolution de la politique des échanges agricoles depuis le milieu du XX^e siècle, mettant en lumière les résultats de l'Accord sur l'agriculture du Cycle d'Uruguay de l'OMC et le programme de réformes non achevées, qui fait actuellement l'objet de discussions dans le cadre du Cycle de négociations commerciales de Doha. Il aborde les questions relatives à la mesure du soutien et de la protection de l'agriculture et présente des données détaillées et des estimations des niveaux réels de subventions et mesures de protection accordées à l'agriculture par les pays du monde entier.

Évolution de la politique des échanges agricoles

Politiques agricoles concurrentes

Avant que l'Accord sur l'agriculture n'entre en vigueur en 1995, le secteur agricole était exclu des disciplines du système commercial multilatéral. En conséquence, il n'existait aucun mécanisme institutionnel permettant de concilier les intérêts des différents pays. L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), devancier de l'OMC, est entré en vigueur en 1947 pour réglementer le commerce international. Le GATT interdisait l'usage d'obstacles quantitatifs aux importations, ainsi que presque toutes les subventions intérieures et à l'exportation pour les produits manufacturés; au cours des cycles de négociation successifs, il abaissa à des niveaux faibles les tarifs d'importation des produits manufacturés.

Cependant, le GATT établissait des dérogations expresses pour les produits agricoles et la discussion de la politique

agricole fut en grande partie tenue à l'écart du cadre du GATT. Au fil du temps, les politiques des échanges agricoles évoluèrent dans un sens radicalement différent de celui des produits manufacturés, avec l'apparition de quantité de subventions intérieures et à l'exportation, ainsi que d'obstacles non tarifaires, notamment des prélèvements variables, des prix minimaux à l'importation, des accords d'autolimitation des exportations et des contingents quantitatifs d'importation.

Ces politiques devinrent de plus en plus une source de frictions internationales. Par exemple, de nombreux pays développés recouraient à des subventions agricoles intérieures pour assurer aux agriculteurs un revenu «convenable». Les subventions à la production, comme les prix minimaux de soutien du marché, tendaient à stimuler la production bien au-delà du volume que le marché intérieur pouvait absorber; cette situation générait des excédents qui étaient achetés et conservés par les pouvoirs publics. Ensuite, certains États recouraient à des subventions à l'exportation pour vendre sur les marchés mondiaux les excédents ainsi obtenus. Les États-Unis et l'UE en particulier s'aperçurent que leurs politiques agricoles concurrentes devenaient de plus en plus coûteuses et difficiles à maintenir.

Pays en développement en crise

Pendant les années 1950-1970, le modèle de développement dominant mettait en jeu une stratégie de «remplacement des importations» afin de promouvoir une industrialisation rapide. Dans le cadre de cette stratégie, le secteur agricole était lourdement imposé pour favoriser le développement industriel, qui était principalement concentré dans les villes. Les impôts explicites sur les exportations de produits agricoles étaient courants, mais les impôts implicites sous la forme de taux de change surévalués, de droits élevés sur les importations de produits industriels et de subventions à la production industrielle étaient plus répandus.

La «préférence urbaine» qui se traduisait dans les faits par ces impôts explicites et implicites défavorisait systématiquement le secteur agricole et les zones rurales (Schiff et Valdés, 1998). Beaucoup d'États ont tenté de corriger cette tendance défavorable pour l'agriculture en intervenant au niveau

de la production agricole et des marchés d'intrants: mesures sur les prix, monopoles d'État obligatoires et fourniture de services de base au secteur (par exemple, crédit, intrants essentiels, informations techniques et renseignements sur les marchés, et infrastructures de commercialisation et de distribution). Ces interventions étaient souvent nécessaires pour surmonter les très nombreux dysfonctionnements du marché; toutefois, elles créaient parfois des distorsions et des rigidités supplémentaires qui entravaient le secteur (FAO, 2005a).

Quelques pays plus pauvres prirent également des mesures commerciales qui firent du tort à leurs voisins. Par exemple, des contingents d'importation furent souvent utilisés pour contribuer à stabiliser les prix dans les pays en développement; or, ces mesures eurent pour effet de laisser aux marchés mondiaux la tâche délicate d'équilibrer l'offre et la demande intérieure, et ainsi d'accroître la volatilité des prix pour les agriculteurs et les consommateurs d'autres pays.

Bien que de nombreux pays en développement aient connu, grâce à ces politiques, des périodes de croissance économique relativement rapide au niveau macroéconomique, les déficits intolérables tant budgétaires que de la balance des opérations courantes, l'hyperinflation, les problèmes liés à la dette extérieure et les crises de change à la fin des années 70 et au début des années 80 mirent à jour la nécessité d'entreprendre une réforme des politiques. Encouragés et aidés par le FMI et la Banque mondiale, de nombreux pays se lancèrent dans des programmes d'ajustement structurel.

Au niveau macroéconomique, la principale stratégie de réforme prévoyait la réduction des tarifs d'importation, la dérégulation du marché, la privatisation et la stabilisation budgétaire par le réaligement des parités monétaires et d'importantes compressions budgétaires. Quant à l'agriculture, le principal objectif était d'axer davantage le secteur sur le marché. Le crédit subventionné et les intrants, ainsi que les investissements dans la recherche et les infrastructures firent souvent l'objet de compressions budgétaires spécifiques.

Généralement, les réformes de l'agriculture se caractérisèrent par le remplacement de la plupart des restrictions quantitatives à

l'importation par des droits de douane; une réduction tant du taux que de la dispersion des droits de douane; la suppression des taxes, contingents et licences d'exportation; la réduction ou l'élimination du commerce d'État; l'élimination de la réglementation des prix internes et la suppression progressive des programmes de livraison à l'État (FAO, 2005a).

Disciplines multilatérales pour l'agriculture – Le Cycle d'Uruguay

C'est dans ce contexte de «confusion» que les pays signataires du GATT s'engagèrent dans le Cycle de négociations commerciales d'Uruguay en 1986. Les négociations agricoles avaient pour but:

... d'établir un système de commerce des produits agricoles qui soit équitable et axé sur le marché... par l'établissement de règles et disciplines du GATT renforcées et rendues plus efficaces dans la pratique... qui permettraient de remédier aux restrictions et distorsions touchant les marchés agricoles mondiaux et de les prévenir.

(GATT, 1994, p. 39)

C'est avec l'Accord sur l'agriculture du Cycle d'Uruguay, qui entra en vigueur en 1995, qu'un ensemble bien défini de règles s'appliquant au commerce agricole fut énoncé pour la première fois. Bien que le Cycle d'Uruguay ait été vivement critiqué parce qu'il n'est pas parvenu à réduire sensiblement le soutien et la protection accordés à l'agriculture, il a été reconnu qu'il avait mis en place un système permettant de réduire progressivement la protection dont jouissait le secteur agricole et qui faussait les échanges. Le présent chapitre trace les grandes lignes de certaines des implications de l'accord du Cycle d'Uruguay et du programme inachevé qui est examiné dans le cadre du Cycle de Doha.

L'Accord sur l'agriculture a défini des disciplines de politique agricole relevant de trois catégories principales: soutien interne, concurrence à l'exportation et accès aux marchés (voir encadré 2, page 32). Ces trois catégories ont été choisies, parce qu'elles étaient interdépendantes et se renforçaient mutuellement.

Cycle de Doha pour le développement: Accord-cadre

L'Accord sur l'agriculture prévoyait notamment l'engagement de promouvoir la

libération progressive du secteur. Un nouveau cycle de négociations a été lancé à Doha en novembre 2001. Ce cycle, appelé «Cycle de Doha pour le développement», a pour mission d'accorder une priorité particulière aux besoins des pays en développement. Le 31 juillet 2004, les 147 États membres de l'OMC ont approuvé un Accord-cadre (OMC, 2004b), ainsi que d'autres accords visant à promouvoir le progrès et à conclure avec succès le Cycle de négociations commerciales de Doha sur le développement. L'Annexe A du document définit expressément le cadre pour l'établissement de modalités concernant l'agriculture.

L'Accord-cadre déclare que:

L'agriculture a une importance cruciale pour le développement économique des pays en développement. Membres et ils doivent être en mesure de mener des politiques agricoles propres à soutenir leurs objectifs de développement, leurs stratégies de réduction de la pauvreté et leur sécurité alimentaire et à répondre à leurs préoccupations en matière de moyens d'existence.

(Annexe A, par. 2)

Par ailleurs:

Eu égard à leurs besoins en matière de développement rural, de sécurité alimentaire et/ou de garantie des moyens d'existence, le traitement spécial et différencié pour les pays en développement fera partie intégrante de tous les éléments de la négociation... »

(Annexe A, par. 39)

Le document fait état d'un traitement spécial et différencié en ce qui concerne le soutien interne, la concurrence à l'exportation et l'accès aux marchés pour les pays en développement. Il comporte un engagement à désigner des «produits sensibles» et des «produits spéciaux», qui seront admis à bénéficier d'un traitement plus flexible, et à établir un mécanisme de sauvegarde spécial (MSS) pour les pays en développement.

L'Accord-cadre accorde une certaine flexibilité aux pays développés, mais réaffirme leur engagement à entreprendre des réformes. Rappelant la Déclaration ministérielle de Doha, qui préconise «des réductions substantielles du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges», l'Accord déclare qu'«il y aura un fort élément d'harmonisation dans les réductions

ENCADRÉ 2

Les principales dispositions de l'Accord relatif à l'agriculture du Cycle d'Uruguay

Soutien interne

- *Réduction des mesures de soutien interne.* Les engagements de réduction du soutien à l'agriculture étaient exprimés en termes de mesure globale du soutien totale (MGS totale), égale à la somme des dépenses de soutien non exempté tous produits et politiques confondus. L'Accord prévoyait une réduction de la MGS totale de 20 pour cent sur cinq ans (13,3 pour cent sur 10 ans pour les pays en développement, aucune réduction n'étant exigée de la part des PMA.). Les engagements de réduction s'appliquaient à la MGS totale et n'étaient pas spécifiques à un produit ou à une politique.
- *Exemptions.* Les politiques n'entraînant pas de distorsion sur le commerce, ou des distorsions minimales, et sans effet sur la production étaient exemptées des engagements de réduction (et pouvaient même être renforcées) et exclues de la MGS. Ces mesures dites de la «catégorie verte» ne doivent pas inclure de soutien des prix aux producteurs et doivent être mises en œuvre dans le cadre de programmes financés par l'État, sans transferts supportés par les consommateurs. La liste des politiques spécifiques exclues des engagements de réduction est

très longue et concerne les services publics à caractère général, les stocks de sécurité alimentaire, l'aide alimentaire intérieure et certains versements directs aux producteurs. En outre, les mesures dites de la «catégorie bleue» excluaient les versements directs au titre de programmes de limitation de la production, sous réserve de certaines conditions.

- *Exemption de minimis.* Cette disposition permet d'exclure le soutien à un produit donné de la MGS et de l'engagement de réduction correspondant, à condition que ce soutien n'excède pas 5 pour cent de la valeur de la production totale du produit en question, ou 5 pour cent de la valeur de la production agricole totale dans le cas d'un soutien interne autre que par produit. Pour les pays en développement, le plafond de *minimis* est fixé à 10 pour cent.

Concurrence à l'exportation

- *Subventions à l'exportation.* L'Accord sur l'agriculture définit les subventions à l'exportation visées par les engagements de réduction: les subventions directes, les ventes publiques sur stocks à des prix inférieurs aux prix intérieurs, les paiements d'exportation financés par des prélèvements

opérées par les Membres développés. Plus précisément, les niveaux plus élevés du soutien interne autorisé ayant des effets de distorsion des échanges seront soumis à des abaissements plus importants. » Un calendrier pour l'élimination des subventions à l'exportation doit être arrêté et l'Accord précise que la poursuite des négociations sur l'accès aux marchés sera guidée par le principe suivant: «des réductions tarifaires globales substantielles seront obtenues en tant que résultat final des négociations ». Il y va de l'intérêt des pays tant développés qu'en développement, qui ont intérêt à pénétrer les marchés d'exportation. En ce qui concerne l'accès aux marchés et le soutien interne, l'Accord préconise une

formule étagée qui constitue une approche unique pour les pays développés et les pays en développement membres et reconnaît en même temps leurs structures tarifaires différentes et leurs niveaux de soutien interne.

Les sections ci-dessous examinent les disciplines existantes à la lumière de ce qui est appelé les «trois piliers» de l'Accord sur l'agriculture – soutien interne, concurrence à l'exportation, accès aux marchés – et évaluent les progrès réalisés jusqu'à présent en matière de réduction des mesures de soutien et de protection du secteur, qui ont des effets de distorsion des échanges. Elles mettent également en lumière les difficultés rencontrées dans les négociations en cours.

obligatoires, les subventions sur frais de commercialisation à l'exportation et les frais spéciaux de transport intérieur. Le volume des exportations subventionnées devait être réduit de 21 pour cent, et la valeur des subventions à l'exportation de 36 pour cent sur cinq ans (14 et 24 pour cent respectivement, pour les pays en développement, sur 10 ans). Les réductions s'entendaient par produit. Les pays qui n'avaient pas eu recours aux subventions à l'exportation durant la période 1986-90 n'étaient pas autorisés à les introduire.

Accès aux marchés

- *Tarifification*. Les barrières non tarifaires (contingents, prélèvements variables, prix minimum à l'importation, régime de licences discrétionnaires, mesures commerciales publiques, accords de limitation volontaire des importations et autres mesures à la frontière) ont été abolies et remplacées par des droits de douane équivalents, soit par produit soit équivalents *ad valorem*. Les pays en développement ont été autorisés à introduire des plafonds tarifaires consolidés plutôt que des équivalents tarifaires calculés.
- *Réduction tarifaire*. Les droits de douane, y compris ceux résultant du

programme de tarification, devaient être abaissés en moyenne de 36 pour cent en six ans à compter de 1995, avec une réduction minimale de 15 pour cent pour chaque ligne tarifaire (24 et 10 pour cent respectivement pour les pays en développement, les pays les PMA ayant été exemptés de ces engagements de réduction).

- *Accès minimal*. Dans le cas d'importations peu significatives, un accès minimal correspondant à environ 3 pour cent de la consommation intérieure en 1995 (et pouvant être porté à 5 pour cent) devait être assuré. Des possibilités d'accès minimales devaient être mises en place par le biais des contingents tarifaires (voir encadré 3).
- *Garantie d'accès courant*. L'accès courant (autrement dit le volume des importations durant la période 1986-88) devait être garanti dans l'éventualité où il excéderait le niveau d'accès minimal mentionné ci-dessus.
- *Clause de sauvegarde spéciale*. Cette clause autorisait l'application de droits additionnels en cas de poussée des importations (définie par des seuils de déclenchement déterminés) ou de prix particulièrement bas (par comparaison avec les niveaux de 1986 dans les deux cas).

Soutien interne³

L'Accord sur l'agriculture comprend des disciplines concernant le soutien interne, reconnaissant ainsi les effets de distorsion que peuvent avoir ces mesures sur la production et les échanges. Tous les programmes de soutien interne considérés comme ayant des effets de distorsion sur les échanges ou la production ont été pris en compte dans la Mesure globale du soutien (MGS) et les pays sont convenus de réduire la

MGS pendant la période de mise en œuvre. Les mesures considérées comme «ayant des effets de distorsion des échanges ou des effets sur la production nuls, ou au plus minimales» ont été classées comme mesures de la «catégorie verte» et ont été exemptées d'engagements de réduction.

D'autres exemptions ont été accordées pour certains versements directs au titre de programmes de limitation de la production et pour des soutiens inférieurs au niveau *de minimis*. La plupart des pays en développement ont classé leurs programmes de soutien interne à l'agriculture dans la catégorie *de minimis*, bien que quelques-uns aient fait état de dépenses consacrées au développement spécifiquement exemptées

³ Les informations contenues dans le présent chapitre sont tirées de FAO, 2005b.

en vertu des dispositions concernant le traitement spécial et différencié pour les pays en développement.

Mesure du soutien interne à l'agriculture

Différents indicateurs ont été élaborés pour mesurer le soutien aux producteurs. Les deux plus souvent cités sont la MGS de l'OMC et l'Estimation du soutien au producteur (ESP) de l'OCDE. Bien que les deux indicateurs adoptent une approche globalement similaire, ils comportent plusieurs différences méthodologiques et ont été conçus dans des objectifs différents. La MGS constitue le fondement d'un engagement juridique de réduire le soutien interne dans le cadre de l'Accord sur l'agriculture de l'OMC, tandis que l'ESP a pour but de surveiller et d'évaluer les progrès réalisés en matière de réforme de la politique agricole.

La MGS est essentiellement composée i) du soutien des prix du marché, mesuré par l'écart entre un prix de référence mondial fixe et le prix interne administré (qui peut ne pas être égal au prix courant du marché intérieur) et ii) du montant des dépenses budgétaires consacrées aux mesures de soutien interne qui sont considérées comme ayant des effets de distorsion des échanges.

L'ESP de l'OCDE indique les transferts monétaires annuels accordés aux agriculteurs en vertu de mesures politiques qui i) maintiennent une différence entre les prix internes et les prix à la frontière du pays (soutien des prix du marché) et ii) assurent des versements aux agriculteurs en fonction de critères tels que la quantité de denrées produites, la quantité d'intrants utilisés, le nombre d'animaux élevés, la surface cultivée ou les recettes ou revenus perçus par les agriculteurs.

Comme la MGS, l'ESP comprend un écart des prix et le montant des dépenses budgétaires de l'État, mais deux éléments essentiels les distinguent:

- Le soutien des prix du marché dans l'ESP est mesuré au niveau de l'exploitation agricole en tenant compte des prix réels à la production et à la frontière pour une année donnée, tandis que la MGS est calculée en considérant la différence entre le prix de soutien interne administré et un prix de référence mondial fixé pour une période de base antérieure (1986–1988).
- L'ESP tient compte de tous les transferts accordés aux agriculteurs par les politiques agricoles, tandis que la MGS tient compte uniquement des mesures internes relevant de la catégorie orange et exclut les mesures visant à limiter la production («catégorie bleue»), celles qui ont des effets très limités de distorsion des échanges («catégorie verte») et les mesures ayant des effets de distorsion des échanges de niveau de *minimis*.

Il en résulte que les tendances des deux indicateurs depuis 1986-1988 affichent une différence marquée. Tandis que la MGS a fortement chuté, l'ESP est restée relativement stable. Le tableau 3 résume l'ESP pour tous les pays de l'OCDE depuis 1986-1988. Alors que l'ESP a chuté en termes de pourcentage de la valeur de la production agricole dans les pays de l'OCDE, l'ESP, exprimée en termes monétaires, était plus élevée en 2003 que pendant la période de base. En revanche, la MGS pour tous les membres de l'OMC a chuté, passant de plus de 160 milliards de dollars EU à quelque 60 milliards de dollars EU (FAO, 2005b) pour la même période.

Le tableau 4 compare les chiffres de l'ESP 2003 pour des membres choisis de l'OMC avec leurs niveaux de soutien interne tels qu'ils ont été mesurés dans le cadre de l'Accord sur l'agriculture. La première colonne indique l'ESP, tandis que la deuxième colonne indique l'élément de l'ESP fourni par la protection à la frontière, ce qui donne

TABLEAU 3
Estimations du soutien au producteur de l'OCDE

	1986–88	2001–03	2001	2002	2003 ¹
Tous pays OCDE					
Valeur (millions de EU)	241 077	238 310	227 955	229 691	257 285
Pourcentage	37	31	31	31	32

¹ Données provisoires.
Source: OCDE, 2005.

TABLEAU 4
Mesures du soutien interne

	Mesures de l'OCDE		Mesures du soutien interne de l'OMC ¹						
	ESP	ESP moins protection aux frontières	Exemptions			MGS			
			Catégorie verte	Catégorie bleue	De minimis	Plafond	Notifiée		
	(Millions de \$EU)		(Millions de \$EU)			(Millions de \$EU)	(Millions de \$EU)	(Pourcentage du plafond)	(Pourcentage financé par le-consommateur)
UE	115 470	75 333	21 261	21 114	18,6	74 102	51 084	68,9	95,0
États-Unis	54 433	21 597	30 591 ²	–	29,1	19 899	16 862	84,7	35,1
Japon	53 991	49 070	23 664	817	91,7	36 461	6 588	18,1	82,1
Corée, République de	18 308	17 555	4591	–	68,7	1 578	1 306	82,8	100,5
Mexique	4 166	2 666	575	–	–	3 614	500	13,8	91,0
Canada	3 709	2 094	1 177	–	114,0	3 016	632	21,0	46,8

¹ Données les plus récentes disponibles.

² Les États-Unis ont un budget supplémentaire de 33 050 millions de dollars EU dans la catégorie verte au titre de l'aide alimentaire intérieure.
Source: FAO, 2005b, tiré de de Gorter (2004), à partir des données OCDE et des notifications des pays à l'OMC.

une mesure qui se rapproche davantage du soutien interne à l'agriculture. Les mesures de l'OMC sont réparties entre les catégories exemptées («catégorie verte», «catégorie bleue» et *de minimis*) et non exemptées, ou catégories MGS. Pour la MGS, le plafond correspond au niveau maximal de soutien que le pays est autorisé à fournir dans le cadre de ses engagements MGS. Les chiffres notifiés correspondent au montant réel des dépenses MGS déclarées à l'OMC. Pour tous les pays cités dans le tableau, les dépenses MGS notifiées étaient inférieures aux plafonds autorisés. Les deux dernières colonnes du tableau indiquent la MGS notifiée exprimée en pourcentage du plafond et la part de la MGS fournie par les consommateurs par le biais des prix du marché plutôt que par le biais de transferts provenant des contribuables.

La grande majorité des dépenses MGS est imputable à l'Union européenne, au Japon et aux États-Unis, ainsi qu'à plusieurs autres pays de l'OCDE faisant état de niveaux de MGS relativement élevés. La plupart des pays de l'OCDE ont pu respecter leurs engagements de réduction de la MGS en reformulant leurs politiques pour satisfaire aux critères requis pour les exemptions de la catégorie verte ou bleue. En outre, étant donné que les engagements de la MGS ne sont pas liés à un produit spécifique, certains pays ont rempli leurs engagements en réattribuant les dépenses entre les produits dans le cadre de la MGS (Tangermann, 1998). Ainsi, bien qu'il soit admis que les pays ayant pris des engagements MGS ont

généralement respecté les exigences de l'Accord sur l'agriculture et que certaines politiques aient été remaniées pour produire moins d'effets de distorsion des échanges, le niveau global de soutien à l'agriculture des ces pays (mesuré en vertu de critères économiques plutôt qu'en vertu des critères négociés utilisés dans l'Accord) a très peu diminué, voire pas du tout.

Les objectifs à atteindre en matière de soutien interne

Une des principales critiques formulées à l'encontre des dispositions de l'Accord sur l'agriculture en matière de soutien interne est l'inégalité de traitement entre pays développés et pays en développement. Étant donné que la plupart des pays en développement n'ont pas déclaré de soutien interne dans le cadre de la MGS, obligation leur est donnée de fournir un soutien uniquement en vertu des dispositions *de minimis* ou d'autres mesures d'exemption. D'aucuns font valoir que les pays en développement n'ont pas la capacité administrative ou budgétaire de mettre en œuvre la majorité des mesures relevant de la «catégorie verte», par exemple, et qu'il convient donc de les autoriser à prendre des mesures telles que le soutien des prix internes, qui serait réputé relever de la MGS.

Cette critique est amoindrie par le fait que la majorité des pays en développement accorde actuellement beaucoup moins de soutien que celui prévu par les dispositions *de minimis* pour ces pays, à savoir 10 pour cent par produit et 10 pour cent de la

valeur totale de la production agricole. Des préoccupations plus graves concernent les niveaux élevés persistants du soutien et de la protection dans certains pays développés et la question de savoir s'il faut autoriser les pays en développement à assurer une protection compensatrice à leurs agriculteurs. Cette question est analysée plus en détail dans le chapitre ci-dessous consacré à l'accès aux marchés.

Une critique plus fondamentale de l'Accord sur l'agriculture tient au niveau auquel les différents types de mesures du soutien interne sont en fait découplés de la production et des échanges. On dispose de peu de données empiriques montrant dans quelle mesure les soutiens internes exemptés (tels qu'ils sont définis par l'OMC) ont un effet de distorsion sur la production et les échanges, étant donné que ces soutiens ne sont accordés que depuis relativement peu de temps, plus précisément depuis les réformes de la politique agricole commune (PAC) menées à bien dans l'UE et le projet de loi sur l'agriculture de 1996 aux États-Unis. L'OCDE a réalisé des exercices de simulation dans le but d'estimer les effets de distorsion sur la production causés par d'autres versements au titre du soutien interne par rapport au montant équivalent de soutien direct des prix du marché (Anton, 2004). Ces résultats portent à croire que les versements directs en fonction de la superficie plantée en un seul produit agricole ont un effet de distorsion sur la production égal à seulement 36 pour cent de l'effet de distorsion causé par les soutiens aux prix du marché. Si les versements directs sont encore découplés (c'est-à-dire calculés en fonction de la superficie totale plantée sans tenir compte du produit agricole), leur effet de distorsion ne représente plus que 20 pour cent de celui causé par les soutiens aux prix du marché.

Le soutien découplé à l'agriculture pourrait influencer les décisions de production par le biais de plusieurs mécanismes au-delà des effets de subventions décrits plus haut. Les versements directs influencent la perception du risque qu'ont les agriculteurs, du fait qu'ils modifient leur situation financière et leur fournissent une forme d'assurance. Ils peuvent également influencer les agriculteurs dans leur décision de poursuivre leurs activités agricoles ou de quitter le secteur. De même, d'autres facteurs liés à l'élaboration des politiques, aux coûts de la

mise en conformité et de la mise en œuvre, à la taille des programmes et aux combinaisons de mesures peuvent influencer les décisions de production.

Plusieurs études ont tenté de mesurer l'importance de ce que l'on appelle les «effets hors prix». Bien que leur champ d'étude soit partiel, la majorité de ces études admet de façon générale que les effets hors prix peuvent être plus importants que les effets de subvention dont Anton fait état (2004). Les recherches menées par l'OCDE (2004) tendent à indiquer que les versements liés à des produits particuliers permettent de réduire le risque associé à la production végétale et que l'existence de cette forme d'assurance accroît les effets de distorsion de la production associés à ces versements, qui en viennent à représenter 45 pour cent de ceux causés par un niveau équivalent de soutien des prix du marché. Young et Westcott (2000) affirment que les programmes d'assurance – récolte non liés à des produits particuliers donnent implicitement lieu à des subventions différentes pour des produits particuliers en fonction de leurs rendements nets relatifs, les produits les plus exposés au risque recevant les subventions implicites les plus élevées.

L'impact des versements découplés sur le niveau et la qualité des ressources consacrées à la production agricole fait l'objet d'un vaste débat. En fonction des détails de la finalité du programme, les versements découplés peuvent accroître les revenus nets globaux des agriculteurs et/ou modifier la répartition des revenus nets en faveur des exploitations plus petites et plus marginales. Il en résulterait le maintien en production de davantage de terres (y compris des terres plus marginales). Il se pourrait donc que les versements découplés influencent la décision de certains producteurs d'abandonner l'agriculture et qu'ils déterminent si les terres et autres ressources de ces producteurs sont retirées de la production ou sont simplement transférées vers d'autres producteurs et/ou vers d'autres produits. Les données actuelles indiquent que dans les pays de l'OCDE, le nombre d'agriculteurs diminue, mais pas le niveau des ressources consacrées à la production agricole.

Étant donné qu'avec la MGS, la mesure des niveaux réels de soutien à l'agriculture est limitée et que l'évaluation de l'impact des versements découplés sur la production

et les échanges comporte des difficultés conceptuelles et empiriques, une grande incertitude plane sur l'impact potentiel d'autres disciplines concernant le soutien interne, actuellement négociées dans le cadre du Cycle de Doha. La FAO a déjà souligné (FAO, 2005b) la nécessité de se pencher sur plusieurs questions:

- Il est nécessaire de revoir et de préciser les critères à retenir pour classer les mesures parmi celles exemptes de réduction, en particulier celles classées dans la catégorie des mesures découplées.
- Il convient de mettre au point des mécanismes permettant de réattribuer le soutien entre les différentes catégories, de manière à faciliter la réorientation vers un soutien ayant moins d'effets de distorsion sur les échanges mais à interdire l'exemption des mesures qui ont effectivement des effets de distorsion sur les échanges.
- Il convient d'examiner les insuffisances qui caractérisent actuellement la mesure du soutien interne au niveau de l'OMC, afin d'assurer l'efficacité des nouvelles disciplines.

Concurrence à l'exportation⁴

Le deuxième des trois piliers de l'Accord sur l'agriculture concerne la concurrence à l'exportation. Bien que le GATT ait interdit dès 1947 l'usage de subventions à l'exportation dans la plupart des secteurs, il a prévu une exception pour les produits de base, y compris les produits agricoles. Les subventions à l'exportation ont été interdites dans le secteur manufacturier, parce qu'elles permettent de vendre des produits à un prix inférieur au coût de production dans le pays d'origine; cette pratique, connue sous le nom «dumping», a été qualifiée de concurrence déloyale.

L'Accord sur l'agriculture a essayé de remédier à cette exclusion en définissant des disciplines concernant les subventions à l'exportation et d'autres formes de concurrence à l'exportation.

Aux termes de l'Accord, les subventions à l'exportation devaient être notifiées à l'OMC et de nouvelles mesures de ce type étaient interdites. En outre, les dépenses budgétaires pour les subventions à l'exportation et le volume des exportations subventionnées étaient plafonnés et des réductions étaient demandées pendant la période de mise en œuvre. L'Accord sur l'agriculture imposait également aux Membres de négocier des disciplines concernant l'utilisation de garanties pour les crédits à l'exportation et l'expédition d'aide alimentaire, qui pouvaient être utilisées pour éluder les disciplines concernant les subventions directes.

L'Accord-cadre de l'OMC préconise l'établissement de modalités assurant l'élimination parallèle de toutes les formes de subventions à l'exportation et l'élaboration de disciplines concernant toutes les mesures à l'exportation d'effet équivalent. Bien que la poursuite des négociations dans cette optique soulève peu de désaccord, déterminer les «effets équivalents» n'est pas une tâche facile. Il y a un risque que certains instruments d'action qui ont peu d'effet sur les conditions du marché mondial au regard de leurs avantages potentiels fassent l'objet de disciplines trop rigoureuses.

Trois grands axes de la concurrence à l'exportation sont au centre des négociations actuelles: i) les mesures en matière de soutien direct d'un produit exporté, comme les subventions à l'exportation et les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public; ii) les interventions visant à soutenir les entreprises commerciales d'État; et iii) l'aide alimentaire, notamment le volet de l'aide alimentaire utilisé pour faciliter l'écoulement de l'excédent de production d'un pays.

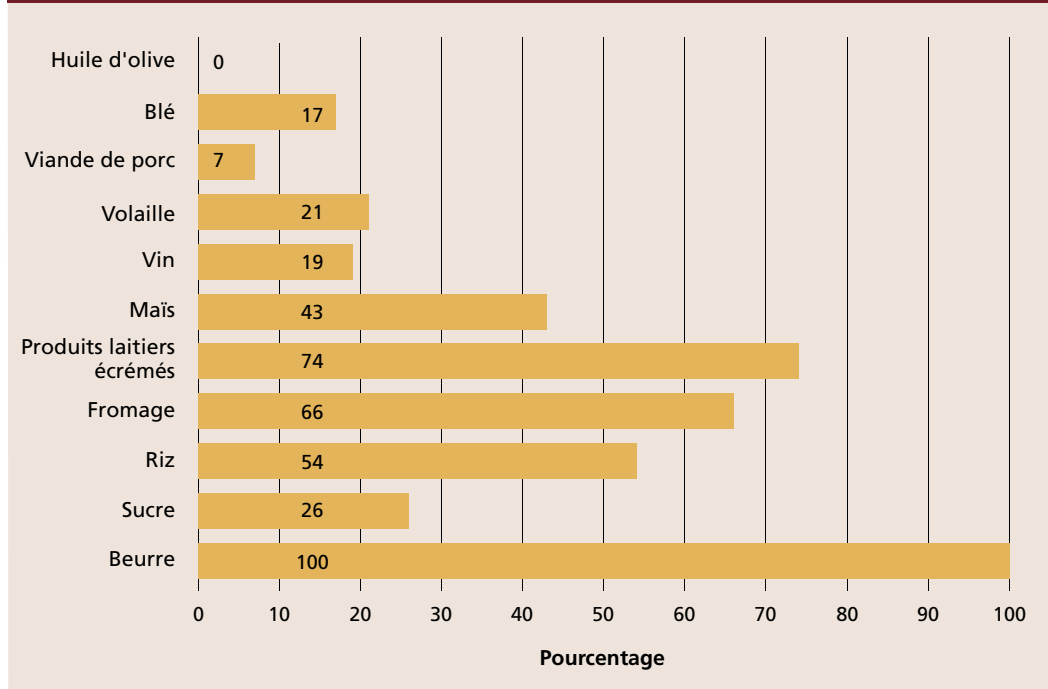
Incidence des subventions directes à l'exportation

Des 21 Membres de l'OMC qui ont le droit d'octroyer des subventions à l'exportation dans le cadre de l'Accord sur l'agriculture, neuf y ont actuellement recours⁵. Parmi

⁴ Les informations contenues dans le présent chapitre sont tirées de FAO, 2005c.

⁵ L'UE (y compris Chypre, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie), les États-Unis, Israël, le Mexique, la Norvège, la Roumanie, la Suisse, la Turquie et la République bolivarienne du Venezuela. Les données notifiées présentent souvent un retard de quelques années; pour quelques-uns des pays cités, les données les plus récentes datent de 1998.

FIGURE 13
Part des exportations subventionnées dans le total des exportations
de certains produits de l'UE, 1995-2001



Source: Jales, 2004.

ces pays ou groupements, l'UE arrive en tête avec 90 pour cent de la valeur des subventions à l'exportation notifiées à l'OMC pendant la période 1995–2001. La Suisse vient en deuxième position avec 5,3 pour cent du total, tandis que la Norvège et les États-Unis totalisent chacun 1,4 pour cent. L'usage des subventions à l'exportation a considérablement baissé au cours de la dernière décennie – passant de quelque 7,5 milliards de dollars EU en 1995 à moins de 3 milliards de dollars EU en 2001. Les réductions observées dans l'UE sont dues non seulement au respect des engagements aux termes de l'Accord sur l'agriculture (puisque l'UE est encore loin de son plafond pour la plupart des produits), mais aussi à la réforme parallèle de la politique interne, qui a réduit, pour de nombreux produits, la nécessité de recourir de façon intensive aux subventions à l'exportation. Cependant, comme la figure 13 l'indique clairement, certaines exportations de l'UE dépendent beaucoup plus que d'autres des subventions à l'exportation. Il convient également de noter que la proportion des exportations de sucre de l'UE bénéficiant de subventions à l'exportation est contestée.

Équivalence et incidence des subventions indirectes à l'exportation

L'équivalence des subventions directes et indirectes à l'exportation est habituellement examinée à la lumière de l'effet que produit une mesure ou activité donnée sur les transactions et les courants d'échanges ou compte tenu des dépenses brutes consacrées à cette mesure ou activité. D'autres modes d'analyse de l'effet des subventions indirectes sur le marché tiennent compte de l'ampleur des économies de coûts (c'est-à-dire les économies de coûts pour un acheteur étranger par rapport à l'acheteur interne du produit) et, parallèlement, du transfert budgétaire auquel donne lieu l'écoulement du produit.

Crédits à l'exportation

L'OCDE (2000a) a essayé de déterminer l'équivalent subvention des crédits à l'exportation par pays. Cette étude a défini les crédits à l'exportation comme un mécanisme de garantie, d'assurance, de financement, de refinancement ou de bonification d'intérêt mis en place par un État, qui permet à un acheteur étranger de biens et/ou de services exportés de différer le paiement pendant un certain temps.

Il est extrêmement difficile d'obtenir des informations sur l'incidence de l'usage des crédits à l'exportation, étant donné que les pays ne sont actuellement pas obligés de notifier l'usage de ces dépenses à l'OMC et que les clauses qui régissent les crédits à l'exportation sont censées être de nature confidentielle. La plupart des analyses et points de vue sont fondés sur des informations présentées par l'OCDE en utilisant des données se rapportant à la période 1995-1998 uniquement.

Globalement, les crédits à l'exportation ont augmenté, passant de 5,5 milliards de dollars EU en 1995 à 7,9 milliards de dollars EU en 1998. La majorité des crédits à l'exportation et précisément 95 pour cent des crédits à long terme ont été utilisés par les États-Unis. Dans l'UE, qui est l'autre grand utilisateur, le niveau des crédits à l'exportation était beaucoup moins élevé que celui des subventions à l'exportation.

Dans ses estimations de l'équivalent subvention des crédits à l'exportation de différents pays, l'OCDE tient compte de plusieurs facteurs liés aux conditions de remboursement (taux d'intérêt, durée de remboursement, etc.). Pour trois pays de l'OCDE (Australie, Canada et États-Unis), les éléments subventions des opérations de crédit à l'exportation étaient plus élevés que les dépenses de subventions à l'exportation. L'OCDE a constaté que les crédits à l'exportation des États-Unis en 1998 présentaient un équivalent subvention par unité plus élevé que ceux d'autres pays, principalement à cause de leur durée de remboursement plus longue. Cependant, l'équivalent subvention indique que les importateurs ont payé en moyenne, pour les transactions qui avaient été facilitées par les crédits à l'exportation des États-Unis, 6,6 pour cent de moins que s'ils n'avaient pas eu accès à ce soutien. Ces chiffres sont corroborés par des estimations élaborées par le General Accounting Office des États-Unis, qui citent le chiffre d'environ 9,9 pour cent.

En raison de l'élément subvention à l'exportation, relativement faible, de ces crédits à l'exportation, qui est essentiellement axé sur l'élément « prix » des crédits (c'est-à-dire la mesure dans laquelle ils réduisent le coût des exportations par rapport à d'autres solutions commerciales qui ne bénéficient pas de ces crédits), il est peut-être plus important de déterminer

dans quelle mesure les configurations des exportations sont sensibles à l'usage de crédits. Pour les recherches ultérieures, il est essentiel de savoir si la suppression de crédits associés à des accords commerciaux à long terme entraînera le passage à une source d'approvisionnement autre que le pays qui accordait précédemment le crédit. Cela dépendra de l'élasticité de substitution des importations en provenance de différents pays d'un pays importateur, une élasticité plus élevée donnant lieu à des possibilités plus grandes de substitution.

Entreprises commerciales d'État

Comme dans le cas des crédits à l'exportation (et à la différence des subventions à l'exportation), l'équilibre entre les avantages et les coûts de l'existence d'entreprises commerciales d'État (ECE) reste matière à discussion. D'une part, ces entités ont été critiquées parce qu'elles usaient de leur situation de monopole pour influencer les conditions du marché et les courants d'échanges et parce que leurs actions manquaient de transparence. Par exemple, elles peuvent recevoir de l'État des subventions pour leur permettre de fonctionner à perte. D'autre part, certains font valoir que les ECE compensent utilement les imperfections des marchés mondiaux des produits. Des activités comme le pool de prix et la garantie contre les pertes, qui peuvent avoir des effets similaires à ceux des subventions à l'exportation, peuvent aussi avoir l'effet favorable de réduire les risques pour les agriculteurs et les commerçants (Young, 2004a). En outre, la grande taille des ECE (du point de vue des volumes négociés) leur permet de concurrencer les grandes sociétés commerciales multinationales, qui ont attiré les critiques parce qu'elles usaient de leur puissance de marché.

Au moment de déterminer s'il y a lieu d'éliminer certaines actions menées par des ECE ou de leur appliquer des disciplines et de préciser comment le faire, il est important de garder à l'esprit ces bienfaits relatifs et d'essayer d'établir clairement si, tout bien considéré, les activités des ECE individuelles sont dommageables (et doivent dès lors être limitées) ou bénéfiques (avant d'essayer de limiter certaines activités, une plus grande prudence serait dès lors requise).

L'OCDE (2000b, 2000c) livre une étude approfondie sur l'existence et les activités des

ECE dans les pays membres de l'OCDE. Dans les pays en développement, les exemples comprennent COFCO en Chine, qui fait le commerce du riz, du maïs et du coton, et Bulog en Indonésie. Cependant, on prête à ces dernières peu de pouvoir de marché. Du point de vue politique, il est admis que l'importance d'un nombre relativement restreint d'ECE de premier plan milite en faveur de l'établissement de disciplines plus strictes. Il s'agit notamment de l'Australian Wheat Board et du Canadian Wheat Board, qui représentent ensemble 40 pour cent du marché total du blé; l'ECE vietnamienne qui exporte le riz, à l'origine de 10 pour cent des exportations mondiales de riz; le Commodity Credit Corporation des États-Unis; et Fonterra en Nouvelle-Zélande⁵, qui représente 30 pour cent des exportations totales de produits laitiers (Young, 2004a).

D'un point de vue empirique, peu d'éléments démontrent que les ECE ont des effets importants de distorsion sur le marché. Sumner et Boltuck (2001), ainsi que Carter et Smith (2001) n'ont trouvé aucun élément prouvant le pouvoir de marché de Canadian Wheat Board ni que ses activités portaient préjudice aux exportateurs des États-Unis. En fait, il n'existe aucune étude communément admise indiquant que les ECE existantes ont actuellement des effets majeurs de distorsion sur le marché. Néanmoins, la crainte subsiste que ces ECE puissent accroître leurs activités, ce qui augmenterait leurs possibilités de produire des effets de distorsion sur le marché, si leurs activités ne sont pas soumises à des disciplines en même temps que d'autres éléments de la concurrence à l'exportation.

L'analyse théorique peut être utilisée pour mieux comprendre l'éventuel effet de distorsion dans un éventail de situations et pour définir les caractéristiques des ECE qui peuvent avoir un effet de distorsion sur le marché plus important que d'autres. McCorrison et MacLaren (2004) ont essayé de traduire sur le plan opérationnel une définition de l'équivalent subvention, celui-ci étant défini comme la subvention à l'exportation qui serait versée aux entreprises privées pour exporter les mêmes quantités que celles exportées par une ECE donnée. Ils ont trouvé qu'un équivalent subvention

défini de cette façon pouvait être positif ou négatif. Les facteurs qui déterminent l'impact d'une ECE sont notamment i) le degré de compétitivité du marché en l'absence de l'ECE et ii) la configuration et les actions effectives de l'ECE – les impacts d'ECE différentes sur les échanges ne seront pas nécessairement d'égale ampleur ni même ne seront dirigés vers les mêmes cibles.

En matière d'équivalence, les preuves (tant empiriques que théoriques) semblent indiquer que les niveaux d'exportation augmenteront toujours davantage lorsque des subventions directes à l'exportation sont accordées que si le même niveau de soutien est accordé par le canal d'une aide financière à une ECE. Quant aux enseignements tirés du cadre théorique proposé par McCorrison et MacLaren (2005), on peut formuler plusieurs observations:

- *Compétitivité du marché.* Les exportateurs privés suscitent des craintes très répandues, étant donné que le commerce international de nombreux produits agricoles est concentré entre les mains de quelques sociétés multinationales privées qui ont la capacité d'exercer un pouvoir de marché considérable. D'aucuns affirment que les marchés internationaux sont loin de connaître une concurrence parfaite et que les exportateurs privés font concurrence aux ECE dans un marché oligopolistique. Scoppola (2004) soutient que certains se demandent pourtant si les sociétés multinationales ou les ECE peuvent, par leur position de force sur le marché, exercer une influence sur les marchés céréaliers internationaux, par exemple. Les analyses réalisées par Caves et Pugel (1982), Carter, Loyns et Berwald (1998) et Carter et Smith (2001) donnent à penser qu'elles ne le peuvent pas. D'autres ont fait valoir que sociétés multinationales et ECE peuvent toutes deux exercer un pouvoir de marché et sont capables d'influencer les cours internationaux dans les marchés oligopolistiques (par exemple, Larue, Fulton et Veeman, 1999; McCorrison et MacLaren, 2002; et Hamilton et Stiegert (2002)).
- *Les droits exclusifs face à l'actionnariat.* La théorie semble indiquer qu'en ce qui concerne le comportement concurrentiel des ECE, la question n'est pas de savoir

⁵ L'ancienne ECE New Zealand Dairy Board est à présent une coopérative agricole, rebaptisée Fonterra.

si leurs capitaux sont publics ou privés, mais de déterminer la nature de leurs droits d'acquérir des produits et de les réaffecter. Les droits exclusifs des ECE exportatrices peuvent être exercés à la fois sur les marchés intérieurs et d'exportation et/ou tant pour les ventes que les achats. Ces droits varient d'une ECE à l'autre. Par exemple, le Canadian Wheat Board possède des droits exclusifs pour le marché intérieur et le marché d'exportation, tandis que d'autres ne détiennent des droits exclusifs que pour le marché intérieur. Il se peut également que les ECE et les sociétés privées diffèrent par leur fonction d'objectif. Les ECE ont souvent une mission sociale plus large, par exemple réduire le prix à la consommation des produits alimentaires ou stabiliser les prix à la production, que les sociétés privées, qui sont davantage préoccupées par la maximalisation des bénéfices pour leurs actionnaires. Plusieurs auteurs soutiennent qu'il peut en résulter des impacts très différents sur les échanges (par exemple, Dixit et Josling, 1997; McCorrison et MacLaren, 2002; Carter, Loyns et Berwald, 1998; et Carter et Smith, 2001).

Aide alimentaire

Les disciplines concernant les mécanismes par lesquels l'aide alimentaire est achetée et/ou réaffectée font actuellement l'objet de négociations, principalement motivées par la crainte que l'utilisation de l'aide alimentaire comme moyen d'écouler les excédents ne s'amplifie, si des limites supplémentaires sont imposées à l'accès des pays à d'autres mécanismes de soutien des exportations. Cela étant, l'aide alimentaire est, par définition, également une question humanitaire et la perspective que la suppression de l'aide alimentaire ou l'imposition de disciplines sans discrimination ait également un impact négatif sur ses effets favorables est un sujet de grande préoccupation, en dépit du fait que l'un ou l'autre mesure réduirait les possibilités de recourir à des formes d'aide alimentaire ayant des effets de distorsion potentiellement plus importants.

L'aide alimentaire est allouée sous diverses formes qui peuvent remplacer les importations aux conditions commerciales à différents niveaux. L'aide alimentaire peut être classée dans les catégories «urgente»

et «non urgente», cette dernière catégorie comportant plusieurs subdivisions. Le point de vue selon lequel l'aide alimentaire d'urgence ne doit pas être limitée est largement admis, car tout remplacement des échanges commerciaux ou toute distorsion du marché international causé par l'aide alimentaire d'urgence est susceptible d'être minimal. L'aide alimentaire d'urgence représente environ 60 à 70 pour cent des allocations totales d'aide alimentaire.

S'agissant de l'aide alimentaire non urgente, les impacts des différents mécanismes tant d'achat que d'allocation font l'objet de controverses. L'aide alimentaire non urgente peut être divisée en aide alimentaire ciblée, distribuée sous la forme d'aliments aux bénéficiaires (par exemple, des vivres contre du travail ou les programmes de déjeuner scolaire), et en aide alimentaire monétisée, qui est vendue sur les marchés locaux, les liquidités dégagées par la vente étant utilisées pour financer des projets de développement.

L'impact de l'aide alimentaire sur les marchés est mesuré au moyen du concept d'additionalité. L'aide alimentaire est considérée comme additionnelle si elle est accordée à des personnes qui, du fait qu'elles sont incapables d'avoir accès à des vivres par d'autres moyens, n'auraient pas consommé par ailleurs le montant équivalent d'aliments. Intuitivement, l'aide alimentaire d'urgence devrait être la forme d'aide se rapprochant le plus de l'additionalité absolue en matière de consommation, étant donné que les bénéficiaires sont, par définition, dans le dénuement et n'auraient pas par ailleurs accès à d'autres sources de nourriture. L'aide alimentaire qui est pleinement additionnelle n'aurait aucun effet de distorsion sur la production ou les échanges commerciaux.

Bien qu'il existe peu d'estimations empiriques de l'additionalité de l'aide alimentaire monétisée, le niveau d'additionalité est susceptible d'être inférieur à celui de l'aide alimentaire ciblée et dépendra de la façon dont l'aide est fournie. En revanche, les avantages qu'apportent aux bénéficiaires, par exemple, les projets de développement agricole financés par la monétisation de l'aide alimentaire doivent être pris en compte (Young, 2004b).

L'additionalité peut varier en fonction des situations. Dans des situations de conflit, la capacité à importer peut être limitée et l'aide

alimentaire devrait être plus additionnelle. Les taux d'inflation peuvent également être élevés et les salariés incapables de travailler dans ces situations – les deux facteurs contribuant à la capacité réduite des individus à accéder à d'autres sources de vivres (Young, 2004b). L'additionnalité peut aussi dépendre de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes. L'utilisation des moyens financiers générés et leur capacité à accroître la demande ou l'offre (c'est-à-dire s'ils sont utilisés pour accroître la consommation directe ou pour financer des projets agricoles augmentant l'offre) contribueront à amplifier l'additionnalité.

L'avenir de la concurrence à l'exportation

La question de la concurrence à l'exportation est au cœur du cycle actuel de négociations commerciales. Il est prévu d'éliminer progressivement les subventions directes à l'exportation, ainsi que l'élément subvention d'autres programmes d'exportation. En outre, certaines pratiques ont été contestées dans le cadre du processus de règlement des différends de l'OMC et une pression supplémentaire a été exercée tant sur l'UE que sur les États-Unis pour qu'ils entreprennent d'importantes réformes dans ce domaine.

Au sein de l'OMC, les accords ont généralement été conclus sur la base de règles simples et non en vertu de modèles complexes. Bien qu'elle soit conceptuellement réalisable, la mesure de l'équivalence est susceptible de requérir en pratique une analyse sophistiquée visant à déterminer l'effet relatif de plusieurs éléments de la concurrence à l'exportation. Pour faire progresser les négociations sur la concurrence à l'exportation, il sera nécessaire de mettre au point des règles simples pour discipliner les activités ayant des effets de distorsion des échanges sans faire disparaître les avantages qu'elles procurent du fait qu'elles réduisent les imperfections, par exemple, des marchés financiers, ainsi que les avantages qui en découlent sur le plan humanitaire et en matière de développement.

Pour élaborer ces règles, une approche générale consisterait à regrouper les activités en fonction de leur susceptibilité à influencer les courants d'échanges et non sur la base de l'équivalence des prix, même si, en théorie, il

était possible de la mesurer, car l'équivalence des prix nécessiterait un ensemble plus compliqué de règles et de critères.

La combinaison de mesures peut avoir plus d'importance que les effets individuels de celles-ci. C'est pourquoi l'élaboration d'un regroupement valable dépendra du niveau de capacité de substitution des pratiques. Si, à l'extrême, leur capacité de substitution était parfaite, il serait nécessaire de les discipliner toutes. Les données dont on dispose indiquent cependant que ce n'est pas nécessairement le cas et bien qu'une certaine rectification puisse être réalisée, il est probable que des disciplines rigoureuses ne soient pas appropriées.

Pour la mise au point de nouvelles règles en matière de concurrence à l'exportation, la formule de notification de l'OMC sera également importante. Il faudra décider quelles pratiques devront être visées par les obligations de notification. Lorsque la décision aura été prise, il sera également nécessaire de déterminer les informations requises, afin de comprendre comment ces mesures fonctionnent. De même, pour assurer l'efficacité et le respect des disciplines, les notifications devraient être transmises en temps opportun, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Accès aux marchés

Les dispositions de l'Accord sur l'agriculture relatives à l'accès aux marchés sont extrêmement complexes pour deux raisons: la grande diversité des obstacles au commerce imposés à l'agriculture avant les négociations et le rôle fondamental de l'accès aux marchés dans la mise en ordre d'autres formes de soutien à l'agriculture.

De nombreuses politiques agricoles nationales et subventions à l'exportation ne fonctionnent que si l'accès aux marchés est restreint. En effet, un pays qui est ouvert aux importations ne peut pas soutenir ses agriculteurs au-delà d'une certaine limite naturelle parce que les exploitants agricoles d'autres pays s'efforceront de capturer une partie du soutien accordé en augmentant rapidement leur production. Les États-Unis ont connu ce phénomène au cours des premières années de l'Accord de libre-échange qui les lie au Canada. À cette époque, les efforts déployés par le

Gouvernement américain pour augmenter les prix de l'orge par le biais de subventions aux exportations avaient déclenché une forte hausse des importations d'orge du Canada (Haley, 1995).

De très nombreux tarifs douaniers et obstacles non tarifaires tels que les contingents d'importation et divers prélèvements ont été appliqués aux produits agricoles avant le Cycle d'Uruguay. L'élimination des obstacles non tarifaires a été l'une des priorités principales des négociations menées dans le cadre du Cycle d'Uruguay, car ces obstacles faussent généralement davantage le marché qu'un tarif douanier équivalent et sont moins transparents. Contrairement aux tarifs douaniers, les obstacles non tarifaires bloquent la transmission des signaux de prix entre le marché mondial et les marchés nationaux. De ce fait, l'offre et la demande intérieures ne peuvent pas s'ajuster aux conditions du marché mondial et transfèrent la responsabilité de la stabilisation des marchés nationaux aux marchés mondiaux (c'est-à-dire aux pays qui n'utilisent pas de telles mesures). En revanche, les tarifs douaniers permettent aux signaux de prix d'être transmis plus directement entre le marché mondial et les marchés intérieurs, ce qui réduit la distorsion des prix sur les marchés mondiaux.

Pendant les négociations, divers mécanismes ont été utilisés pour convertir les obstacles non tarifaires en tarifs douaniers et réduire ces derniers. L'objectif déclaré était d'abaisser le niveau de protection et le degré de distorsion des échanges créés par cette protection. Certains des mécanismes particuliers employés ainsi que les règles de réduction des tarifs douaniers ont freiné la libéralisation de l'accès aux marchés qui se mettait en place. On peut même avancer que certains des nouveaux mécanismes utilisés constituent eux-mêmes des obstacles non tarifaires. Les principales critiques adressées aux dispositions du Cycle d'Uruguay sur l'accès aux marchés portent essentiellement sur les mécanismes de conversion des obstacles non tarifaires en tarifs douaniers, la formule de réduction des tarifs, et le déséquilibre apparent entre les droits et les obligations des pays en développement et des pays développés.

Dans le cadre des négociations du Cycle d'Uruguay, les pays développés ont accepté

de convertir leurs obstacles non tarifaires en tarifs douaniers équivalents par le biais d'un processus de «tarification». Les pays en développement, quant à eux, n'ont pas eu d'autre proposition que de remplacer leurs obstacles non tarifaires et leurs tarifs non consolidés par des tarifs consolidés, selon un mécanisme baptisé «consolidation à un niveau inférieur au taux plafond». Les tarifs douaniers qui ont résulté de cette conversion ont été réduits sur la base d'une simple moyenne non pondérée.

Le processus de tarification avait pour ambition de veiller à ce que les pays développés fixent des tarifs douaniers qui ne soient pas plus restrictifs pour les échanges commerciaux que les obstacles non tarifaires qu'ils remplaçaient. Les pays qui recouraient à la tarification étaient tenus d'introduire des contingents tarifaires pour s'assurer que l'accès aux marchés n'était pas compromis. Les contingents tarifaires impliquaient des engagements quantitatifs sur les accès en cours, la libéralisation devant être garantie par la création d'engagements d'accès minimaux aux marchés, fixés à 5 pour cent des niveaux de consommation de 1986-88.

En outre, en ce qui concerne les produits tarifés, les pays pouvaient invoquer une clause de sauvegarde spéciale pour augmenter les tarifs douaniers si une forte hausse des importations ou une soudaine chute des prix menaçaient leurs producteurs. Trente-huit pays membres de l'OMC ont ainsi pris des engagements concernant 1 379 contingents tarifaires et invoqué la clause de sauvegarde pour 6 072 lignes tarifaires. Très peu de pays en développement font partie de ce groupe.

Dans la pratique, les contingents tarifaires ont fort peu contribué à améliorer l'accès aux marchés. Les engagements en matière d'accès courant et d'accès aux marchés ont tous deux conduit à la création d'engagements quantitatifs (et dans certains cas de restrictions quantitatives) en matière d'accès aux marchés. En outre, de nombreux pays ont attribué des contingents aux fournisseurs traditionnels et considéré que les contingents préexistants accordés dans le cadre de l'accès préférentiel faisaient partie de leurs engagements d'accès minimal. Le résultat en est qu'aucun nouvel accès aux marchés n'a été créé.

Contrairement aux tarifs douaniers simples, les contingents tarifaires créent des rentes

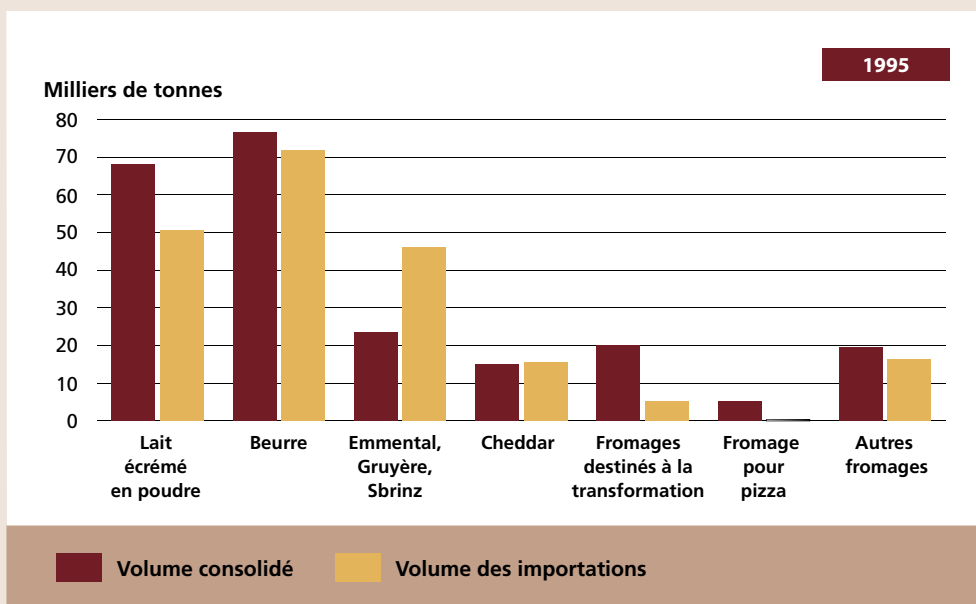
ENCADRÉ 3

Le système des contingents tarifaires de l'Union européenne pour les produits laitiers

Les chiffres ci-dessous présentent les allocations de contingents laitiers de l'UE en 1995 et en 2000. Pour les deux périodes en question, environ 95 pour cent des importations de produits laitiers, en valeur, étaient couverts par le régime des contingents tarifaires. Plusieurs aspects méritent d'être signalés. Tout d'abord la complexité de ce régime, qui prévoit des contingents tarifaires distincts pour le lait écrémé en poudre, le beurre et cinq catégories de fromage, avec des niveaux

de contingents, des droits contingentés et hors quotas différents pour chaque catégorie.

Ensuite, en 1995, les droits contingentés correspondant à certaines catégories de produits étaient si élevés que les quotas d'importation (sur la base des engagements d'accès courant, ou du niveau de référence des importations du Cycle d'Uruguay) n'ont pu être atteints, entraînant une érosion apparente de l'accès aux marchés par rapport à la



commerciales qui peuvent être capturées par divers groupes (producteurs, gouvernements exportateurs, gouvernements importateurs et négociants) selon le mécanisme administratif et le degré de concurrence commerciale. Les estimations montrent que les nouveaux accès créés par les contingents tarifaires ont été inférieurs à 2 pour cent du commerce mondial pour les produits concernés, tandis que les taux d'utilisation des contingents tarifaires ou taux de remplissage n'ont pas dépassé, en moyenne, les deux tiers. Les contingents tarifaires n'ont donc pas réussi à augmenter l'accès aux marchés comme on l'espérait. La politique laitière de l'Union européenne illustre la manière dont les contingents tarifaires fonctionnent (voir encadré 3).

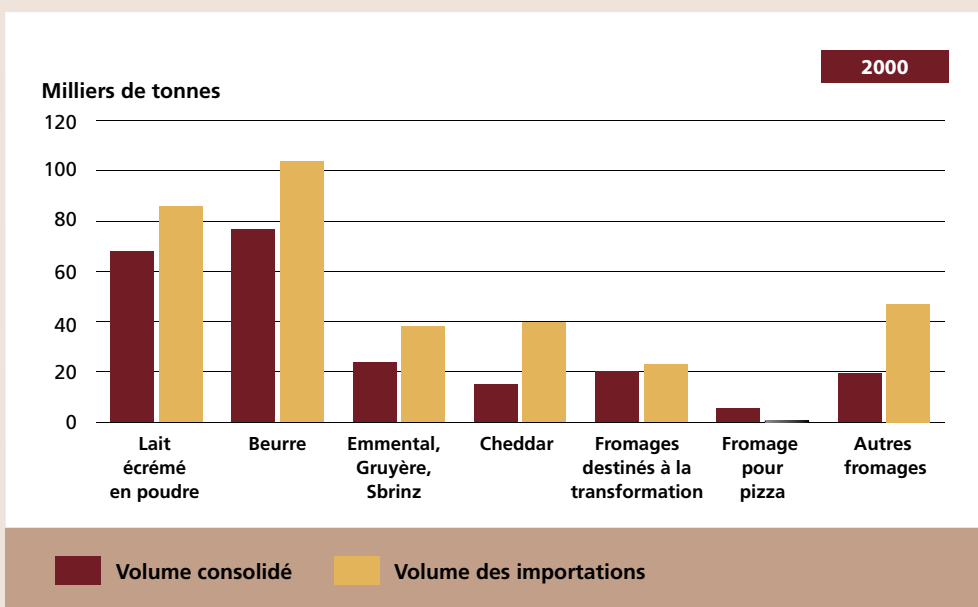
La plupart des pays en développement et des pays les moins avancés (PMA) ont choisi d'adopter les plafonnements tarifaires pour remplacer leurs contingents d'importation au lieu de s'engager dans le processus de tarification (souvent en déclarant un seul taux tarifaire consolidé pour tous les produits agricoles). Les pays en développement ont également reçu l'autorisation de réduire leurs tarifs consolidés selon des pourcentages inférieurs à ceux des pays développés (24 pour cent contre 36 pour cent), les pays les PMA étant exemptés d'engagements de réduction. Ces dispositions, qui visaient à assurer un traitement différentiel et particulier, ont abouti dans la pratique à créer un déséquilibre entre les pays développés et les pays en développement

période de référence du Cycle d'Uruguay.

Par opposition à 1995, en 2000 tous les contingents ont été dépassés, à l'exception du fromage pour pizza, ce qui tend à indiquer que la contrainte principale sur les importations additionnelles tenait aux droits hors-contingents (et que les revenus des contingents se cumulent sur les volumes contingentés – environ la moitié des importations).

Étant donné le mécanisme bilatéral d'attribution des contingents, ce système

est discriminatoire à l'encontre des fournisseurs de pays tiers. La totalité du contingent de beurre pour 1995, par exemple, a été attribuée exclusivement à la Nouvelle-Zélande, alors que les contingents du fromage cheddar étaient répartis entre l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande. En 2000, tous les quotas ont été dépassés, mais avec encore une fois un biais en faveur des pays qui avaient bénéficié de quotas d'importation et donc d'un accès préférentiel.



Source: Francois (2001a), base de données AMAD.

qui se révèle nettement en faveur des premiers. En effet, la plupart des pays en développement et des PMA n'ont pas eu recours au processus de tarification et n'ont donc pas pu créer d'engagements tarifaires et invoquer la clause de sauvegarde. Les tarifs consolidés sont par conséquent leur seule forme de protection douanière. Les engagements tarifaires et la clause de sauvegarde étant plus restrictifs du point de vue commercial que les tarifs douaniers, les pays développés ont conservé davantage de marge de manœuvre pour protéger les produits «sensibles».

De nombreux pays en développement et de PMA avaient déjà éliminé les contingents d'importation et réduit notablement les

tarifs d'importation dans le cadre des programmes d'ajustement structurel mis en place simultanément aux négociations du Cycle d'Uruguay. Aussi, lorsque l'Accord sur l'agriculture est entré en vigueur en 1995, les tarifs d'importation qu'ils appliquaient étaient nettement inférieurs aux concessions tarifaires qu'ils avaient acceptées au titre de l'Accord. Cette situation eut deux conséquences. Premièrement, l'Accord sur l'agriculture n'exigeait de ces pays qu'une réduction relativement faible des tarifs appliqués. Deuxièmement, dans le cadre des ajustements structurels, ces pays avaient déjà entrepris de libéraliser l'accès aux marchés de manière beaucoup plus importante que ce qui avait été prévu dans l'Accord sur

ENCADRÉ 4

Les droits de douane en tant que recettes fiscales

L'une des raisons pour lesquelles de nombreux pays en développement sont préoccupés par les réductions tarifaires tient à leur effet potentiellement négatif sur les recettes fiscales. Dans plus de 25 pays en développement, les recettes tarifaires peuvent représenter plus de 30 pour cent des recettes fiscales totales du pays. Dans les pays à haut revenu, elles représentent en moyenne moins de 2 pour cent des recettes fiscales totales.

L'OMC met l'accent sur deux effets de la libéralisation des échanges sur les recettes. Tout d'abord, la libéralisation du commerce qui substitue des droits de douane aux barrières non tarifaires (par exemple contingents et accords de licence restrictifs) peut avoir une incidence positive sur les recettes. Ensuite, dès lors que la protection des échanges s'appuie sur les tarifs douaniers, l'incidence sur les recettes de la baisse des taux appliqués dépend de l'élasticité-prix des importations. Il ressort des simulations que l'élasticité-prix dans une économie de marché doit être très supérieure à celle observée de manière empirique pour que la libéralisation des échanges puisse s'autofinancer (Devarajan, Go et Li, 1999). Il en découle qu'un abaissement

significatif des droits de douane doit s'accompagner d'une réforme de l'ensemble du système fiscal pour éviter l'apparition d'un déficit des finances publiques ou la réduction des dépenses publiques (Ebrill, Stotsky et Gropp, 1999).

Par ailleurs, les données empiriques recueillies à ce jour sur l'impact des grands programmes de libéralisation des échanges montrent que les effets sur les recettes ne sont pas nécessairement significatifs. Au Bangladesh, au Chili et au Mexique, le programme de libéralisation engagé depuis le milieu des années 80 s'est traduit par des réductions de plus de 10 pour cent des droits appliqués, entraînant une baisse du ratio droits de douane/recettes fiscales totales significative dans le cas du Bangladesh, mais faible au Chili et au Mexique. Dans chacun de ces pays, la progression des importations s'est nettement accélérée. Il est à noter que dans les premières années de la libéralisation au Chili et au Mexique, le ratio droits d'importation/recettes fiscales totales a augmenté pour ensuite baisser régulièrement.

Source: OMC, 2003.

l'agriculture. On trouvera dans l'encadré 4 une analyse de l'importance des droits de douane dans les recettes budgétaires de nombreux pays en développement.

Outre les problèmes créés par le processus de tarification, la formule du Cycle d'Uruguay concernant la réduction des tarifs douaniers a limité les possibilités d'accès réel aux marchés et faussé davantage les marchés. Les engagements en matière de réduction tarifaire étant fondés sur une simple moyenne, les pays pouvaient stratégiquement procéder à une réduction minimale (15 et 10 pour cent respectivement pour les pays développés et les pays en développement) des tarifs sur des produits «sensibles» fortement taxés tout en réduisant plus nettement les tarifs relatifs à des produits moins sensibles afin d'obtenir

la moyenne requise. En conséquence, de nombreux tarifs qui comptaient parmi les plus élevés avant le Cycle d'Uruguay n'ont été réduits que dans de faibles proportions, tandis que d'autres tarifs, déjà bas, se sont vus réduits davantage. Ces pratiques n'ont pas créé d'accès supplémentaire aux marchés, mais elles ont augmenté la dispersion des taux tarifaires de nombreux pays, aggravant d'une certaine façon les effets de distorsion des tarifs sur leurs marchés.

L'escalade tarifaire est une forme particulière de dispersion tarifaire dont l'importance est grande pour les pays en développement. Elle se produit lorsque les niveaux tarifaires augmentent en fonction du degré de transformation d'un produit. De fait, elle favorise les importations de matières premières, décourage la transformation

locale dans le pays exportateur, et contrarie les efforts des pays en développement qui s'efforcent d'ajouter de la valeur à leurs produits agricoles et de tirer parti des recettes plus importantes que leur procurent les produits à valeur ajoutée. Compte tenu de l'élasticité-revenu de la demande plus élevée pour les produits transformés, l'incidence de l'escalade tarifaire sur la production et le commerce des produits transformés et sur l'emploi rural pourrait être significative.

L'escalade tarifaire est particulièrement accentuée dans le secteur de l'agriculture, les produits agricoles transformés étant soumis à des tarifs nettement plus élevés que les produits agricoles bruts. La figure 14 montre les tarifs applicables à la clause de la nation la plus favorisée (NPF) pour les fibres animales et végétales (matériaux bruts), les textiles (biens intermédiaires) et les vêtements (produit fini à l'extrémité de la chaîne de transformation). Pour ces produits, l'escalade tarifaire existe dans les pays pauvres et riches. Si l'écart relatif est souvent plus élevé dans les pays membres de l'OCDE, l'écart absolu peut être également très important dans les pays en développement.

Le fait que les structures tarifaires des pays développés protègent davantage

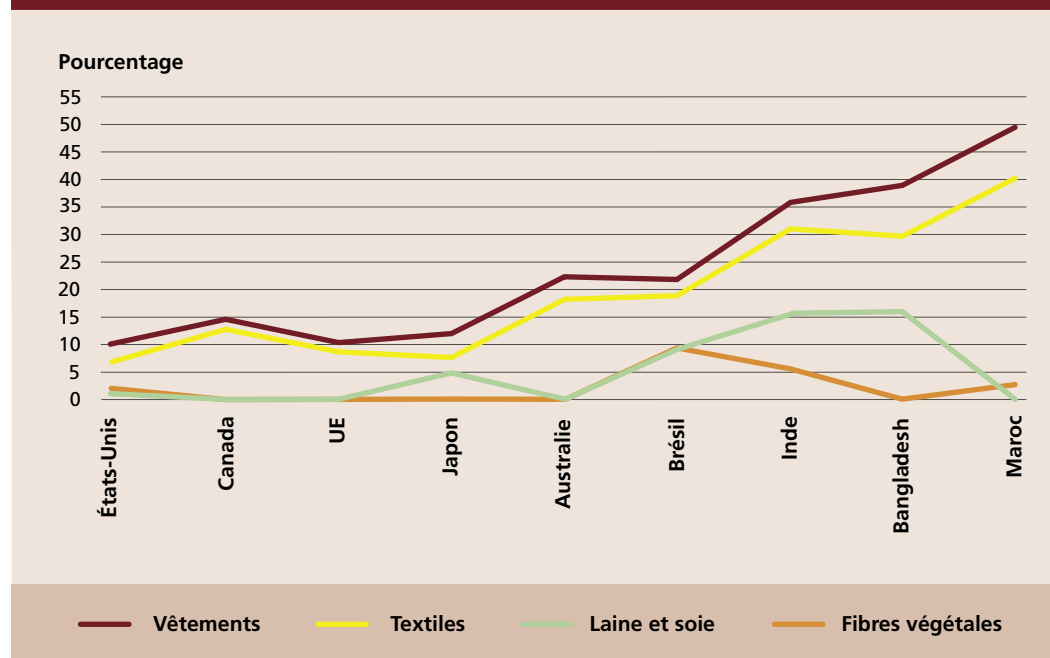
le marché des produits transformés que celui des produits primaires est considéré comme un obstacle au développement économique et industriel des pays en développement (FAO, 2004a). De nombreux pays en développement ont également tendance à appliquer une escalade tarifaire systématique et des tarifs élevés à l'étape finale de la transformation. Le Bangladesh et le Maroc, par exemple, pratiquent une escalade tarifaire beaucoup plus exacerbée que les pays membres de l'OCDE. Les niveaux élevés d'escalade tarifaire dans les pays en développement semblent indiquer que des gains potentiellement importants pourraient être réalisés si cette escalade pouvait être supprimée par les économies en développement elles-mêmes (Rae et Josling, 2003).

Mesurer la protection agricole

Compte tenu de la complexité des engagements pris en matière d'accès aux marchés pendant le Cycle d'Uruguay, de leur importance dans la simplification de l'usage des subventions aux exportations et du soutien au marché intérieur, et de leur place prépondérante dans les négociations du Cycle de Doha, cette section examine de manière approfondie les questions liées à la

FIGURE 14

Progressivité des droits appliqués aux fibres, aux textiles et aux vêtements



Source: Bases de données Comtrade et GTAP v. 6.4.

mesure des obstacles à l'accès aux marchés.

Mesurer le degré de protection agricole peut sembler simple, car les listes tarifaires fournissent en général des informations extrêmement détaillées. Cependant, des difficultés existent, notamment en raison des différences entre les taux consolidés (la variable de politique prise en compte dans les listes de concessions de l'OMC) et les taux appliqués. Les complications surviennent également lorsque l'on consolide les données en passant du niveau de détail le plus fin des listes tarifaires aux agrégats de produits les plus larges afin d'obtenir une évaluation globale et de pouvoir établir une comparaison avec les régimes de protection dans d'autres pays. Cette analyse s'efforce de prendre en compte tous ces aspects complexes.

Le tableau 5 présente sous une forme récapitulative une série de données relatives à l'accès au marché et composée de 65 305 lignes tarifaires (identifiées par un code à six chiffres du Système harmonisé) concernant 103 pays pour la période 2000–02⁷. Il intègre les équivalents ad valorem des tarifs qui incluent un élément particulier. Il s'agit là d'une précision importante car, comme le montrent Messerlin (2003) et la Banque mondiale (2005a), ces équivalents tarifaires ad valorem sont fréquemment beaucoup plus élevés que les tarifs ad valorem seuls. La priorité principale des négociations actuelles de l'OMC portant sur une ouverture plus grande de l'accès aux marchés et non sur la redistribution des rentes contingentes, les tarifs contingentés des contingents tarifaires sont exclus de l'analyse.

Tarifs moyens

Les deux premières colonnes du tableau 5 présentent les tarifs moyens consolidés et appliqués à l'agriculture par pays, par région et par groupements économiques. Les moyennes par groupes de pays sont calculées en pondérant le tarif moyen de chaque pays avec le volume total de ses importations agricoles, pour tenir compte du fait que certaines économies sont plus importantes que d'autres. Plusieurs observations peuvent

être tirées de l'examen des tarifs moyens.

Premièrement, il apparaît que les tarifs moyens appliqués sont plus élevés dans les pays industriels (24 pour cent) que dans les pays en développement (16 pour cent). Cette impression peut être trompeuse en raison de l'exclusion des tarifs contingentés sur les produits soumis aux contingents tarifaires. Ces derniers sont beaucoup plus présents dans les pays industriels, et les tarifs contingentés sur ces produits s'élèvent en moyenne à la moitié du taux des tarifs hors contingent (Wainio, Gibson et Whitley, 2001).

Deuxièmement, il existe des variations remarquables à l'intérieur du groupe des pays industriels et du groupe des pays en développement (pays classés «en développement» par l'OMC). Dans certains pays industriels comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les tarifs moyens appliqués sont inférieurs à 2 pour cent. À l'autre extrême, la Norvège affiche un tarif moyen de plus de 80 pour cent. À l'intérieur du groupe des pays en développement, la plupart des pays ont des taux moyens appliqués qui fluctuent entre 5 et 25 pour cent, bien que certains pays comme la Tunisie (70 pour cent), la République de Corée (55 pour cent), le Maroc (41 pour cent), le Nigéria (39 pour cent), l'Inde (35 pour cent) et la Thaïlande (35 pour cent) présentent des taux moyens nettement plus élevés.

Troisièmement, les taux moyens consolidés semblent beaucoup plus élevés que les taux appliqués, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Dans les pays industrialisés, le taux moyen consolidé est de 48 pour cent, soit presque deux fois aussi élevé que le taux moyen appliqué. Dans les pays en développement, le taux moyen consolidé est de 62 pour cent, soit plus de trois fois le taux appliqué de 16 pour cent. Les taux moyens consolidés sont beaucoup plus élevés dans le «groupe» des pays en développement, en partie parce que ces pays ont davantage utilisé les tarifs consolidés au moyen du mécanisme de consolidation à un niveau inférieur au taux plafond dans le cadre du Cycle d'Uruguay (Hathaway et Ingco, 1996). L'Asie du Sud présente des tarifs moyens consolidés qui culminent à plus de 100 pour cent, précédant l'Afrique subsaharienne, qui affiche des tarifs de 75 pour cent.

⁷ Cette série de données a été compilée par Martin et Zhi (2005), à partir de deux sources principales: la base de données TRAINS de la CNUCED et une série de données élaborée par le ministère de l'agriculture des États-Unis (Wainio, Gibson et Whitley, 2001; Wainio et Gibson 2004).

TABLEAU 5
Droits de douane sur les produits agricoles, par pays, 2000-02

Pays	Moyenne simple		Coefficient de variation		Moyenne pondérée		Excédent de consolidation (Pourcentage du taux consolidé)	Ligne tarifaire		Taux maximum	
	Appliqués	Consolidés	Appliqués	Consolidés	Appliqués	Consolidés		Consolidation zéro	Total	Appliqué	Consolidé
	(Pourcentage)		(Pourcentage)		(Pourcentage)			(Nombre)	(Pourcentage)		
PAYS INDUSTRIALISÉS											
Australie	1,3	3,2	176,9	143,8	2,4	4,9	51,0	224	724	13	29
Canada	9,8	14,1	266,3	308,5	11,7	17,1	31,6	267	636	161	620
Union européenne	19,8	22,5	157,6	167,6	17,4	21,3	18,3	152	604	327	479
Islande	47,8	114,7	218,4	139,1	24,5	60,9	59,8	115	617	584	963
Japon	24,2	48,4	269,8	281,6	20,9	51,6	59,5	179	613	716	1 646
Nouvelle-Zélande	1,6	5,9	143,8	122,0	2,4	8,0	70,0	342	685	7	31
Norvège	83,2	168,6	219,2	126,4	36,4	116,4	68,7	126	648	3 424	3 424
Suisse	28,1	51,7	198,2	138,9	21,2	44,2	52,0	77	572	646	666
États-Unis	5,0	6,1	220,0	203,3	5,0	6,6	24,2	170	596	97	100
Tous pays industrialisés	24,1	47,7	336,3	246,3	14,1	24,9	43,4	1 652	5 695	3 424	3 424
PAYS EN DÉVELOPPEMENT											
Asie de l'Est et Pacifique	17,0	48,6	380,0	286,4	39,1	59,4	34,2	112	4 466	2 565	7 696
Chine	15,7	15,8	72,0	72,8	12,6	12,8	1,6	18	670	65	65
Indonésie	7,5	46,8	261,3	46,4	3,2	54,8	94,2	–	734	150	210
Corée, Rép. de	54,7	64,9	228,2	197,4	103,7	112,9	8,1	11	563	800	887
Malaisie	11,8	35,6	998,3	950,8	29,2	86,6	66,3	79	594	2 565	7 696
Myanmar	8,6	103,1	91,9	90,8	10,5	141,3	92,6	4	631	40	550
Papouasie-Nouvelle-Guinée	17,6	43,3	103,4	49,2	8,1	34,6	76,6	–	607	75	100
Philippines	9,3	34,7	114,0	32,9	8,3	29,9	72,2	–	667	58	80
Europe et Asie centrale	13,9	29,1	127,1	140,7	15,8	51,1	69,1	412	6 429	336	336
Albanie	9,4	9,4	58,5	58,5	9,5	9,5	0,0	73	671	20	20
Arménie	7,1	14,8	64,8	8,8	6,6	15,0	56,0	3	671	10	15
Bulgarie	18,0	35,8	81,7	75,7	20,6	33,5	38,5	34	577	74	98
Croatie	8,3	9,4	80,7	95,7	9,3	10,5	11,4	104	605	25	44
Estonie	11,5	17,6	133,9	80,7	7,6	13,4	43,3	115	671	59	59
Kirghizistan	8,4	12,4	51,2	38,7	8,6	11,7	26,5	8	657	18	25
Lettonie	11,3	34,8	115	53,7	9,9	23,7	58,2	14	667	50	55
Lituanie	9,1	15,4	153,8	92,2	9,0	13,1	31,3	55	666	87	100
Roumanie	24,1	99,1	94,2	83,5	32,0	141,5	77,4	1	671	248	333
Thaïlande	34,8	43,0	94,8	81,4	15,3	51,4	70,2	5	573	336	336
Amérique latine et Caraïbes	13,4	59,2	92,2	64,1	18,4	51,8	64,5	55	18 726	254	257
Argentine	12,1	32,3	41,3	23,2	13,7	31,1	55,9	2	734	22	35
Belize	16,7	101,0	99,4	3,9	12,9	100,8	87,2	–	606	110	110
Bolivie	10,0	40,0	8,0	1,0	9,9	40,0	75,3	–	734	17	40
Brésil	12,2	35,5	42,6	28,2	11,5	42,5	72,9	14	734	44	55
Chili	7,9	25,7	3,8	7,8	8,0	26,3	69,6	–	734	9	32
Colombie	14,8	91,6	35,1	36,6	14,6	112,3	87,0	–	734	20	227
Costa Rica	11,8	42,1	120,3	56,1	10,8	33,5	67,8	–	734	99	233
Cuba	9,8	36,9	77,6	28,5	10,0	31,1	67,8	31	671	30	40
Dominique	19,2	112,8	125,5	19,2	22,3	125,4	82,2	–	649	140	150
République dominicaine	15,7	40,0	61,1	0,0	12,5	40,0	68,8	–	641	38	40
Équateur	14,6	25,3	36,3	36,8	14,3	26,7	46,4	–	551	20	72

TABLEAU 5 (suite)

Pays	Moyenne simple		Coefficient de variation		Moyenne pondérée		Excédent de consolidation (Pourcentage du taux consolidé)	Ligne tarifaire		Taux maximum	
	Appliqués	Consolidés	Appliqués	Consolidés	Appliqués	Consolidés		Consolidation zéro	Total	Appliqué	Consolidé
	(Pourcentage)		(Pourcentage)		(Pourcentage)			(Nombre)	(Pourcentage)		
El Salvador	10,8	42,0	83,3	46,7	12,5	43,6	71,3	–	734	40	164
Grenade	16,0	101,2	90,0	33,2	15,0	82,7	81,9	5	602	40	200
Guatemala	9,9	49,8	74,7	79,9	10,9	63,8	82,9	–	733	33	257
Guyana	17,6	100,0	96,6	0,0	18,0	100,0	82,0	–	605	100	100
Honduras	10,2	32,2	72,5	21,7	10,6	28,2	62,4	–	734	55	60
Jamaïque	15,5	100,0	109,0	0,0	16,4	100,0	83,6	–	648	75	100
Mexique	20,9	41,1	123,4	71,8	28,2	51,8	45,6	1	599	254	254
Nicaragua	8,1	40,4	87,7	6,9	11,1	41,9	73,5	–	606	53	60
Panama	12,8	27,4	103,1	51,8	11,7	22,2	47,3	2	626	144	144
Paraguay	11,6	35,0	39,7	0,0	16,2	35,0	53,7	–	649	31	35
Pérou	17,2	30,9	38,4	17,8	16,5	40,1	58,9	–	577	30	68
Saint-Kitts-et-Nevis	14,0	108,8	111,4	26,7	18,1	98,1	81,5	–	602	130	250
Sainte-Lucie	14,2	114,4	104,2	23,1	15,5	116,7	86,7	–	605	45	250
Saint-Vincent	15,4	114,8	93,5	23,0	15,9	115,0	86,2	–	602	40	250
Suriname	11,4	19,9	65,8	3,5	13,2	19,9	33,7	–	343	20	20
Trinité-et-Tobago	14,5	100,2	109,7	3,3	13,9	100,0	86,1	–	604	70	156
Uruguay	12,3	33,9	39,8	21,2	13,9	33,1	58,0	–	671	30	55
Venezuela (République bolivarienne du)	14,8	55,5	35,1	60,9	16,2	74,2	78,2	–	664	20	135
Proche-Orient et Afrique du Nord	31,0	61,0	124,1	297,4	22,4	50,0	55,2	6	4 039	600	3 000
Djibouti	20,5	47,5	56,6	85,9	18,5	54,1	65,8	–	647	40	450
Égypte	21,8	96,0	122,5	448,3	6,3	23,6	73,3	–	661	600	3 000
Jordanie	20,1	23,9	123,9	129,3	13,8	18,4	25,0	6	667	180	200
Maroc	41,0	54,6	100,2	91,6	27,0	81,9	67,0	–	734	289	289
Oman	11,0	28,3	208,2	161,5	39,9	66,1	39,6	–	663	100	200
Tunisie	70,0	115,9	75,6	35,0	46,9	75,2	37,6	–	667	200	200
Asie du Sud	23,0	100,9	60,1	66,5	22,3	132,4	83,2	10	3 129	150	300
Bangladesh	23,5	187,8	57,4	22,7	14,3	160,2	91,1	–	635	38	200
Inde	35,3	114,8	52,7	47,3	28,4	147,2	80,7	10	621	150	300
Maldives	18,4	48,5	40,8	139,4	16,9	66,4	74,5	–	624	50	300
Pakistan	18,4	100,1	44,6	10,1	12,6	109,0	88,4	–	648	30	150
Sri Lanka	19,2	50,0	53,1	0,0	16,2	50,0	67,6	–	601	50	50
Afrique subsaharienne	17,5	74,6	75,0	53,6	16,2	73,5	78	78	17 117	133	200
Angola	9,4	52,8	87,2	17,8	13	49,3	73,6	–	668	35	55
Bénin	13,9	61,4	48,2	19,7	14,9	54,8	72,8	–	671	20	100
Burkina Faso	13,9	98,1	48,2	12,7	14	81,4	82,8	–	671	20	100
Burundi	31,6	95,4	42,7	20,4	29,3	84,4	65,3	15	623	40	100
Cameroun	22,1	80,0	43,4	0,0	18,4	80,0	77,0	–	631	30	80
République centrafricaine	22,1	30,0	43	0,0	23,7	30,0	21,0	–	667	30	30
Chad	22,1	80,0	43,4	0,0	25,6	80,0	68,0	–	631	30	80
Congo	22,1	30,0	43,4	0,0	23,5	30,0	21,7	–	631	30	30
Côte d'Ivoire	10,9	14,9	41,3	34,9	9,7	14,7	34,0	1	671	20	64
Gabon	22,1	60,0	43,0	0,0	22,2	60,0	63,0	–	667	30	60
Guinée-Bissau	13,8	40,0	48,6	0,0	17,4	40,0	56,5	–	626	20	40
Kenya	20,3	100,0	55,7	0,0	25,0	100,0	75,0	–	625	100	100
Madagascar	5,8	30,0	84,5	0,0	3,8	30,0	87,3	–	671	20	30

TABLEAU 5 (fin)

Pays	Moyenne simple		Coefficient de variation		Moyenne pondérée		Excédent de consolidation (Pourcentage du taux consolidé)	Ligne tarifaire		Taux maximum	
	Appliqués	Consolidés	Appliqués	Consolidés	Appliqués	Consolidés		Consolidation zéro	Total	Appliqué	Consolidé
	(Pourcentage)		(Pourcentage)		(Pourcentage)			(Nombre)	(Pourcentage)		
Malawi	15,1	121,5	60,9	13,3	14,1	118,6	88,1	–	635	25	125
Mali	13,9	59,2	48,2	11,8	13,5	54,2	75,1	–	671	20	75
Mauritanie	12,6	37,7	60,3	44,6	8,0	43,9	81,8	–	671	20	75
Maurice	18,6	119,3	124,2	11,8	12,7	96,9	86,9	–	578	80	122
Mozambique	17,2	100,0	66,3	0,0	13,0	100,0	87	–	689	30	100
Niger	13,9	83,4	48,2	75,9	13,3	68,5	80,6	–	671	20	200
Nigéria	39,0	150,0	58,5	0,0	29,1	150,0	80,6	–	626	133	150
Rwanda	12,2	74,2	73,0	25,1	10,7	64,9	83,5	17	626	25	80
Sénégal	14,0	29,8	47,9	5,0	11,5	28,3	59,4	–	671	20	30
Afrique du Sud	10,3	35,5	118,4	85,9	8,9	38,7	77,0	45	252	55	160
Togo	13,9	80,0	48,2	0,0	11,8	80,0	85,3	–	635	20	80
Ouganda	12,6	77,7	28,6	10,2	9,3	78,5	88,2	–	698	15	80
Zambie	20,6	123,2	75,2	9,5	17,5	117,0	85,0	–	622	125	125
Zimbabwe	28,9	145,6	70,6	15,9	21,0	141,1	85,1	–	619	100	150
Pays à haut revenu non-membres de l'OCDE	14,4	57,8	499,4	238,6	61,8	79,6	22,4	61	6 267	3 788	8 334
Antigua-et-Barbuda	14,6	105,1	91,1	17,0	20,3	107,2	81,1	–	648	40	220
Bahreïn	8,0	37,7	188,8	53,6	11,0	42,2	73,9	–	624	125	200
Barbade	25,6	111,0	127,7	22,3	33,0	108,8	69,7	–	654	163	223
Brunéi	14,9	54,5	1 249,0	748,3	33,7	96,7	65,1	–	600	3 788	8 334
Chypre	21,8	59,0	156,9	49,2	23,3	98,2	76,3	6	336	245	245
Koweït	1,7,0	100,0	517,6	0,0	5,1	100,0	94,9	–	631	100	100
Malte	2,7,0	33,8	148,1	55,0	2,3	29,9	92,3	16	231	16	88
Qatar	4,9,0	26,3	159,2	163,9	6,6	26,5	75,1	–	629	70	200
Singapour	0,0	9,5	21,1	0,0	0,0	8,9	–	24	710	0	10
Slovénie	11,3	23,5	102,7	56,2	14,0	22,0	36,4	4	641	45	45
Tous pays en développement	16,3	61,7	189,9	136,7	24,4	60,0	59,3	723	59 610	3 788	8 334
Pays à revenu intermédiaire supérieur	13,7	56,5	211,5	146,1	23,1	54,1	57,3	377	13 541	2 565	7 696
Pays à revenu intermédiaire inférieur	18,0	51,4	122,4	176,6	14,4	41,8	65,6	230	19 043	600	3 000
Pays à faible revenu	17,0	75,7	80,6	64,2	15,5	95,6	83,8	55	20 759	150	550
MONDE	17,0	60,5	224,2	145,1	18,0	38,2	52,9	2 375	65 305	3 788	8 334

Source: Martin et Zhi, 2005.

Dispersion des tarifs

Les effets de distorsion commerciale d'un régime tarifaire sont influencés par le niveau moyen des tarifs et la dispersion des taux tarifaires autour de la moyenne. Le coefficient de variation (CV) mesure la dispersion ou la variabilité des tarifs par rapport à la

moyenne. Une liste tarifaire qui applique le même taux tarifaire à tous les produits a un coefficient de variation de zéro. Certes, une liste tarifaire uniforme peut décourager le commerce, selon le niveau tarifaire appliqué, mais comme elle le fait de manière égale pour tous les produits, elle fausse moins les

échanges qu'une liste tarifaire dont le degré de dispersion est élevé.

Les CV des pays industrialisés et des pays en développement diffèrent considérablement. La variation des tarifs est généralement beaucoup plus élevée dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. En effet, le CV des taux tarifaires appliqués dans les pays industrialisés est en moyenne de 336 pour cent, contre 190 dans les pays en développement. En ce qui concerne les taux consolidés, la différence est également remarquable, le CV enregistré dans les pays industrialisés, soit 246 pour cent, étant presque égal au double de la valeur correspondante (137 pour cent) observée dans les pays en développement.

Parmi les pays en développement, les pays à revenus élevés ont des CV nettement plus importants que les pays à faibles revenus. Dans ces derniers, le CV des tarifs appliqués est généralement inférieur à 100 pour cent. Dans les pays en développement, les tarifs consolidés sont beaucoup moins variables que les taux appliqués, certains pays africains ayant des contingents tarifaires totalement uniformes, notables par leurs coefficients de variation de zéro.

Tarifs moyens pondérés

Les tarifs moyens simples donnent une pondération égale à toutes les lignes tarifaires et peuvent donc être influencés exagérément par les tarifs appliqués à des produits sans importance. Pondérer les tarifs selon l'importance commerciale d'un produit peut donner une vision plus représentative de la ligne tarifaire d'un pays. Cependant, la pondération en fonction des échanges peut avoir des conséquences négatives si certains tarifs sont si élevés qu'ils éliminent toute forme de commerce. Il est tenu compte de cette réserve dans les cinquième et sixième colonnes du tableau 5, qui indiquent les tarifs appliqués et consolidés, pondérés en fonction des échanges commerciaux.

Les taux tarifaires moyens pondérés ne présentent pas le même cas de figure que les taux moyens simples. Le tarif moyen appliqué et pondéré est de 14 pour cent dans les pays industrialisés, soit un tarif nettement inférieur au taux simple de 24 pour cent. Cette différence est due en partie au fait que nombre des «pics tarifaires» observés

dans les pays industrialisés sont si élevés qu'ils maintiennent les importations à de très faibles niveaux, ce qui leur donne un poids trop faible dans la moyenne et conduit à sous-estimer les mesures restrictives réelles qui s'appliquent au commerce. En ce qui concerne les pays en développement, le cas de figure est inverse: le taux moyen appliqué et pondéré, qui est de 24 pour cent, est supérieur au taux moyen simple de 16 pour cent. Les tarifs sont moins variables dans les pays en développement, et l'on observe beaucoup moins de ces tarifs exagérément élevés qui éliminent les importations de biens auxquelles ils s'appliquent. L'existence de ces tarifs exagérément élevés dans les pays industrialisés montre à quel point il est important de veiller à ce que les futures réductions tarifaires portent sur la réduction des tarifs les plus élevés.

Décalage entre tarifs consolidés et tarifs appliqués

Autre facteur important à prendre en compte, celui du décalage entre les tarifs consolidés et les tarifs appliqués (Francois, 2001b; Francois et Martin, 2004; Francois, van Meijl et van Tongeren, 2005). En effet, les négociations sur la réduction des tarifs concernant généralement davantage les tarifs consolidés que les tarifs appliqués, il en résulte un décalage important qui force à constater que même des réductions très importantes des taux consolidés peuvent aboutir à un niveau de libéralisation faible. La mesure de ce décalage s'exprime en utilisant des données tarifaires moyennes obtenues après pondération. Les résultats présentés dans le tableau 5 sont des pourcentages du taux consolidé initial. Ils donnent une indication de l'ampleur de la réduction des taux consolidés moyens qu'il faudrait obtenir pour que l'accès aux marchés puisse être notablement amélioré.

Ces données montrent à quel point le décalage entre les tarifs consolidés et les tarifs appliqués atteint des niveaux très élevés dans les pays industrialisés et les pays en développement. Dans les pays industrialisés, le décalage moyen pour l'agriculture est de 43 pour cent. Le décalage de 60 pour cent observé au Japon gonfle artificiellement ce chiffre. Si les débats sur ce décalage mettent fréquemment l'accent sur les pays en développement, ces résultats montrent clairement, au moins

pour l'agriculture, que la question concerne également les pays industrialisés.

Néanmoins, les résultats confirment que l'importance du décalage entre les tarifs consolidés et les tarifs appliqués est plus grande dans les pays en développement que dans les pays industrialisés. La moyenne dans ces pays est de 59 pour cent. Tous les groupes de revenus ont un décalage supérieur à 50 pour cent, à l'exception du groupe des pays à revenus élevés, dont le décalage est de 22 pour cent. La région de l'Asie de l'Est est la seule région des pays en développement où le décalage est inférieur à 50 pour cent. Dans l'Asie du Sud-Est, il atteint le pourcentage extraordinaire de 83 pour cent.

Autre différence impressionnante entre les pays industrialisés et les pays en développement, celle pouvant être observée dans la part des lignes tarifaires consolidées à zéro. Dans les pays industrialisés, 29 pour cent de toutes les lignes tarifaires (identifiées par un code à six chiffres) sont consolidées à zéro, contre 1,2 pour cent dans les pays en développement. Parmi ces derniers, seules l'Asie centrale et l'Europe ont une part importante de leurs tarifs consolidée à zéro.

Les deux dernières colonnes du tableau 5 montrent les taux tarifaires consolidés et appliqués maximaux. Les données indiquent à quel point les pics tarifaires peuvent être élevés dans certains pays, même lorsque les tarifs analysés ont un code à six chiffres, ce qui est le cas dans ce tableau. Si certains de ces pics tarifaires s'appliquent à des produits sans importance, d'autres concernent des produits importants dont les importations font l'objet de restrictions sévères.

Principales conclusions

Les gouvernements ont longtemps pratiqué l'interventionnisme sur les marchés des produits agricoles et alimentaires, et bien que leurs objectifs et leurs outils institutionnels aient évolué, ils continuent néanmoins à considérer ce secteur comme un domaine essentiel du champ politique. Jusqu'à ce que le Cycle d'Uruguay intègre l'agriculture dans le système commercial multilatéral, il n'existait aucune règle adoptée au niveau international pour orienter la politique agricole. L'Accord sur l'agriculture signé dans le cadre du Cycle d'Uruguay a déclenché un processus de

réforme de l'agriculture qui est loin d'être achevé.

- Bien que de nombreux pays aient remodelé leurs programmes de soutien à l'agriculture nationale afin que les effets de distorsion des formes de soutien soient moindres, le niveau global des aides reste élevé, surtout dans les pays les plus riches. Le niveau de découplage des aides à la production doit être débattu, mais la réalité montre que les effets de certaines mesures sur la production sont moins neutres que d'autres.
- La concurrence à l'exportation demeure une question épineuse. Bien qu'il soit théoriquement possible d'établir une équivalence entre les subventions aux exportations et d'autres mesures rendant les exportations plus concurrentielles, la prudence recommande d'éviter de créer des règles de discipline inutilement compliquées. L'adoption de règles de disciplines concernant l'aide alimentaire doit faire la part entre les effets possibles de détournement des échanges et le rôle humanitaire de cette aide.
- Les niveaux tarifaires et les autres formes d'entraves à l'accès aux marchés demeurent élevés pour les produits agricoles tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Les tarifs d'un niveau prohibitif et l'escalade tarifaire créent de graves distorsions contrariant systématiquement les efforts des producteurs des pays en développement qui cherchent à entrer rapidement dans les marchés en croissance des produits transformés.
- Enfin, les trois piliers de l'Accord sur l'agriculture sont interdépendants. De nombreux pays en développement seront réticents à l'idée de réduire leurs tarifs tant que leurs agriculteurs devront affronter la concurrence des productions subventionnées d'autres pays.

4. Incidences macroéconomiques de la réforme du commerce agricole

Le paysage des politiques commerciales et agricoles décrit au chapitre 3 est complexe. Il en est de même des propositions pour les réformer. Évaluer les effets économiques des réformes proposées est également complexe⁸. Le simple fait d'observer la situation avant et après un changement de politique ne suffit pas à en comprendre l'impact. En réalité, de nombreux changements – par exemple d'autres politiques, la météorologie, la technologie – se produisent simultanément, de telle sorte qu'il est difficile de démêler les effets d'un changement de politique, quel qu'il soit.

On utilise des techniques économétriques perfectionnées pour isoler les effets des changements de politiques *ex post*, c'est-à-dire après les faits. Cependant, les décideurs ont souvent besoin de comprendre les incidences des différents choix de politique *ex ante*, c'est-à-dire avant qu'elles se produisent. Les évaluations *ex ante* de tels choix contribuent à déterminer quels sont les gagnants et les perdants éventuels et à alimenter le débat politique. Le présent chapitre traite surtout des évaluations *ex ante* des changements de politique agricole dans le contexte des négociations multilatérales sur les politiques commerciales conduites dans le cadre du cycle de Doha.

La première section du présent chapitre décrit certaines des approches de modélisation utilisées dans les évaluations des politiques *ex ante*, en expliquant leurs atouts et leurs limites. La deuxième section étudie plusieurs travaux, parmi les plus récents, qui s'efforcent de prédire l'incidence de la libéralisation des politiques agricoles. Des études plus détaillées de l'impact sur les marchés des produits et reposant sur les

modèles du secteur agricole sont présentées dans la troisième section.

Si ces approches de modélisation fournissent certaines indications d'ordre général sur les gagnants et les perdants éventuels du processus de réforme au niveau national, elles sont en revanche moins utiles lorsqu'elles décrivent les effets de ce processus sur la répartition à l'intérieur d'un pays. Les chapitres 5 et 6 élargissent l'analyse au niveau des ménages et examinent les incidences des réformes des politiques commerciales sur la pauvreté et la sécurité alimentaire.

Modéliser les réformes des politiques commerciales

L'évaluation *ex ante* des politiques consiste à évaluer une situation qui fait suite à un changement de politique particulier à une situation sans changement. Les économistes utilisent à cet effet des modèles qui simulent la structure de l'économie et la manière dont les différents agents économiques réagissent aux changements de politique. Les modèles économiques partent d'une photographie d'une situation existante, puis élaborent un monde théorique incluant les changements de politique proposés.

Les modèles les plus couramment utilisés sont les modèles d'équilibre du marché, qui contiennent des équations exprimant les réactions des acheteurs et des fournisseurs aux changements de prix. L'offre et la demande sont des fonctions des revenus, des prix et des élasticités. Les prix s'ajustent jusqu'à ce que les marchés soient transparents, l'offre et la demande atteignant le point d'équilibre.

La réaction comportementale des fournisseurs et des acheteurs résulte en général de la prise en compte d'hypothèses optimales. Pour une certaine technologie

⁸ Le présent chapitre est basé sur des documents de travail préparés par van Tongeren (2005) et François, van Meijl et van Tongeren (2005).

de production, les fournisseurs choisissent une combinaison d'intrants qui leur assure les coûts les plus réduits pour le niveau de production recherché. De même, en fonction d'un certain nombre de critères préférentiels, le choix des acheteurs portera sur la combinaison de produits qui leur fournira une utilité maximale pour un niveau de dépenses optimal. Ces modèles supposent généralement une technologie à rendements constants, des préférences homothétiques, et des marchés caractérisés par une concurrence parfaite.

Selon les hypothèses établies concernant la flexibilité des facteurs de production (par exemple la terre, le travail et le capital), les modèles d'équilibre des marchés peuvent être classés en court terme, moyen terme ou long terme. Dans les modèles à court terme, certains facteurs de production sont fixes, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas tenus de passer d'un usage à un autre. Le capital et la terre agricole sont généralement considérés comme fixes dans les modèles à court terme, le travail agricole étant, quant à lui, parfois fixe. Dans les modèles à moyen terme, les facteurs de production peuvent progressivement passer d'un usage à un autre. Dans les modèles à long terme, la plupart des facteurs peuvent définitivement passer d'un usage à un autre.

Les modèles d'équilibre des marchés peuvent être subdivisés en modèles d'équilibre partiel ou général, selon qu'ils s'efforcent de «photographier» un seul secteur de l'économie ou l'économie dans son ensemble.

Les modèles d'équilibre partiel traitent des marchés internationaux sur lesquels s'échangent certains produits. Ces modèles de commerce agricole s'intéressent généralement au commerce des produits de base. Ils analysent l'offre, la demande et le commerce de produits agricoles non transformés ou ayant subi une première transformation sans tenir compte du commerce des produits alimentaires transformés, bien que ces derniers représentent une part croissante du commerce mondial. Les modèles économiques, ou modèles d'équilibre général, s'efforcent d'analyser les liens avec le reste de l'économie.

Le principal domaine d'application des modèles d'équilibre partiel est l'analyse

détaillée des politiques commerciales concernant des produits représentant une petite partie de l'économie en question. Les changements dus à l'application de politiques à un petit secteur de l'économie sont censés avoir peu d'impact sur le reste de l'économie. Il s'agit là d'une assertion qui est peut-être valable dans les pays industrialisés du fait de la faible part que représente l'agriculture dans leur PIB, mais qui ne l'est certainement pas dans la plupart des pays du monde en développement, où l'agriculture est souvent la source dominante des revenus et des emplois. Il est donc nécessaire d'obtenir une représentation plus complète de ces économies pour comprendre les incidences possibles des réformes des politiques agricoles.

Les modèles économiques d'équilibre général fournissent une représentation plus complète des économies nationales, ce qui exige de spécifier explicitement les marchés des facteurs pour la terre, le travail et le capital. En d'autres termes, on obtient une photographie des principales caractéristiques de l'équilibre général en incluant les mouvements des facteurs entre les secteurs et en tenant compte des interactions au niveau de la demande. Les modèles économiques saisissent les implications du commerce international dans son ensemble en traitant les flux circulaires de revenus et de dépenses et en rendant compte des interactions entre les différents secteurs de l'économie.

Fondamentalement, (voir encadré 5) les modèles informatiques d'équilibre général (EGC) s'intéressent à l'affectation de ressources (voir encadré 5). Ils retracent donc la manière dont l'affectation de la terre, du travail et du capital réagit aux changements de politiques ou aux événements exogènes. Le commerce international est un espace dans lequel les choix de politiques peuvent produire de tels effets. S'ajustant aux variations internationales des prix, les ressources changent d'utilisation à l'intérieur même de l'économie nationale, voire entre des économies différentes si les facteurs de production sont internationalement mobiles.

Les modèles informatiques d'équilibre général s'efforcent de mesurer l'augmentation du «bien-être» économique

ENCADRÉ 5

Les modèles d'analyse d'équilibre général calculable

Les principales caractéristiques des modèles d'équilibre général calculable (EGC) sont résumées ci-après.

- Au sein de chaque économie régionale, un modèle EGC type représente les interactions entre les industries à travers une structure d'entrées-sorties. La demande pour les facteurs de production est déterminée par la minimisation des coûts, étant donné une fonction de production sectorielle qui intègre la substituabilité entre facteurs. En règle générale, une telle substitution est possible uniquement entre les facteurs de production primaire – terre, main-d'œuvre, capital – alors que le ratio facteurs de production intermédiaires/production est un ration (technologie Leontief).
- La structure de production se caractérise généralement par des rendements d'échelle constants, et l'on suppose une concurrence parfaite sur l'ensemble des marchés. Chaque secteur produit un bien homogène qui est parfaitement substituable à l'échelle nationale, mais plus imparfaitement par rapport à des biens d'origine étrangère (hypothèse d'Armington). Outre la différenciation entre biens nationaux et biens étrangers, le caractère multirégional du modèle permet de différencier les produits commercialisés en fonction de leur région d'origine – en d'autres termes de rendre compte des flux d'échanges commerciaux bilatéraux.
- Les marchés pour la terre, la main-d'œuvre et le capital sont inclus dans le modèle; les allocations de ressources à ces facteurs primaires sont connues et les facteurs pleinement utilisés. Main-d'œuvre et capital sont censés être totalement mobiles entre les différents secteurs d'activité nationaux, tandis que la terre est imparfaitement mobile et liée à la production agricole.
- La demande des consommateurs est dérivée de la maximisation d'utilité dans un budget soumis à des contraintes, et les consommateurs répartissent leurs dépenses entre biens nationaux et biens étrangers. Tous les marchés de facteurs et les marchés de biens sont supposés s'équilibrer, ce qui donne des solutions d'équilibre pour les prix des facteurs et des biens ainsi que les quantités d'équilibre correspondantes.
- Les politiques publiques sont représentées par différents types de subventions et de taxes indirectes, notamment les droits d'importation et les aides à l'exportation. Dans les modèles EGC, la prise en compte de ces politiques a convergé vers le concept de prix butoirs *ad valorem*, et tous les instruments de politique générale sont en règle générale définis dans ces termes.
- Toutes les économies régionales sont reliées par des échanges commerciaux bilatéraux et des flux d'investissements interrégionaux. Si l'on suppose une

dû à l'amélioration de l'efficacité de l'allocation des ressources. Les modèles dynamiques cherchent à mesurer les gains de productivité pouvant résulter d'une plus grande exposition aux marchés mondiaux, par le biais, par exemple, d'économies d'échelle, du perfectionnement des technologies, et d'investissements financiers. Les imperfections des marchés, comme la transmission partielle des prix, les structures monopolistiques et d'autres dysfonctionnements analogues qui abondent dans les marchés agricoles des

pays en développement sont, à l'exception de la concurrence imparfaite, rarement incluses dans les analyses des modèles informatiques d'équilibre général⁹.

La principale faiblesse des modèles

⁹ Pour un exemple récent, voir Roland-Holst (2004), qui examine l'éloignement des marchés et son impact sur la transmission des variations de prix à la frontière internationale.

balance des comptes courants constante dans toutes les régions, alors les écarts entre l'épargne et l'investissement régional sont pour l'essentiel prédéterminés; en conséquence, le niveau agrégé de la balance épargne-investissement est aussi prédéterminé. Si l'on admet la détermination endogène de la balance des comptes courants, le modèle doit inclure un mécanisme de redistribution de l'épargne agrégée entre les régions.

- Certains modèles incluent une séquence récursive d'équilibres temporaires. Les modèles récursifs génèrent des profils temporels pour des variables endogènes, mais il n'existe pas de lien entre les périodes en termes de comportements. En conséquence, la solution d'équilibre pour chacune des périodes peut fondamentalement être calculée sans faire référence aux périodes antérieures ou postérieures.
- Les imperfections du marché ne sont pas prises en compte dans les modèles EGC types. Les problèmes d'information, le manque d'infrastructures, la structure monopolistique du marché et autres tensions de même nature sont légion sur les marchés agricoles, en particulier dans les pays en développement. Toutefois, les modèles EGC les intègrent rarement dans leur analyse. Seuls les modèles dits «de seconde génération» intègrent les rendements croissants d'échelle et la concurrence imparfaite dans certains

secteurs, ce qui permet d'obtenir des estimations d'effets d'échelle et de diversité.

- L'analyse statique-comparative qui résulte des modèles EGC ne rend pas compte des processus d'ajustement et de leurs coûts potentiels en cas de changement radical de politique. Les redistributions de ressources induites par des mesures de politique générale impliquent inévitablement des pertes de revenus et des processus d'ajustement pour certaines catégories. Les modèles EGC statiques esquivent en général ces questions et se concentrent sur les caractéristiques de la nouvelle situation d'équilibre dans laquelle se stabilise le système, une fois le changement de politique mis en œuvre.
- Des développements méthodologiques relativement récents ont donné naissance aux modèles EGC dits «de troisième génération» qui prennent en compte des comportements à terme cohérents et des taux d'épargne endogènes, permettant ainsi de modéliser une dynamique à court terme. Bien que ces modèles soient axés sur les questions d'épargne et d'investissement, il devrait être possible en principe de les adapter pour rendre compte des processus d'ajustement réel à court et moyen termes.

Source: Kehoe et Kehoe, 1994.

d'équilibre général est une conséquence directe de leur champ d'action plus large. Ces modèles, qui doivent être à la fois fonctionnels et suffisamment réalistes pour être utiles à la communauté des décideurs, sont souvent construits selon des agrégats sectoriels et géographiques très macroscopiques, ce qui peut faire perdre de vue les détails propres à un pays ou un produit. En revanche, les modèles d'équilibre partiel sont souvent utilisés pour évaluer les incidences des réformes sur certains produits. Les deux approches

sont complémentaires, chacune ayant ses avantages et ses inconvénients¹⁰.

¹⁰ Ces dernières années, la base de données compilée par le Projet d'analyse des échanges mondiaux (GTAP), – consortium regroupant des organisations comme la FAO et la Banque mondiale ainsi que des organisations gouvernementales et des instituts de recherche – est devenue la norme pour ce type d'analyse. Les études examinées dans le présent document s'appuient sur cette base de données. Certaines utilisent le modèle statique comparatif avec concurrence parfaite fourni par le consortium du GTAP, d'autres modifient le modèle pour inclure des caractéristiques dynamiques et les rendements d'échelle croissants dans les secteurs non agricoles. voir le site suivant: <http://www.gtap.org>.

Modèles informatiques d'équilibre général

Dès que l'économie s'ajuste aux changements de politiques, de nouvelles conditions d'équilibre prédominent. Elles se traduisent généralement par des effets sur le bien-être ou les revenus, des changements dans les flux commerciaux, et des changements dans les rendements des facteurs de production (par exemple les taux de salaire). Les sections suivantes analysent les résultats de plusieurs études effectuées par plusieurs EGC sur la libéralisation du commerce.

Effets sur le bien-être

Le tableau 6 récapitule les résultats d'analyses récentes effectuées par plusieurs EGC sur les effets de la libéralisation du commerce sur le bien-être. Les résultats de ces études ne sont pas entièrement comparables pour plusieurs raisons. Toutes utilisent les EGC, mais certaines s'appuient sur le modèle GTAP, tandis que d'autres ont recours à des modèles adaptés qui prennent en compte les changements dynamiques de la croissance de la productivité ou les écarts par rapport à l'hypothèse standard de la concurrence parfaite.

Toutes ces études ont exploité la version 5 de la base de données GTAP, à l'exception de celle de Francois, van Meijl et van Tongeren (2005), qui utilise la version 6 plus récente. Celle-ci diffère notablement de la version précédente. En effet, elle comprend davantage de pays et de régions, elle est étalonnée jusqu'en 2001 (au lieu de 1997) et fait appel à une mesure plus complexe des niveaux de protection. Plus particulièrement, elle inclut les accords commerciaux préférentiels existants et la conversion de certains tarifs en équivalents ad valorem. Par conséquent, la nouvelle base de données peut rendre compte des efforts de libéralisation déployés à la suite du Cycle d'Uruguay et de celle entreprise de manière autonome par de nombreux pays, notamment en Asie après la crise financière asiatique de la fin des années 90.

Les études mentionnées dans le tableau 6 examinent les différents scénarios de libéralisation du commerce. Certaines portent sur la seule libéralisation du commerce agricole tandis que d'autres adoptent une vue plus générale et incluent

l'accès aux marchés non agricoles, les services et l'assouplissement des règles commerciales. D'autres études supposent que tous les obstacles au commerce agricole sont supprimés. Ces scénarios de libéralisation à 100 pour cent prennent pour hypothèse que toutes les formes de protection frontalière, de subventions aux exportations et de soutien interne faussant le commerce sont éliminées. Quelques études envisagent une diminution de 50 pour cent seulement de ces entraves au commerce, ou se concentrent sur les tarifs douaniers, excluant toutes les autres formes de soutien et de protection.

En outre, les études traitent différemment la manière dont les pays et les régions s'engagent sur la voie de la libéralisation. Les scénarios les plus courants à cet égard opposent la libéralisation à l'échelle mondiale à celle entreprise uniquement par les pays développés ou les pays en développement.

Bien que ces différences rendent difficile toute comparaison directe des résultats produits par les différents modèles, le tableau fournit néanmoins un aperçu utile des gains de bien-être pouvant résulter d'une libéralisation du commerce. Ces études peuvent également se prêter à un certain nombre de commentaires.

Il doit être noté que les résultats des EGC concernant le bien-être ou les revenus sont généralement exprimés au moyen d'une mesure de bien-être économique appelée «variation équivalente». La variation équivalente mesure la variation de revenus qui serait équivalente au changement de politique proposé. En d'autres termes, quel revenu faut-il donner (ou reprendre) aux ménages pour que le changement de politique proposé leur procure le même niveau de bien-être¹¹.

La variation équivalente mesure le changement potentiel de bien-être au niveau national sans tenir compte des effets de répartition. Souvent, un changement de politique produit des gagnants et des

¹¹ La variation équivalente considère la nouvelle situation comme une référence. Une autre mesure, baptisée «variation compensatoire», prend l'ancienne situation comme référence et pose la question hypothétique suivante: «Quel est le montant minimal de la compensation, après la variation de prix, qui permette d'obtenir un bien-être équivalent à celui qui existait avant le changement?»

TABLEAU 6
Gains de bien-être selon des études EGC de la libéralisation du commerce

Étude	Scénario de libéralisation	Notes	Gains de bien-être (milliards \$ 1997)				
			Avantages globaux découlant des réformes			Avantages découlant des réformes agricoles	
			Toutes réformes	Réformes autres qu'agricoles	Réformes agricoles	Pays en développement	Pays développés
Anderson et al. (2001), GTAP	100%, tous pays, tous secteurs, toutes politiques		254	90	164	43	121
	Pays en développement uniquement		42	31	11
	Pays en développement uniquement		122	12	110
USDA (2001), EGC	100%, tous pays, tous secteurs, tous tarifs douaniers	Statique	31	3	28
		Dynamique	56	21	35
Francois, van Meijl et van Tongeren (2003), GTAP v5	100%, tous pays, tous secteurs, tous tarifs douaniers	Rendements d'échelle croissants	366	257 ^{1,2}	109
	50%, tous pays, tous secteurs, tous tarifs douaniers	Statique	132	104 ^{1,2}	28	11	17
		Dynamique	57	27	30
	Pays en développement uniquement	Statique	11	6	5
		Dynamique	32	28	4
	50%, pays développés uniquement	Statique	17	5	12
Dynamique		24	-0,7	25	
Francois, van Meijl et van Tongeren (2005), GTAP v6 ³	50%, tous pays, tous secteurs, tous tarifs	Rendements d'échelle croissants	168	138	30	7	24
	Pays en développement uniquement		10	10	0,5
	Pays développés uniquement		20	-3	23
Banque mondiale (2003)	100%, tous pays, agriculture uniquement, toutes politiques	Statique	291	98	193	101	91
		Dynamique	518	156	358	240	117
	Pays en développement uniquement	Statique	103	80	23
		Dynamique	185	167	19
	Pays développés uniquement	Static	84	20	64
		Dynamique	174	75	100
FMI et Banque mondiale (2002), GTAP	100%, tous pays, agriculture uniquement, toutes politiques		128	30	98
	Pays en développement uniquement		27	22	5
	Pays développés uniquement		102	9	93

¹ Y compris services.

² Y compris facilitation du commerce.

³ Gains exprimés en dollars EU de 2001 (milliards).

perdants, car il est rare que tout monde soit gagnant. En fait, une variation équivalente positive signifie simplement que les gagnants gagnent davantage que ce que les perdants perdent. Du point de vue économique, il ressort que les gains obtenus par les gagnants grâce au changement de politique pourront compenser les pertes subies par les perdants.

Les trois premières colonnes du tableau 6 présentent le modèle, le scénario de libéralisation et la nature statique ou dynamique des gains obtenus. Les autres colonnes incluent les gains de bien-être résultant d'autres scénarios de libéralisation. La quatrième colonne montre l'ensemble des gains de bien-être qui pourraient être obtenus si tous les secteurs étaient libéralisés. Dans la cinquième et la sixième colonnes figurent les gains pouvant être tirés respectivement de la libéralisation des secteurs agricole et non agricole. Les deux dernières colonnes indiquent la manière dont les gains potentiels produits par la libéralisation du secteur agricole seraient répartis entre les pays en développement et les pays développés.

Libéralisation complète du commerce mondial

Les deux études les plus comparables de la libéralisation complète du commerce mondial sont les premiers scénarios établis pour Anderson et al. (2001) et la Banque mondiale (2003). Au moyen de modèles statiques et d'hypothèses économiques standards, ces deux études prévoient la suppression complète de tous les obstacles au commerce et ce dans tous les secteurs. Selon ces études, le montant des gains potentiels au niveau mondial pourrait être de 254 à 291 milliards de dollars EU¹².

Francois, van Meijl et van Tongeren (2003) font état de gains de bien-être s'élevant à 366 milliards de dollars EU dans leur scénario de libéralisation complète du

commerce mondial, parce que leur modèle tient compte des rendements d'échelle croissants (l'efficacité des entreprises augmenterait en fonction de leur taille et de l'importance de leurs activités). Le modèle dynamique de la Banque mondiale (2003) produit les gains de bien-être les plus élevés (518 milliards de dollars EU) de toutes les études pertinentes sur le commerce fondées sur les EGC. Le modèle dynamique ne se contente pas des simples gains d'efficacité statiques et réalloue les ressources à d'autres activités plus utiles. Il complète ces gains d'efficacité par des gains de productivité qui s'ajoutent lorsque la libéralisation stimule les investissements, par exemple dans les technologies renforçant la productivité.

Toutes les études évoquées jusqu'ici partent d'une libéralisation complète du commerce, c'est-à-dire une élimination à 100 pour cent de tous les obstacles au commerce, dans tous les secteurs, par tous les pays. François, van Meijl et van Tongeren (2003; et 2005) estiment que des réformes moins extrêmes pourraient également produire des gains substantiels. Dans ces études, 50 pour cent seulement des obstacles au commerce sont supprimés. Bien entendu, les gains obtenus sont moins importants (132 milliards de dollars EU dans leur modèle statique; 168 milliards de dollars EU compte tenu des rendements d'échelle croissants).

Contribution de l'agriculture

De nombreuses études reposant sur des ECG permettent de comparer les gains de bien-être résultant de la libéralisation de différents secteurs de l'économie mondiale ou entreprise par divers groupes de pays. Elles permettent également de désagréger les gains par région et par pays. Les estimations concernant les avantages potentiels de la libéralisation du secteur agricole diffèrent sensiblement, selon les caractéristiques du modèle et le scénario de libéralisation, mais il est possible de procéder à quelques généralisations.

Les estimations concernant les gains de bien-être statiques résultant de la libéralisation complète du secteur agricole s'échelonnent de 109 milliards de dollars EU (François, van Meijl et van Tongeren, 2003) à 193 milliards de dollars EU (Banque mondiale, 2003). Selon une étude du ministère américain de l'agriculture (2001), ces gains seraient considérablement

¹² La Banque mondiale (2005b) a révisé son étude originale en utilisant la version 6, plus récente, de la base de données du GTAP. Selon ce modèle révisé (qui ne figure pas dans le tableau 6), l'impact sur le bien-être mondial est de 263 milliards de dollars EU, soit un chiffre légèrement inférieur à l'estimation initiale de 291 milliards de dollars EU, ce qui témoigne entre autres choses de la libéralisation qui s'est produite depuis la mise à disposition de la version 5 de la base de données.

inférieurs (31 milliards de dollars EU dans leur modèle statique). Cette étude présente des différences notables avec les autres: elle ne modélise que la libéralisation du secteur agricole, elle n'inclut que les membres de l'OMC (la Chine, qui n'était pas membre à l'époque de l'étude, en était exclue), et elle suppose que les paiements directs aux agriculteurs étaient complètement découplés de la production.

On estime que les gains de bien-être résultant de la libéralisation de tous les secteurs sont d'un tiers à deux tiers plus élevés que ceux provenant de la libéralisation du seul secteur agricole. Dans toutes les études, à l'exception de celle de Francois, van Meijl et van Tongeren (2003; 2005), les gains produits par les réformes agricoles sont supérieurs à ceux issus des réformes des secteurs non agricoles. Les résultats obtenus par Francois, van Meijl et van Tongeren peuvent être expliqués par leur traitement plus complet des réformes des secteurs non agricoles (y compris les services et l'assouplissement des règles commerciales) et le fait qu'ils tiennent compte des rendements d'échelle croissants.

Ce sont les pays industrialisés qui bénéficient de la plus grande partie des gains de revenus résultant de la libéralisation du secteur agricole parce que l'incidence de leurs politiques agricoles, inefficaces du point de vue économique, est généralement plus élevée dans un premier temps. Ils sont, en quelque sorte, victimes de leurs propres politiques sur le plan économique. La réduction, voire la suppression, de ces politiques interventionnistes génératrices de distorsion, conduit à une allocation des ressources plus efficace du point de vue économique, laquelle est comptée comme un gain de bien-être.

Bien que les gains absolus les plus importants (en dollars EU) reviennent aux pays industrialisés, ce sont les pays en développement qui obtiennent de manière récurrente les gains relatifs les plus élevés, en termes de PIB. Dans les études qui ne relèvent pas de la Banque mondiale, les gains statiques de bien-être revenant aux pays en développement varient de 3 milliards de dollars EU à 43 milliards de dollars EU, ce qui correspond respectivement à 0,2 et 0,7 pour cent du PIB des pays en développement. Dans l'étude de la Banque mondiale, les effets sur le bien-être varient de 101 (modèle statique)

à 240 milliards de dollars EU (modèle dynamique). Le scénario de la Banque mondiale le plus optimiste ajoute 1,7 pour cent au PIB des pays en développement¹³.

Même ces gains plus importants en termes de PIB sont relativement faibles et insuffisants pour atténuer l'incidence moyenne de la pauvreté dans les pays en développement. On peut en déduire que si la libéralisation du commerce bénéficie aux pays en développement, la libéralisation seule ne leur permettra pas de réaliser leurs objectifs du millénaire pour le développement concernant la pauvreté et la faim.

S'agissant des pays en développement, entre 70 et 85 pour cent des gains potentiels résultent des réformes de leurs politiques agricoles. La suppression des obstacles au commerce entre les pays en développement ouvrirait des possibilités accrues aux exportations.

Enfin, les résultats des modèles montrent que certains pays sont perdants dans les scénarios de libéralisation de l'agriculture, même à long terme. Certes, la plupart des pays sont gagnants, mais l'on observe d'importantes exceptions. Les pays importateurs nets de produits alimentaires subissent, au niveau de leurs échanges commerciaux, les effets négatifs de la hausse des prix mondiaux des produits alimentaires due aux changements des politiques. Les bénéficiaires actuels des arrangements commerciaux préférentiels sont également perdants car la valeur des préférences diminue. Pour ces pays, les pertes ne sont pas compensées par les gains d'efficacité résultant de la réallocation des ressources dans la seule agriculture. Ces résultats soulignent qu'il est important d'améliorer l'accès aux marchés des exportations de produits non agricoles provenant de ces pays.

Effets sur le commerce¹⁴

Outre les effets sur le bien-être examinés ci-avant, la structure du commerce international est une autre dimension importante de l'approche de modélisation

¹³ D'autres estimations plus récentes et non publiées de la Banque mondiale, dans le contexte des travaux en cours sur le commerce et la pauvreté, produisent les mêmes séries de résultats qualitatifs. Voir par exemple Martin et Anderson (2005), et Hertel et Winters (2005).

¹⁴ Cette section s'inspire beaucoup des travaux de Francois, van Meijl et van Tongeren (2005).

TABLEAU 7

Commerce bilatéral: pourcentage de variation en valeur des volumes d'importations bilatérales

En provenance ↓	Commerce mondial				Commerce axé sur l'OCDE			
	Tous produits				Tous produits			
	Vers →				Vers →			
	UE-25	Pays en développement	Autre OCDE	Total	UE-25	Pays en développement	Autre OCDE	Total
UE-25	-2	17	10	4	-1	7	11	3
Pays en développement	16	26	21	21	7	-2	8	5
Autres OCDE	12	22	6	12	11	9	7	8
Total	4	22	11	11	3	5	8	5

En provenance ↓	Agriculture et produits alimentaires				Agriculture et produits alimentaires			
	Vers →				Vers →			
	UE-25	Pays en développement	Autre OCDE	Total	UE-25	Pays en développement	Autre OCDE	Total
UE-25	-1	31	24	6	-1	3	12	1
Pays en développement	25	44	24	32	17	5	16	12
Autres OCDE	31	36	25	29	27	14	22	21
Total	8	39	24	21	6	8	18	10

Source: Francois, van Meijl et van Tongeren, 2005.

fondée sur les CGE. Certaines des études mentionnées soulignent d'ailleurs qu'il est important d'exploiter le potentiel que représente l'augmentation du commerce Sud-Sud. Bien que les volumes d'échanges entre les pays en développement affichent une courbe ascendante remarquable depuis quelques années, surtout en ce qui concerne le commerce entre l'Afrique et l'Asie, il est clair que les exportations des pays en développement sont encore essentiellement tournées vers l'Union européenne et les États-Unis. Supprimer les obstacles au commerce dans les pays en développement libérerait les échanges commerciaux Sud-Sud.

Francois, van Meijl et van Tongeren (2005) donnent un exemple qui illustre bien ces résultats. Le tableau 7 présente les prévisions de changement des flux commerciaux bilatéraux de trois groupes de pays: les 25 pays de l'UE, des pays en développement et d'autres pays membres de l'OCDE. Deux scénarios sont envisagés: un scénario concernant les échanges à l'échelle mondiale dans lequel tous les pays libéralisent tous les secteurs, et un scénario dans lequel seuls les pays de l'OCDE s'engagent dans des réformes. Enfin, les résultats présentés concernent le commerce de tous les produits

et le commerce des produits agricoles et alimentaires.

Le volet supérieur gauche du tableau 7 montre les changements affectant l'ensemble des flux commerciaux dans le cadre du scénario à l'échelle mondiale. Le commerce mondial croît de 11 pour cent tandis que le commerce intracommunautaire (UE) baisse de 2 pour cent. Suite à la réduction des préférences commerciales intracommunautaires, les producteurs des pays en développement augmentent leurs exportations vers l'UE de 16 pour cent, réalisant la plus forte croissance, en termes de parts de marché, sur les marchés européens.

Les pays en développement obtiennent la plus forte croissance globale des exportations (21 pour cent). Les simulations indiquent que leurs exportations sont en augmentation vers toutes les destinations, la plus forte hausse observée concernant le commerce entre les pays en développement.

Dans la partie inférieure gauche du tableau, le commerce est présenté séparément de l'agrégat. En comparant ces chiffres avec ceux concernant l'ensemble des biens, on voit que les exportations des pays en développement sont principalement tirées par les exportations agricoles. Celles-ci

augmentent de 32 pour cent, la croissance la plus forte observée se produisant entre les pays en développement.

D'autres pays membres de l'OCDE connaissent également une forte croissance des exportations agricoles, notamment vers l'UE et les pays en développement. Ce groupe comprend l'Australie, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande, qui sont eux-mêmes des exportateurs de produits agricoles.

Le volet droit du tableau 7 présente le scénario dans lequel seuls les pays membres de l'OCDE s'engagent dans les réformes (les pays en développement n'y participent pas). La croissance des échanges est réduite pour les deux groupes de pays, mais surtout pour les pays en développement. Le commerce entre les pays en développement se rétrécit par rapport à la base. On constate donc que les effets de diversion sur le commerce sont encore plus nombreux lorsque les pays membres de l'OCDE suppriment leurs obstacles au commerce et que les obstacles ne relevant pas de l'OCDE restent en place.

Dans le scénario impliquant les pays membres de l'OCDE, les exportations des pays en développement vers les économies développées augmentent à un rythme plus lent que dans le scénario d'une libéralisation plus large. En effet, l'incapacité à procéder à des réformes empêche la spécialisation, et les ressources dégagées sont trop faibles pour assurer l'expansion des industries tournées vers l'exportation. Du fait de la croissance plus lente des exportations, les recettes en devises sont insuffisantes pour financer une croissance des importations¹⁵.

Effets sur les revenus

Le tableau 8 présente l'incidence des réformes des politiques commerciales sur les revenus des travailleurs non qualifiés, qui est l'un des principaux moyens pour le commerce d'influer sur la pauvreté. Cette étude de Francois, van Meijl et van Tongeren (2003) examine les effets d'une réduction de 50 pour cent du soutien interne, des subventions aux exportations et de la protection des importations dans l'agriculture, l'industrie et les services. Cette

approche permet d'évaluer l'incidence plus large des politiques commerciales sur les revenus (et par suite des aspects de la sécurité alimentaire liés aux revenus).

En général, dans les groupes de pays à revenus faibles et moyens, l'agriculture est beaucoup plus importante pour les revenus du travail non qualifié dans les pays en développement qu'il ne l'est dans les pays membres de l'OCDE. Cependant, il apparaît simultanément que c'est la libéralisation qui se produit en dehors des pays membres de l'OCDE – essentiellement par le biais de réformes de politiques menées de manière autonome – qui génère l'essentiel des gains de revenus liés à l'agriculture dans les pays en développement. L'important en la matière varie selon les pays et les régions. En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, par exemple, ce sont les travailleurs non qualifiés qui bénéficient le plus des réformes des politiques agricoles entreprises dans leurs pays. Il en est de même en Afrique du Sud. En Inde, en revanche, la libéralisation du secteur manufacturier (tels que les tarifs douaniers sur les vêtements dans les pays aux revenus moyens) est au moins aussi importante que celle de l'agriculture. Le groupe constitué d'autres pays d'Asie et du Pacifique connaît une situation identique.

Dans les études reposant sur les EGC, les résultats concernant les revenus nous amènent naturellement à évoquer l'incidence du commerce agricole sur les ménages, sujet de la section suivante. Il convient de noter que les travailleurs faiblement qualifiés ne sont pas nécessairement des travailleurs agricoles, d'autant que les revenus du travail faiblement qualifié représentent très souvent l'essentiel des revenus des ménages urbains dans les pays à revenus faibles et moyens. En fait, la part croissante des revenus du travail faiblement qualifié dans les ménages urbains pourrait aller de pair avec la baisse des revenus des ménages ruraux. Ces études regroupent donc des données concernant les ménages ruraux et urbains, et cette combinaison serait plus facile à interpréter si l'on pouvait faire appel à des modèles incluant des données sur les ménages.

Une des conclusions pouvant être tirée à cette étape est que le commerce agricole peut avoir un impact significatif sur les revenus des ménages. Toutefois, le commerce non agricole peut produire un impact équivalent, voire plus grand, sur

¹⁵ La symétrie de Lerner est un terme technique de la théorie des échanges qui est ici pertinent. Les obstacles aux importations finissent par supprimer les exportations. Ce phénomène est très évident dans la structure des exportations des pays en développement.

TABLEAU 8

Effets de la libéralisation du commerce sur les salaires des travailleurs non qualifiés par secteur et scénario (changement du pourcentage)

	Total		Commerce mondial				Commerce axé sur l'OCDE			
	Libéralisation mondiale	Libéralisation axée sur l'OCDE	Agriculture	Droits sur les produits manufacturés ¹	Services	Facilitation du commerce	Agriculture	Droits sur les produits manufacturés	Services	Facilitation du commerce
Europe										
France	1,3	1,2	0,4	0,3	0,5	0,1	0,5	0,1	0,5	0,1
Allemagne	1,3	1,1	0,4	0,5	0,3	0,2	0,4	0,3	0,3	0,1
Pays-Bas	1,3	1,1	0,5	0,5	-0,1	0,4	0,5	0,4	-0,1	0,3
Reste de UE-15	0,9	0,7	0,4	0,3	0,0	0,2	0,4	0,2	0,0	0,1
UE-10	0,3	0,3	0,3	-0,1	0,1	0,1	0,3	-0,1	0,1	0,1
Afrique et Proche-Orient										
Région méditerranéenne	1,6	0,0	0,4	0,7	0,1	0,4	-0,1	0,0	0,1	0,1
Afrique du Sud	2,0	0,7	0,0	0,7	0,7	0,5	-0,2	0,1	0,6	0,1
Afrique subsaharienne	3,1	0,9	0,8	0,8	1,0	0,5	0,0	-0,1	0,9	0,2
Amériques										
Amérique du Nord	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
Amérique du Sud	0,4	-0,1	-0,1	0,2	0,2	0,2	-0,3	0,1	0,1	0,0
Asie et Pacifique										
Chine	-0,3	-0,6	0,1	-0,7	0,2	0,2	-0,2	-0,5	0,1	0,0
Inde	3,1	0,2	0,9	1,2	0,8	0,3	-0,1	0,2	0,0	0,1
Pays d'Asie à haut revenu	1,6	1,3	0,7	0,4	0,1	0,3	0,7	0,3	0,1	0,3
Autres pays d'Asie et du Pacifique	4,5	0,5	0,4	2,4	0,0	1,7	-0,2	0,3	0,0	0,5
Australie et Nouvelle-Zélande	1,3	1,1	0,1	0,5	0,4	0,3	0,1	0,4	0,4	0,3
Reste du monde	0,2	0,1	-0,3	0,2	0,1	0,2	-0,3	0,0	0,1	0,2

¹ Manufactures.

Source: Données basées sur les résultats des simulations de Francois, van Meijl et van Tongeren, 2003.

les revenus salariaux. Dans la mesure où la sécurité alimentaire est liée aux revenus, et en supposant qu'il est possible de se procurer une nourriture suffisante par des moyens monétaires, on peut en déduire que la sécurité alimentaire dépend du commerce effectué en dehors de l'agriculture ainsi que du commerce des produits agricoles.

Modèles s'appliquant au secteur agricole

Comme susmentionné, les modèles d'équilibre partiel s'appliquant au secteur agricole peuvent donner une vue plus détaillée des effets de la libéralisation du commerce sur les marchés de certains produits. La FAO a conduit une évaluation

approfondie des incidences potentielles des réformes agricoles sur les produits, en prenant comme référence une série historique de projections concernant le commerce et la production. Ce modèle tient compte de la capacité des pays à réagir aux changements de politique s'appliquant à différents types de produits (FAO, 2003a).

Le tableau 9 présente les résultats de deux scénarios de libéralisation. Dans le premier, tous les soutiens aux prix de marché des produits agricoles sont supprimés. Dans le second, tous les soutiens et les protections accordés à l'agriculture sont supprimés dans les pays développés et en développement. Comme dans les analyses s'appuyant sur les EGC étudiées précédemment, la plus grande partie des avantages obtenus dans ce scénario revient aux pays membres de

TABLEAU 9
Incidence d'une politique de réforme sur les prix mondiaux des produits de base

	Réforme partielle (élimination progressive du soutien des prix)	(élimination progressive de toutes les mesures de soutien)
	<i>(Variation des prix réels par rapport au prix de référence¹)</i>	
Céréales	103	111
Blé	104	119
Riz	104	111
Maïs	99	106
Lait et produits laitiers	111	117
Bœuf	106	108
Viande de mouton et de chèvre	104	105
Viande de porc	102	103
Volailles	103	104

¹ Prix de référence = 100.

Source: FAO, 2003a.

l'OCDE sous la forme d'une baisse des prix à la consommation des produits qui étaient protégés auparavant.

Même dans le scénario prévoyant des réformes de politiques plus complètes, les incidences sur les prix devraient être relativement faibles. Les changements les plus importants devraient se produire sur les marchés des produits des zones tempérées tels que les céréales, la viande et les produits laitiers, qui subissent la plus grande partie des effets de distorsion dus aux politiques menées par les pays membres de l'OCDE. La production de ces produits chuterait dans les pays qui les subventionnent actuellement et augmenterait dans les pays qui n'accordent pas de subventions, essentiellement des producteurs également membres de l'OCDE tels que l'Australie, la Nouvelle-Zélande et certains pays en développement où les produits des zones tempérées sont fabriqués de manière compétitive, notamment l'Argentine, le Brésil et la Thaïlande.

Des produits comme le riz et le sucre, qui reçoivent des subventions très élevées et pour lesquels les pays en développement sont des producteurs compétitifs, pourraient être à l'origine de gains extrêmement importants pour ces pays. Dans l'ensemble, les prix mondiaux des produits des zones tempérées pourraient augmenter de 5 à 20 pour cent, selon le niveau initial des distorsions de marché et la capacité d'autres producteurs d'élever leur niveau de production. Ces effets sur les prix sont relativement faibles parce qu'il existe un potentiel de production considérable pour la plupart des produits et

parce que la libéralisation simultanée de tous les produits pourrait produire des effets de compensation.

Pour les pays en développement, les avantages tirés d'une libéralisation plus poussée de produits tropicaux tels que le café et le cacao seraient relativement minimes, parce que les obstacles aux importations dans les pays membres de l'OCDE sont déjà notablement réduits et que la consommation est saturée. Ces produits peuvent être à l'origine de gains potentiels dans d'autres pays en développement, où les obstacles aux importations sont assez élevés. La capacité des agriculteurs des pays en développement de bénéficier de la libéralisation dépend dans une grande mesure des politiques agricoles appliquées par leurs propres pays, lesquelles vont souvent à l'encontre de leurs intérêts car elles reposent sur des niveaux d'imposition élevés, des infrastructures médiocres et des systèmes de commercialisation inefficients (FAO, 2003a).

Principales conclusions

Les avantages économiques qui pourraient résulter d'une réforme complète des politiques agricoles sont potentiellement importants, surtout si elle est associée à des réformes d'autres secteurs. Cela étant, le processus de réforme entraînera nécessairement des coûts d'ajustement. Les décideurs doivent comprendre les incidences possibles des réformes des politiques commerciales agricoles avant qu'elles

soient adoptées, afin que des politiques adaptées puissent être mises en place pour accompagner le processus d'ajustement.

Bien que les divers modèles économiques utilisés pour évaluer les incidences potentielles de la libéralisation du commerce diffèrent dans les détails, il est néanmoins possible d'en tirer un certain nombre de conclusions générales relativement cohérentes, tant sur le plan théorique que pratique.

- La libéralisation du commerce dans le secteur agricole pourrait créer des avantages économiques positifs au niveau mondial et pour la plupart des pays participants, à l'exclusion de certains. Les scénarios de libéralisation qui impliquent tous les secteurs et toutes les régions produisent généralement des avantages supérieurs à ceux des scénarios excluant certains secteurs ou régions.
- Les gains absolus les plus importants résultant de la libéralisation agricole reviennent aux pays développés où les marchés agricoles sont l'objet des distorsions les plus fortes. Ces gains bénéficient essentiellement aux consommateurs des pays membres de l'OCDE, où les obstacles aux importations sont actuellement élevés, et aux exportateurs d'autres pays membres de l'OCDE.
- Pour les pays en développement, les avantages en termes de part du PIB sont plus élevés, car l'agriculture est beaucoup plus importante dans leurs économies. Certains exportateurs des pays en développement qui commercialisent des produits agricoles des zones tempérées sont avantagés par la libéralisation progressive ayant lieu dans les pays membres de l'OCDE. Cependant, ce sont les pays en développement qui pourraient bénéficier des plus gros avantages potentiels s'ils libéralisaient les échanges qu'ils ont entre eux. En effet, au cours des 30 prochaines années, toute la croissance ou presque des marchés agricoles se produira dans les pays en développement. Les avantages que ces pays pourraient tirer d'une ouverture plus marquée de ces marchés sont donc conséquents.
- Certains pays en développement, notamment ceux qui sont importateurs nets de produits alimentaires et ceux qui bénéficient d'un accès préférentiel aux marchés des pays membres de l'OCDE, ne sortiront pas gagnants de la libéralisation de ces marchés, même à long terme. La situation particulière de ces pays doit être prise en considération.
- Les gains de bien-être potentiels résultant de la libéralisation du commerce sont dans l'ensemble assez faibles rapportés aux PIB mondial. Les gains dynamiques sont deux fois plus élevés que les gains statiques seuls, et les pays en développement bénéficient proportionnellement davantage de ces gains dynamiques. Les pays doivent poursuivre des stratégies agressives en faveur des ruraux pauvres afin de tirer parti de ces gains dynamiques potentiels.
- La libéralisation du commerce dans le secteur agricole et dans d'autres secteurs pourrait contribuer de manière importante à l'augmentation des revenus des travailleurs non qualifiés ou faiblement qualifiés des pays en développement, qui sont souvent les plus pauvres parmi les pauvres. Comme l'illustre le prochain chapitre, les marchés du travail sont l'un des vecteurs les plus importants par lequel la libéralisation du commerce influe sur la pauvreté au niveau des ménages. La capacité des pauvres des pays en développement à exploiter les possibilités créées par les réformes commerciales dépend de manière déterminante de la nature des politiques mises en œuvre par leurs gouvernements.

5. Impacts des réformes du commerce agricole sur la pauvreté

L'impact des politiques commerciales sur la pauvreté, la sécurité et l'inégalité alimentaires dans les pays en développement est au cœur d'une vaste controverse internationale sur le rôle du commerce international dans le développement. Les négociations sur le commerce en cours dans le cadre du Programme de Doha ont fait une priorité des répercussions sur le développement et la pauvreté. De plus, la Déclaration du Millénaire a montré l'importance du commerce international pour le développement et l'élimination de la pauvreté. Les gouvernements s'engagent notamment à mettre en place un système d'échanges multilatéral ouvert, équitable, réglementé, prévisible et non discriminatoire.

Les pays en développement accordent une place prépondérante à l'évaluation des retombées de la libéralisation des échanges et de leurs propres efforts de réforme des politiques sur la sécurité alimentaire et la répartition des revenus. L'intérêt croissant porté à ces questions a donné lieu à de multiples études empiriques sur les liens entre les politiques commerciales, les mesures intérieures connexes et leur incidence sur l'inégalité et la pauvreté.

Ce chapitre passe en revue bon nombre de ces analyses empiriques et examine les impacts des politiques agricoles intérieures unilatéralement adoptées par les pays, ainsi que ceux des réformes commerciales et de la libéralisation des échanges multilatéraux sur la pauvreté¹⁶. Les tentatives visant à corrélér positivement commerce et libéralisation des échanges d'une part, et croissance économique d'autre part ont été une source de polémiques et d'équivoques

(Rodríguez et Rodrik, 1999). Les études démontrant un lien positif entre croissance économique et réduction de la pauvreté sont plus convaincantes (voir l'étude récente de Bardhan, 2004)

L'accent est mis ici sur les politiques de commerce agricole. La libéralisation des échanges étant généralement un phénomène économique de grande ampleur caractérisé par des abaissements tarifaires touchant une vaste gamme de produits, l'analyse n'est cependant pas limitée aux seuls cas de libéralisation des échanges agricoles. On examine également le retentissement d'autres types de chocs extérieurs affectant les prix relatifs des marchandises négociables et non négociables, étant donné qu'il est difficile d'isoler les effets des politiques commerciales.

La manière dont les ménages s'adaptent à ces chocs extérieurs fournit nombre d'indications sur leurs réactions probables à de brutales réductions des tarifs douaniers ou aux profondes modifications des termes de l'échange engendrées par la libéralisation du commerce.

Dans les pays en développement, les ménages pauvres et victimes de l'insécurité alimentaire présentent des profils très variés, et sont affectés de manières très différentes par les réformes du commerce agricole. L'analyse ci-après examine principalement la façon dont les ménages ruraux réagissent aux différentes réformes commerciales afin de comprendre l'impact de réformes données sur la sécurité alimentaire et la pauvreté des pays, ce qui n'ôte rien à leurs répercussions sur les ménages des zones urbaines.

Rôle de l'agriculture dans la réduction de la pauvreté

Les liens économiques entre agriculture, commerce et pauvreté sont complexes. L'agriculture joue un rôle fondamental dans

¹⁶ Ce chapitre est principalement inspiré du cadre conceptuel élaboré par Winters (2002) pour décrire les liens entre commerce et pauvreté et des analyses bibliographiques réalisées par Winters, McCulloch et McKay (2004) et Hertel et Reimer (2004).

ENCADRÉ 6

Que savons-nous en matière de réduction de la pauvreté?

Voici les principaux enseignements concernant la réduction de la pauvreté:

- La pauvreté ne peut être réduite sans croissance économique (ou hausse de la moyenne des revenus), et la croissance économique est sans effet sur la répartition des revenus ou a pour effet de réduire les inégalités.
- Les fortes inégalités de revenu sont préjudiciables à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique.
- L'investissement public et les mesures incitatives en faveur de l'amélioration de la nutrition, de la santé et de l'éducation bénéficient aux pauvres par le biais de l'augmentation de la consommation et de la hausse future des revenus.
- Les processus de croissance induits par les politiques de dépenses publiques, d'échanges commerciaux et de prix, et caractérisés par une forte intensité capitalistique, la substitution des importations et un parti-pris en faveur des villes, ne sont pas de nature à favoriser la réduction de la pauvreté.
- La croissance de l'agriculture, fondée sur une faible concentration des actifs et des techniques à forte intensité de main-d'œuvre, est un facteur positif dans la lutte contre la pauvreté.

Sources: FAO, 1993; Atkinson et Bourguignon, 2000; Lipton et Ravallion, 1995; Bruno, Ravallion et Squire, 1998; Ravallion et Datt, 1999; Aghion, Caroli et Garica-Penalosa, 1999; Khan, 2003.

la vie des pauvres pour lesquels elle est à la fois leur premier moyen de subsistance et leur principal chapitre de dépenses de consommation. L'agriculture étant affectée par les échanges, il s'ensuit que le commerce a des retombées sur la pauvreté et la sécurité alimentaire.

La pauvreté est multidimensionnelle et dynamique car de multiples familles vulnérables ne cessent de sombrer dans la pauvreté et de s'en extraire. La pauvreté engendre des privations profondes, une vulnérabilité aux risques de tous ordres et une impuissance. Les ouvrages consacrés au développement s'emploient systématiquement à expliciter les liens entre pauvreté, croissance économique, répartition des revenus et commerce (encadré 6).

La croissance agricole est fondamentale pour la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire des pays en développement. Plusieurs facteurs permettent de comprendre pourquoi.

La pauvreté en tant que phénomène rural

Premièrement, la pauvreté dans les pays en développement est concentrée en zones rurales, notamment dans les pays où la sous-alimentation touche plus de 25 pour cent de la population. La plupart des estimations

indiquent que plus des deux tiers des pauvres vivent en zones rurales (FAO, 2004b).

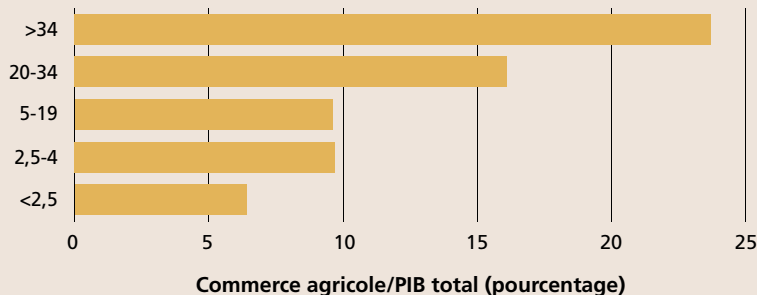
Les tendances démographiques et migratoires déplacent la pauvreté vers les centres urbains, mais la majorité des pauvres continuera à vivre en zones rurales pendant au moins quelques décennies. De manière générale, l'incidence de la pauvreté s'accroît en fonction de l'isolement.

En outre, la pauvreté urbaine est dans une grande mesure la résultante du dénuement des ruraux qui alimente l'exode rural. Aucune réduction de la pauvreté et de la sous-alimentation ne pourra durablement être obtenue en l'absence du développement des zones rurales.

Les enquêtes réalisées à l'échelon des pays mettent en évidence les disparités entre zones urbaines et zones rurales. Ainsi, les contrastes entre pauvreté rurale et pauvreté urbaine dans sept pays (disparité mentionnées dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté préparés pour la Banque mondiale) vont de 9 pour cent au Mozambique à 35 pour cent au Burkina Faso, jusqu'à 38 pour cent au Nicaragua, 41 pour cent en Mauritanie et 42 pour cent en Bolivie (Ingco et Nash, 2004). Ces disparités ne sont pas seulement attestées par les indicateurs de pauvreté; en effet, les zones rurales sont

FIGURE 15
PIB agricole et sous-alimentation, 1998-2002

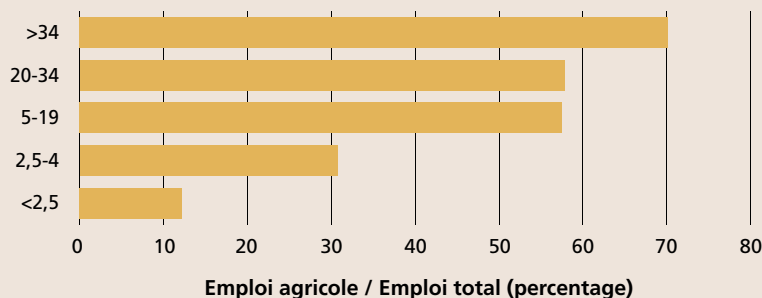
Pourcentage de personnes sous-alimentées



Source: FAO et Banque mondiale.

FIGURE 16
Emploi agricole et sous-alimentation, 1998-2002

Pourcentage de personnes sous-alimentées



Source: FAO et Banque mondiale.

systématiquement plus mal notées quel que soit l'indicateur de qualité de vie.

Importance économique de l'agriculture

Deuxièmement, le rôle capital de l'agriculture dans l'atténuation de la pauvreté et la sécurité alimentaire est illustré par l'importance économique relative de ce secteur dans les pays en développement. De manière apparemment paradoxale, l'agriculture représente une plus large part de l'économie des pays comptant les proportions les plus fortes de pauvres et de victimes de la sous-alimentation.

La figure 15 indique la part de l'agriculture dans le PIB total des pays en développement groupés en fonction de l'incidence de la sous-alimentation. Dans les

pays où plus d'un tiers de la population est sous-alimenté, cette part atteint quasiment 25 pour cent ; elle diminue à mesure de l'abaissement de la proportion de sous-alimentés au sein de la population.

Agriculture et emploi

Troisièmement, la plupart des perspectives de revenus en zones rurales sont directement ou indirectement liées à l'agriculture (figure 16). Dans l'ensemble des pays en développement, l'agriculture représente environ 55 pour cent de l'emploi. Là encore, la part de l'emploi agricole dans l'emploi total est plus élevée dans les pays où la sous-alimentation est forte, et atteint jusqu'à 70 pour cent en moyenne dans les pays où 34 pour cent ou plus de la population sont victimes de la sous-alimentation.

Les ruraux pauvres sont confrontés à des problèmes très différents appelant des solutions tout aussi variées. Bon nombre de ces solutions ont néanmoins trait à l'expansion du secteur agricole où les pauvres peuvent se faire employer dans les activités de production, d'approvisionnement, de stockage, de transport, de transformation et de vente d'intrants, de services et de produits.

L'accroissement des revenus à la production, le développement de l'emploi et la hausse des salaires des travailleurs agricoles contribuent à stimuler la demande de biens et de services qu'il est souvent difficile de vendre sur des marchés éloignés. De nouvelles possibilités d'emploi se dégagent dans les activités non agricoles pour répondre à la demande accrue de produits et de services non agricoles essentiels – par exemple l'outillage, le forgeage, la charpenterie, les vêtements et les aliments localement transformés. En règle générale, les biens et services de ce genre sont produits et écoulés localement, par des méthodes à forte intensité de main-d'œuvre, et offrent donc un important potentiel pour la création d'emplois et la lutte contre la pauvreté. Des enquêtes réalisées dans quatre pays d'Afrique montrent que l'augmentation des revenus en zones rurales est consacrée, dans des proportions allant d'un à deux tiers, aux biens et services locaux de ce type (FAO, 2003a).

Agriculture et croissance favorable aux pauvres

La concentration de la pauvreté en zones rurales et l'importance du secteur agricole dans la production et l'emploi des pauvres attestent le rôle capital de ce secteur pour la lutte contre la pauvreté.

Une croissance fondée sur l'agriculture a souvent pour effet de faire reculer la pauvreté tant dans les centres urbains qu'en zones rurales. Une grande étude de la FAO sur le rôle de l'agriculture dans 11 pays en développement a montré que l'agriculture peut avoir des retombées spectaculaires sur la pauvreté, et qu'elle permet de réduire la faim et la pauvreté en zones rurales comme en zones urbaines plus efficacement que les autres secteurs (FAO, 2004c).

Dans chacune de ces études de cas, les chercheurs ont mesuré l'effet de la croissance

agricole sur la pauvreté (c'est-à-dire l'élasticité de la pauvreté face à la croissance agricole). Dans certains pays, ils ont également évalué l'apport de l'agriculture dans le recul de la pauvreté par rapport à celui d'autres secteurs, notamment en zones rurales.

Ce volet de l'étude FAO, intitulé *Projet de recherche sur le rôle de l'agriculture*, est inspiré d'une étude réalisée en Inde par Ravallion et Datt en 1996, où les effets de la croissance agricole sur le repli de la pauvreté étaient comparés à ceux du secteur industriel et des services. Selon les auteurs de l'étude FAO, l'élasticité de la pauvreté face à la croissance agricole nationale était de l'ordre de -1,2 à -1,9. Pour les zones urbaines, elle s'établissait entre -0,4 et -0,5.

Cette étude examine aussi de quelle manière la pauvreté fléchit. Quatre modalités de réduction de la pauvreté sont considérées: la baisse du prix réel des denrées alimentaires, la création d'emplois, l'augmentation des salaires réels et l'accroissement du revenu des petits ménages agricoles.

L'analyse met en évidence l'influence forte et positive de la croissance agricole sur la pauvreté, souvent bien plus importante que celle des autres secteurs économiques. Il faut signaler, notamment, que ce résultat favorable aux pauvres s'observe non seulement dans les pays les plus pauvres et les plus agricoles (Éthiopie et Mali), mais aussi dans les pays à revenu plus élevé (comme le Chili et le Mexique).

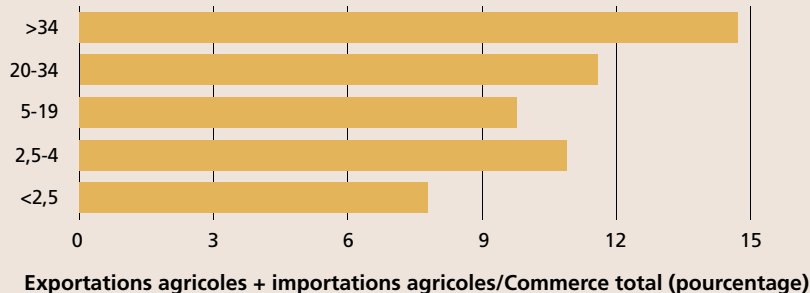
Les résultats obtenus montrent en outre que les politiques de lutte contre la pauvreté doivent tenir compte de l'importance stratégique de la croissance agricole et de sa transformation, de la composition de la production (notamment des produits à forte intensité de main-d'œuvre destinés à l'exportation) et des différentes façons dont l'agriculture peut contribuer à atténuer la pauvreté (Valdés et Foster, 2003).

Enfin, les liens économiques croissants caractérisant l'agriculture fournissent de multiples occasions de contribuer à la croissance, à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire (Vogel, 1994; Timmer, 1995; Anderson, 2002; FAO, 2003a; Sarris 2003; de Ferranti et al., 2005).

Dans les sociétés agricoles où les possibilités d'échanges sont rares, la

FIGURE 17
Commerce agricole et sous-alimentation, 1998-2002

Pourcentage de personnes sous-alimentées



Source: FAO et Banque mondiale.

plupart des ressources sont consacrées à l'achat des aliments. À mesure que le revenu national augmente, la demande de denrées alimentaires s'accroît bien plus lentement que celle des autres biens et services. Les nouvelles technologies agricoles favorisent l'augmentation de l'offre alimentaire par hectare et par travailleur et, du fait de la modernisation croissante, les pays ont davantage recours aux intrants intermédiaires achetés auprès d'autres secteurs.

La part de l'agriculture dans le PIB total décline à mesure de la croissance économique, du fait de la mainmise des spécialistes du secteur tertiaire sur les activités en aval de l'exploitation et de leur commercialisation croissante. Le développement commercial concerne également les intrants étant donné que les producteurs remplacent la main-d'œuvre par des produits chimiques et des machines agricoles.

Même lorsque la part de l'agriculture dans le PIB diminue par rapport à celle de l'industrie et des services, le secteur agricole peut néanmoins se développer en termes absolus en tissant des liens de plus en plus complexes avec les autres secteurs économiques. Du point de vue de la production et des institutions, ces liens stimulent à la fois la demande (demande de consommation des ménages ruraux) et l'offre (biens agricoles sans augmentation de prix), favorisant ainsi la modernisation.

Ces modalités d'atténuation de la pauvreté ne sont pas l'apanage de l'agriculture, mais

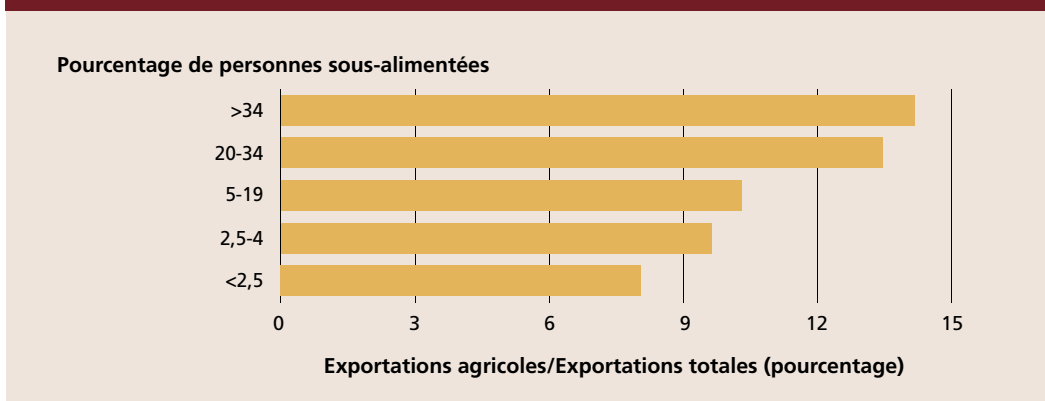
le rôle de la croissance agricole dans la lutte contre la pauvreté soulève plusieurs questions importantes. Les politiques nationales accordent-elles à l'agriculture le rang prioritaire qu'elle mérite? Quel rôle le commerce pourrait-il jouer pour valoriser le potentiel de ce secteur? Quelles politiques intérieures et quels investissements publics faut-il engager pour que le commerce des produits agricoles profite aux pauvres et aux victimes de l'insécurité alimentaire ?

Rôle du commerce dans le recul de la pauvreté

Voilà longtemps que la FAO s'emploie à faire valoir l'utilité des échanges pour la croissance économique et l'efficacité des ressources, ainsi que leur contribution à la sécurité alimentaire par l'apport d'une source régulière de denrées alimentaires importées à bas prix. D'un point de vue commercial, l'agriculture est en outre particulièrement importante dans les pays où sévit une forte sous-alimentation (figure 17).

Ainsi, pour l'ensemble des pays en développement, les produits agricoles (y compris les produits de la pêche et des forêts) représentent environ 9 pour cent du commerce total (exportations plus importations), tandis que leur part est de presque 15 pour cent dans les pays où la sous-alimentation est aux niveaux les plus forts. Ces chiffres témoignent d'une économie faiblement industrialisée et d'un secteur agricole peu diversifié.

FIGURE 18
Exportations agricoles et sous-alimentation, 1998-2002



Source: FAO et Banque mondiale.

Pour les seules exportations, le groupe des pays à forte prévalence de la sous-alimentation est le plus dépendant de l'agriculture qui représente plus de 14 pour cent du total des exportations (figure 18).

Bien que très dépendants de l'agriculture comme source de revenus, d'emplois et de gains d'exportation, les pays de ce groupe consacrent plus de 15 pour cent de leur budget d'importation et, en moyenne, plus de 12 pour cent de leurs recettes d'exportation au financement des importations de denrées alimentaires (figures 19 et 20).

En dépit de la part importante du commerce agricole dans le volume total des échanges des pays où la sous-alimentation est au plus élevé, leur secteur agricole est relativement peu intégré dans les marchés internationaux. On peut en voir l'illustration à la figure 21 qui présente le ratio du commerce agricole au PIB agricole des différents groupes de pays en fonction de la prévalence de la sous-alimentation.

Liens entre commerce et pauvreté

Les liens entre commerce et pauvreté sont caractérisés par plusieurs aspects distincts. Le premier d'entre eux se manifeste aux frontières. Lorsqu'un pays libéralise ses politiques commerciales, par exemple en réduisant ses droits d'importation, les prix des marchandises importés baissent d'autant aux frontières. Quand d'autres pays libéralisent leurs propres politiques commerciales, cela affecte les prix aux frontières des marchandises importées et

exportées par le premier pays. La direction et l'ampleur du mouvement des prix initiaux aux frontières sont fonction des réformes mises en œuvre. Comme on l'a indiqué au Chapitre 4, l'élimination de toutes les formes de soutien et de protection à l'agriculture de la part des pays de l'OCDE provoquerait une augmentation de l'ordre de 5 à 20 pour cent des prix aux frontières des produits agricoles provenant de pays tempérés.

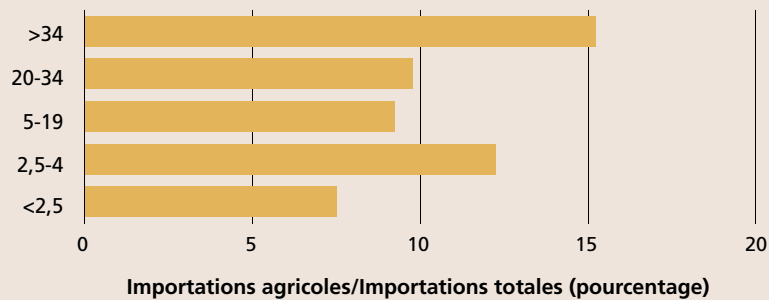
Au-delà des frontières, les conséquences sont répercutées sur les prix acquittés par les producteurs, les consommateurs et les ménages. Les conséquences de l'évolution des prix sur les entreprises et les ménages sont variables et dépendent de la qualité des infrastructures, du comportement des marges de commercialisation intérieure, ainsi que de facteurs géographiques. Les études empiriques confirment qu'il existe des différences parfois considérables dans le degré de répercussion des prix aux frontières sur les marchés locaux et ce, même au sein d'un même pays.

Le premier impact de la libéralisation des échanges sur les ménages intervient dès lors que l'évolution des prix locaux a été décidée. On ne s'étonnera pas que les ménages qui sont des revendeurs nets de marchandises dont le prix relatif augmente sortent gagnants de cette première manche. Les acheteurs nets des mêmes produits sont quant à eux perdants.

Cependant, les études empiriques montrent comment ces premiers effets sont considérablement modifiés par la manière dont les ménages ajustent leur

FIGURE 19
Importations agricoles et sous-alimentation, 1998-2002

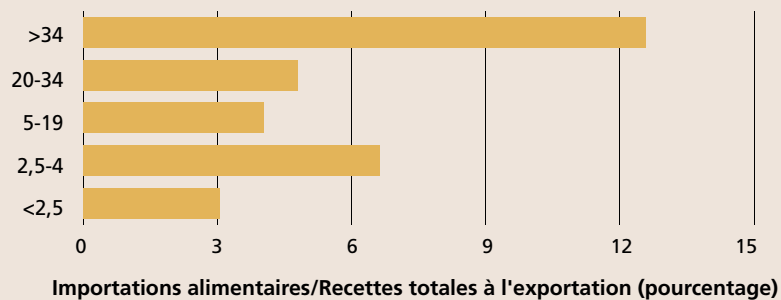
Pourcentage de personnes sous-alimentées



Source: FAO et Banque mondiale.

FIGURE 20
Importations alimentaires et sous-alimentation, 1998-2002

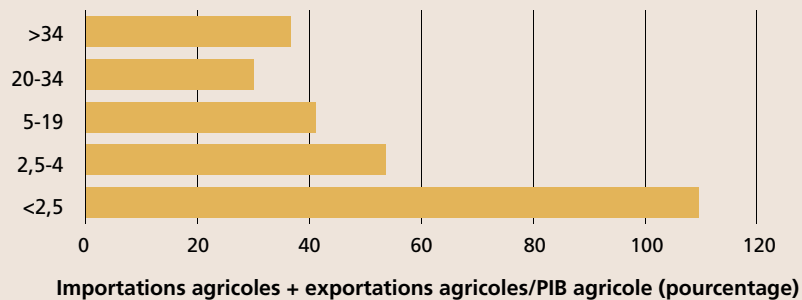
Pourcentage de personnes sous-alimentées



Source: FAO et Banque mondiale.

FIGURE 21
Intégration de l'agriculture dans les marchés mondiaux et sous-alimentation, 1998-2002

Pourcentage de personnes sous-alimentées



consommation et leur production en réponse à l'évolution des prix relatifs. Durant cette deuxième vague, les ménages modifient leur panier de consommation, adaptent leurs horaires de travail et changent même parfois de métier. Selon les indications disponibles, le mouvement des prix relatifs peut même modifier les investissements à long terme des ménages dans le capital humain.

Dès lors que les ménages modifient leur niveau de dépenses et leur schéma d'emploi, et que les entreprises et les producteurs agricoles révisent leur politique de recrutement, une multitude d'effets se répercute sur l'ensemble de l'économie. Ainsi, les réformes commerciales qui stimulent la production agricole entraînent souvent une augmentation généralisée de la rémunération des ouvriers non qualifiés. Les ménages qui en bénéficient sont les fournisseurs nets de main-d'œuvre non spécialisée. Enfin, il faut examiner les effets à long terme de la libéralisation des échanges sur la croissance, en particulier la productivité accrue des entreprises due à l'accès à de nouveaux intrants et technologies, ainsi que les gains potentiels résultant de la discipline exercée par la concurrence étrangère sur les marges bénéficiaires intérieures.

Réformes du commerce agricole et pauvreté

L'importance de l'agriculture et des échanges agricoles pour la lutte contre la pauvreté n'est plus à démontrer. On comprend toutefois moins bien les mécanismes par lesquels la libéralisation des échanges agricoles affecte les pauvres et leur capacité à s'adapter au nouvel environnement politique.

Répercussions des prix sur les consommateurs et les producteurs

S'agissant de l'impact potentiel des réformes commerciales sur les pauvres, l'une des questions fondamentales touche à l'ampleur des répercussions des prix aux frontières sur les ménages. Le cas du Mozambique montre l'importance des marges de commercialisation dans certains pays à faible revenu: pour le manioc, les marges des producteurs sur les consommateurs allaient jusqu'à 300 pour cent (Arndt et al., 2000). De manière

générale, les marges les plus fortes signalées dans cette étude concernaient les denrées alimentaires qui constituent l'essentiel de la consommation et de la production des pauvres au Mozambique. L'existence et le comportement de ces marges sont donc d'une importance capitale pour toute étude de la pauvreté.

Lorsque ces coûts de commercialisation ne sont fonction que des quantités transportées (c'est-à-dire des coûts essentiellement spécifiques et non ad valorem), ils amortissent l'impact des variations des prix mondiaux des denrées sur les consommateurs nationaux, tout en exacerbant leurs effets sur les producteurs de marchandises d'exportation (Winters, McCulloch et McKay, 2004).

En Ouganda par exemple, les marges réalisées sur les transports protégeaient les ventes sur le marché intérieur, tandis que les exportations étaient taxées pendant toute la décennie 1987-1997 (Milner, Morrissey et Rudaheranwa, 2001). L'Ouganda est un exportateur de café, de thé, de coton et de tabac; une série de réformes des politiques commerciales engagées durant cette période a globalement éliminé la taxation implicite des exportations par le biais des politiques commerciales, mais l'imposition implicite résultant de l'insuffisance des infrastructures et des coûts de transport élevés est restée très élevée par rapport à celle de pays concurrents tels que le Kenya. En Ouganda, le taux effectif de taxation des exportations induit par les transports était estimé égal à près de deux tiers de la valeur ajoutée en 1994. La protection effective assurée aux ventes nationales par les obstacles commerciaux liés au transport est restée forte tout au long de cette période de réformes. Ces entraves «non politiques» au commerce sont l'une des raisons expliquant le peu de réactivité de l'économie ougandaise face aux vastes réformes des politiques commerciales entreprises durant cette période.

Au Viet Nam, la fragmentation géographique des marchés est un problème majeur. Il existe une corrélation directe entre l'accès aux grands marchés et la répercussion des changements de prix aux frontières sur les marchés intérieurs. Les échanges internationaux (et même les activités économiques des autres régions) sont

FIGURE 22
Impact régional de la libéralisation du commerce au Mexique



Source: Nicita, 2004

globalement hors de propos pour nombre des régions économiquement isolées du pays (Roland-Holst, 2004).

Une autre étude récente de l'impact de l'ALENA sur les consommateurs et les producteurs des zones rurales du Mexique examine la question de la répercussion des prix aux frontières sur les marchés intérieurs (Nicita, 2004). Ce rapport présente, par région, les différentes répercussions de l'évolution des tarifs douaniers mexicains, considérées comme une fonction de la distance des régions par rapport aux États-Unis d'Amérique d'où proviennent la plupart des importations de ce pays.

Confirmant d'autres études de même nature, Nicita a constaté une répercussion partielle des modifications tarifaires sur les consommateurs mexicains, avec une incidence moindre pour les produits agricoles que pour les biens manufacturés. Conjugée à l'érosion rapide des répercussions à mesure de l'éloignement des frontières, cette situation montre que les droits de douane sur les produits agricoles ont peu, voire pas d'impact sur les régions les plus isolées du Mexique. Les coûts de transport élevés et la forte concurrence des produits locaux expliquent ce faible retentissement sur les produits agricoles. La production locale devient dès lors rapidement plus rentable à mesure que l'on s'éloigne des frontières.

La figure 22 illustre les estimations de Nicita concernant les retombées des réformes commerciales entreprises au Mexique dans les années 90 sur le bien-être des régions. Cette étude met en évidence une très

large gamme d'impacts sur les régions, les ménages de certaines régions gagnant plus de 5 pour cent du revenu réel, tandis que les gains sont négligeables pour ceux d'autres régions. La libéralisation des échanges peut également avoir une incidence sur les marges de commercialisation, notamment en ouvrant de nouvelles possibilités d'investissement dans la logistique, le transport et la commercialisation, activités qui avaient jusque-là été dominées par des monopoles. Badiane et Kherallah (1999) ont également examiné cette question dans plusieurs pays d'Afrique.

Premiers impacts de l'évolution des prix sur les ménages

En ce qui concerne des producteurs ruraux à leur compte, l'impact de changements donnés des prix aux frontières, tels que répercutés sur l'exploitation, dépend dans une grande mesure de leur position en tant que vendeur net. L'encadré 7 examine l'effet des réformes commerciales sur les ménages dont les revenus sont les plus dépendants de l'agriculture.

Si le ménage est exportateur net d'un produit dont le prix a augmenté, il est gagnant; s'il est importateur net, il est perdant. En faisant la somme des changements de prix nets pondérés en fonction des ventes, on peut estimer l'évolution globale du bien-être des ménages. Cette approche a été utilisée pour évaluer les impacts de la libéralisation des échanges sur le bien-être ex-ante des ménages à l'occasion de l'adhésion de la

ENCADRÉ 7 Les ménages agricoles

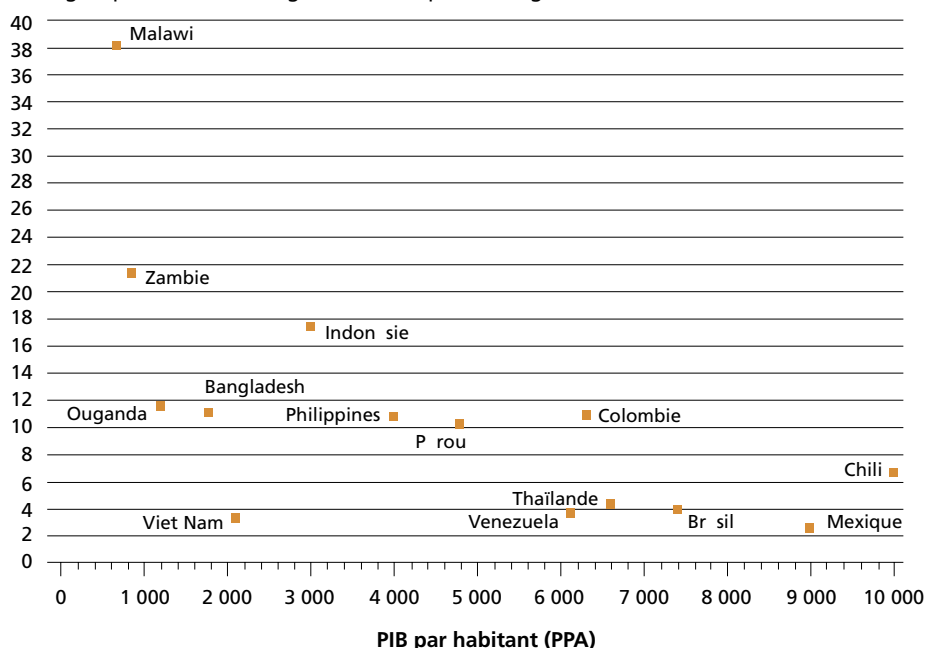
Quelle est l'incidence des politiques de réforme des échanges sur les ménages dont les revenus dépendent le plus directement de l'agriculture? La figure ci-dessous s'appuie sur les résultats d'une série de 14 enquêtes nationales auprès des ménages réalisées dans certains pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie du Sud-Est. La figure représente la proportion de ménages spécialisés qui tirent leurs revenus de l'agriculture par rapport au PIB par habitant, exprimé en parité du pouvoir d'achat (PPA). Ici, il convient d'entendre par «spécialisés» les ménages dont les bénéficiaires agricoles représentent 95 pour cent ou plus de leur revenu global. En d'autres termes, ces ménages sont non seulement employés à temps plein dans l'agriculture, mais encore, ils travaillent à leur compte. Ce statut signifie qu'il leur est difficile de se tourner vers d'autres activités si le rendement de leur activité agricole chute. De même, comme ils sont déjà employés à temps plein dans l'agriculture, il leur est

impossible d'augmenter rapidement la part des efforts qu'ils consacrent à l'agriculture si les rendements s'améliorent, à moins de prendre sur leur temps de repos.

La figure fait apparaître une corrélation négative entre le PIB par habitant et la proportion de ménages spécialisés dans l'agriculture. Dans le pays le plus pauvre de l'échantillon, le Malawi, près de 40 pour cent de l'ensemble des ménages sont spécialisés dans l'agriculture, alors que dans les pays les plus riches, Chili et Mexique, cette spécialisation touche à peine une fraction de ce pourcentage. Naturellement, certains échappent à cette règle. C'est le cas par exemple du Viet Nam, pays à faible revenu dans lequel le niveau de spécialisation agricole apparaît également comme faible. Il est clair cependant que pour de nombreux pays en développement, le segment de population spécialisé dans l'agriculture est important, et que son poids relatif est inversement proportionnel au PIB par habitant.

La proportion de ménages agricoles décline avec le PIB par habitant

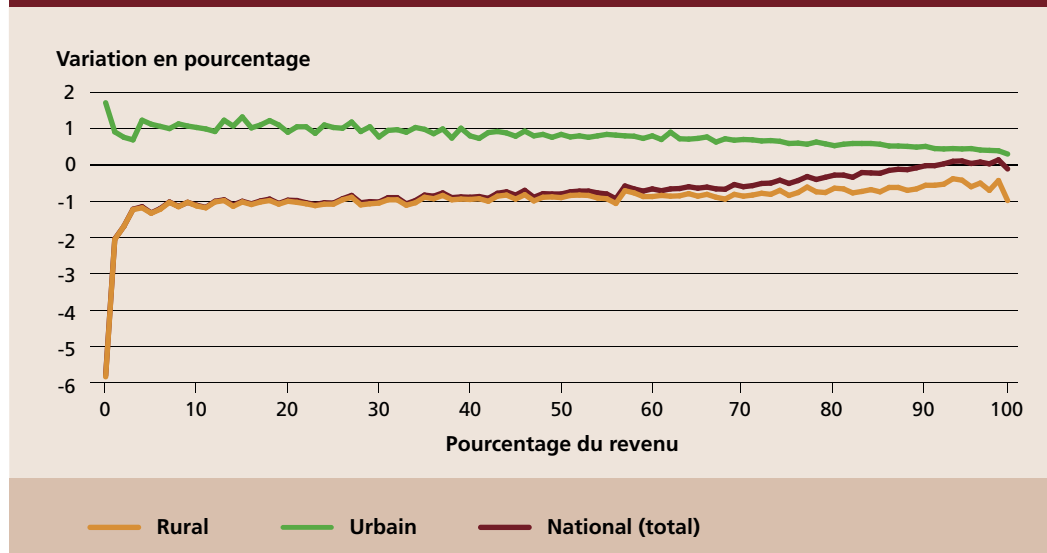
Ménages spécialisés dans l'agriculture (en pourcentage)



Source: Hertel et al., 2004.

FIGURE 23

Répercussions initiales de l'accèsion à l'OMC sur le revenu réel des ménages en milieu rural et urbain en Chine



Chine à l'OMC (Chen et Ravallion, 2003) et de la libéralisation unilatérale des échanges au Maroc (Ravallion et Lokshin, 2004)¹⁷.

L'étude sur la Chine a constaté un impact initial préjudiciable pour les ménages ruraux et profitable pour les ménages urbains. Cela tient au fait que la Chine a été tenue de diminuer la protection accordée à plusieurs importations agricoles importantes, alors que le taux moyen de protection de la fabrication est très faible pour la plupart des secteurs, en raison du recours généralisé aux remises de droits sur les biens manufacturés et des droits de douane peu élevés dans la moyenne.

En proportion, la modification plus importante de la qualité de vie concerne les ménages les plus pauvres (figure 23) qui perdent plus de 2 pour cent de leur revenu en zones rurales, et gagnent presque 2 pour cent sur le même revenu en zones urbaines. Dans l'ensemble toutefois, les effets de l'adhésion de la Chine à l'OMC semblent relativement mineurs, en partie parce que les abaissements tarifaires les plus significatifs avaient déjà été effectués en prévision de cette échéance, mais aussi parce qu'il est difficile d'en quantifier les effets potentiels sur les prix compte tenu de la présence

commerciale étrangère dans le secteur tertiaire de la Chine (Walmsley, Hertel et Ianchovichina, 2005).

Au Maroc, la réduction des droits de douane sur les importations céréalières a des effets néfastes sur la pauvreté rurale tout en contribuant à son fléchissement en zones urbaines. L'un des résultats les plus intéressants de l'étude concernant ce pays réside dans la manière dont l'évolution globale des inégalités (qui s'aggravent) se répartit en composantes horizontale et verticale. La composante verticale permet d'évaluer l'évolution des inégalités résultant de différents impacts sur les ménages pour différents de qualité de vie avant la réforme. Selon cette mesure, les inégalités fléchissent légèrement à la suite des réformes étant donné que les pauvres ont tendance à consacrer une part disproportionnée de leurs revenus aux céréales dont les prix diminuent sous l'effet des réformes.

Les réformes ont cependant pour conséquence principale d'accroître les inégalités horizontales que l'on mesure en évaluant leurs impacts sur différents ménages qui se situaient initialement au même niveau de bien-être. Cela s'explique par le fait que de nombreux ruraux pauvres sont des vendeurs nets de céréales, et qu'ils sont donc perdants en cas de baisse des prix; les pauvres des zones urbaines qui sont acheteurs nets de céréales, en

¹⁷ Toutefois, comme la plupart des études de ce type, ces deux études ne tiennent pas compte de la répercussion partielle des prix depuis les frontières jusqu'au niveau local.

ENCADRÉ 8

Incidence de la libéralisation agricole sur la pauvreté au Brésil

Dans la mesure où les ménages ont des structures de revenu différentes, des changements de politique vont les affecter à des degrés divers. Pour illustrer ce point, Hertel et Ivanic (2005) se sont servi d'un modèle global d'équilibre général pour déterminer l'impact d'un programme global de libéralisation du commerce agricole sur les différentes catégories de revenus de la société brésilienne. Leurs résultats mettent en évidence les différences d'impact des variations des prix à la consommation, des salaires urbains et ruraux et du revenu du capital sur différentes catégories de ménages.

L'incidence sur la pauvreté pour différentes catégories de revenus au Brésil est illustrée ci-dessous. La pauvreté augmentant dans certaines couches et diminuant dans d'autres, il semble difficile a priori de déterminer si la pauvreté globale au Brésil va augmenter

ou reculer sous l'effet de la libéralisation des échanges agricoles multilatéraux. Néanmoins, les choses s'éclairent un peu si l'on considère la concentration relative de la pauvreté dans ces catégories. L'indice de pauvreté parmi les ménages spécialisés dans l'agriculture est très nettement supérieur à celui du pays dans son ensemble. Ce groupe représente 27,5 pour cent de la pauvreté totale – le même pourcentage pratiquement que la population urbaine salariée. Étant donné l'importance globale des ménages agricoles non salariés dans le tableau de la pauvreté nationale, et la baisse marquée de l'indice de pauvreté leur correspondant à la suite de la libéralisation, l'indice national de pauvreté diminue également à court terme (-2,9 pour cent) comme à long terme (-1,6 pour cent) en dépit de la progression de la pauvreté dans d'autres catégories.

Libéralisation des échanges agricoles et pauvreté: incidences au Brésil

Catégorie	Part initiale de la pauvreté	Variation de la pauvreté en pourcentage	
		Court terme	Long terme
Agricole	0,275	-11,5	-1,9
Non-agricole	0,111	1,3	-1
Main-d'œuvre urbaine	0,276	0,8	-2,2
Main-d'œuvre rurale	0,154	0,5	-1,3
Divers urbains	0,039	-0,8	-2,1
Divers ruraux	0,039	-4,5	-1,7
Total		-2,9	-1,6

Source: Hertel et Ivanic, 2005.

sortent bénéficiaires. Compte tenu de la prédominance de la composante horizontale, les inégalités se sont globalement aggravées suite aux réformes de l'importation des céréales au Maroc.

L'encadré 8 décrit l'impact de la libéralisation de l'agriculture sur des ménages brésiliens présentant différents profils de revenus, mais où les ménages agricoles représentent plus d'un quart de la pauvreté d'ensemble.

Une étude de la répartition des impacts de la dévaluation au Rwanda a mis en évidence l'importance de la production

intérieure (Minot, 1998). Selon cette étude, une dévaluation qui a pour effet de relever d'environ 40 pour cent le prix des biens négociables par rapport à celui des biens non négociables a relativement peu de conséquences néfastes sur les ménages ruraux les plus pauvres dont les achats en numéraire ne constituent qu'un tiers environ des dépenses totales.

Proportionnellement, les pertes les plus importantes concernent les ménages urbains les plus riches qui consacrent 96 pour cent de leurs revenus aux achats en numéraire. C'est là un aspect à ne pas omettre si l'on

considère que l'un des effets majeurs de la libéralisation des échanges est souvent une détérioration des taux de change réels. Les ménages ruraux et les ménages à faibles revenus seront probablement moins touchés, que ce soit positivement ou négativement, dans la mesure où la production familiale prédomine dans leur consommation globale.

Adaptation des ménages aux chocs liés aux termes de l'échange

À l'exception de l'étude sur le Rwanda, les analyses du bien-être citées dans la section précédente n'utilisent que des facteurs de pondération des ventes et des dépenses initiales des ménages, et ne tiennent donc pas compte des possibilités d'ajustement en réponse aux mouvements des prix. Il est évident que les ménages ont tendance à réduire leur consommation de produits coûteux, et à développer leur offre pour optimiser les gains résultant d'un ensemble donné de changements exogènes des prix. Certaines études ont tenté de mesurer ce potentiel d'ajustement et son incidence possible sur l'impact des chocs extérieurs sur les ruraux pauvres.

Une étude récente du potentiel de remplacement des produits de consommation en cas de hausse des prix aux frontières a estimé les effets de la crise financière indonésienne sur la qualité de vie des consommateurs en prenant pour hypothèse: i) un remplacement nul (comme dans les études de Ravallion et de ses coauteurs) et ii) un remplacement des biens et des services sur la base d'estimations de l'élasticité-prix et de l'élasticité croisée de la demande (Friedman et Levinsohn, 2002). Les résultats obtenus montrent que le remplacement des produits de consommation atténué d'environ 50 pour cent les baisses du niveau de vie imputables à la crise asiatique.

La crise indonésienne a également servi de laboratoire pour l'étude des réactions des ménages par rapport à leurs revenus. Smith *et al.* (2002) ont procédé à une analyse exhaustive des modifications intervenues dans l'emploi, les salaires et les revenus des ménages pendant la période 1986–1998, et notamment de la manière dont les ménages ont réagi à la crise de 1997-1998. Ils ont constaté qu'en dépit de la chute brutale des salaires réels durant la crise – dans des proportions de parfois 60 pour cent pour l'emploi dans le secteur formel en zones rurales – le revenu combiné des familles

rurales n'est tombé que d'environ 37 pour cent pendant la crise.

Cet effet modérateur est attribué aux retours relativement stables au travail indépendant (principalement agricole) et à la part accrue de la main-d'œuvre familiale dans le travail indépendant. L'étude montre que lorsque l'on inclut dans les calculs la valeur de la production destinée à la consommation familiale, le revenu global des familles rurales (salaires, plus revenus du travail autonome, plus production destinée à la consommation familiale) a diminué de 21 pour cent, soit environ un tiers de la baisse des salaires.

Les ménages urbains d'Indonésie n'ont pas eu autant de chance. Les salaires urbains ont diminué un peu moins qu'en zones rurales (55 pour cent), mais le revenu global des familles urbaines a accusé une chute deux fois plus importante que celle des zones rurales (43 pour cent contre 21 pour cent en zones rurales) durant la première année de la crise. L'augmentation relative du prix des denrées alimentaires et la capacité des agriculteurs à intensifier leur production pour y faire face ont été déterminantes pour la façon dont les ménages ruraux ont résisté à la crise indonésienne.

Pendant la crise, le secteur agricole a fait preuve d'une remarquable capacité d'absorption des travailleurs, la main-d'œuvre agricole ayant augmenté de 20 pour cent (soit 7,2 points de pourcentage par rapport à l'ensemble de la population active) en une année à peine. Cette souplesse face aux chocs extérieurs montre que les économies rurales ont un extraordinaire potentiel d'adaptation à la hausse des cours mondiaux des produits agricoles qui sera probablement déclenchée par la libéralisation des échanges multilatéraux, et qu'elles savent en tirer profit.

L'élasticité de l'offre de produits agricoles est une autre façon d'évaluer la capacité des pays en développement à tirer profit de l'augmentation des prix agricoles résultant de la libéralisation des échanges. Les ménages sont gagnants en cas de hausse des prix s'ils sont fournisseurs nets mais, même si ce n'était pas le cas avant l'engagement des réformes, ils peuvent très bien le devenir suite à l'augmentation des prix si leur production s'accroît suffisamment. Les chances d'améliorer leurs conditions de vie sont donc considérablement améliorées en cas d'élasticité importante de l'offre.

La réaction de l'offre agricole dans les pays en développement laisse présager une forte élasticité de l'offre pour les différentes cultures alors que l'élasticité du secteur dans son ensemble est très réduite (Sadoulet et de Janvry, 1995). Les infrastructures ont un effet important sur la réaction de l'offre (Binswanger, 1989). L'incapacité des ménages les plus pauvres à augmenter leur production tient peut-être à l'absence d'avoires de production essentiels (Deininger et Olinto, 2000). En résumé, une réaction insuffisante de l'offre peut entraver la capacité de la hausse des prix des produits à sortir les ménages de la pauvreté en l'absence de politiques complémentaires destinées à favoriser l'accès au crédit et à des technologies améliorées.

Une étude des effets des réformes du commerce agricole sur la pauvreté et les inégalités réalisée par Minot et Goletti (2000) considère à la fois la demande des consommateurs et la réaction de l'offre des producteurs face à l'augmentation des prix des produits. Dans cette étude, différents scénarios de politiques ont été appliqués à la production et à la consommation de riz, notamment i) la suppression des contingents d'exportation de riz; ii) la modification du niveau des contingents; iii) la substitution d'une taxe aux contingents; et iv) la levée des restrictions sur les mouvements intérieurs des denrées alimentaires. L'étude avait pour objectif de comprendre comment la libéralisation du marché du riz au Viet Nam influe sur les revenus et la pauvreté dans ce pays.

Les conséquences de ces différents scénarios sur la répartition des revenus ont été déterminées à partir de la position des ventes nettes de riz dans différentes catégories de ménages, la position des ventes pouvant évoluer en réponse à la modification des prix du riz. Par exemple, la libéralisation des exportations pousse les prix à la hausse à l'intérieur du pays, notamment dans les régions qui exportent leur production rizicole. L'accroissement des prix a un effet positif sur le revenu rural, et a généralement des retombées bénéfiques sur le nombre des victimes de la pauvreté. La levée des restrictions sur les mouvements intérieurs du riz du sud vers le nord engendre des bénéfices nets pour le pays, sans pour autant accroître la plupart des mesures de la pauvreté.

Étant donné que la riziculture est une activité à forte intensité de main-d'œuvre au Viet Nam, la hausse des prix a tendance à stimuler la demande de main-d'œuvre agricole et, par voie de conséquence, les taux de rémunération des travailleurs agricoles. L'augmentation des prix du riz entraîne une réduction de la pauvreté, notamment dans les ménages qui tirent une partie de leurs revenus de leur travail agricole. L'analyse hypothétique réalisée dans cette étude présuppose une demande de main-d'œuvre et des taux de rémunération constants étant donné que les paysans sans terre et le recours à une main-d'œuvre salariée ne sont pas fréquents au Viet Nam. Cependant, comme on le verra dans la section suivante, ce n'est pas nécessairement le cas dans les autres pays.

Impact des réformes commerciales sur les marchés des facteurs

À long terme, en stimulant la demande de main-d'œuvre non spécialisée dans les zones rurales, l'augmentation des prix agricoles a tendance à pousser les salaires ruraux à la hausse, ce qui profite aux ménages de travailleurs salariés ainsi qu'aux agriculteurs à leur compte. Ravallion (1990) a examiné cette question dans une étude du marché de la main-d'œuvre rurale au Bangladesh dans laquelle il a mesuré les impacts à court et à long termes de la hausse du prix du riz sur les salaires et la pauvreté des ruraux. Il utilise une simple condition pour déterminer si ces ménages bénéficient d'une augmentation du prix du riz. Cette condition exige que l'élasticité des salaires par rapport au prix du riz soit supérieure au ratio des dépenses alimentaires nettes (riz) et du revenu salarial net.

Ravallion a ainsi conclu que les ménages pauvres et sans terre sont perdants à court terme en cas d'augmentation du prix du riz, mais qu'ils sont gagnants à long terme (5 ans ou plus). Cela tient au fait que l'accroissement du revenu des ménages (dominé par les salaires des ouvriers non qualifiés) est suffisamment important pour couvrir l'augmentation des dépenses du ménage dont moins de la moitié est consacrée au riz dans les foyers les plus pauvres.

Porto (2003a, 2003b) propose une transposition naturelle des travaux de Ravallion au cas de l'Argentine. En se fondant sur une formule d'équilibre général, il définit un ensemble d'équations salariales pour la main-d'œuvre non qualifiée, spécialisée et professionnelle dont les variables explicatives sont les prix internationaux de toutes les marchandises (pas seulement des produits agricoles), le niveau d'éducation et les caractéristiques individuelles des ménages. L'élasticité salaires-prix est ensuite utilisée pour estimer l'impact des salaires sur les mouvements potentiels du prix des produits sur le marché intérieur du fait des réformes du commerce.

Ces relations permettent une analyse *ex-post* des répercussions du MERCOSUR sur la répartition du revenu dans les ménages d'Argentine (Porto, 2003b). Les résultats résumés à la figure 24 montrent que le MERCOSUR a été extrêmement bénéfique pour les ménages argentins les plus pauvres (6 pour cent du revenu), tandis que les plus riches pourraient avoir été perdants (les pointillés signalent un intervalle de confiance de 95 pour cent pour ces résultats). En supprimant les politiques relativement favorables aux nantis, le MERCOSUR aurait donc eu un effet positif sur la répartition des revenus en Argentine.

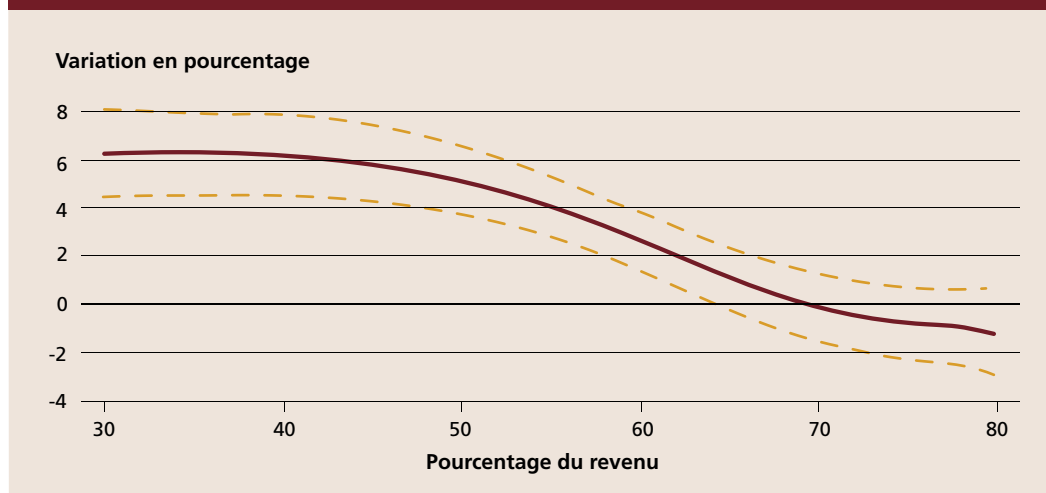
Dans une autre étude, Porto (2003a) s'est servi du même cadre pour réaliser une évaluation *ex-ante* des réformes prévues des

politiques en matière de commerce extérieur et intérieur. À cet effet, il a utilisé des estimations indépendantes de l'impact des réformes du commerce extérieur sur les prix mondiaux. Il en a conclu que ces réformes sont davantage susceptibles d'atténuer la pauvreté en Argentine que les réformes des échanges intérieurs.

L'étude mentionnée plus haut, où Nicita (2004) analyse les réformes du commerce au Mexique, est fondée sur la même approche que celle utilisée par Porto pour estimer l'incidence de la libéralisation des échanges sur les salaires mexicains dans les années 90. Les ménages à faible revenu ont bénéficié de la baisse des prix des biens de consommation, mais ces gains ont été largement compensés par la réduction des salaires des ouvriers non qualifiés et des bénéficiaires agricoles. En conséquence, ces réformes ont été bien moins bénéfiques pour les ménages les plus pauvres que pour les ménages plus fortunés. En fait, tous les ménages semblent en avoir tiré profit, mais les plus riches ont gagné trois fois plus que les plus pauvres. Ces conclusions sont résumées à la figure 25.

Les analyses ci-dessus reposent sur l'hypothèse selon laquelle l'évolution des prix des produits finit par se répercuter sur le marché des facteurs, et que les mouvements salariaux ultérieurs ont un retentissement sur la qualité de vie des ménages. Dans certains cas, toutefois, les coûts de transaction sont suffisamment élevés pour exclure la

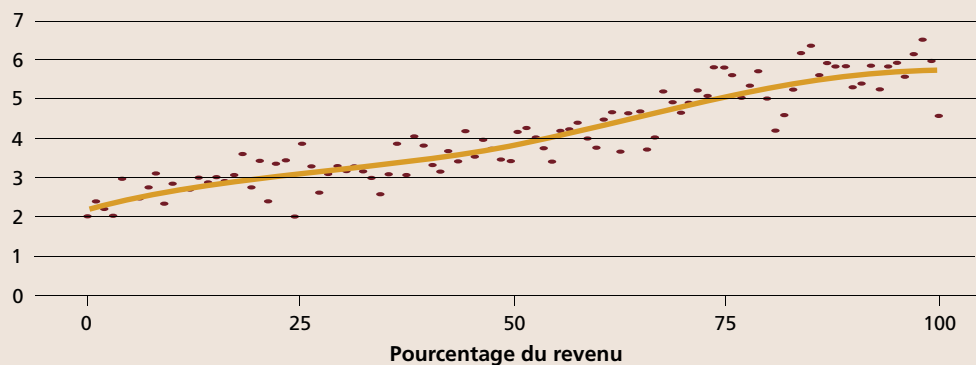
FIGURE 24
Impact du MERCOSUR sur le revenu réel des ménages en Argentine



Source: Porto, 2003b.

FIGURE 25
Impact de la libéralisation des échanges sur le revenu réel des ménages au Mexique

Variation en pourcentage



Source: Nicita, 2004.

participation des ménages à ces marchés (par exemple, le coût du voyage pour se rendre à l'emploi le plus proche peut être prohibitif). Ce facteur peut avoir des répercussions qui vont bien au-delà de l'occasion manquée.

Une étude du rôle de la défaillance du marché dans l'agriculture paysanne a permis de constater que les occasions manquées, qu'il s'agisse d'emploi et/ou de denrées de base, ont pour effet de freiner considérablement la manière dont l'offre des ménages agricoles s'adapte aux variations de prix des cultures de rente (de Janvry, Fafchamps et Sadoulet, 1991). Compte tenu de la prévalence de l'agriculture vivrière dans le Mexique du début des années 90, cette constatation a amené de Janvry, Sadoulet et Gordillo de Anda (1995) à conclure que la majorité des producteurs de maïs de l'ejido, ou secteur communal, ne serait guère affectée par la baisse des prix céréaliers qui découleraient probablement de l'ALENA. De ce fait, leur estimation de la chute globale de la production de maïs était très nettement inférieure à celles des modèles fondés sur l'hypothèse d'un marché du travail fonctionnant à plein.

En fait, la production mexicaine de maïs ne s'est pas effondrée suite à la chute des prix. Les tentatives visant à expliquer ce phénomène au moyen d'une analyse CGE au niveau des villages ont mis en évidence le rôle de l'emploi local et des marchés fonciers qui ont permis une redistribution des terres jusque-là détenues par de grands

producteurs commerciaux aux petits agriculteurs pratiquant l'agriculture vivrière, du fait de la baisse des loyers fonciers et des salaires des ouvriers employés dans les exploitations commerciales (Taylor, Yunez-Naude et Dyer, 2003). Les petits exploitants pratiquant une agriculture de subsistance ont augmenté les superficies cultivées, relançant ainsi la production de maïs suite à la chute des prix.

La principale richesse des pauvres résidant dans leur travail, les spécialistes du commerce et de la pauvreté devraient axer leurs travaux sur le marché du travail. L'évaluation du fonctionnement du marché du travail dans une économie est devenue une question empirique fondamentale. Or, un nombre croissant d'études vise aujourd'hui à analyser la défaillance des marchés ou, comme la question est souvent formulée, à analyser ce qui distingue les décisions des ménages de celles des entreprises. Lorsque le marché du travail fonctionne efficacement, la quantité de main-d'œuvre employée dans une exploitation ne devrait dépendre que du taux salarial et non du nombre de personnes en âge de travailler dans les ménages agricoles.

Benjamin (1992) fournit un excellent exemple de la manière dont on peut tester cette hypothèse de séparation. Pour son analyse de la production rizicole indonésienne, il a intégré des variables démographiques dans l'équation de la demande de main-d'œuvre des entreprises

agricoles, et a contrôlé la signification du coefficient correspondant. Il est intéressant de noter qu'il ne rejette pas l'hypothèse de la séparation, ce qui signifie donc que les marchés semblent fonctionner.

L'insuffisance des revenus tirés du travail salarié pour nombre des ménages ruraux les plus pauvres dans les pays les plus pauvres porte toutefois à penser que cette hypothèse doit bel et bien être rejetée dans d'autres cas. Hertel, Zhai et Wang (2004) font valoir que près de 40 pour cent des ménages dans les pays en développement les plus pauvres sont totalement tributaires des revenus agricoles. Ces ménages sont aussi de très loin les plus pauvres. L'hypothèse de la séparation mérite donc un plus ample examen.

La question plus générale de la mobilité de la main-d'œuvre – à la fois d'un secteur à l'autre et entre les secteurs formel et informel (travailleurs indépendants) – est essentielle pour la compréhension des impacts de la libéralisation des échanges sur la pauvreté. En l'absence de circulation des travailleurs et du capital physique d'un secteur à l'autre, les répercussions de la libéralisation des échanges sur la pauvreté présentent un schéma relativement hétérogène, étant donné que les réformes commerciales profitent invariablement à certains secteurs et régions au détriment des autres.

Cependant, en cas de mobilité accrue de la main-d'œuvre et du capital entre l'agriculture et les secteurs non agricoles, on observe un schéma bien plus uniforme de réduction de la pauvreté où les changements sont poussés par les salaires réels des ouvriers non qualifiés (Hertel *et al.*, 2003).

De récentes données économétriques concernant les zones rurales de la Chine laissent présager une très faible mobilité de la main-d'œuvre non agricole, notamment dans les ménages où le niveau d'éducation est bas (Sicular et Zhao, 2002). Hertel, Zhai et Wang (2004) ont constaté que la mobilité liée à l'emploi non agricole est le facteur déterminant pour la réduction de la pauvreté des ménages agricoles suite à l'adhésion de la Chine à l'OMC. Lorsque cette mobilité augmente, l'impulsion donnée par les salaires des ouvriers non qualifiés employés dans la fabrication se répercute sur l'exploitation agricole, et améliore le niveau de vie des ménages à faible revenu, en dépit de la baisse des prix à la ferme.

Réformes du commerce, productivité et croissance économique

Aucune réduction durable et de grande ampleur de la pauvreté ne saurait intervenir sans croissance économique (voir encadré 9). On peut dès lors se demander dans quelle mesure les réformes du commerce stimulent cette croissance. De nombreux mécanismes peuvent entrer en action. Trois possibilités sont présentées ici: l'augmentation des investissements dans le capital physique ou humain, l'accès à des technologies améliorées, et l'intensification de la concurrence.

Selon une récente étude sur les réformes du marché du riz au Vietnam dans les années 90, l'impulsion donnée aux prix agricoles, et donc au revenu rural, a permis aux ruraux pauvres d'investir dans le capital humain (Edmonds et Pavcnik, 2002). Les réformes commerciales qui ont poussé les prix du riz à la hausse, et donc le revenu rural, ont permis de réduire considérablement l'incidence du travail des enfants tout en améliorant le taux d'assiduité scolaire. En fait, l'augmentation des prix du riz pendant la période de réformes des années 90 permet d'expliquer pour moitié la baisse du travail des enfants constatée à cette époque. C'est précisément ce type d'effets qui résultera de la réduction à long terme de la pauvreté.

Bien évidemment, ce processus peut aussi fonctionner à l'inverse. Les impacts de la crise financière indonésienne sur les dépenses des ménages ont donné lieu à des réductions importantes des sommes affectées à l'éducation et aux soins de santé du fait de ce choc extérieur (Thomas *et al.*, 1999). En outre, cette réduction a été particulièrement marquée chez les pauvres. Comme l'indiquent Thomas et ses co-auteurs, la baisse des investissements dans le capital humain permet de penser que l'impact de la crise se fera probablement sentir pendant de nombreuses années dans ces ménages.

Le développement des échanges peut également favoriser l'accès aux nouvelles technologies qui ont à leur tour un retentissement important sur la productivité. Les obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce ont souvent pour effet d'empêcher purement et simplement l'accès

ENCADRÉ 9

En quoi le commerce international peut-il contribuer à réduire la pauvreté et à améliorer la sécurité alimentaire?¹

Supachai Panitchpakdi, ancien Directeur général, Organisation mondiale du commerce

Les technologies et l'agriculture moderne ont transformé la nature des efforts faits pour parvenir à la sécurité alimentaire, mais en un sens il n'y a pas eu de changement important. Malgré les progrès matériels considérables réalisés par notre civilisation, la faim et la famine n'ont, hélas, pas disparu complètement de notre planète.

On commence à comprendre aujourd'hui qu'il n'est pas à la portée de chaque gouvernement, agissant individuellement, d'assurer des approvisionnements alimentaires intérieurs durables. L'histoire a montré à maintes reprises que le protectionnisme et l'isolement des marchés mondiaux n'étaient pas la bonne réponse. L'autosuffisance alimentaire n'est pas la sécurité alimentaire. L'objectif de l'autosuffisance est un objectif illusoire dans le monde d'aujourd'hui, où la production dépend d'un large éventail de facteurs. Qui plus est, aucun pays n'est à l'abri de phénomènes climatiques aussi désastreux que subits, qui peuvent réduire considérablement la production agricole intérieure.

La contribution de l'OMC à l'efficacité de la production n'est plus à démontrer. Moins évidente, toutefois, est sa contribution au maintien de la paix, indispensable pour garantir l'ouverture des voies d'approvisionnement. N'oublions pas que les conflits commerciaux sont depuis toujours une cause fréquente de guerres et que la guerre compromet directement l'accès des populations à l'alimentation. Depuis 1948, le système GATT/OMC constitue un cadre qui assure la primauté du droit, des négociations pacifiques et la résolution des conflits en matière de relations commerciales internationales. Qui plus est, l'intégration économique grâce au commerce international constitue une incitation puissante à la coopération politique entre nations. Si je puis me permettre de citer Montesquieu: «L'effet naturel du commerce est de porter à la paix».

Que le commerce multilatéral soit un pilier essentiel du système politique mondial n'est donc pas une coïncidence. Des relations commerciales stables sont à la base non seulement de la sécurité alimentaire, mais aussi de la sécurité mondiale. Ce n'est pas un hasard, non plus, si les deux tiers au moins des Membres de l'OMC sont des pays en développement. Après tout, des règles claires et fortes sont particulièrement utiles aux petits pays et aux nations les moins puissantes. L'OMC contribue également à la sécurité alimentaire

de manière plus spécifique. Assurer une production et une distribution efficaces des approvisionnements alimentaires n'est pourtant qu'un élément de l'équation aboutissant à la sécurité alimentaire. La faim et la malnutrition sont presque toujours liées à la pauvreté. Si beaucoup d'autres facteurs entrent en jeu, la grande majorité des populations sous-alimentées et mal nourries pâtissent d'un manque de revenus et non pas d'approvisionnements insuffisants. Les pauvres ont en général un pouvoir d'achat insuffisant pour se procurer des aliments, même lorsque les approvisionnements sont relativement abondants dans le pays ou sont disponibles sur les marchés mondiaux. L'absence effective de denrées alimentaires à cause de la guerre, de troubles civils ou de catastrophes naturelles joue un rôle relativement minime. Dans ces conditions, c'est en donnant la possibilité, grâce à la croissance économique, d'améliorer les revenus, que l'OMC peut contribuer le plus concrètement à la sécurité alimentaire. Comme le reconnaissent la Déclaration et le Plan d'action de Rome, le commerce joue un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire, dans la mesure où il stimule la croissance économique. Il permet de transférer efficacement des approvisionnements alimentaires des régions excédentaires aux régions déficitaires. Il permet aux pays de devenir autonomes plutôt que d'essayer à tout prix d'être autosuffisants. Depuis 1948, les tarifs douaniers appliqués par les pays industrialisés ont diminué de plus de 80 pour cent grâce à huit cycles de négociations successifs et un large éventail de restrictions quantitatives et de contrôles bureaucratiques ont été supprimés. Depuis 1948, le commerce international a enregistré une croissance supérieure à celle de la production internationale à presque huit reprises. La libéralisation des échanges est aussi un facteur important d'expansion des connaissances, des technologies et des capitaux. L'autre grande contribution qui est à la portée de l'OMC tient, bien sûr, à l'impact des politiques commerciales sur la production agricole. Les gouvernements qui cherchent à améliorer leur sécurité alimentaire en visant l'autosuffisance ont souvent tendance à instaurer une forte protection aux frontières et des prix internes élevés afin d'encourager la production intérieure. Ces mesures

ont toutefois un impact négatif sur la sécurité alimentaire. Instaurer des prix internes élevés revient à prélever un impôt régressif. Les consommateurs les plus démunis sont souvent les plus durement touchés en cas de prix alimentaires élevés. Réduire leur pouvoir d'achat, c'est s'attaquer à leur sécurité alimentaire. Les subventions et d'autres mesures visant à encourager la production peuvent aussi favoriser par inadvertance les membres de la communauté agricole, notamment les riches exploitants et propriétaires, qui en ont le moins besoin. Il est clair que pour ces pays la poursuite de l'autosuffisance constituera une voie non seulement coûteuse, mais loin d'être idéale, vers la sécurité alimentaire.

Les distorsions entraînées par ces politiques touchent également d'autres pays. Leur effet le plus direct est de limiter les exportations de produits agricoles des pays et régions où ces produits peuvent être obtenus à un moindre coût. Cet aspect est particulièrement important pour les pays en développement. Dans nombre de ces pays, et en particulier dans les plus pauvres d'entre eux, la santé de l'économie dépend de celle de l'agriculture. Bien entendu, l'amélioration des performances en matière de production et d'exportation de produits agricoles dépend d'un large éventail de facteurs extérieurs à la sphère commerciale. Mais il est généralement admis qu'une nouvelle réduction des obstacles au commerce et des subventions entraînant des distorsions commerciales donnerait un coup de fouet aux performances économiques des producteurs agricoles des pays en développement.

La suppression des subventions peut, dans l'immédiat, avoir des conséquences sur les termes de l'échange et donc sur les pays en développement importateurs nets de denrées alimentaires, dans la mesure où les prix mondiaux ont été maintenus artificiellement bas pendant de nombreuses années. Cette considération est loin d'être négligeable et les problèmes particuliers des pays en développement importateurs nets de denrées alimentaires méritent d'être pris en compte. L'OMC a prévu des mécanismes palliatifs. Toutefois, pour résoudre ce problème de manière définitive, elle aura besoin d'un large soutien et de la participation des institutions internationales de financement et de développement.

Du point de vue du développement, les résultats du Cycle de Doha devraient être plus ambitieux que ceux obtenus à l'occasion du Cycle d'Uruguay, et à cet égard nous sommes sur la bonne voie. Je dois souligner que pour parvenir à ce résultat, nous aurons besoin de constater des progrès sensibles dans tous les domaines, mais surtout en agriculture. Tous les Membres de l'OMC devront faire preuve d'une souplesse considérable pour parvenir à un résultat qui soit ambitieux, tout en préservant les sensibilités en matière d'importation tout autant que les intérêts des exportateurs.

N'oublions pas que les denrées alimentaires font l'objet depuis toujours d'un commerce international important et que les marchés ont été intégrés, dans une plus ou moins grande mesure, pendant des milliers d'années. Mais au cours du XXe siècle, le commerce des denrées alimentaires de base s'est heurté à des obstacles de plus en plus importants. Le Cycle de Doha nous donne l'occasion d'inverser cette tendance. Nous avons inscrit à l'ordre du jour du Cycle de Doha une obligation que nous devons assumer non seulement en tant que négociateurs, mais aussi en tant que représentants de gouvernements qui se sont engagés à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement et à prendre d'autres initiatives en matière de développement international extrêmement importantes. Plus les réformes seront repoussées, plus les progrès en matière de développement se feront attendre.

La sécurité alimentaire est une question complexe. La renforcer exige des initiatives et une action politique sur plusieurs fronts, le commerce n'étant qu'un élément parmi d'autres. Cela dit, du point de vue de la sécurité alimentaire, la conclusion du Cycle de Doha ne peut être considérée que comme positive. La voie vers la sécurité alimentaire passe par l'intégration et l'interdépendance et non par la protection et l'autarcie.

¹ Ce texte est un extrait de l'allocution de l'ancien Directeur général de l'OMC à la table ronde de haut niveau sur la réforme du commerce des produits agricoles et la sécurité alimentaire, tenue à Rome le 13 avril 2005. La version intégrale est affichée sur le site http://www.wto.org/english/news_e/spsp_e/spsp37_e.htm.

à certaines marchandises ou technologies, entravant ainsi la croissance de la productivité (Romer, 1994). La production de maïs en Turquie fournit un exemple probant de l'importance des technologies importées (Gisselquist et Pray, 1997). Avant 1982, les importations de nouvelles variétés de produits agricoles étaient soumises à un régime unique permettant au Ministère turc de l'agriculture de contrôler la production et le commerce des semences. Entre 1982 et 1984, ces restrictions ont été levées, ce qui a favorisé l'investissement étranger dans le secteur, l'importation de variétés nouvelles et l'élimination des mesures de contrôle des prix sur les semences.

Les répercussions sur les rendements ont été spectaculaires. La comparaison entre les rendements prévus et les rendements réels avec les anciennes technologies montrent que ces réformes ont favorisé une augmentation de 50 pour cent des rendements de maïs de la Turquie. Selon les estimations, l'accroissement des revenus par rapport à la production de maïs représente 25 pour cent de la valeur économique brute.

D'autres éléments montrent que les exportations peuvent stimuler la productivité, et que les importations peuvent efficacement discipliner la majoration des prix intérieurs dans les secteurs où la concurrence ne joue pas pleinement son rôle, ce qui encourage les entreprises à réduire leur courbe moyenne du coût total. Par ailleurs, nombre d'accords commerciaux comportent des dispositions explicites visant à stimuler l'investissement étranger direct (IED), ce qui a pour effet de stimuler la croissance en augmentant le capital national du pays hôte, et permet l'apport de technologies et de capacités de gestion nouvelles.

Ainsi, dans une étude sur l'IED, la recherche-développement et l'efficacité des retombées à Taïwan, Province de Chine, Chuang et Lin (1999) ont eu recours à des données sur les entreprises pour confirmer l'existence des retombées positives de l'IED. Ils ont constaté qu'une augmentation de 1 pour cent du ratio de l'IED dans un secteur industriel entraîne un accroissement de 1,4 pour cent à 1,88 pour cent de la productivité des entreprises nationales.

Indications issues de la modélisation

Cline (2003) a modélisé les liens entre la libéralisation du commerce, la croissance de

la productivité et la pauvreté. Il a notamment associé l'élasticité de la croissance face au commerce estimée par des méthodes économétriques et l'élasticité de la croissance par rapport à la pauvreté, à une analyse CGE de la libéralisation du commerce mondial. Il a pu ainsi élaborer une estimation de la réduction globale de la pauvreté à long terme pouvant résulter de l'évolution de ces politiques. Il a d'abord utilisé le modèle CGE mondial élaboré par Harrison, Rutherford et Tarr (1997), pour ensuite ajouter aux gains statiques provenant des échanges (l'objet des études citées plus haut) les gains quasi-dynamiques «à taux constant» auxquels l'augmentation des investissements donne lieu à long terme.

Il a ensuite ajouté un autre effet de productivité pure qu'il a inféré en multipliant l'augmentation des échanges pour chaque région – telle qu'estimée par le modèle CGE – par une «estimation centrale» de l'élasticité de la production par rapport au commerce, élaborée à partir des très nombreuses analyses de régression aujourd'hui disponibles sur la croissance des pays. À partir de l'estimation de la croissance à long terme du revenu par habitant résultant des réformes du commerce, Cline a appliqué une «élasticité nationale spécifique de la pauvreté» par rapport à la croissance, fondée sur l'hypothèse d'une répartition log-normale des revenus pour chaque région, ce qui lui a permis d'obtenir une estimation finale de la réduction de la pauvreté.

Les estimations sont élevées – couvrant quelque 650 millions d'individus, pour la plupart en Asie – là où le nombre absolu de pauvres (sur la base d'une mesure de 2 dollars EU par jour) est important, et où la croissance des échanges a été relativement forte suite à la libéralisation multilatérale du commerce.

Les estimations de la réduction de la pauvreté fondée sur la croissance selon Cline sont très largement supérieures à celles obtenue par le Groupe des perspectives de développement de la Banque mondiale (2003). Les membres de ce groupe ont utilisé un modèle CGE récursif dynamique pour estimer le recul de la pauvreté en 2015 du fait de la libéralisation progressive du commerce mondial entre 2005 et 2010. À l'instar de Cline, ils ont utilisé une élasticité de la pauvreté par rapport au revenu (dans ce cas supposée uniforme à 2 – un chiffre

élevé fondé sur les éléments d'information disponibles) pour convertir la croissance économique en baisse de la pauvreté. À la différence de Cline, ils ont tenu compte de l'accumulation du capital en réponse à l'accroissement des investissements, et le multiplicateur d'ouverture/productivité fait aussi explicitement partie de leur modèle. Ils ont conclu que les réformes du commerce réduiraient le nombre de victimes de la pauvreté (2 \$EU/jour) de 320 millions, soit environ la moitié de l'estimation de Cline.

Les estimations synthétiques de Cline, ainsi que celle du Groupe des perspectives de développement (2003), montrent que la libéralisation du commerce est susceptible d'avoir à long terme une forte incidence sur la pauvreté. Pour parvenir à cette estimation, Cline a toutefois parcouru un chemin long et difficile, jalonné des embûches propres à la recherche: une analyse CGE à taux constant, la théorie de la croissance et une analyse de régression sur plusieurs pays, sans compter les recherches bibliographiques sur la répartition des revenus et la pauvreté.

Il faudra du temps avant que ces études isolées soient suffisamment robustes pour étayer autre chose que des estimations à l'emporte-pièce des retombées à long terme des réformes du commerce sur la pauvreté. Dans l'intervalle, la plupart des études continueront à mettre en évidence les impacts à court et moyen termes de ces réformes sur la répartition des revenus et la pauvreté, en se fondant sur des estimations statiques comparatives de l'évolution des prix des facteurs et des produits. Dans la mesure où la plupart des décideurs s'intéressent au court terme et où les impacts à brève échéance sont particulièrement importants pour les ménages vivant dans un dénuement extrême, la FAO considère que cette orientation est justifiée.

Implications pour la recherche sur les politiques

La libéralisation du commerce agricole peut avoir un impact décisif sur la pauvreté et les inégalités. Étant donné que la majorité des pauvres vit en zones rurales où l'agriculture est le premier moyen de subsistance, toute réforme du commerce qui stimule les prix et l'activité agricoles a tendance à faire fléchir la pauvreté. Les impacts spécifiques sont toutefois fonction de multiples facteurs.

Les prix se répercutent des frontières aux marchés locaux dans des proportions extrêmement variables, même au sein d'un même pays, comme on a pu le voir dans le cas du Mexique. L'insuffisance d'infrastructures et les coûts de transaction élevés protègent les consommateurs ruraux de l'augmentation des prix mondiaux, tout en pénalisant les exportateurs. Toute politique destinée à réduire les coûts de commercialisation intérieure améliorera la qualité de vie des ruraux et augmentera les chances des producteurs des zones rurales à tirer profit de la réforme des échanges.

La capacité d'ajustement des ménages aux mouvements des prix déclenchés par la réforme du commerce est elle aussi extrêmement variable selon le pays, le lieu et le type de ménages. Plus les ménages s'adaptent à l'évolution des prix, plus grandes sont leurs chances de sortir gagnants de ces réformes. S'ils peuvent accroître l'offre de produits dont les prix ont augmenté tout en réduisant leur propre consommation de ces mêmes produits, leurs pertes initiales seront atténuées tandis que leurs gains s'amélioreront. De toute évidence, leur aptitude à développer l'offre sera probablement plus importante s'ils ont accès au crédit et aux biens d'équipement, ce qui constitue une difficulté patente pour les agriculteurs les plus pauvres.

À moyen terme, les marchés du travail exercent une forte influence sur les effets des réformes commerciales sur la pauvreté. Les acheteurs nets de produits agricoles peuvent bénéficier de l'augmentation des prix, à condition que ceux-ci entraînent un relèvement des salaires et qu'ils aient accès aux emplois mieux rémunérés. En fait, l'impact des réformes commerciales sur les salaires des ouvriers non qualifiés est fondamental pour la réduction de la pauvreté, d'où l'importance des réformes des politiques intérieures visant à améliorer le fonctionnement du marché du travail.

Les réductions à long terme de la pauvreté dues aux réformes du commerce sont étroitement liées à la croissance économique. L'impact de la libéralisation des échanges sur la croissance économique fait aujourd'hui l'objet de multiples travaux de recherche. Les premiers résultats basés sur les données empiriques actuellement disponibles relatives aux liens entre commerce et croissance laissent à penser que la libéralisation des

échanges pourrait jouer un rôle important dans la lutte contre la pauvreté.

Principales conclusions

- Les marchés du travail jouent un rôle déterminant dans la manière dont la libéralisation des échanges se répercute sur la pauvreté. Les acheteurs nets de produits agricoles qui commencent par perdre en raison de la hausse des prix peuvent finalement être gagnants si cette hausse entraîne un relèvement des salaires et des créations d'emplois.
- La principale richesse des pauvres résidant dans leur travail et les retombées des réformes du commerce sur les salaires des ouvriers non qualifiés sont fondamentales pour le comportement de la pauvreté, soulignant l'importance des réformes complémentaires des politiques intérieures afin d'améliorer le fonctionnement des marchés du travail.
- Les premiers résultats basés sur les données empiriques actuellement disponibles concernant les liens entre commerce et croissance laissent à penser que la libéralisation des échanges pourrait jouer un rôle important dans la lutte contre la pauvreté. À mesure que ces liens seront mieux compris, notre capacité à évaluer l'incidence à long terme des réformes commerciales sur la pauvreté sera grandement améliorée.
- La contribution du commerce à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire sera fonction des investissements réalisés dans les infrastructures, les institutions, l'éducation et la santé.
- La suppression des taxes sur les exportations agricoles et des droits de douane sur les intrants (machines, engrais et pesticides) dans les pays en développement améliorerait les termes du commerce agricole, et permettrait aux producteurs d'entrer en concurrence sur les marchés internationaux et sur leurs propres marchés.
- Les mesures de protection sociale et les régimes de distribution de denrées alimentaires sont essentiels pour veiller à ce que les consommateurs à faible revenu ne soient pas pénalisés par la hausse des prix des importations alimentaires.
- Pour de nombreux pays en développement, les effets positifs du commerce sur la sécurité alimentaire et les revenus non agricoles, en particulier l'emploi et les salaires, sont les plus belles promesses offertes par le commerce.

6. Commerce et sécurité alimentaire

Selon les estimations de la FAO, 815 millions de personnes souffrent de sous-alimentation dans les pays en développement (tableau 10). Les deux tiers des personnes sous-alimentées vivent en Asie, mais l'incidence de la sous-alimentation est la plus forte en Afrique subsaharienne, puisqu'elle touche 33 pour cent de la population totale.

Ces chiffres sont inquiétants si l'on considère l'engagement de la communauté mondiale à s'attaquer aux problèmes de sécurité alimentaire, sa capacité de produire un volume plus que suffisant de denrées alimentaires et d'utiliser des systèmes d'information modernes pour déterminer les endroits exacts où ces vivres font défaut et mobiliser des moyens de transport rapides pour déplacer ces produits dans le monde entier.

Ainsi qu'il a été mentionné dans des chapitres précédents, il est peu probable qu'à elle seule, une plus grande ouverture au commerce international conduite à des améliorations majeures de la croissance économique ou de la réduction de la pauvreté, et il en est de même pour la sécurité alimentaire. Des politiques complémentaires, y compris des investissements publics dans des stratégies

de croissance et la mise en place de mécanismes de protection en faveur des pauvres sont essentielles pour garantir que la libéralisation du commerce soutienne les stratégies de sécurité alimentaire.

L'expansion des marchés par le commerce peut en effet offrir des possibilités de croissance, promouvoir l'efficacité et éliminer les contraintes d'échelle et de portée dans le cas des petites économies à faible revenu dont les marchés intérieurs sont limités. Le présent chapitre examine la question de la sécurité alimentaire et la façon dont le commerce et sa libéralisation peuvent contribuer à l'accroître.

La participation au commerce international donne accès aux pays à des marchés plus importants pour leurs produits. Elle leur permet en outre d'accéder à des disponibilités alimentaires plus importantes et meilleur marché que s'ils devaient compter sur leur seule production intérieure. Le commerce international est également une voie puissante de transfert de technologies, sans lequel les perspectives d'augmentation de la productivité se trouvent considérablement réduites.

C'est cette capacité du commerce international à favoriser la croissance

TABLEAU 10
Indicateurs de l'alimentation et de la faim, par région

	Asie de l'Est	Amérique latine et Caraïbes	Proche-Orient et Afrique du Nord	Asie du Sud	Afrique subsaharienne	Pays en développement
Consommation alimentaire par habitant (kcal/personne/jour)						
1964-66	1 957	2 393	2 290	2 017	2 058	2 054
2000-02	2 874	2 848	2 975	2 397	2 247	2 659
Millions of people undernourished						
1990-92	275	59	25	291	166	817
2000-02	152	53	39	301	204	815
Millions de personnes vivant dans la pauvreté (1 \$EU/jour)						
1990	472	49	6	462	227	1 218
2001	271	50	7	431	313	1 089

Source: FAO, 2003a, 2004b et Banque mondiale, 2005b.

économique, réduire les inégalités et accroître la sécurité alimentaire que la FAO souhaite promouvoir. La FAO reconnaît que la participation accrue au commerce international est un élément fondamental d'un ensemble de politiques qui favorisent la croissance économique et réduisent la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Qu'est-ce que la sécurité alimentaire?

La sécurité alimentaire existe lorsque toutes les personnes ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive, pour satisfaire leurs besoins et leurs préférences alimentaires afin de pouvoir mener une vie saine et active.

La FAO concentre son attention sur quatre dimensions de la sécurité alimentaire:

- *La disponibilité* est déterminée par la production intérieure, la capacité d'importation, l'existence de stocks vivriers et d'une aide alimentaire.
- *L'accès* dépend des niveaux de pauvreté, du pouvoir d'achat des ménages et de l'existence de moyens de transport, d'une infrastructure commerciale et d'un système de distribution des produits alimentaires.
- *La stabilité* de l'approvisionnement et de l'accès peut être affectée par les conditions météorologiques, la fluctuation des prix, les catastrophes dues aux activités anthropiques et divers facteurs politiques et économiques.
- *L'utilisation* saine des aliments dépend des soins et de l'alimentation, de l'hygiène et de la qualité des aliments, et de l'accès à l'eau propre, à la santé et à l'assainissement.

Par vulnérabilité, il faut entendre toute la gamme des risques qui menacent les personnes d'insécurité alimentaire. Le niveau de vulnérabilité des individus, des ménages ou des groupes sociaux dépend de la mesure dans laquelle ils sont exposés aux facteurs de risque et de leur capacité de faire face ou de résister aux situations difficiles. L'insécurité alimentaire est un phénomène complexe, attribuable à divers facteurs dont l'importance varie selon les régions, les pays et les groupes sociaux, et au fil des

ans (figure 26). Ces facteurs peuvent être regroupés en catégories qui représentent les quatre domaines suivants de vulnérabilité potentielle:

- le milieu socioéconomique et politique;
- la performance de l'économie alimentaire;
- les pratiques de soins et d'alimentation;
- la santé et l'assainissement.

Pour assurer leur réussite, les stratégies visant à éradiquer l'insécurité alimentaire s'attaquent à ces causes sous-jacentes en combinant les efforts des organismes qui opèrent dans des secteurs divers tels que l'agriculture, la nutrition, la santé, l'éducation, les services sociaux, l'économie, les travaux publics et l'environnement. Au niveau national, cela signifie que les différents ministères ou départements doivent combiner leurs compétences complémentaires et leurs efforts en vue de concevoir et de mettre en œuvre des initiatives intersectorielles intégrées qui interagissent et sont coordonnées au niveau décisionnel. Au niveau international, diverses institutions spécialisées et organisations de développement doivent collaborer en tant que partenaires dans une initiative commune.

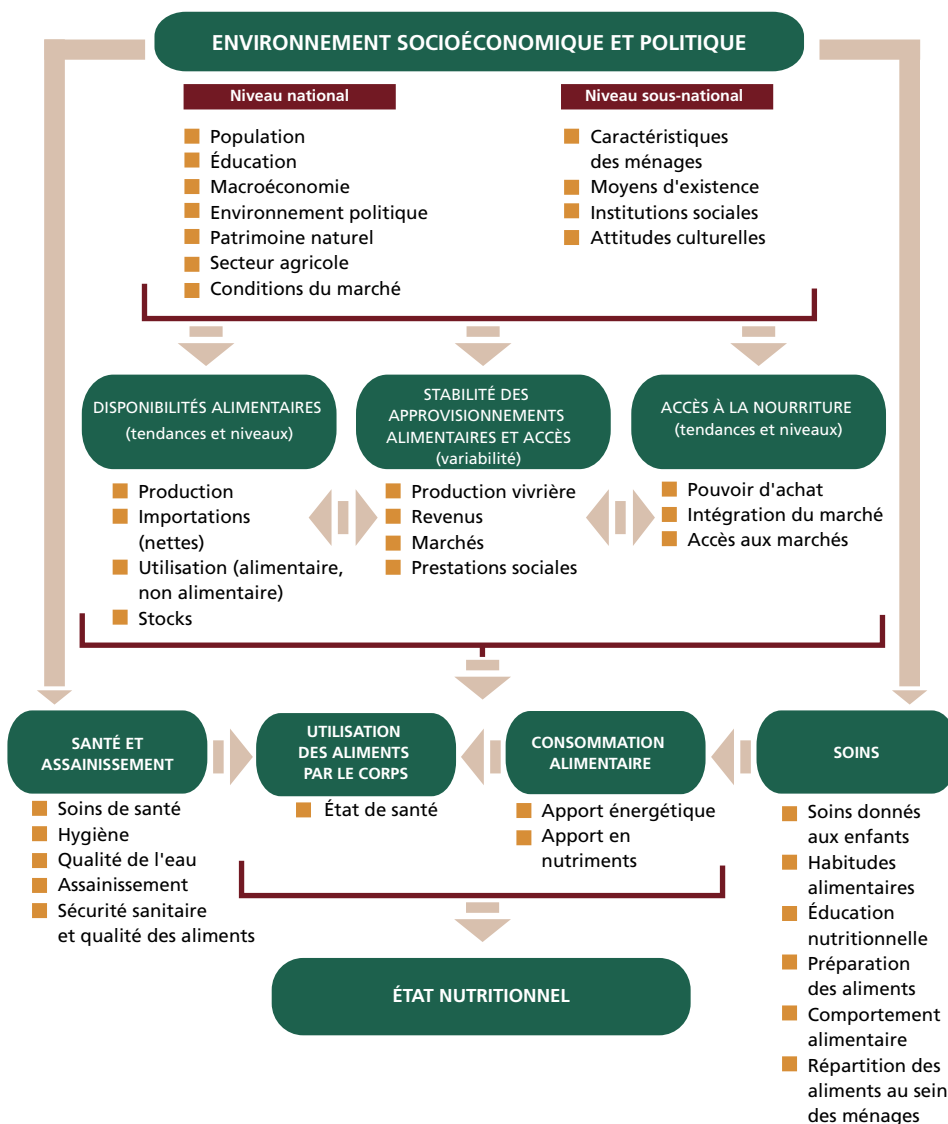
Le commerce en général et le commerce agricole en particulier, ont une influence tant directe qu'indirecte sur ces aspects de la sécurité alimentaire. Par exemple, dans la mesure où la participation et l'intégration accrues au commerce international encouragent la croissance économique, augmentent les possibilités d'emploi et le revenu des pauvres et des personnes souffrant d'insécurité alimentaire, elles facilitent l'accès aux produits vivriers. Par ailleurs, l'ouverture au commerce agricole peut accroître la sécurité alimentaire en augmentant les disponibilités alimentaires pour répondre aux besoins de consommation, et réduire la variabilité des approvisionnements alimentaires en général.

Corrélations entre le commerce et la faim

L'intégration accrue des marchés internationaux a soulevé de nombreuses préoccupations concernant le fait que l'ouverture des marchés agricoles pourrait

FIGURE 26

Cadre conceptuel de l'insécurité alimentaire



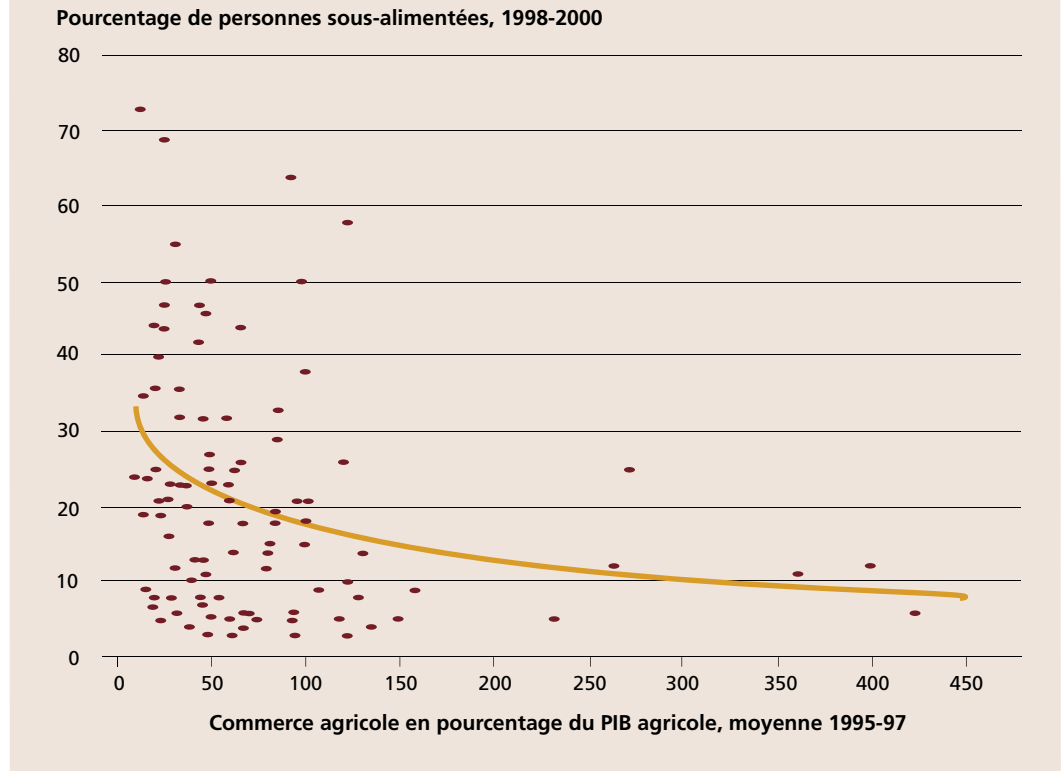
Source: FAO, 2000.

mettre en péril la sécurité alimentaire dans les pays en développement, et plus particulièrement que l'exposition aux marchés internationaux pourrait augmenter l'instabilité des disponibilités et des prix alimentaires, en désorganisant les marchés et en diminuant les incitations à la production locale. Cette crainte est-elle fondée?

Les figures 27 et 28 montrent le commerce agricole (exportations plus importations) en tant que part du PIB agricole par rapport à deux mesures de la faim: i) le pourcentage

de la population qui est sous-alimenté et ii) la prévalence d'enfants de moins de cinq ans dont le poids est inférieur à la norme. Les différences de volume du commerce prenant un certain temps à avoir un impact sur la sécurité alimentaire, il y a un décalage de trois ans dans la mesure de l'ouverture du marché. Si le commerce agricole était vraiment nuisible pour la sécurité alimentaire, un niveau élevé d'ouverture serait associé à un pourcentage élevé de personnes sous-alimentées dans la

FIGURE 27
Pourcentage de personnes sous-alimentées par rapport au ratio
du commerce agricole au PIB agricole



Source: Calculs de la FAO fondés sur FOASTAT; FAO, 2002 et Banque mondiale, 2005c.

population, expectative qui n'est pourtant confirmée par aucun des deux schémas. Sans impliquer de rapport de causalité, les données disponibles ne donnent pas à croire que la participation active au commerce agricole est associée à des niveaux élevés de sous-alimentation, au contraire.

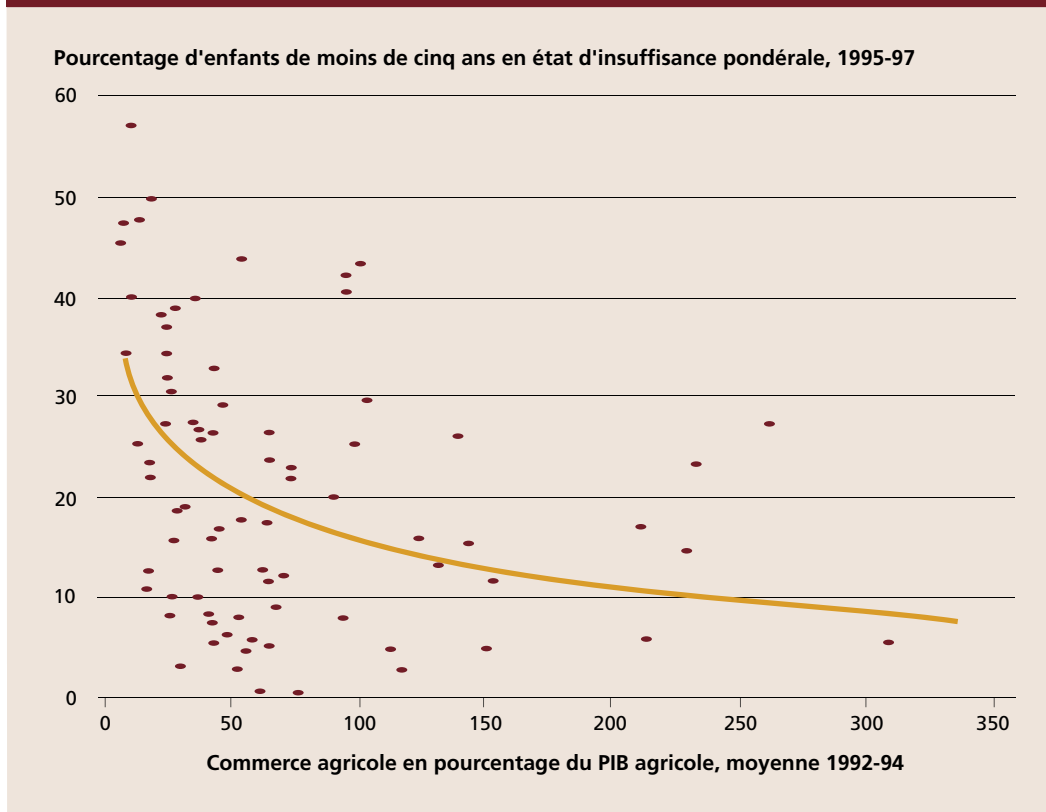
Toutefois, il convient de noter également la grande dispersion des données indiquées dans les figures. Chaque niveau d'ouverture du marché est associé à toute une série d'indicateurs de la faim, ce qui suggère que l'impact du commerce agricole et de la libéralisation du commerce sur la sécurité alimentaire est atténué par un grand nombre d'autres facteurs tels que les marchés, l'infrastructure, les institutions, et les conditions générales de cette libéralisation du commerce. L'importance du bon fonctionnement des marchés en particulier ne peut être surestimée.

Les données n'indiquent pas l'existence d'une relation négative entre le commerce

agricole et la sécurité alimentaire; au contraire, une plus grande ouverture des marchés est associée à une baisse des niveaux de sous-alimentation. Bien que cette affirmation soit valable en général, il est vrai aussi que certains ménages sont perdants dans le processus de libéralisation du commerce, qui compromet leur sécurité alimentaire. Il importe donc que les réformes commerciales soient accompagnées d'une réforme des politiques nationales, afin de renforcer les effets positifs du commerce et d'atténuer les effets négatifs qu'elles pourraient avoir sur les populations sous-alimentées.

Comme indiqué au Chapitre 5, la croissance économique découlant de l'agriculture et associée à une croissance des activités rurales non agricoles peut avoir un impact positif important sur la réduction de la pauvreté et de la faim, à condition de garantir un accès égal aux actifs privés et publics. L'agriculture est déterminante. En effet, l'augmentation

FIGURE 28
Pourcentage de l'insuffisance pondérale par rapport au ratio
du commerce agricole au PIB agricole



Source: Calculs de la FAO fondés sur FOASTAT et Banque mondiale, 2005c.

des revenus agricoles augmente la demande de biens non agricoles, stimulant les revenus ruraux non agricoles et élargissant la croissance du revenu dans les zones rurales.

Le commerce agricole peut soutenir une stratégie de développement basée sur l'agriculture, et la libéralisation du commerce des produits agricoles peut avoir des effets bénéfiques. Les pays développés peuvent y contribuer en s'ouvrant au commerce des produits de base et des produits transformés agricoles et en empêchant leurs programmes nationaux d'appui à l'agriculture de placer des produits de base subventionnés sur les marchés mondiaux au détriment des producteurs des pays en développement. Par ailleurs, les pays en développement peuvent veiller à ce que leurs propres systèmes commerciaux permettent de stimuler autant que possible la croissance du secteur agricole.

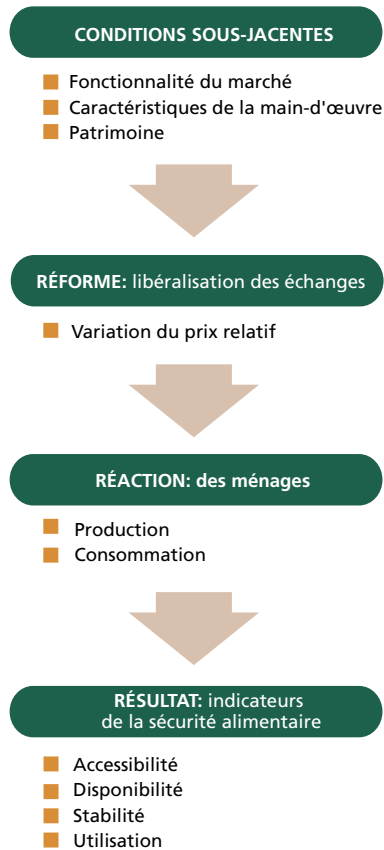
Les données sur la libéralisation du commerce présentées au Chapitre 4 montrent que les gains les plus importants

réalisés par les pays en développement sont le résultat de leurs propres mesures et réformes nationales de libéralisation du commerce. À cet égard, comme il est mentionné au Chapitre 3, il convient de noter également que le secteur agricole peut aussi être fortement touché par des politiques protectionnistes visant d'autres secteurs de l'économie.

Libéralisation du commerce et sécurité alimentaire

Le commerce agricole peut jouer un rôle important dans la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, mais les effets précis de la libéralisation du commerce sur la sécurité alimentaire demeurent complexes. Au niveau conceptuel, il est possible d'examiner la relation entre les réformes commerciales et la sécurité alimentaire dans un cadre réforme-réponse-résultat (figure 29)

FIGURE 29
Cadre réforme – réaction – résultat



(FAO, 2003b; Morrison, 2002; McCulloch, Winters et Cirera, 2001).

Pour un ensemble de conditions données, une réforme – dans ce cas la libéralisation du commerce – modifie les prix relatifs. Ces variations de prix et donc d'incitation suscitent alors une réponse de la part des ménages en termes de production et de consommation. C'est cette réponse qui détermine le résultat en termes de sécurité alimentaire du foyer. Ce résultat peut être une amélioration ou une détérioration, selon les conditions générales. Ces conditions peuvent être regroupées en trois catégories: la fonctionnalité du marché, les caractéristiques du travail et les ressources.

La fonctionnalité du marché se rapporte à l'environnement institutionnel et général en tenant compte des réformes autres que la réforme commerciale en cours. Elle comprend également les infrastructures physiques et techniques telles que les

réseaux de transport et de communication. Les caractéristiques du travail englobent les aspects humains, notamment l'éducation, le niveau sanitaire, les actifs et le niveau préexistant de sécurité alimentaire. Les ressources représentent les conditions matérielles telles que les ressources naturelles, le climat, l'éloignement, la spécificité des terres, la proximité géographique des frontières, etc. Le cas de la libéralisation du commerce des noix de cajou au Mozambique (encadré 10) illustre le rôle important que jouent les conditions d'ensemble dans le succès ou l'échec de la libéralisation.

Dans la mesure où les prix varient réellement à la suite d'une réforme du commerce (voir l'étude sur la transmission des prix au Chapitre 5), les ménages ont différentes possibilités de réponse (production): intensification ou expansion de la production existante; diversification ou modification des intrants (par exemple, l'utilisation de main-d'œuvre extérieure); ou poursuite de la production existante. Un grand nombre de personnes souffrant de pauvreté ou d'insécurité alimentaire sont exclues des mécanismes officiels du marché; ainsi, en l'absence de politiques visant à les relier directement aux marchés, elles sont susceptibles de poursuivre la même production. Pour ces ménages, la réforme du commerce ne peut pas, à elle seule, avoir des effets bénéfiques.

La réponse en matière de consommation (demande) détermine le niveau de sécurité alimentaire par le biais de l'accès, de la disponibilité et de la stabilité. S'agissant de l'accès, l'une des principales questions concerne l'aptitude des ménages à acheter des produits alimentaires. Elle dépend de deux indicateurs: le revenu et le prix des produits alimentaires. La question est de savoir si les ménages sont capables de produire suffisamment de denrées alimentaires ou de gagner suffisamment d'argent pour acheter les produits qu'ils ne sont pas en mesure de cultiver eux-mêmes.

La disponibilité est nécessaire pour garantir que les ménages convertissent la demande en consommation. Une ouverture accrue au commerce aura tendance à améliorer les liens avec les marchés d'exportation, qui peuvent être utilisés, à leur tour, pour relier les communautés rurales pauvres aux produits alimentaires importés.

ENCADRÉ 10

La libéralisation du marché de la noix de cajou au Mozambique

Le Mozambique a libéralisé son secteur de la noix de cajou au début des années 90 en réponse aux recommandations de la Banque mondiale. Les opposants à la réforme ont affirmé que cette politique n'avait guère amélioré le sort des petits cultivateurs tout en acculant à la faillite les entreprises de transformation implantées en zone urbaine. McMillan, Rodrik et Welch (2002) se sont appuyés sur la théorie du bien-être pour analyser les données disponibles et rendre compte des effets de la réforme en termes de distribution et d'efficacité. Ils ont évalué à 6,6 millions de dollars EU par an les avantages directs découlant de la réduction des restrictions sur les exportations de noix de cajou brute, soit environ 0,14 pour cent du PIB du Mozambique. Toutefois, ces avantages ont été largement annulés par le coût du chômage dans les zones urbaines. Le gain net pour les producteurs n'a probablement pas dépassé 5,3 millions de dollars EU, soit 5,30 dollars EU par an pour un ménage moyen de producteurs. La perte de revenu réel enregistré par les salariés urbains a été estimée à environ 6,1 millions de dollars EU, soit pratiquement l'équivalent du gain d'efficacité direct résultant de la libéralisation. L'échec de la réforme s'explique semble-t-il par la méconnaissance de certaines réalités fondamentales. En premier lieu, ce sont

les négociants et les intermédiaires, et non les paysans pauvres, qui ont le plus bénéficié des effets positifs de la réforme. Ensuite, dans la mesure où le marché mondial des noix de cajou brutes est moins concurrentiel que celui des noix de cajou transformées, le Mozambique a souffert de la détérioration des termes de l'échange. Enfin, la mauvaise gestion politique de la réforme a sérieusement limité les gains dynamiques qui auraient pu en résulter.

L'élément clé pour réaliser ces gains dynamiques aurait été un engagement crédible sur une nouvelle politique de prix – éventuellement complétée par des programmes compensatoires – qui aurait rendu attractifs pour les agriculteurs, les entrepreneurs et les salariés les investissements lourds nécessaires. La libéralisation aurait pu relancer le secteur rural en inversant la tendance en matière de plantation d'anacardiens. En milieu urbain, elle aurait pu donner le signal d'une restructuration de la production en encourageant des investissements plus rationnels. Mais les agriculteurs ont refusé de planter des anacardiens, les industriels de la transformation ont refusé d'investir ailleurs et les salariés ont refusé de chercher d'autres emplois.

Source: McMillan, Rodrik et Welch, 2002.

Le commerce peut également avoir des répercussions sur la stabilité. Certaines études empiriques (par exemple, Anderson 2000) indiquent qu'une plus grande ouverture des marchés agricoles augmente la stabilité des prix au lieu de la perturber: autrement dit, si les pays souhaitent assurer des disponibilités alimentaires stables et prévisibles, c'est l'ouverture des marchés, et non pas l'autosuffisance, que les pays devraient chercher à accroître. En effet, une ouverture accrue des marchés permet aux produits alimentaires de se déplacer des zones d'excédent aux zones de déficit et augmente la capacité des régions déficitaires de s'alimenter, tant à l'intérieur

du pays que d'un pays à l'autre (Runge et al., 2003).

La question de l'ampleur et de la direction du rapport entre la libéralisation du commerce et des situations particulières d'insécurité alimentaire est de nature empirique. Bien que l'ouverture du commerce puisse contribuer à améliorer la sécurité alimentaire, cette libéralisation n'est pas sans problème. En effet, les variations des prix relatifs et la réallocation des ressources productives qui en résultent peuvent avoir un impact négatif sur la sécurité alimentaire de certains ménages.

Dans la pratique, le dépistage des effets des réformes de la politique agricole sur

la sécurité alimentaire des ménages est problématique. De nombreux facteurs influencent les conséquences des réformes au niveau des ménages et celles-ci sont susceptibles d'avoir des effets tant négatifs que positifs. Deux dimensions entrent en jeu. D'une part, différents types de ménages dans des circonstances différentes peuvent être touchés de différentes manières, l'effet immédiat d'une réforme étant positif pour certains et négatif pour d'autres.

D'autre part, il faut considérer la dimension temporelle. En principe, l'ouverture des marchés devrait apporter des avantages à long terme; toutefois, de nombreux ménages sont confrontés à des coûts importants, en particulier à court terme. En effet, la réforme de la politique impose des ajustements au niveau national au fur et à mesure que la structure des incitations économiques se transforme et que les facteurs de production sont réorientés vers les secteurs dans lesquels le pays a des avantages relatifs.

Faciliter l'ajustement, tout en réduisant tout impact néfaste sur les ménages pauvres et souffrant d'insécurité alimentaire, représente un défi majeur de politique générale. Les politiques mises en œuvre doivent être de nature à accroître la capacité des ménages de répondre aux nouvelles incitations. À cet égard, l'accès à des marchés qui fonctionnent bien, surtout les marchés du travail, est essentiel. Il importe en outre de mettre en place des mécanismes compensatoires et de protection sociale pour aider les ménages vulnérables touchés par les effets négatifs de la réforme.

La réforme des politiques commerciales offre des débouchés aux pauvres et aux personnes souffrant d'insécurité alimentaire, mais le processus d'ajustement doit être soigneusement géré et assurer la protection de ces groupes sociaux. Les études de cas examinées ci-dessous illustrent ce point.

Études de cas de réformes macroéconomiques et commerciales

Les pays qui ont libéralisé leur commerce agricole au cours des deux dernières décennies dans le cadre de programmes d'ajustement structurel et de l'Accord sur l'agriculture ont obtenu des résultats divers

en ce qui concerne la sécurité alimentaire. La FAO a récemment réalisé 15 études de cas¹⁸ en vue d'examiner les effets des réformes des politiques macroéconomiques et commerciales sur la sécurité alimentaire (FAO, 2005a). On trouvera dans la section ci-dessous une synthèse des études et des principaux résultats de celles-ci, ainsi que leurs conséquences pour la politique du point de vue de la sécurité alimentaire.

Caractéristiques structurelles des pays étudiés

Les caractéristiques structurelles d'une économie, l'existence et le fonctionnement des institutions de commercialisation et le cadre antérieur des politiques générales, ont tous une incidence importante sur les résultats des réformes et le caractère approprié d'autres processus de réforme dans des contextes nationaux particuliers.

Les pays étudiés par la FAO sont à des stades de développement différents dans leur évolution d'une économie agraire à une économie industrialisée. Ils varient d'économies agraires à faible revenu (Malawi, République-Unie de Tanzanie) dont la majorité de la population est engagée dans des activités agricoles, à des pays à revenu moyen et à faible densité de population rurale (Chili et Pérou). Dans les pays à revenu moyen, les transformations structurelles ont déjà réduit l'importance de l'agriculture en ce qui concerne l'économie nationale, les consommateurs et les revenus ruraux. En raison de la taille considérable de leur population, de leur répartition entre les zones rurales et urbaines et de l'importance absolue de leurs secteurs industriels, l'Inde, et plus particulièrement la Chine, sont des cas particuliers dans le contexte de ces études.

L'agriculture représente plus d'un quart du PIB dans neuf des 15 pays, dépassant 35 pour cent dans cinq d'entre eux. Le Chili et le Pérou sont des exceptions du fait que l'agriculture représente moins de 10 pour cent du PIB dans les deux cas.

Dans l'ensemble, ces caractéristiques

¹⁸ Les études de cas couvraient les pays suivants: Asie: Chine et Inde; Amérique latine et Caraïbes: Chili, Guatemala, Guyana et Pérou; Afrique du Nord et Proche-Orient: Maroc; Afrique subsaharienne: Cameroun, Ghana, Kenya, Malawi, Nigéria, Sénégal, République-Unie de Tanzanie et Ouganda. Pour un examen de la méthodologie employée, voir également FAO (2003b, Chapitre 11).

structurelles signifient que les effets de la libéralisation du commerce sur l'économie et le bien-être des consommateurs et ceux des réformes de la politique commerciale sur l'agriculture et la population rurale seront différents. Dans les pays agraires à faible revenu, l'impact de la croissance agricole, en raison de l'importance de ce secteur à ce stade de développement, est susceptible de jouer un rôle plus important dans la réduction de la pauvreté que dans les pays à revenu moyen. Dans les pays de cette dernière catégorie, bien que l'incidence de la pauvreté soit plus grande dans les zones rurales, le nombre absolu de pauvres est faible par rapport à celui des zones urbaines.

Contexte et nature des réformes

Au cours des années 50 et 60, la plupart des gouvernements des pays de l'échantillon sont intervenus dans leur économie dans le but d'accélérer le processus de développement par une industrialisation rapide. La stratégie typique poursuivie était une stratégie de substitution des importations, dont la contrepartie dans le secteur agricole était l'autosuffisance. À cet égard, les pays ont mené des politiques typiques de celles qui sont examinées au Chapitre 3.

Les défis et dilemmes fondamentaux auxquels ils étaient confrontés étaient les suivants: i) comment inciter les agriculteurs à la production (prix rémunérateurs et stables) tout en maintenant les denrées alimentaires de base à un prix abordable et l'approvisionnement en produits agricoles pour la population non agricole (principalement les personnes/ consommateurs vivant dans les zones urbaines) et ii) comment corriger le dysfonctionnement du marché, y compris le manque de marchés, dans la fourniture de services de base au secteur agricole (crédit, intrants essentiels, informations techniques et informations sur le marché, infrastructure de commercialisation et de distribution, etc.). L'intervention de la plupart des gouvernements visait à influencer les prix à la production et les prix des facteurs de production et à fournir des services de base au secteur agricole. Dans certains cas, cette intervention a couvert tous les produits agricoles, tandis que dans d'autres, elle s'est limitée à des produits stratégiques, destinés soit à la consommation intérieure, soit à l'exportation.

Du point de vue macroéconomique, de nombreux pays de l'échantillon avaient vécu des périodes de croissance économique relativement rapide durant les années 60 et 70, avant que la détérioration économique ne rende une réforme des politiques nécessaire. Dans bien des cas, ces réformes ont été précipitées par une crise économique marquée par une faible croissance et des déséquilibres macroéconomiques graves, tels qu'une inflation élevée, des déficits fiscaux, des déficits de la balance commerciale et des problèmes critiques dans les secteurs financiers liés en partie à la crise de la dette extérieure au début des années 80. Dans l'ensemble, ces contraintes ont entraîné des réductions budgétaires importantes et, ce qui touchait particulièrement le secteur agricole, des réductions spécifiques des crédits subventionnés, des programmes de commercialisation et des infrastructures.

Dans l'ensemble, l'objectif primordial des programmes d'ajustement structurel et de libéralisation du commerce était de rendre l'agriculture intérieure plus orientée vers le marché. La principale stratégie adoptée pour réaliser cet objectif était la réforme sur plusieurs plans: réduction de la protection, déréglementation, privatisation et stabilité. Les éléments les plus importants de ces réformes politiques en ce qui concerne le commerce agricole étaient les suivants:

- le remplacement de la majorité des restrictions quantitatives des importations par des tarifs douaniers;
- la réduction du niveau et de la dispersion des tarifs douaniers;
- l'élimination des taxes à l'exportation, des contingents et des licences;
- la réduction de l'importance de l'autosuffisance alimentaire en tant qu'objectif;
- la diminution de l'importance ou l'élimination du commerce d'État;
- l'élimination du contrôle intérieur des prix et la suppression progressive des programmes d'achats publics.

L'ordre chronologique et l'ampleur des réformes effectuées ont varié d'un pays à l'autre et, dans certains cas, les politiques ont été inversées. Cependant, dès le début des années 90, les tarifs avaient été considérablement réduits dans la plupart des pays et ils l'ont été davantage encore en 2001 (voir tableau 11). Dans le cas particulier de l'agriculture, les tarifs moyens appliqués

TABLEAU 11
Droits NPF appliqués et consolidés (pourcentage)

	Droits NPF appliqués			Droits NPF consolidés		
	Année	Produits agricoles	Tous produits	Année	Produits agricoles	Tous produits
Afrique						
Cameroun	1994	24	19	1998	80	–
	2002	24	18			
Ghana	1993	20	15	1995	97	92
	2000	20	15			
Kenya	1994	43	35	1996	97	96
	2001	23	19			
Malawi	1994	31	31	1996	111	76
	2001	16	13			
Maroc	1993	29	25	1997	66	43
	2003	52	33			
Nigéria	1988	37	34	1995	150	119
	2002	53	30			
Sénégal	2001	15	12	1996	30	30
Tanzanie, République-Unie de	1993	28	20	1995	120	120
	2003	20	14			
Ouganda	1994	25	17	1996	77	73
	2003	13	9			
Asie						
Chine	1992	46	43	2001	14	10
	2001	19	16			
Inde	1990	66	66	1996	115	49
	2001	42	32			
Amérique latine						
Chili	1992	11	11	1999	26	25
	2002	7	7			
Guatemala	1995	14	10	1999	51	38
	2002	11	7			
Guyana	1996	23	12	1998	93	58
	2003	23	12			
Pérou	1993	18	18	1998	31	30
	2000	17	14			

Source: WITS, 2003, Banque mondiale/CNUCED.

en 2001 étaient inférieurs à 25 pour cent dans tous les pays sauf trois: l'Inde, le Maroc et le Nigéria. Les barrières non tarifaires ont été en grande partie remplacées par des tarifs. Un problème majeur demeurait cependant: la volonté des gouvernements de protéger leur secteur agricole contre les fluctuations mondiales des cours et de compenser les subventions à l'exportation.

Conséquences des réformes pour l'agriculture

Tendances des prix intérieurs

On constate, depuis une vingtaine d'années, une tendance à la baisse des prix réels du marché international d'un grand nombre de produits de base agricoles, en particulier le maïs, le riz, le café, le cacao, les arachides et le coton. Ce déclin s'est néanmoins périodiquement renversé. Les fluctuations

des cours ont touché certains produits plus que d'autres.

Les variations des prix internationaux sont le résultat de nombreux facteurs. Pour la plupart des produits de base tropicaux, tels que le café, le cacao et le thé, l'augmentation des disponibilités au niveau mondial (du fait d'une productivité accrue et de l'émergence de nouveaux producteurs) a été la principale cause de la tendance à la baisse des prix internationaux. Cependant, dans le cas des denrées alimentaires de base telles que les céréales, la viande, les produits laitiers et les huiles comestibles, qui font en général concurrence aux importations dans les pays de l'échantillon, la baisse de prix internationaux est due principalement aux niveaux élevés des subventions intérieures et des subventions à l'exportation appliquées par les pays développés. Les marchés agricoles internationaux les plus faussés par des niveaux élevés de subventions et de protection comprenaient les céréales (blé, maïs et riz), le sucre, les produits laitiers, les viandes et les oléagineux.

En l'absence de politiques intérieures visant à soutenir les prix agricoles, la tendance à la baisse des cours internationaux se traduit par une tendance semblable des prix réels à la production. Cela peut également s'appliquer aux produits semi-négociables tels que le sorgho, le millet, le manioc et l'igname, dont les cours, à long terme, ont tendance à suivre ceux des principales céréales.

Dans certains cas, les réformes ont été associées à des augmentations des prix intérieurs réels à la production (Guyana, Nigéria, République-Unie de Tanzanie et Ouganda) durant chaque période de réforme. D'autres pays, notamment le Cameroun et le Kenya, ont connu des périodes d'augmentation des prix réels à la production et des périodes de baisse. Dans d'autres pays encore, les périodes de réforme se sont caractérisées par une baisse des prix réels (par exemple le Guatemala et le Malawi).

Les causes du caractère hétérogène des réponses des prix aux réformes sont complexes, mais les études réalisées font ressortir des facteurs déterminants, qui peuvent être regroupés en gros en deux catégories: ceux qui agissent sur les prix à la frontière et ceux qui modifient le prix au

sein de l'économie intérieure, que ce soit en conséquence d'interventions directes sur les prix ou de facteurs institutionnels. Dans l'ensemble, les périodes de hausse des prix intérieurs réels ont été liées à des dévaluations du taux de change réel. Par ailleurs, le relâchement du contrôle de l'État sur les prix et les systèmes de commercialisation a conduit, dans certains cas, à une hausse des prix à la production, en particulier dans le cas des produits agricoles d'exportation. En revanche, la libéralisation des importations semble avoir contribué à faire baisser le prix intérieur réel de certains produits de base.

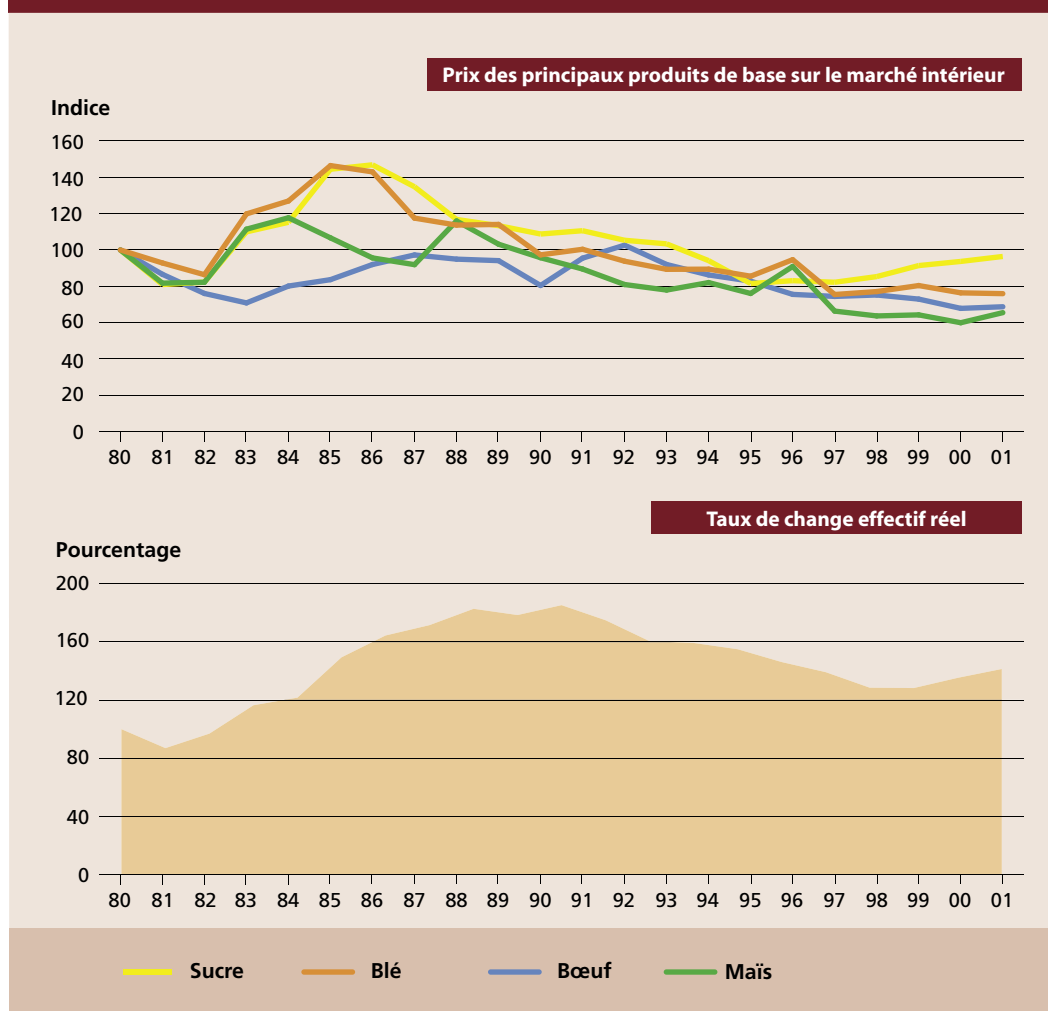
Les deux exemples suivants illustrent ce point: au Chili, un système de contrôle par l'État des prix et de la commercialisation destiné à maintenir les denrées alimentaires à des prix abordables dans l'économie intérieure a été supprimé et le taux de change réel dévalué. Par rapport à la période qui a précédé cette réforme (1964-73), ces changements ont entraîné une hausse importante des prix intérieurs réels de tous les produits agricoles, y compris le blé, le maïs, le bœuf et le sucre, mais tous ces prix ont enregistré progressivement une baisse au cours des années 90. Dans l'ensemble, les réformes ont réussi à améliorer la transmission des fluctuations des cours internationaux aux prix intérieurs, à l'exception du prix du blé et du maïs, en raison de l'application d'ajustements automatiques dans la protection des frontières du fait du mécanisme national de sauvegarde (fourchette de prix) (figure 30).

Au Ghana, les réformes ont provoqué une baisse des prix intérieurs réels à la production de cultures vivrières de substitution aux importations, y compris le maïs, le riz et l'igname (figure 31). Le prix intérieur à la production du cacao, produit d'exportation majeur, a augmenté. Le cacao semble avoir bénéficié de la libéralisation du taux de change, mais il n'en a pas été de même pour les produits de substitution aux importations qui ont souffert des conséquences des tendances des prix mondiaux et de la libéralisation des importations.

Tendances de la production

Les données montrent que la production a réagi positivement à l'augmentation des prix réels, et négativement à leur baisse;

FIGURE 30
Évolution des prix intérieurs réels et du taux de change effectif réel au Chili



Source: FAO 2005.

toutefois, cela n'a pas toujours été le cas. Les tendances de la réponse de la production se sont avérées presque identiques dans le cas des produits d'exportation et des cultures vivrières. Des 150 cas pour lesquels des données relatives aux fluctuations des prix et de la production ont été fournies, la réponse dans la direction escomptée ne s'est produite que dans 66 pour cent des cas, 34 pour cent d'entre eux ayant rapporté soit une augmentation de la production lors de la baisse des prix, soit une diminution de la production face à la hausse des prix. Au Kenya et en République-Unie de Tanzanie, la production sectorielle a baissé, malgré une augmentation des prix réels. L'effet contraire s'est produit dans le cas du Malawi et du Pérou, soit une augmentation de la

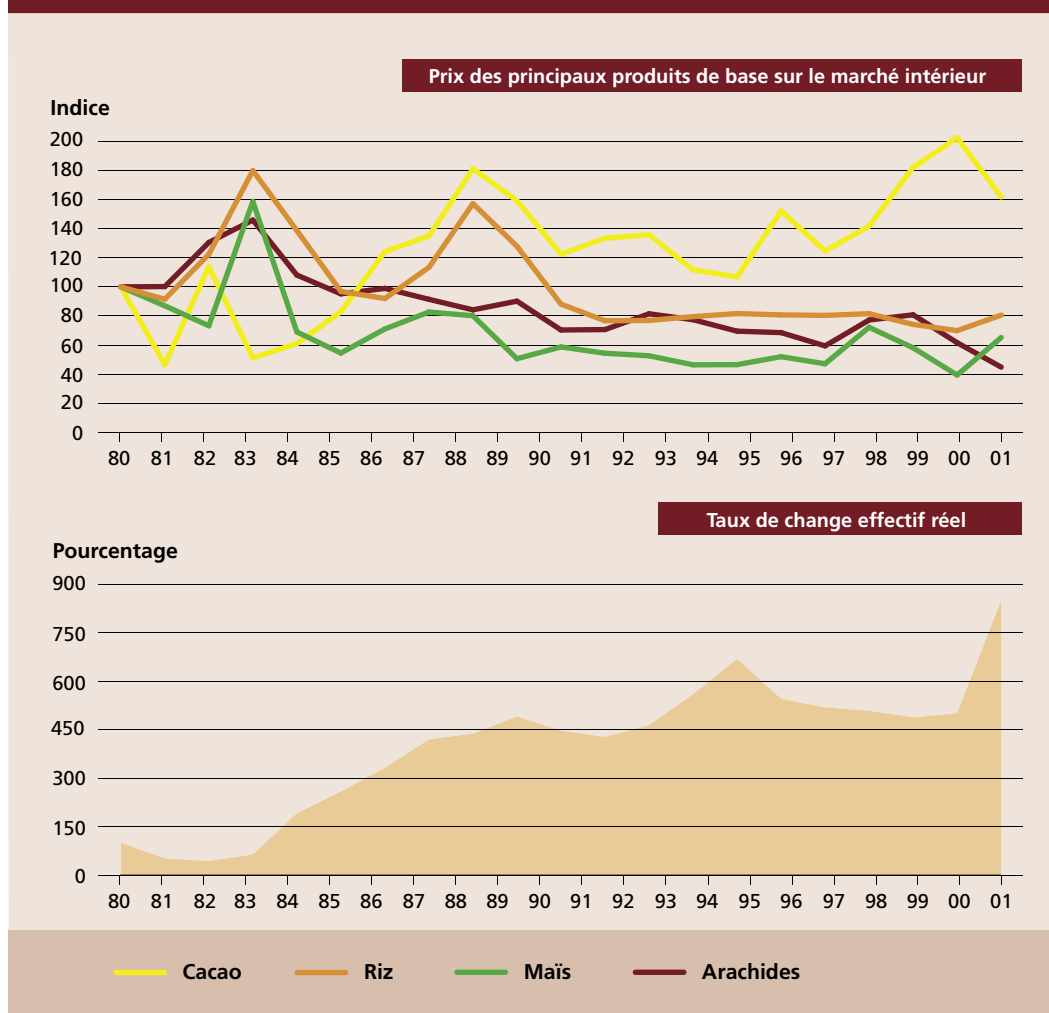
production de toute une gamme de produits en dépit d'une tendance des prix à la baisse.

Dans l'ensemble, la réponse de la production aux variations des prix est disparate. Cela indique que, bien que les producteurs réagissent à une combinaison d'incitations par les prix (déterminées aux niveaux international et national), les autres contraintes connexes ou leur atténuation sont, semble-t-il, des facteurs décisifs qui déterminent si une réponse se produit ou non durant la période de réforme (étant entendu que ces réponses inattendues peuvent être dues à des décalages de la réponse par rapport aux réformes), ainsi que l'ampleur de la réponse.

Comme dans le cas des fluctuations des prix, les causes du caractère hétérogène des

FIGURE 31

Évolution des prix intérieurs réels et du taux de change effectif réel au Ghana



Source: FAO 2005a.

réponses de la production sont multiples. Ainsi qu'il est mentionné ci-dessus, certaines d'entre elles ont trait à l'évolution des conditions du marché mondial. Lorsque les possibilités d'exportation augmentent par suite de l'ouverture d'un marché précédemment protégé, l'expansion des exportations peut se produire même lorsque la baisse des prix internationaux est plus pleinement transmise aux producteurs nationaux, en raison de réductions simultanées des restrictions des exportations locales.

De même, l'augmentation des prix intérieurs peut ne pas traduire une hausse des prix à la production, car des acteurs plus influents de la chaîne d'approvisionnement bénéficient du revenu accru qui découle de

l'accroissement des cours mondiaux. Dans d'autres cas, les politiques nationales et les changements institutionnels peuvent contribuer à expliquer la réponse de la production. Par exemple, des augmentations sensibles des prix des intrants peuvent atténuer l'effet potentiel des accroissements des prix de la production; il arrive aussi que la suppression du soutien accordé au crédit rural ait un effet négatif sur la production.

Tendances du commerce

On relève des différences appréciables entre les pays dans la croissance relative des exportations et des importations agricoles et, par conséquent, dans la direction de l'évolution du rapport importations vivrières – exportations agricoles (tableau 12).

TABLEAU 12
Valeur totale des importations alimentaires par rapport à la valeur totale des exportations agricoles

Pays	Ratio moyen		
	1970-84	1985-94	1995-2002
Afrique			
Cameroun	0,2	0,3	0,3
Ghana	0,2	0,4	0,6
Kenya	0,2	0,2	0,4
Malawi	0,1	0,2	0,2
Maroc	1,3	1,1	1,6
Nigéria	2,2	2,5	3,0
Sénégal	1,2	2,1	3,7
Tanzanie, République- Unie de	0,2	0,3	0,5
Ouganda	0,1	0,2	0,4
Asie			
Chine	0,8	0,5	0,7
Inde	0,6	0,4	0,5
Amérique latine			
Chili	2,8	0,2	0,3
Guatemala	0,1	0,2	0,3
Guyana	0,3	0,2	0,3
Pérou	1,2	1,9	1,4

Source: FAO.

Après une période de forte croissance durant la première et/ou deuxième moitié des années 80, le taux de croissance des exportations a baissé pendant les années 90, tombant brusquement pendant la période 1992-97 pour tous les pays à l'exception du Chili et du Sénégal. Dans la plupart des cas, cette tendance est liée à la baisse des prix des exportations plutôt qu'à la diminution de leur volume.

Dans certains cas, non seulement on constate une augmentation de la valeur totale des exportations, mais la libéralisation du commerce semble aussi avoir encouragé la diversification des produits d'exportation. Bien que l'importance économique des exportations de produits tropicaux traditionnels se soit maintenue, les produits non traditionnels, tels que les fruits du Chili et du Guatemala, les fleurs coupées et les haricots verts du Kenya ou les asperges du Pérou, ont connu une croissance appréciable. En revanche, dans la plupart des cas, les importations alimentaires ont augmenté en moyenne plus rapidement que les exportations agricoles. L'effet net sur la

balance commerciale agricole varie d'un pays à l'autre.

Dans un grand nombre de pays africains, les importations de denrées alimentaires ont augmenté non seulement en raison de la diminution des restrictions appliquées aux frontières et des fluctuations des taux de change, mais aussi parce que la production alimentaire par habitant au cours des années 90 a baissé dans certains pays (Kenya, Maroc, Sénégal et République-Unie de Tanzanie) (tableau 13).

Incidence des réformes sur la sécurité alimentaire

Les répercussions des réformes sur la sécurité alimentaire sont difficiles à évaluer directement et il est préférable de les saisir à l'aide d'une série d'indicateurs qui englobent à la fois les éléments macroéconomiques (niveau national) et microéconomiques (niveau des ménages). Ces indicateurs peuvent être classés en fonction des trois principaux aspects de l'insécurité alimentaire: la disponibilité, la stabilité et l'accessibilité.

TABLEAU 13

Variations du pourcentage de la population sous-alimentée, de la production alimentaire, de la pauvreté rurale et de la croissance économique (pourcentage)

	Pourcentage de la population sous-alimentée			Variation du pourcentage de la population sous-alimentée	Croissance réelle de la production alimentaire par habitant ¹	Incidence de la pauvreté rurale ²		Croissance réelle par habitant ³			
	1979-81	1990-92	2000-02			1990/92-2000/02	1989/91-2001	Début années 90		1990-2002	Valeur ajoutée agricole 1990-2002
								Fin années 90			
Afrique											
Cameroun	22	33	25	-8	6	59,6	49,9	-1,2	2,0		
Ghana	64	35	13	-22	48	63,0	49,0	1,9	0,7		
Kenya	24	44	33	-11	-6	46,3	59,6	-0,7	-1,5		
Malawi	26	49	33	-16	67	-	66,5	1,1	5,1		
Maroc	10	6	7	1	-17	18,0	27,0	1,1	3,8		
Nigéria	39	13	9	-4	18	48,0	76,0	0,3	0,9		
Sénégal	23	23	24	1	-3	-	-	1,0	-1,1		
Tanzanie, République-Unie de	28	35	44	9	-22	41,0	39,0	1,1	0,8		
Ouganda	33	23	19	-4	1	59,4	39,0	3,6	1,0		
Asie											
Chine	30	17	11	-6	74	32,9	3,2	8,2	2,9		
Inde	38	25	21	-4	13	30,1	21,0	3,7	0,6		
Amérique latine											
Chili	7	8	4	-4	25	39,5	23,8	4,2	1,6		
Guatemala	18	16	24	8	3	-	-	1,2	0,1		
Guyana	13	21	9	-12	84	45,0	40,0	3,5	3,8		
Pérou	28	40	13	-27	51	70,8	64,8	1,3	2,0		

¹ Croissance globale de la production alimentaire par habitant entre 1989/1991 et 2001 en prix constants de 1989/1991.

² Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Les années de début et de fin varient selon les pays dans le tableau mais se situent généralement entre 1990 et 2001, à l'exception de la Chine pour laquelle l'incidence de la pauvreté correspond à 1978.

³ Pourcentage annuel moyen.

Source: FAO, 2005a; Banque mondiale; FAO, 2003b.

Disponibilités alimentaires globales des pays à l'étude

Au cours des années 90, on constate un lien étroit entre la production vivrière par habitant et la disponibilité d'éléments nutritifs par habitant. L'indice de production alimentaire par habitant a augmenté pour 11 pays, où l'on note des améliorations appréciables; par contre, cet indicateur s'est aggravé dans le cas du Kenya, du Maroc, du Sénégal et de la République-Unie de Tanzanie, le Maroc et la République-Unie de Tanzanie ayant été particulièrement frappés (voir tableau 13).

Parmi les pays dont l'indice de production vivrière a décliné, seul le Kenya a échappé à un déclin simultané des disponibilités d'éléments nutritifs. En d'autres termes, même si les devises n'ont pas été un

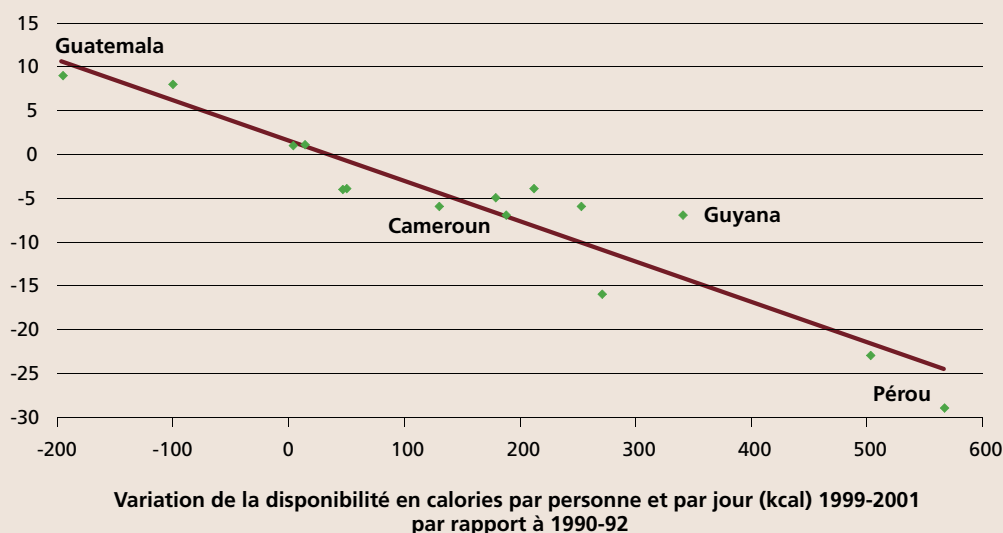
facteur limitant, d'autres facteurs sont manifestement entrés en jeu, qui ont empêché les importations de denrées alimentaires de compenser le déficit de la production. Cela est probablement dû à l'effet de la production sur les revenus ruraux et au fait que l'alimentation dépend du niveau des revenus. Des revenus insuffisants se traduisent par l'absence du pouvoir d'achat nécessaire pour encourager les marchés à importer des produits vivriers en quantité suffisante.

Durant la période qui a suivi 1995, la part des importations de denrées alimentaires dans la totalité des importations a augmenté dans tous les pays de l'échantillon, à l'exception de la Chine, de l'Inde et du Pérou (voir tableau 14). La tendance à la hausse de cette part est due à des facteurs multiples,

FIGURE 32

Variation des disponibilités alimentaires moyennes par rapport à celle de la prévalence de la sous-alimentation dans les années 90

Variation du pourcentage de personnes sous-alimentées 1999-2001 par rapport à 1990-92



tels que la croissance démographique et économique, la libéralisation des échanges et l'assouplissement des barrières douanières. Cependant, une augmentation des importations de produits alimentaires par rapport aux recettes totales des exportations (biens et services) suggère que la sécurité alimentaire au niveau national, telle qu'indiquée par la capacité d'importation, se trouve de plus en plus menacée. Après 1995, ce coefficient a augmenté pour huit pays, en particulier le Sénégal, la République-Unie de Tanzanie et l'Ouganda, où il était particulièrement élevé (plus de 20 pour cent).

Sécurité alimentaire des ménages

Tout impact de la politique sur la disponibilité, l'accessibilité et la stabilité des approvisionnements alimentaires au niveau national est atténué par divers paramètres institutionnels et régionaux qui affectent les ménages individuels. Les tendances de la sécurité alimentaire des ménages peuvent être évaluées à partir de données sur la pauvreté et d'estimations du pourcentage de personnes sous-alimentées.

Les pays qui ont connu des taux de croissance relativement élevés du PIB réel par habitant ou de la valeur ajoutée réelle des produits agricoles par habitant au cours des

10 dernières années signalent des résultats positifs quant au nombre de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté (voir tableau 13). Il convient de noter cependant que, dans ces pays, la réduction de la pauvreté varie souvent d'une région, ou d'une catégorie d'agriculteurs, à l'autre.

Les indicateurs de pauvreté sont en général moins encourageants dans les pays où la croissance du PIB réel a été relativement faible au cours de la dernière décennie. Les études de cas indiquent que l'effet des réformes de la politique sur le revenu des ménages ruraux dépend grandement de la performance du secteur agricole, notamment en ce qui concerne la production vivrière, et de la réponse globale de l'économie. Ce lien reflète l'importance relative des fonds agricoles et non agricoles dans le revenu des ménages ruraux. La pauvreté est plus susceptible de s'aggraver dans les pays où les indicateurs de croissance, après la réforme, n'étaient pas adéquats.

La sécurité alimentaire peut être mesurée non seulement en fonction des niveaux de pauvreté, mais aussi à partir des données disponibles sur la sous-alimentation. Les chiffres estimatifs de la sous-alimentation et leurs tendances sont résumés dans le tableau 13. La plupart des pays ont ressenti

TABLEAU 14
Protéines et calories disponibles par habitant, 1980/82-1999/2001

	Calories (cal/jour)			Protéines (g/jour)		
	1980-82	1990-92	1999-2001	1980-82	1990-92	1999-2001
Afrique						
Cameroun	2 260	2 123	2 240	57	51	56
Ghana	1 661	2 094	2 621	38	46	54
Kenya	2 164	1 924	2 044	56	51	53
Malawi	2 269	1 886	2 164	66	51	54
Maroc	2 772	3 017	3 002	73	84	81
Nigéria	2 065	2 559	2 768	49	57	63
Sénégal	2 343	2 283	2 275	67	67	63
Tanzanie, République-Unie	2 186	2 078	1 970	54	51	48
Ouganda	2 139	2 291	2 371	49	55	57
Asie						
Chine	2 400	2 708	2 974	56	66	85
Inde	2 067	2 368	2 492	51	57	59
Amérique latine						
Chili	2 646	2 612	2 851	71	73	78
Guatemala	2 332	2 352	2 160	59	60	55
Guyana	2 517	2 350	2 536	61	61	73
Pérou	2 143	1 979	2 602	55	49	64

Source: FAO.

les effets des réformes entre 1990 et 2001. En 2000-02, la République-Unie de Tanzanie a été la plus touchée par la sous-alimentation, avec 44 pour cent de la population affectée, alors qu'elle était inférieure à 10 pour cent au Guyana, au Nigéria et au Maroc et inférieure à 5 pour cent dans le cas du Chili.

Selon les estimations de la FAO, le pourcentage de personnes souffrant de sous-alimentation a baissé dans 11 des 15 pays au cours de la période 1990-92 à 2000-02, le Guatemala et la République-Unie de Tanzanie étant les seuls pays où le taux de sous-alimentation a sensiblement augmenté. Au cours des années 90, on constate une corrélation étroite entre l'évolution de la prévalence de la sous-alimentation et l'évolution des disponibilités alimentaires moyennes, en particulier la production vivrière par habitant (figure 32 et tableau 14).

Effets différents au sein des pays

Dans le secteur agricole de chaque pays, les réformes ont touché les producteurs

différemment, selon le type de production. Dans l'ensemble, les producteurs d'exportations en ont bénéficié, de même que les salariés travaillant dans les secteurs de la production et de la transformation de produits agricoles d'exportation. Par contre, les producteurs faisant concurrence aux produits d'importation, qui ont perdu dans une certaine mesure leur protection, ont été défavorisés à court terme. Toutefois, leur bien-être à long terme dépendait de leur capacité d'accroître leur productivité ou de modifier leurs cultures. Dans bien des cas, la flexibilité des agriculteurs s'est révélée insuffisante pour ajuster leur production ou leurs cultures et cette catégorie d'agriculteurs aura probablement subi des pertes à long terme.

Dans l'ensemble, les producteurs de biens non échangeables ont été moins directement touchés par les réformes commerciales, mais il se peut qu'ils aient souffert indirectement de l'évolution de la consommation en faveur des produits d'importation meilleur marché, ou qu'ils aient bénéficié indirectement

de l'augmentation éventuelle du prix des produits d'exportation. Les petits exploitants agricoles produisent en général des biens non échangeables et les membres de leur ménage ont tendance à travailler plutôt dans le secteur rural non agricole. Ainsi, les ménages des petites exploitations agricoles ont bénéficié des réformes dans la mesure où des possibilités d'emploi se sont présentées dans le secteur rural non agricole, mais il reste à savoir si cette augmentation de l'emploi est une conséquence directe de la libéralisation du commerce.

On constate également des différences entre les effets sur le revenu réel des consommateurs urbains et sur celui des consommateurs ruraux. Le fait que les ménages à faible revenu, qu'ils soient urbains ou ruraux, consacrent une grande partie de leur revenu à l'alimentation est bien établi. Dans la mesure où la libéralisation du commerce entraîne une baisse des prix, le revenu des ménages pauvres à consommateurs nets peut augmenter en chiffre absolu. Il est certain que les consommateurs à faibles revenus, tels que les petits exploitants qui sont aussi souvent des consommateurs nets, ont bénéficié de la libéralisation du commerce, car la réduction de la protection a entraîné une baisse du prix des produits alimentaires par rapport aux salaires. C'est manifestement le cas pour les pays où les exploitants agricoles représentent une petite proportion de la population (le Chili, par exemple) et où la plupart des agriculteurs sont salariés. Toutefois, lorsque l'agriculture représente une part importante des emplois et que les agriculteurs sont indépendants, la perte de revenu des agriculteurs pauvres risque d'annuler tout accroissement du revenu net du fait des produits d'importation dans l'assortiment des biens de consommation essentiels.

Résumé des conséquences des réformes

Le contexte infrastructural et institutionnel dans lequel fonctionne l'agriculture, l'ordre chronologique des réformes et la cohérence de leur mise en œuvre comptent parmi les facteurs significatifs qui influencent leurs résultats en ce qui concerne la sécurité alimentaire.

Avec la réduction de la réglementation des prix et des systèmes de commercialisation par les gouvernements et l'assouplissement des barrières tarifaires, en particulier pour

les produits d'exportation, les prix de soutien se sont améliorés dans presque tous les pays étudiés. Les variations du taux de change réel résultant soit des politiques en la matière, soit de l'inflation, ont exercé une influence particulièrement grande sur ces incitations. Lorsque les taux de change sont demeurés à un niveau surévalué ou qu'ils se sont revalorisés à la suite des réformes, les prix de soutien agricoles ont perdu de la valeur et le contraire s'est passé lorsque les taux de change ont baissé.

L'amélioration des prix de soutien agricoles a entraîné une hausse de la production dans deux tiers des cas, mais d'autres facteurs ont dominé l'effet incitatif dans les autres pays. La suppression du crédit rural et une hausse des prix des facteurs de production comptent parmi les causes de la réponse faible ou négative des approvisionnements. Dans bien des cas également, quand des réformes institutionnelles ont été entreprises pour diminuer les interventions gouvernementales dans les marchés agricoles, le secteur privé n'était pas toujours équipé pour prendre la relève des activités du gouvernement, avec pour conséquence une longue période d'insuffisance des services fournis aux producteurs.

L'agriculture destinée à l'exportation a davantage bénéficié des réformes que les secteurs de production agricole faisant concurrence aux importations. Un secteur d'exportation dynamique contribue à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire, mais les producteurs des secteurs faisant concurrence aux importations, notamment les petits producteurs dont les actifs sont inadéquats, peuvent subir des pertes, en particulier lorsqu'ils n'ont pas la capacité de s'adapter à d'autres possibilités de production ou d'emploi.

Le rythme d'atténuation de la pauvreté dépend de la performance économique globale, c'est-à-dire de la création de possibilités d'emploi dans les secteurs agricole et non agricole à un rythme plus rapide que le taux de croissance démographique. Dans les économies principalement agraires et où la pauvreté est en grande partie rurale, la performance économique dépend aussi grandement de la performance du secteur agricole. Par conséquent, dans ces cas-là, toute amélioration des prix agricoles contribue positivement à réduire la pauvreté.

La hausse des prix peut cependant avoir des effets défavorables sur la sécurité alimentaire, à moins que des mesures ne soient prises pour veiller à ce que les ménages ruraux pauvres bénéficient réellement du processus de réforme.

Principales conclusions

Les réformes de fond entreprises par les pays étudiés reposent sur l'hypothèse qu'une plus grande orientation vers le marché améliore la performance du secteur et, à la longue, favorise la réduction de la pauvreté et augmente la sécurité alimentaire. Bien que les résultats des expériences de réforme réalisées dans les pays soient mitigés, un certain nombre de thèmes cohérents se dégagent des études de cas.

- Les réformes peuvent contribuer à réduire la pauvreté et accroître la sécurité alimentaire si elles sont soigneusement conçues et mises en œuvre dans le cadre d'une stratégie en faveur des pauvres.
- L'ordre chronologique des réformes nécessite une attention particulière et soutenue. Il importe de mettre en place des incitations à la production appropriées avant ou en même temps que la hausse des prix des facteurs de production, même s'il faut maintenir certaines subventions bien ciblées des moyens de production durant une période d'ajustement transitoire.
- Il est essentiel de trouver des mécanismes propres à encourager et aider le secteur privé à combler les lacunes laissées par le démantèlement des institutions de commercialisation agricoles.
- L'amélioration de l'infrastructure agricole est une condition importante de la réussite des réformes dans la plupart des pays, et elle est particulièrement nécessaire dans les zones à faible revenu. Il en est de même pour le soutien des investissements productifs par les petits exploitants, sans lesquels ceux-ci ont des difficultés à répondre aux prix de soutien.
- Les mesures qui visent à encourager le développement de l'emploi rural non agricole, dont le développement du microfinancement, la simplification des régimes réglementaires, l'amélioration des infrastructures et des incitations spéciales à l'industrialisation rural dans les zones pauvres, sont également d'importants facteurs de réduction de la pauvreté rurale.
- Attendu que les mesures complémentaires visant à faciliter l'ajustement mentionnées ci-dessus peuvent prendre un certain temps à porter des fruits, des mesures compensatoires provisoires sont dans certains cas nécessaires. L'absence de mesures destinées à protéger les pauvres ainsi que des difficultés à cibler les groupes les plus vulnérables, ont été relevées dans plusieurs des études de cas.
- Dans les négociations de l'Organisation mondiale du commerce sur l'agriculture, les débats les plus sensibles en matière de politique commerciale intérieure sont centrés sur les instruments de politique qui traitent des secteurs faisant concurrence aux importations. Cela est particulièrement pertinent dans les cas où les marchés internationaux sont faussés par le niveau élevé de l'appui et des subventions des exportations appliqués par les pays riches qui ont les moyens de le faire.
- Pour les pays dont une grande proportion de la population est composée de personnes à faible revenu, pauvres en ressources, vivant dans les zones rurales et dépendantes de l'agriculture pour leur subsistance, les réformes visant à accroître la productivité et faciliter la transition hors de l'agriculture et la création d'emplois non agricoles sont essentielles pour augmenter la sécurité alimentaire à moyen et long termes. Cependant, parce que ces réformes peuvent prendre un certain temps à produire des résultats, il est préférable de les initier avant, ou au moins en même temps que l'application des mesures telles que la suppression des subventions des moyens de production agricoles ou la réduction des tarifs sur les produits agricoles indispensables cultivés par les ménages à faible revenu.

7. Le commerce au service des pauvres: une action sur deux fronts pour lutter contre la faim et la pauvreté

Le démantèlement des restrictions commerciales devrait avoir des effets positifs à long terme, au niveau national, dans la plupart des pays. Avec le temps, il sera possible à un plus grand nombre de personnes de tirer parti de ces nouvelles possibilités, mais les ajustements et la transition constituent un processus de longue haleine, dont les coûts peuvent être élevés, surtout à court terme, pour bien des ménages. Par ailleurs, la réforme de la politique commerciale agricole retentit sur les ménages de manière très inégale, selon leur localisation, leur patrimoine et la façon dont ils se procurent leurs moyens d'existence.

Les réformes commerciales doivent être assorties de politiques gouvernementales visant à renforcer la capacité des pauvres de prendre leur part des profits, et à compenser les perdants dans ce processus, par le biais éventuellement de programmes de protection sociale. L'environnement politique national au sens large est tout aussi important que les politiques commerciales et doit être propice à l'activité et à l'investissement privés.

Le bon fonctionnement des marchés est essentiel pour recueillir les bénéfices de la libéralisation du commerce et faciliter l'ajustement. Les signaux de prix qui déterminent la réaffectation des ressources se transmettent d'un marché à l'autre. Si les marchés clés font défaut ou ne fonctionnent pas correctement, la transmission de ces signaux n'est plus possible. L'absence d'une bonne infrastructure – notamment de routes, de ports, de réseaux de télécommunication et d'infrastructures de commercialisation – peut limiter la capacité d'un pays de participer au commerce international et d'en tirer profit.

Les voies et les chemins avérés par lesquels la libéralisation des échanges filtre jusqu'aux

ménages, en influant au bout du compte sur leur sécurité alimentaire, ont été examinés dans les chapitres précédents. En bref, l'accès effectif aux nouveaux débouchés commerciaux dépend en grande partie du degré de transmission des prix, qui est à son tour fonction de la localisation des pauvres, de leur accès aux infrastructures et des coûts de transport. La capacité d'adaptation des ménages et des entreprises à ce nouvel environnement est étroitement liée, elle aussi, à divers facteurs, notamment à leur accès aux biens d'équipement et au crédit.

La présente étude montre que des marchés du travail efficaces déterminent la façon dont les bénéficiaires de la libéralisation du commerce peuvent être étendus au-delà des bénéficiaires immédiats. Grâce à son impact sur la croissance économique générale, la libéralisation peut avoir des effets notables et durables à long terme sur les niveaux de pauvreté et de sécurité alimentaire.

Les principaux défis politiques pour une libéralisation des échanges qui soit au service des pauvres, sont notamment les suivants:

- assurer la participation de tous aux bienfaits de l'ouverture du commerce;
- faciliter l'ajustement à une nouvelle série de prix relatifs;
- venir en aide aux individus qui en subissent les effets négatifs.

Relever ces défis nécessite une action sur deux fronts. La première approche vise à assurer une vaste participation aux bénéficiaires et à faciliter l'ajustement. La seconde ligne d'action prévoit la mise en place d'une aide directe pour assurer la sécurité alimentaire des groupes sur lesquels les réformes ont un impact immédiat négatif. L'action sur deux fronts préconisée par la FAO pour lutter contre la pauvreté et la faim offre un cadre approprié. À la suite d'une proposition initiale présentée

ENCADRÉ 11

**Briser le cercle de la faim et de la pauvreté:
une stratégie sur deux fronts pour lutter contre la faim et la pauvreté**

Une bonne alimentation, une bonne santé et l'accès à l'éducation sont des conditions essentielles pour que les pauvres puissent pleinement tirer parti des possibilités offertes par le développement. L'amélioration de la nutrition en particulier est un préalable pour que les pauvres puissent véritablement bénéficier des possibilités du développement. Un adulte affamé ne peut fournir un travail physique et mental efficace, il est davantage exposé à la maladie et court le risque de mourir jeune. La faim se perpétue lorsque des mères sous-alimentées donnent naissance à des nourrissons chétifs qui démarrent dans la vie avec un handicap. Le cercle vicieux de la faim et de la pauvreté se met en place.

Une approche sur deux fronts est indispensable pour réussir rapidement à réduire la faim et la pauvreté:

- (a) offrir à ceux qui souffrent de la faim la possibilité d'améliorer leurs moyens d'existence en appuyant le développement, en particulier le développement agricole et rural, par des politiques de réforme et des investissements;
- (b) engager une action directe et immédiate de lutte contre la faim par le biais de programmes ciblés visant à garantir l'accès à la nourriture des personnes affamées, afin de leur permettre de développer leur potentiel productif.

Le Programme de lutte contre la faim de la FAO, d'abord rendu public sous forme de projet durant le Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après* qui s'est tenu à Rome en juin 2002, puis sous sa forme définitive lors de la Conférence générale de la FAO de 2003¹, décrit les investissements et les mesures politiques requises pour mettre en œuvre cette approche sur deux fronts à l'échelle internationale. Il envisage également des moyens de financer les investissements publics supplémentaires estimés à 19 milliards de dollars EU par an pour promouvoir le développement agricole et la productivité en faisant appel à la fois aux pays donateurs et aux pays bénéficiaires. Les coûts seraient également répartis entre les gouvernements des pays dans lesquels la faim est un problème et les bailleurs de fonds internationaux. Un tel effort se traduirait par un doublement des financements à l'agriculture consentis par les pays développés à des conditions de faveur et une augmentation moyenne des dépenses publiques en faveur du secteur agricole, d'environ 20 pour cent, pour les pays en développement.

¹ FAO. 2003. *Programme de lutte contre la faim: une action sur deux fronts pour lutter contre la faim: les mesures à prendre en priorité dans les pays et au niveau international*. Rome (disponible également sur le site: <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/006/j0563e/j0563f00.pdf>).

conjointement par la FAO, le FIDA et le PAM lors la Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Monterrey en mars 2002, la FAO a exposé pour la première fois le détail de cette action sur deux fronts dans son Programme de lutte contre la faim (encadré 11). Dans le cadre de ce programme, l'optimisation de la contribution du commerce, et du commerce agricole en particulier, au développement économique n'est que l'un des éléments, bien qu'indispensable, d'une stratégie de développement globale visant à éliminer la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Toutes

les mesures proposées au titre de cette stratégie sont pleinement compatibles avec les Accords de l'OMC.

Première approche – créer des opportunités

Un environnement politique national pour lutter contre la pauvreté et contre la faim

Des politiques macroéconomiques stables et prévisibles sont importantes pour encourager l'épargne et l'investissement,

dissuader la fuite des capitaux et promouvoir l'efficacité. Bien que de nombreux pays en développement aient compris l'importance de la stabilité macroéconomique, les crédits budgétaires alloués à l'agriculture et au développement rural demeurent malheureusement insuffisants. Une augmentation substantielle des allocations budgétaires est essentielle là où la faim et la pauvreté prévalent et lorsque le potentiel de l'agriculture, qui est l'épine dorsale de l'économie, est loin d'être exploité.

La formulation et l'application des politiques devraient encourager la participation des pauvres et inviter les organisations de la société civile (OSC) et le secteur privé à intervenir. La décentralisation administrative et fiscale permet aux plus démunis d'avoir leur mot à dire dans les décisions qui les concernent. Il est important d'améliorer le fonctionnement des marchés en adoptant des lois et règlements qui garantissent une concurrence loyale et préservent l'accès des pauvres aux marchés.

L'agriculture étant un domaine où les risques sont élevés, il faut aussi promouvoir et améliorer des instruments qui répondent notamment aux besoins des plus vulnérables en matière de gestion des risques. Ainsi, les marchés devraient offrir aux populations rurales des services financiers qui leur permettent d'épargner, de prêter et d'emprunter de manière plus efficace.

D'autre part, les politiques axées sur l'économie rurale doivent tenir compte de l'importance croissante des activités rurales non agricoles qui permettent aux pauvres d'échapper à la pauvreté et font partie intégrante de leurs stratégies de gestion des risques et de survie. Les politiques et les institutions doivent chercher à développer l'infrastructure rurale et les compétences en matière de gestion d'entreprises et à assurer des marchés équitables et compétitifs aux petites entreprises rurales.

Amélioration de la productivité agricole des communautés rurales pauvres

Améliorer les résultats des petites exploitations agricoles au sein des communautés rurales et périurbaines pauvres est l'un des moyens les plus efficaces et les plus durables pour faire reculer la faim et la pauvreté, et jeter les bases d'une croissance économique équitable. Cela peut

non seulement permettre d'accroître et de diversifier les disponibilités alimentaires sur les marchés locaux, mais aussi constituer une base pour l'expansion et la diversification de la production agricole vers des produits exportables et la création de nouveaux emplois.

Pour réussir, la mise en valeur des exploitations agricoles doit s'inscrire dans un environnement général propice à la croissance du secteur, étayé par des instituts de recherche et de vulgarisation sachant répondre aux besoins identifiés au niveau local. Bien souvent, la réussite dépend aussi d'aménagements extérieurs à l'exploitation – réseau routier ou approvisionnement en eau d'irrigation.

Ce processus nécessite la mise en place d'institutions communautaires autonomes capables de prendre en charge la sécurité alimentaire de tous leurs membres, de réinvestir les profits dans de nouvelles améliorations et d'établir des liens avec d'autres communautés, grâce à la mise en commun des connaissances et de l'expérience. Les associations de petits agriculteurs et les organisations de communautés rurales associées à des OSC peuvent contribuer à résoudre certains des problèmes les plus graves auxquels sont confrontés leurs membres et la population en général. Il s'agit notamment des difficultés d'accès au capital naturel, financier et humain; aux technologies appropriées; au manque d'activités rémunératrices; au coût élevé des opérations commerciales; et de l'accès insuffisant aux marchés, à l'information, aux communications et à d'autres biens publics comme les services sanitaires et l'assainissement.

Une action collective et coordonnée permet au processus politique de répondre plus directement aux besoins des communautés et de leurs membres, prévient les abus de pouvoir des gros acheteurs et vendeurs en matière d'établissement des prix des produits agricoles et des intrants, permet aux producteurs de profiter des économies d'échelle considérables liées à l'achat d'intrants et à la commercialisation des produits, et facilite l'échange d'informations et l'accès au crédit. Le rôle de ces partenariats et coalitions est d'autant plus important que les gouvernements ont tendance à ne plus assurer les services de commercialisation et de crédit.

Renforcement de l'infrastructure rurale et élargissement de l'accès aux marchés

Les zones rurales de la plupart des pays en développement ont encore des services inadéquats et bien souvent une infrastructure rurale en détérioration. Ces carences se sont traduites, entre autres, par une baisse de la compétitivité de l'agriculture des pays en développement sur les marchés nationaux et internationaux, et par une hausse du coût de l'approvisionnement, par la production agricole nationale, de marchés urbains en expansion. Pour inverser la tendance à la baisse de la part des pays en développement dans les exportations agricoles mondiales, bon nombre de ces pays devront redoubler d'efforts pour atténuer les contraintes qui limitent l'offre intérieure. Les priorités absolues sont l'amélioration et la construction de routes rurales, ainsi que leur entretien, et les infrastructures de base afin d'attirer des investissements privés dans les secteurs de la commercialisation, de l'entreposage et de la transformation des produits alimentaires.

L'assurance de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments est un facteur important aussi bien pour la sécurité alimentaire, sachant que la nourriture contaminée est l'une des principales causes de maladie et de mortalité, que pour l'élargissement de l'accès aux marchés d'exportation. Tous les pays en développement doivent absolument investir sans tarder pour renforcer les capacités institutionnelles afin de garantir des normes de sécurité sanitaire et de qualité plus strictes, et d'assurer le respect des normes internationales, tout au long de la filière alimentaire. Avec la mondialisation croissante du marché, il est également indispensable de prendre des mesures pour prévenir la propagation des ravageurs et des maladies des animaux et des plantes au-delà des frontières nationales.

Les opérations de post-production représentent plus de 55 pour cent de la valeur économique du secteur agricole dans les pays en développement, et jusqu'à 80 pour cent dans les pays développés. Toutefois, il est relativement rare que l'appui du secteur public et l'aide au développement soient ciblés sur ce secteur dans les pays en développement. Des mesures doivent être prises d'urgence pour créer des entreprises de manipulation, de transformation, de

distribution et de commercialisation des aliments, en favorisant la constitution de coopératives et d'associations de petits exploitants pour la fourniture d'intrants, la transformation et la commercialisation.

En matière d'infrastructure, le problème est surtout celui de la façon dont les politiques doivent remédier à l'abandon relatif des communautés rurales pauvres. Si la participation du secteur privé à la construction de l'infrastructure et à l'offre de services peut être un gage d'efficacité et permettre de mieux répondre aux besoins pris dans leur ensemble, elle peut aussi signifier que les régions agricoles les plus pauvres resteront sous-desservies. Le secteur public doit conserver un rôle actif dans la réalisation des infrastructures utiles aux plus pauvres, en encourageant la décentralisation et la participation des communautés à la planification, à l'exécution, au maintien et au financement de l'investissement dans l'infrastructure, de façon que l'offre de services corresponde à la demande et soit viable, tout en envisageant diverses formes de partenariat entre le secteur public et le secteur privé.

Renforcement des capacités de production et de diffusion des connaissances

Pour une amélioration rapide des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire grâce à des investissements au niveau des exploitations agricoles, il faut que les petits exploitants aient accès aux connaissances pertinentes. Cela suppose la mise en place de systèmes efficaces de production et de diffusion des connaissances pour renforcer les liens entre les agriculteurs, les éducateurs agricoles, les chercheurs, les vulgarisateurs et les spécialistes de la communication. Le développement de la recherche et des technologies agricoles sera probablement dicté par le secteur privé. Il reste toutefois de nombreux domaines de recherche fondamentale et, surtout, de vulgarisation, dont les retombées seront utiles à d'autres que ceux qui auront financé les travaux sans qu'il soit pour autant possible de les en empêcher. Les entreprises du secteur privé ne seront pas disposées à conduire des recherches dans ces domaines, bien qu'elles puissent être vitales pour le développement de l'agriculture et l'aménagement durable

des ressources naturelles. En font notamment partie, dans le cas de la recherche, la plupart des formes de développement de technologies en faveur des pauvres et des stratégies de développement agricole qui ne reposent pas sur l'emploi accru d'intrants achetés – comme la protection intégrée, les mesures visant à accroître la teneur en matières organiques des sols ou à améliorer l'efficacité d'utilisation des engrais (par exemple, grâce à la fixation biologique de l'azote) ou à conserver les ressources génétiques. C'est donc au secteur public que revient la responsabilité de la recherche dans ces domaines.

Les systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles, dont l'efficacité s'est souvent dégradée, doivent aussi renforcer leurs capacités pour mieux répondre aux besoins des petits exploitants en matière de technologies, notamment, considérant la forte pénurie de main d'œuvre qui résulte de l'épidémie de VIH/SIDA dans de nombreuses communautés rurales d'Afrique.

L'action politique doit viser à garantir que les pauvres tirent profit du progrès technologique (dans les domaines de l'agriculture, de l'information, de l'énergie et des communications). Cela est particulièrement vrai pour les zones au potentiel agroécologique limité, qui sont en général négligées par la recherche commerciale privée. Un financement public est nécessaire pour élaborer des options technologiques adaptées à ces régions.

Un consensus se dégage en faveur d'une approche participative de la conception et de la production des technologies. Les organisations d'agriculteurs, les associations et groupements féminins et d'autres OSC peuvent promouvoir les partenariats nécessaires entre agriculteurs et scientifiques, de façon que les options technologiques soient pertinentes et adaptées à la demande. Les politiques nationales devraient faciliter l'établissement de liens fonctionnels entre la recherche, la vulgarisation, l'enseignement et les communications.

Mise en valeur et conservation des ressources naturelles

À quelques exceptions près, les possibilités d'utiliser davantage de ressources naturelles pour la production agricole (notamment les ressources en terres et en eaux) sont limitées.

La seule option viable est l'intensification durable, c'est-à-dire l'accroissement de la productivité des terres, des ressources en eaux et des ressources génétiques, d'une façon qui ne compromette pas la qualité et la capacité de production future de ces ressources. L'environnement politique doit assurer la durabilité de l'intensification et faire en sorte que les populations en tirent profit.

En ce qui concerne l'eau, la principale question politique est la concurrence croissante entre la demande d'eau pour l'agriculture et les autres utilisations (domestiques, industrielles et écosystème) de cette ressource. Dans la mesure où l'agriculture est, de loin, la plus grande consommatrice d'eau, l'utilisation efficace de l'eau est la condition préalable indispensable à l'expansion des disponibilités pour d'autres usages. Les politiques en matière d'utilisation de l'eau pour l'agriculture doivent comporter des incitations à une plus grande efficacité et signaler la rareté de l'eau aux utilisateurs. Des droits transparents, stables et transférables en matière d'utilisation de l'eau, attribués à des utilisateurs individuels ou à des groupes d'utilisateurs, contribueraient sans aucun doute à améliorer l'efficacité et l'équité de la distribution.

Pour ce qui est des terres destinées à l'agriculture, le principal enjeu est celui de l'accès à la terre et du droit foncier (propriété individuelle ou communautaire, fermage et droits d'utilisation à plus long terme), suivi de l'amélioration des pratiques de gestion des terres et de l'investissement dans la fertilité des sols dans une perspective à long terme. Assurer l'accès à la terre contribue de manière significative à son utilisation durable. Dans ce contexte, il est particulièrement important de renforcer les droits des femmes en matière de propriété et d'héritage fonciers. Les politiques doivent reconnaître la complexité des systèmes fonciers existants et des arrangements officiels ou autres concernant les droits fonciers. Elles doivent tenir compte de l'impact de la mortalité accrue de la génération productive dans les zones rurales du fait de l'épidémie de VIH/SIDA et de ses effets potentiels sur l'utilisation des terres et les modalités d'héritage.

Pour garantir l'accès actuel et futur à la diversité des ressources génétiques utiles

pour l'alimentation et l'agriculture, il convient d'agir aux niveaux international et national.

En ce qui concerne les pêches, la question critique est celle de l'accès aux stocks naturels de poissons lorsque leurs captures, notamment marines, ont atteint ou dépassent les limites raisonnables. Le respect des limites quant à l'accès aux stocks de poissons suppose que les gouvernements et les communautés de pêcheurs se partagent les responsabilités en matière de prise de décisions concernant l'utilisation des ressources halieutiques.

En matière de foresterie, les politiques et les institutions doivent déterminer la valeur des ressources et évaluer tous les avantages qu'en tirent les membres de la société, de façon à les intégrer dans la prise de décisions concernant l'utilisation et la conservation des ressources forestières. Les politiques doivent encourager la participation des principales parties prenantes à la planification et à la gestion des forêts.

Seconde approche – garantir un accès

Pour que la libéralisation du commerce soit bénéfique, un soutien alimentaire et du revenu doit être fourni aux plus démunis. Le principal objectif de tout dispositif de sécurité alimentaire est la livraison d'une assistance effective à ceux qui en ont besoin.

Il a été soutenu que les obstacles au commerce et le contrôle des prix devaient être maintenus pour les produits de base dont les prix augmenteraient à la suite de la libéralisation des échanges. Cela suppose toutefois qu'aucune autre denrée alimentaire ne serait meilleur marché au moment de l'ouverture au commerce. D'autre part, rien ne garantit que ceux qui ont le plus besoin d'un soutien en matière de sécurité alimentaire tirent un avantage réel de la protection des importations et du contrôle des prix. Les coûts et les bénéfices n'étant pas clairs, une telle politique risque d'être capturée par les intérêts protectionnistes. Le contrôle des prix et les obstacles au commerce sont des instruments peu efficaces – et souvent contre-productifs – lorsqu'il s'agit de mettre en place des dispositifs de sécurité alimentaire pour préserver les pauvres.

Il est préférable d'assurer la protection de ceux qui pourraient être les perdants de la réforme du commerce (et de ceux qui souffrent déjà de la faim) par une aide alimentaire directe. L'assistance directe présente l'avantage de permettre une estimation transparente des coûts (et des bénéfices) relatifs à l'identification des démunis et à la distribution de la nourriture. Garantir aux pauvres un accès direct à la nourriture est un impératif, non seulement pour des raisons humanitaires et pour respecter le droit à la nourriture, mais aussi parce qu'il s'agit d'un investissement productif capable de contribuer dans une large mesure à l'éradication de la pauvreté.

Plusieurs options sont possibles pour la mise en place de dispositifs de sécurité alimentaire:

- *Les programmes d'alimentation directe ciblés.* Ils comprennent les repas scolaires; l'alimentation des femmes enceintes et allaitantes ainsi que des enfants de moins de 5 ans dans des centres de soins de santé primaires; les cantines populaires; et les cantines spéciales. De tels programmes contribuent à revaloriser les ressources humaines en aidant les enfants à fréquenter l'école, et en améliorant la santé et l'état nutritionnel des mères et des nourrissons. Ils réduisent au minimum les maladies liées à la malnutrition et à la mortalité parmi les enfants, augmentent l'espérance de vie et contribuent à la baisse des taux de natalité. Selon des estimations récentes de l'Organisation mondiale de la santé, environ 30 pour cent des enfants de moins de 5 ans (soit près de 200 millions d'enfants) sont plus vulnérables à la maladie et plus exposés à une mort précoce pour cause de sous-alimentation.
- *Les programmes vivres-contre-travail.* Dans de nombreux pays en développement, une grande partie de la population rurale est constituée de cultivateurs pratiquant une agriculture de subsistance ou de cultivateurs ne parvenant à subvenir à leurs besoins ou produisant à peine de quoi nourrir leur famille pendant une partie de l'année. Des programmes vivres-contre-travail pourraient fournir un appui à ces ménages tout en créant des

infrastructures utiles (petits périmètres d'irrigation, routes rurales, centres de soins de santé ruraux et écoles).

- *Les programmes de transfert de revenu.* Ils peuvent être en espèces ou en nature, notamment bons d'alimentation, rations subventionnées ou autres formes de ciblage des ménages pauvres. Ces programmes sont aussi des mécanismes efficaces pour accroître le pouvoir d'achat et améliorer l'apport alimentaire des ménages.

Les politiques dans ce domaine doivent notamment s'inspirer des droits de l'homme. Il faut pour cela qu'il existe des informations identifiant de manière précise qui sont les personnes souffrant de la faim et où elles se trouvent.

Les programmes visant à fournir une assistance directe aux populations souffrant de la faim ne peuvent être efficaces que si les gouvernements nationaux ont les moyens de faciliter la livraison de cette assistance. Cela suppose un environnement politique national favorable à la création de filets de sécurité sociale, qui peuvent être mis en place en coopération avec des OSC.

Les politiques de protection sociale ciblées sur la réduction de la faim devraient tenir compte de la vulnérabilité particulière à la malnutrition des femmes et des enfants aux étapes critiques de leur vie, et favoriser la création et la mise en œuvre de programmes d'alimentation des mères et des enfants, de sensibilisation aux questions de santé et de nutrition et d'alimentation scolaire. L'accès à la nourriture dépend dans une large mesure de l'engagement national et de politiques pertinentes en matière de parité et de droits des femmes. Au niveau des ménages, le statut des femmes est la principale variable à prendre en compte pour réduire la malnutrition.

Sommes-nous sur le bon chemin?

Le présent rapport soutient que le commerce et les nouvelles réformes commerciales peuvent stimuler la croissance et apporter une forte contribution à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, mais qu'un solide environnement politique national est nécessaire pour assurer des résultats positifs. On trouvera dans

ce chapitre l'énoncé d'une stratégie d'investissement visant à garantir à l'agriculture les bénéfices à long terme de la réforme du commerce tout en protégeant les membres les plus faibles de la société contre d'éventuels préjudices. Les pays en développement et la communauté internationale des organismes d'aide et des donateurs sont-ils donc sur le bon chemin?

Le récent engagement d'un nombre croissant d'institutions et de donateurs à aider les pays en développement à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement est encourageant. Ainsi, par exemple, dans le cadre de leur stratégie d'aide à l'Afrique, les membres du G8 sont convenus en juin 2005 à titre préliminaire d'effacer 40 milliards de dollars EU de la dette des 18 pays les pauvres du monde – dont 14 sont des pays d'Afrique. Plusieurs donateurs se sont engagés à porter leur aide au développement à 0,7 pour cent du PIB. En mai 2005, l'UE a expliqué dans le détail comment elle prévoit d'atteindre cet objectif, annonçant des cibles spécifiques pour les 15 pays membres les plus anciens de l'Union et des objectifs inférieurs pour les 10 membres plus récents. Ces engagements doivent toutefois encore se traduire par des mesures concrètes en faveur des populations victimes de la faim et de la pauvreté.

La section ci-après donne un bref aperçu de la situation actuelle quant aux investissements dans le développement à long terme de l'agriculture dans les pays en développement, et à la promotion de la capacité de ce secteur à réduire la pauvreté et la faim.

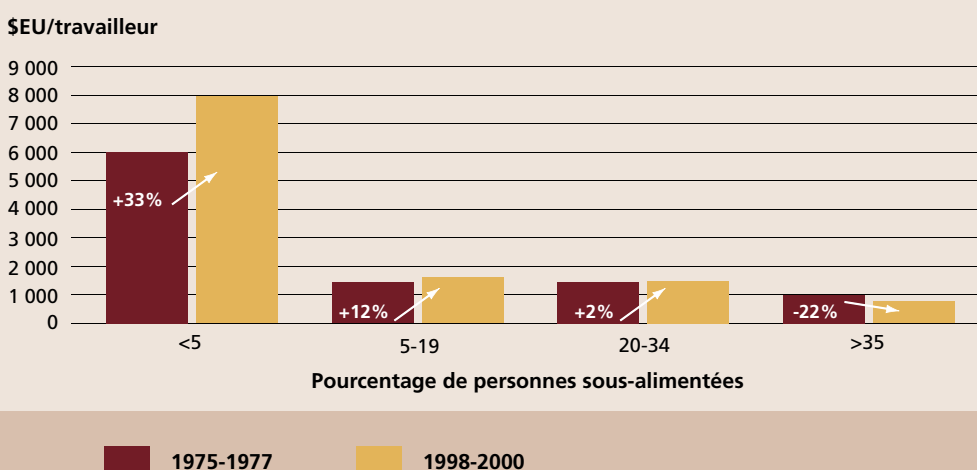
Les investissements agricoles sont faibles là où la faim est le plus largement répandue

L'examen des données concernant l'investissement privé, les dépenses publiques et l'aide extérieure à l'agriculture dans les pays en développement, montre que c'est précisément dans les pays où la faim et la pauvreté sont largement répandues que les investissements et l'appui à ce secteur font le plus défaut.

La majeure partie des investissements nécessaires pour stimuler la croissance dans le secteur agricole provient de sources privées, principalement des agriculteurs eux-mêmes.

FIGURE 33

Capital social agricole par travailleur agricole dans les pays en développement par rapport à la prévalence de la sous-alimentation en 2000-2002 (aux prix constants de 1995)



Source: FAO.

Un examen rapide du capital social par travailleur agricole dans le secteur agricole primaire des pays en développement indique que ce capital est extrêmement faible et stagnant dans les pays où la prévalence de la sous-alimentation est élevée, relativement aux pays qui ont réussi à faire reculer la faim¹⁹.

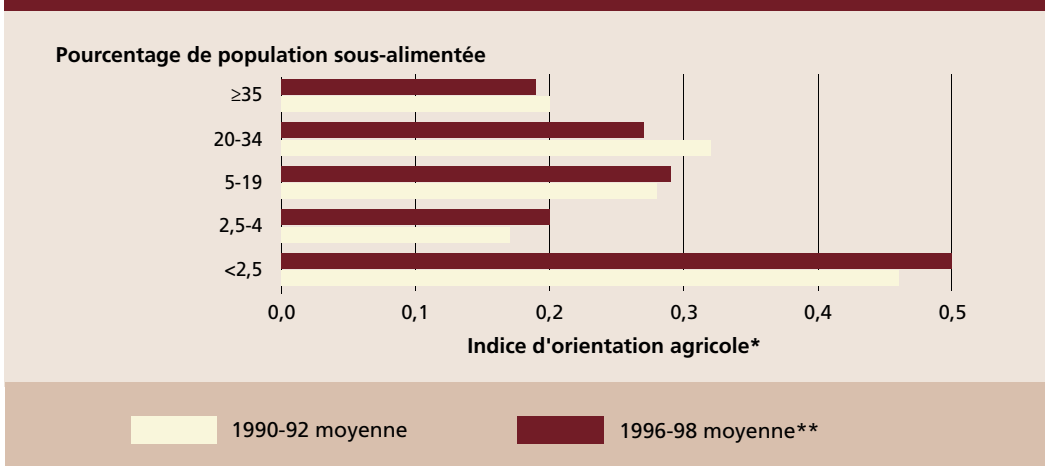
En outre, l'écart se creuse en matière d'investissements. Les pays qui ont actuellement les plus faibles niveaux de sous-alimentation (moins de 5 pour cent de la population) ont enregistré, à partir de 1975, une croissance vigoureuse du capital social agricole. Dans toutes les autres catégories, les investissements n'ont que peu – ou pas – progressé. D'autre part, dans le groupe des pays dont plus d'un tiers de la population souffre de sous-alimentation, la valeur du capital social dans le secteur agricole primaire a décliné, en termes réels, durant le dernier quart de siècle (figure 33).

Le volume des investissements publics ne reflète pas l'importance de l'agriculture

Les investissements publics dans l'infrastructure, la recherche agricole, l'éducation et la vulgarisation sont indispensables pour stimuler l'investissement privé, la production agricole et la conservation des ressources. Une indication de l'importance qu'un gouvernement accorde à l'agriculture par rapport à celle que revêt le secteur dans l'économie, peut être obtenue en constituant un «indice d'orientation agricole». Cet indice est le résultat de la division de la part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture par celle du secteur dans le PIB. La figure 34 révèle que les pays ayant un faible niveau de sous-alimentation donnent la plus forte orientation agricole à leurs dépenses publiques. En revanche, dans les pays où la sous-alimentation atteint un niveau élevé, l'indice est très faible. Cela montre clairement qu'il est nécessaire de renforcer les dépenses publiques dans le secteur agricole pour exploiter pleinement la contribution potentielle de ce secteur à la création d'emploi, à la lutte contre la pauvreté et à la réduction de l'insécurité alimentaire.

¹⁹ Le capital social agricole correspond à la valeur de remplacement, exprimée en termes nominaux, des immobilisations corporelles (en fin d'exercice) produites ou acquises (équipement, structures, bétail et amélioration des terres) à des fins de production agricole pour un usage répété.

FIGURE 34
Orientation agricole de l'investissement public

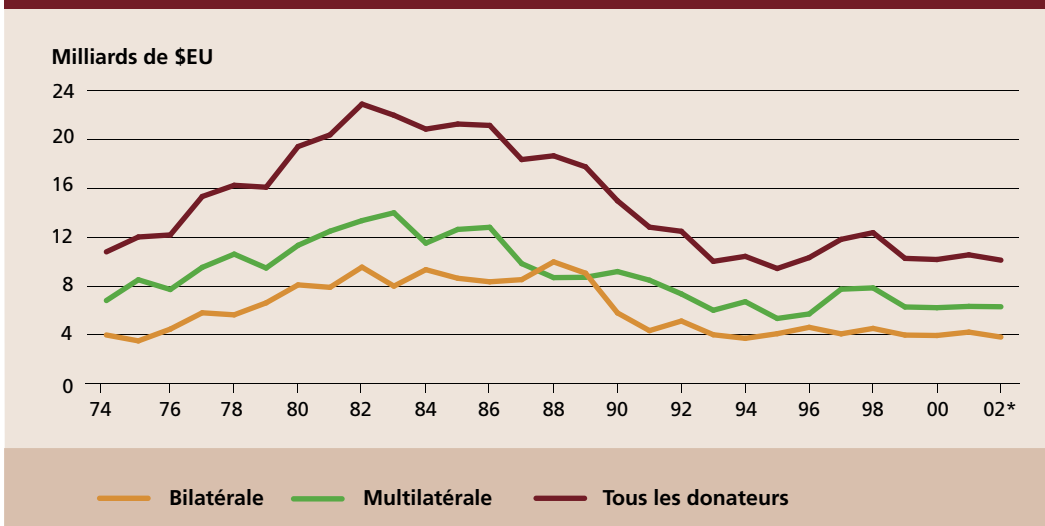


* Part de l'agriculture dans les dépenses publiques totales/Part de l'agriculture dans le PIB.

Source: FAO.

** Ou la période la plus récente pour laquelle on dispose de données.

FIGURE 35
Tendance à long terme de l'aide extérieure à l'agriculture, 1974-2002
(aux prix constants de 2000)



* Données provisoires.

Source: FAO.

L'aide extérieure à l'agriculture n'est pas ciblée sur les pays qui en ont le plus besoin

L'aide extérieure est cruciale pour les pays très pauvres qui ont une capacité limitée de mobilisation de l'épargne privée et publique pour l'investissement. Elle est particulièrement importante pour l'agriculture, secteur bien souvent négligé par les investisseurs privés étrangers. Or, l'aide extérieure à l'agriculture a chuté dans

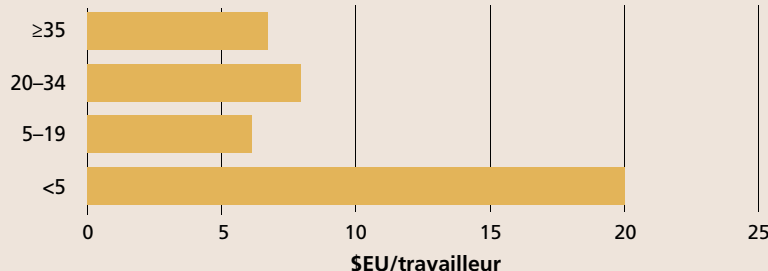
des proportions alarmantes en termes réels tout au long des années 80 pour stagner ensuite dans les années 90. En dépit des engagements à accroître l'aide, les données les plus récentes dont on dispose n'indiquent aucune tendance à la hausse dans ce domaine (figure 35).

Il apparaît également que l'aide extérieure à l'agriculture n'est pas distribuée en fonction des besoins. Les données pour la période 1998-2000 montrent que les pays

FIGURE 36

Aide extérieure à l'agriculture par travailleur agricole par rapport à la prévalence de la sous-alimentation, 1998-2000
(Aux prix constants de 2000)

Pourcentage de personnes sous-alimentées



Source: FAO.

dans lesquels moins de 5 pour cent de la population était sous-alimentée recevaient trois fois plus d'aide par travailleur agricole que les pays où la population sous-alimentée dépassait les 35 pour cent (figure 36).

Récapitulatif

Les leçons communes, les conclusions, les aperçus et les questions de politique résolues et encore en suspens, illustrés dans la présente édition de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, montrent comment les liens entre le commerce et la pauvreté peuvent être mis à profit de la meilleure façon pour améliorer la sécurité alimentaire, corriger les inégalités et renforcer la croissance économique globale. Ces liens sont cependant si complexes et les expériences nationales en matière de réforme si diverses qu'il se révèle impossible de conclure par une série de messages dénués de toute ambiguïté et par des lignes générales d'action par étape.

La façon précise dont le commerce international retentit sur la pauvreté et sur la sécurité alimentaire dépend des conditions propres à chaque pays, et notamment de la situation et de la localisation des populations pauvres et en situation d'insécurité alimentaire et des réformes entreprises. Comprendre et gérer ces relations demande des recherches et des politiques adaptées à chaque pays. Il n'existe pas de modèle universel.

Les études et analyses en cours de la FAO permettent à ce jour de tirer des enseignements encourageants et de dégager des lignes générales d'action pour le développement. L'une de ces nombreuses et importantes leçons est notamment la nécessité que les décideurs étudient avec davantage d'attention que par le passé comment utiliser les politiques commerciales d'une manière positive et promouvoir ainsi une croissance centrée sur les pauvres. Cela suppose la mise en œuvre active de politiques et des investissements qui, en accompagnant les réformes commerciales, permettent aux pauvres de tirer profit des nouvelles possibilités liées au commerce, tout en mettant en place des dispositifs de protection à l'intention des membres vulnérables de la société.

L'analyse qui est présentée ici, conclut que la libéralisation multilatérale du commerce offre de nouvelles perspectives aux plus démunis et à ceux qui sont en situation d'insécurité alimentaire, grâce à son action catalytique en faveur du changement et en favorisant des conditions permettant aux victimes de l'insécurité alimentaire d'améliorer leurs revenus et de vivre une existence plus longue, plus saine et plus productive. La libéralisation des échanges a également des effets négatifs sur certains pays et ménages, notamment à court terme du fait de l'ajustement nécessaire des secteurs productifs et des marchés du travail. L'ouverture des marchés agricoles nationaux à la concurrence internationale

avant même la mise en place des mécanismes et de l'infrastructure de base des marchés, peut nuire au secteur de l'agriculture avec des répercussions négatives à long terme au niveau de la pauvreté et de la sécurité alimentaire.

Pour contribuer à réduire au minimum ces effets négatifs et tirer le meilleur parti des nouvelles possibilités, les gouvernements sont appelés à :

- déterminer comment les politiques commerciales s'inscrivent dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et de promotion de la sécurité alimentaire;
- comprendre la façon dont le processus de réforme du commerce et l'ensemble plus global des politiques économiques générales et des politiques sectorielles, influent sur les prix relatifs à la frontière;
- mettre au point et utiliser des outils analytiques pour prévoir comment les politiques commerciales retentiront sur l'emploi, les marchés locaux et les réseaux de distribution, et quels sont les secteurs économiques et sociaux, les régions du pays et les compétences spécifiques qui en seront affectés.

Pour tirer parti des perspectives offertes par le commerce en termes de bénéfices pour les pauvres, des interventions stratégiques cohérentes et soutenues s'imposent. Des investissements au niveau de l'infrastructure rurale, du capital humain et d'autres biens publics sont nécessaires, la priorité devant être donnée aux dépenses et aux investissements particulièrement essentiels pour les pauvres et pour la viabilité à long terme de leurs moyens d'existence.

Des filets de sécurité doivent être mis en place afin de protéger les groupes vulnérables contre les chocs liés à l'évolution du commerce et pour permettre aux pauvres de tirer profit des possibilités économiques offertes par le marché. Bien entendu, le commerce et les réformes commerciales ne sont pas la seule source de bouleversements auxquels les victimes de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire doivent faire face. D'autres chocs – naturels, causés par l'homme ou liés au marché – peuvent porter au désastre en l'absence de filets de sécurité efficaces.

Les dispositifs de protection ne constituent pas un substitut des interventions nécessaires

pour corriger la faiblesse des institutions, l'inadéquation de l'infrastructure et la distorsion des marchés des facteurs, ni des investissements essentiels à effectuer en faveur des populations rurales dans les domaines de la santé, de l'assainissement et de l'éducation. Tels que l'action sur deux fronts pour lutter contre la faim de la FAO les envisage, les filets de sécurité représentent un complément essentiel de ces actions fondamentales pour des marchés plus ouverts.

Contribution spéciale

Le commerce peut-il être au service des pauvres? Le point de vue de la société civile

La section suivante est une contribution des organisations et des mouvements sociaux à *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2005*, fondée sur leurs récentes déclarations, évaluations et propositions concernant la libéralisation du commerce agricole et ses répercussions. Le Comité international de planification des ONG/OSC pour la souveraineté alimentaire (CIP) a été l'animateur de ce processus collectif, centré sur les populations en situation d'insécurité alimentaire, dont la plupart sont des producteurs d'aliments vulnérables.

Cette contribution, qui est une réflexion autonome et indépendante sur la question du commerce agricole et de la pauvreté, n'implique en aucun cas une adhésion à l'analyse publiée dans le texte principal de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2005*.

LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE: UN DROIT POUR TOUS ...

Le 13 juin 2002, dernière journée du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après* de la FAO, faisant le point de l'analyse politique du Forum sur la souveraineté alimentaire, en présence des chefs d'État et des délégations gouvernementales, nous avons prononcé la déclaration suivante:

... Les gouvernements et les institutions internationales ont présidé à la mise en place de la mondialisation et de la libéralisation, renforçant ainsi les causes structurelles de la faim et de la malnutrition. Ils ont contraint les marchés à accepter le dumping des produits agricoles et procédé à la privatisation des organismes d'aide sociale et économique de base, à la privatisation et à la réification des terres communales et publiques, des eaux, des zones de pêche et des forêts...

... Nous demandons que soient abandonnées les politiques économiques néolibérales qu'imposent la Banque mondiale, l'OMC, le FMI et les pays du Nord et d'autres accords de libre-échange multilatéraux et régionaux...

... Nous demandons que l'agriculture ne relève plus de la compétence de l'OMC...

Le Forum des ONG/OSC sur la souveraineté alimentaire de 2002 a indiqué, dans sa résolution finale, quatre grandes lignes d'action prioritaires, dont l'une était la relation

¹ Le Comité international de planification des ONG/OSC pour la souveraineté alimentaire est une émanation du processus des ONG/OSC et des mouvements sociaux qui a abouti au Forum des ONG/OSC sur la souveraineté alimentaire (Rome, 8-13 juin 2002). Le CIP est un organe qui s'occupe de promouvoir et faciliter le débat sur les politiques agroalimentaires avec les institutions des Nations Unies et des organisations internationales basées à Rome. Il vise à favoriser l'échange de vues entre les ONG, les OSC et les mouvements sociaux, sans se substituer à leurs relations et négociations directes. Le Directeur général de la FAO, Jacques Diouf, a indiqué dans la correspondance échangée pour définir les grandes lignes des relations futures entre la FAO et le CIP, que «la FAO reconnaît le CIP comme son principal interlocuteur de la société civile à l'échelle mondiale en ce qui concerne les initiatives et thèmes découlant du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après* et du Forum des ONG/OSC de juin 2002.»

² Le Forum sur la souveraineté alimentaire a réuni à Rome, au Palazzo dei Congressi du 8 au 13 juin 2002, plus de 700 représentants d'ONG, d'OSC et de mouvements sociaux, notamment d'organisations d'agriculteurs, de pêcheurs, de pasteurs, de peuples autochtones, d'écologistes et de femmes, et de syndicats, au terme d'un processus international de consultation et d'interaction qui a duré de plus deux ans.

entre le commerce et la souveraineté alimentaire. Comme énoncé dans le plan d'action du Forum, la souveraineté alimentaire est un droit des pays et des peuples à définir des politiques en matière d'agriculture, de pêche et d'alimentation qui leur soient à la fois propres et écologiquement, socialement, économiquement et culturellement appropriées. La souveraineté alimentaire préconise le droit à l'alimentation pour la population tout entière, fondé sur la production des petits et moyens exploitants, dans le respect de la culture et de la diversité des communautés paysannes, des éleveurs, des pêcheurs et des populations autochtones et de leurs systèmes d'innovation, de leurs modes et moyens de production, de distribution et de commercialisation ainsi que de leur gestion des zones et des paysages ruraux, les femmes jouant un rôle fondamental à cet égard. On note aujourd'hui que l'*État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2004* indique que 80 pour cent des personnes les plus exposées à l'insécurité alimentaire dans le monde sont de petits exploitants, des ruraux sans terre, des pasteurs, des pêcheurs et des hommes et femmes qui dépendent de la forêt, reconnaissant ainsi que les politiques actuelles n'ont pas réussi à traiter les véritables causes de la faim.

L'approche stratégique concernant le commerce formulée dans le plan d'action du Forum des ONG/OSC de 2002, est ainsi énoncée:

... La globalisation et la libéralisation ont privé la majorité des paysans du monde des possibilités d'appui et de protection même limitées dont ils pouvaient bénéficier. Les prix locaux en sont affaiblis, tout comme la capacité des producteurs locaux à accéder à leurs propres marchés. Les producteurs sont contraints de produire pour des marchés éloignés à des prix déprimés et instables. Toute subvention pour l'agriculture destinée à l'exportation a des effets de dumping. [...] Le commerce doit être une force positive pour le développement et n'entrer en conflit avec aucun des droits de la personne. La souveraineté alimentaire nécessite un commerce agricole équitable, donnant aux producteurs locaux un accès privilégié au marché. Depuis sa création, l'OMC n'a appliqué aucun des principes de souveraineté alimentaire. Elle n'est ni transparente ni démocratique, et sans obligation redditionnelle. Elle n'est donc pas en position légitime pour traiter de l'alimentation et de l'agriculture.

SYNTHÈSE DE LA POSITION DE «VIA CAMPESINA» EN MATIÈRE DE COMMERCE

Il est urgent de réorienter le débat sur l'agriculture et d'engager une politique de souveraineté alimentaire.³

L'agriculture et l'alimentation sont fondamentales pour toutes les populations, à la fois pour la production et l'offre de quantités suffisantes d'aliments sains et naturels, et en tant qu'éléments de base pour la bonne santé des communautés ou la qualité des cultures et environnements. Or tout cela est mis à mal par l'importance croissante accordée aux politiques économiques néolibérales qui sont promues par les principales puissances politiques et économiques telles que les États-Unis et l'UE, et mises en œuvre par le biais d'institutions internationales comme l'OMC, le FMI et la Banque mondiale. Au lieu d'assurer la sécurité alimentaire des populations mondiales, ces institutions ont parrainé un système qui a privilégié la production orientée vers l'exportation, entraîné

³ Via Campesina, mouvement international d'agriculteurs (adresse électronique: viacampesina@viacampesina.org)

l'aggravation de la famine et de la malnutrition dans le monde, et supprimé pour des millions de personnes le lien avec les avoirs et les ressources de production que sont la terre, l'eau, le poisson, les semences, la technologie et le savoir-faire. Cet ordre mondial doit être modifié de toute urgence.

La souveraineté alimentaire des populations est un droit

Pour garantir l'indépendance et la souveraineté alimentaire de toutes les populations du monde, il est capital que les aliments soient issus de systèmes de production communautaires et diversifiés. La souveraineté alimentaire est le droit des populations à définir leurs propres politiques agricoles et alimentaires; à protéger et réguler la production et les échanges agricoles intérieurs en vue d'atteindre des objectifs de développement durable; à déterminer leur marge d'indépendance; à limiter le dumping des produits sur leurs marchés; et à donner aux communautés locales de pêcheurs la priorité concernant la gestion de l'utilisation des ressources aquatiques et des droits afférents. La souveraineté alimentaire ne signifie pas le refus des échanges, mais la définition de politiques et pratiques commerciales qui respectent les droits des populations à avoir une production saine, sûre et écologiquement durable.

À cet égard, les politiques commerciales à mettre en œuvre devraient:

- garantir des prix rémunérateurs corrects pour tous les agriculteurs et pêcheurs;
- appliquer le droit de protéger les marchés intérieurs des importations à bas prix;
- réglementer la production sur le marché intérieur afin d'éviter la création d'excédents;
- mettre fin à toutes les aides, directes et indirectes, à l'exportation; et
- supprimer progressivement les subventions à la production qui encouragent une agriculture non durable, des régimes fonciers inéquitables et des pratiques de pêche destructives; et soutenir des programmes de réforme agraire intégrés, notamment des pratiques d'agriculture et de pêche durables.

Les règles régissant le commerce doivent garantir la souveraineté alimentaire

Le commerce mondial ne doit pas primer sur les objectifs locaux et nationaux en matière sociale, environnementale, culturelle et de développement. La priorité doit être donnée aux aliments de qualité, sains, naturels et abordables, ainsi qu'aux produits de subsistance culturellement appropriés et destinés aux marchés nationaux, régionaux et locaux. Les modèles actuels de libéralisation des échanges, qui permettent aux forces du marché et aux puissantes sociétés transnationales de déterminer quels aliments produire, comment les produire et les commercialiser, ne peuvent atteindre ces objectifs essentiels. Le commerce de produits alimentaires peut jouer un rôle positif, par exemple en période d'insécurité alimentaire régionale, dans le cas où des aliments ne peuvent être produits que dans certaines parties du monde, ou pour l'échange de produits de qualité. Cependant, les règles régissant ce commerce doivent respecter le principe de précaution pour les politiques à tous les niveaux, reconnaître un processus décisionnel démocratique et participatif, et privilégier la souveraineté alimentaire des populations plutôt que les impératifs du commerce international.

Les liens entre le commerce et la pauvreté

Les politiques axées sur l'exportation ont eu pour conséquence que les prix de vente des produits de base sont beaucoup plus bas que leurs coûts de production réels, perpétuant ainsi le dumping. Les effets néfastes de ces politiques et de ces pratiques deviennent chaque jour de plus en plus apparents: disparition des petites exploitations

agricoles familiales et des communautés de petits pêcheurs au Nord comme au Sud; augmentation de la pauvreté, notamment dans les zones rurales; pollution et dégradation des sols et de l'eau; appauvrissement de la diversité biologique; et, enfin, destruction des milieux naturels.

Il n'y a pas de «marché mondial» des produits agricoles

Le soi-disant «marché mondial» des produits agricoles n'existe pas. En revanche, il y a bien un commerce international des excédents de lait, de céréales et de viande écoulés à bas prix. À l'heure actuelle, le commerce international des produits agricoles concerne environ 10 pour cent de la production agricole mondiale totale, tandis que le prétendu «prix du marché mondial» est très instable et n'a aucun rapport avec les coûts de production.

La protection de l'agriculture: pour qui? Comment?

Les importantes subventions à l'agriculture et aux pêches des pays riches bénéficient en grande partie à l'agro-industrie, aux négociants, aux détaillants et à quelques gros producteurs. Cet état de fait discrédite les subventions agricoles en général, ce qui a, à son tour, des effets négatifs sur la possibilité d'assurer à l'agriculture paysanne le soutien financier public dont celle-ci a grand besoin. L'élimination des subventions directes et indirectes à l'exportation est une étape importante mais une politique de contrôle de l'offre l'est plus encore. La régulation de l'offre permet l'élimination effective des excédents. Une gestion efficace des approvisionnements permet également d'avoir des prix couvrant les coûts de production et de soutenir l'agriculture paysanne par des aides publiques sans produire d'excédents devant ensuite faire l'objet d'un dumping sur d'autres marchés. Les pays producteurs d'excédents doivent limiter leur production et gérer leur offre de façon à éviter une surproduction et le dumping qui s'ensuit. Ces pays doivent centrer leur aide publique sur le développement d'une production paysanne durable destinée au marché intérieur. Les pays importateurs devraient avoir le droit de stopper leurs importations pour protéger la production intérieure et les consommateurs; cette faculté devrait s'appliquer également aux produits à la qualité et à la sécurité sanitaire incertaines, tels que les organismes génétiquement modifiés.

Un commerce «libre» en régime de concurrence «loyale» n'est qu'une illusion. Les marchés agricoles nécessitent une forte intervention de l'État

De par leur nature même, les marchés agricoles ne peuvent fonctionner de manière socialement équitable sans l'intervention de l'État. Mettre fin à ces interventions en éliminant un à un les instruments de politique agricole perpétuerait la restructuration destructive de l'agriculture, causant le déplacement de millions de paysans et de paysannes, privés de toute possibilité de gagner leur vie. Des régions et des pays entiers perdraient leur capacité de production vivrière. Au bout du compte, seuls ceux qui auront les moyens d'acheter des denrées pourront se nourrir. Ce scénario est catastrophique et prévoit notamment des pertes considérables en termes de variétés et de produits alimentaires locaux, de savoir-faire paysan et de biodiversité agricole.

UNE PERSPECTIVE AFRICAINE

Des organisations structurées d'agriculteurs et de pêcheurs se sont constituées en Afrique au cours des 10 dernières années. Par leurs visions et leurs déclarations, celles-ci marquent leur opposition à la libéralisation du commerce agricole mondial et mettent

en relief la capacité de l'agriculture africaine à nourrir les habitants de la région, concept exprimé dans la campagne Afrique nourricière menée par le ROPPA⁴.

La contribution ci-après reflète les considérations qui se sont dégagées des débats tenus les 2 et 3 février 2005, lorsque les représentants d'organisations paysannes et de producteurs agricoles d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique se sont réunis à l'invitation du ROPPA et du CNCR⁵ afin de préparer leur contribution au Forum international de Dakar sur la fracture agricole mondiale.

... Il est bien connu que les politiques néolibérales et la vision dogmatique des modèles de développement des 20 dernières années ont ignoré les missions fondamentales de l'agriculture centrées sur la sécurité alimentaire, les équilibres sociaux (création d'emplois, limitation de l'exode rural, accès à la terre, agriculture paysanne ou familiale, développement des zones rurales, etc.) et l'environnement (qualité du sol, érosion, eau). Elles ont également ignoré les imperfections des marchés mondiaux. Elles ont conduit à des crises et à une aggravation de la fracture. La priorité donnée à l'exportation a entraîné la chute des prix mondiaux et une détérioration des termes de l'échange, sans pour autant profiter au consommateur. Elle a également conduit à la ruine et à la disparition de nombreuses exploitations familiales au Sud comme au Nord. Le nombre des paysans sans terre ou qui n'ont pas accès aux moyens de production et au financement est en constante augmentation.

Les solutions proposées par les participants au Forum peuvent être ainsi résumées:

1. **Redonner la priorité aux missions fondamentales de l'agriculture.** Cela implique, notamment, le respect des droits suivants:
 - la souveraineté alimentaire
 - une protection efficace contre les importations
 - l'accès aux moyens de production: eau, terres, semences, financement ...
2. **Stabiliser les prix agricoles mondiaux à un prix rémunérateur pour tous les agriculteurs par des mécanismes de régulation et de gestion de l'offre.** La priorité est à donner aux marchés des produits tropicaux.
3. **Introduire un moratoire sur les négociations agricoles multilatérales et bilatérales (OMC et l'Agence américaine de protection de l'environnement[EPA]) tant qu'elles ne respecteront pas les principes ci-dessus.**

LA POSITION DU SECTEUR DE LA PÊCHE ARTISANALE EN MATIÈRE DE COMMERCE

La pêche artisanale, comme d'autres activités de production vivrière, est un secteur durement frappé par les politiques d'ajustement, la privatisation et la libéralisation des ressources marines.

La contribution du WFF⁶ à *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2005* est la suivante:

⁴ Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de L'Afrique de l'Ouest (ROPPA) adresse électronique: roppa@roppa-ao.org.

⁵ Conseil national de concertation et de coopération des ruraux du Sénégal; adresse électronique: cncr@cncr.org

⁶ Forum mondial des aquaculteurs et pêcheurs (adresse électronique: forum@ccpfh-ccpp.org).

Le commerce en soi ne contribue pas au développement des populations

... Les pêches artisanales ont souvent été oubliées au moment de l'examen des questions internationales concernant la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire, et le commerce local et international. Leur rôle en tant que source de revenu économique pour les États côtiers à l'échelon national et international est également négligé. Cette invisibilité des pêches artisanales permet, plus encore que dans d'autres secteurs, aux partisans du libre-échange d'exercer une pression sur les gouvernements afin qu'ils commencent à privatiser les ressources halieutiques nationales, parfois en les transférant à des compagnies transnationales de pêche. Bien 99 pour cent des captures issues des pêcheries artisanales ont une valeur en tant que produit commercial ou pour la consommation humaine directe.

Le rôle des pêches artisanales dans le commerce international

Assurer la souveraineté alimentaire

Le poisson joue un rôle fondamental pour la nutrition des populations du monde en entrant dans une large mesure dans la consommation de protéines de centaines de millions de personnes. Près de 16 pour cent de la consommation totale moyenne de protéines animales dans le monde provient du poisson.

Empêcher l'application des règles de l'OMC aux pêches

L'OMC est une superpuissance qui veille à l'application de règles commerciales internationales contribuant à affaiblir la souveraineté des États et des nations. La pêche devient ainsi une monnaie d'échange à l'égal à d'autres secteurs économiques nationaux.

Des règlements internationaux concernant le commerce du poisson émanant d'institutions du système des Nations Unies telles que la FAO et, plus précisément, la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, sont nécessaires. Un accord international sur les subventions et les droits de douane différenciés devrait être conclu dans le cadre d'organismes multilatéraux plutôt que de l'OMC.

Améliorer les accords et les traités internationaux

Les ressources halieutiques appartiennent au patrimoine des nations et les États sont tenus d'en assurer la gestion durable. Les États ne sont donc pas en droit de transférer la propriété de ces ressources à des pays tiers et encore moins à des consortiums internationaux.

UNE PERSPECTIVE GÉOGRAPHIQUE: LES PAYS D'ASIE OCCIDENTALE ET CENTRALE ET D'AFRIQUE DU NORD

Le CIP recueille les points de vue exprimés par différentes instances et régions. La contribution suivante représente la position concernant le commerce des représentants des pays d'Asie occidentale et centrale et d'Afrique du Nord auprès du CIP.

... Les Gouvernements des pays d'Asie occidentale et centrale et d'Afrique du Nord sont convenus de participer à tous les accords régionaux et internationaux relatifs au commerce, mais les différents pays n'en sont pas tous au même stade du processus de

négociation, signature ou ratification. La plupart d'entre eux ne participent pas de façon pleine et entière au processus de négociation et acceptent les modalités de libéralisation sans exprimer de réserves majeures, si tant est qu'ils en aient. Bien que l'existence de délais de grâce pour l'adhésion aux zones de libre-échange soit mise en avant, aucune mesure sérieuse n'est prise pour assurer la capacité des marchés locaux de résister à l'impact et de faire face à la concurrence dérivant de nouveaux obstacles, notamment les questions de qualité et les subventions indirectes aux effets pervers.

Par ailleurs, aucun processus de consultation avec les groupes concernés n'est prévu, ni aucun programme de sensibilisation visant à les préparer en vue de la phase post-adhésion. La connaissance de la teneur des divers accords commerciaux régionaux et internationaux et de leurs répercussions sur les moyens d'existence et la souveraineté alimentaire, est très limitée.

Il est bien connu que les pays de la région n'ont pas les moyens de soutenir la concurrence des pays plus avancés, ni de fournir à leurs exploitants agricoles un soutien de ce type.

Deuxième partie

APERÇU MONDIAL ET RÉGIONAL

Faits et chiffres



Deuxième partie



1. TENDANCES DE LA SOUS-ALIMENTATION

- Selon les estimations de la FAO, il existait dans le monde en 2000-02, 852 millions de personnes sous-alimentées, dont 815 millions dans les pays en développement, 28 millions dans les pays en transition et 9 millions dans des pays développés à économie de marché (figure 37). Plus de la moitié des victimes de la sous-alimentation, soit 61 pour cent, vivent dans la région Asie et Pacifique, suivie par l'Afrique subsaharienne qui représente 24 pour cent du total.
- La proportion de personnes sous-alimentées varie selon les différentes régions en développement. La prévalence de la sous-alimentation est la plus forte en Afrique subsaharienne où, selon les estimations de la FAO, elle frappe 33 pour cent de la population. Ce chiffre est nettement supérieur aux 16 pour cent de victimes estimées dans la région Asie et Pacifique et aux 10 pour cent estimés pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord.
- À l'échelle mondiale, l'évolution à long terme de nombreux indicateurs de la sécurité alimentaire a été positive. La ration calorique totale par personne a progressé dans le monde de 19 pour cent depuis le milieu des années 60 pour passer à 2 804 kcal/personne/jour en 2002, la moyenne pour les pays en développement ayant quant à elle augmenté de plus de 30 pour cent. À mesure du développement de la consommation, l'alimentation contient davantage de viande, de lait, d'œufs, de légumes et d'huiles et une moindre proportion de céréales de base.
- Le nombre des victimes de la sous-alimentation a baissé sur le long terme bien que l'on constate un ralentissement des progrès au cours des dernières années (figure 38). Dans les pays en développement, la prévalence de la sous-alimentation a chuté de 37 pour cent de la population totale en 1969-71 à 17 pour cent en 2000-02 (figure 39). En raison de la croissance démographique, la baisse du nombre absolu de personnes sous-alimentées a toutefois été plus lente que celle de la prévalence de la sous-alimentation. L'amélioration précédemment enregistrée dans les

FIGURE 37
Population sous-alimentée par région, 2000-2002 (en millions)

Pays développés à économie de marché 9

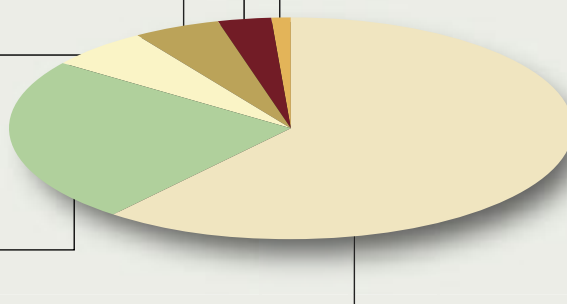
Pays en transition 28

Proche-Orient et Afrique du Nord 39

Amérique latine et Caraïbes 53

Afrique subsaharienne 204

Asie et Pacifique 519



Source: FAO.

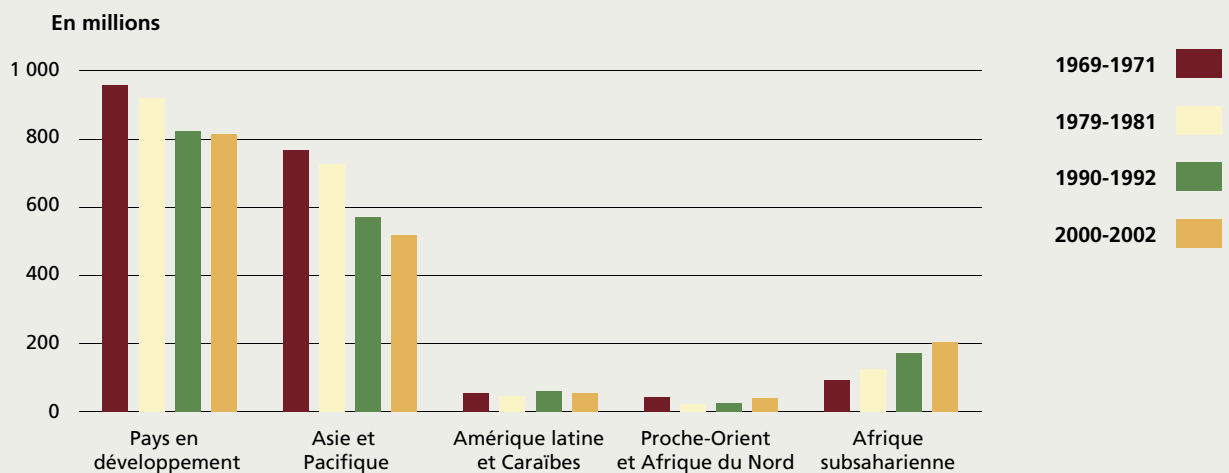
chiffres cumulés de la consommation alimentaire et les indicateurs de la sous-alimentation pour les pays en développement a été très nettement influencée par les progrès considérables des pays très peuplés comme le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Nigéria et le Pakistan.

- L'amélioration des chiffres de la sous-alimentation des trois dernières décennies a principalement été concentrée en Asie et dans le Pacifique où la prévalence de la sous-alimentation a diminué de quasiment deux tiers. En Afrique subsaharienne, la très faible réduction de la prévalence de la sous-

alimentation a été plus que compensée par la croissance démographique, d'où une forte augmentation du nombre absolu de personnes sous-alimentées. L'Amérique latine et les Caraïbes ont enregistré dans les années 70 une forte baisse de la prévalence et du nombre absolu de personnes sous-alimentées, mais n'ont guère progressé depuis. Au Proche-Orient et en Afrique du Nord, la prévalence de la sous-alimentation a été fortement réduite dans les années 70, alors qu'en 2000-02, elle était légèrement supérieure à son niveau d'il y a 20 ans, après une croissance effective durant les années 90.

FIGURE 38

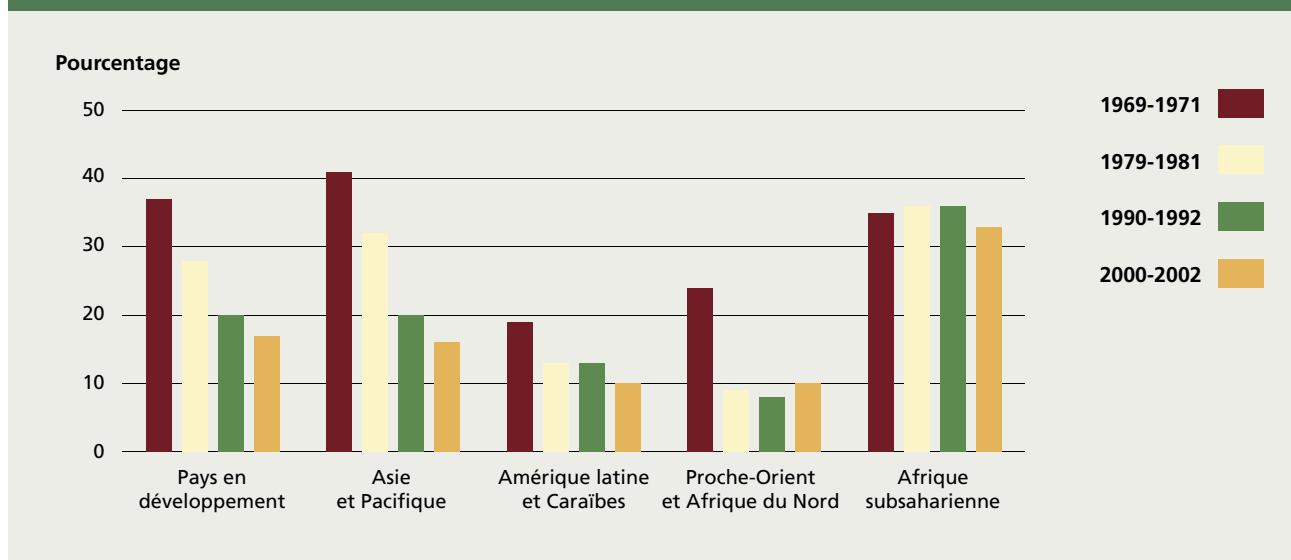
Évolution du nombre de personnes sous-alimentées dans les pays en développement, par région



Source: FAO.

FIGURE 39

Évolution du pourcentage de la population sous-alimentée dans les pays en développement, par région



Source: FAO.

2. CRISES ALIMENTAIRES ET AIDE ALIMENTAIRE

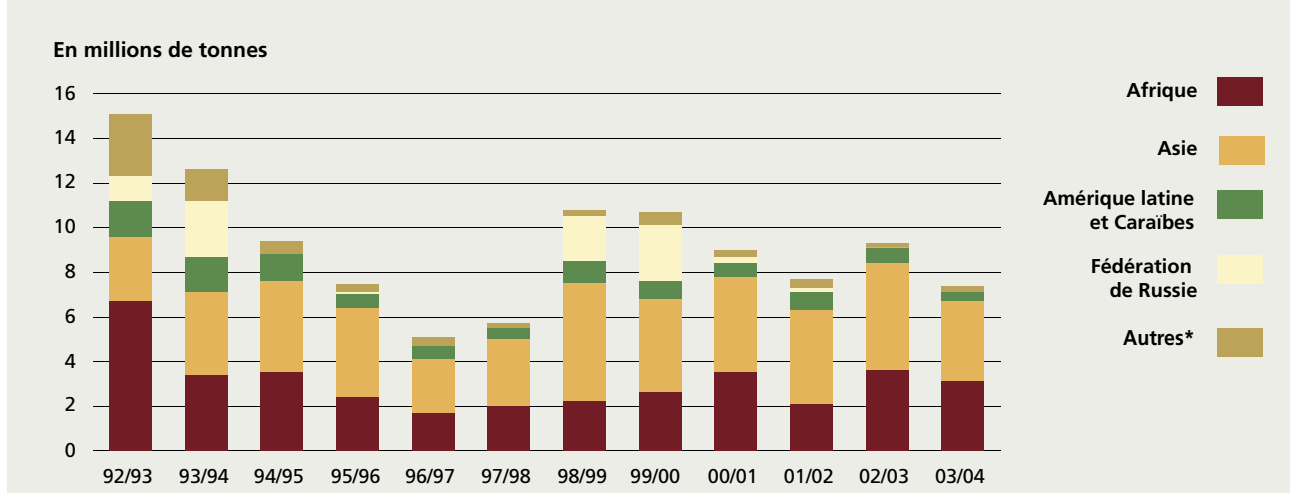
- En février 2005, on dénombrait dans le monde 36 pays qui étaient confrontés à de graves pénuries alimentaires, dont 23 se situaient en Afrique, sept en Asie et au Proche-Orient, cinq en Amérique latine et un en Europe. Si les causes sont variables, elles sont souvent dues à des troubles civils ou à des conditions météorologiques défavorables. Une récente infestation de criquets pèlerins en Afrique de l'Ouest et le tsunami qui a frappé l'Asie du Sud ont eu localement de graves conséquences pour la sécurité alimentaire. Dans plusieurs de ces pays, la pandémie de VIH/SIDA constitue un important facteur aggravant.
- Les conflits civils et la présence de personnes déplacées dans leur propre pays ou de réfugiés sont à l'origine de plus de la moitié des crises alimentaires signalées en Afrique en février 2005. La part des crises alimentaires que l'on peut imputer à l'intervention humaine a augmenté au fil des années. Les conflits et les échecs économiques sont apparus en effet comme la cause principale de plus de 35 pour cent des situations d'urgence alimentaire survenues entre 1992 et 2004, alors que cette proportion était de l'ordre de 15 pour cent entre 1986 et 1991. Dans bien des cas, les catastrophes naturelles sont aggravées par des catastrophes engendrées par l'être humain, d'où la complexité et la durée des crises.
- La répétition et la persistance des situations d'urgence alimentaire viennent elles aussi aggraver leur impact. Trente-trois pays ont connu des pénuries alimentaires pendant plus de la moitié des années écoulées entre 1986 et 2004. En particulier, de nombreuses situations d'urgence complexes résultant de conflits ont tendance à perdurer pour donner lieu à des crises prolongées. Au moins huit pays ont connu des pénuries alimentaires pendant 15 ans, voire davantage, au cours de cette période; dans tous les cas, les guerres ou les troubles civils étaient un facteur majeur dans le déclenchement de ces crises.

- En revanche, de nombreux pays dotés d'un gouvernement et d'une économie relativement stables mais systématiquement frappés par des conditions météorologiques défavorables ont adopté des programmes de prévention et d'atténuation des crises et mis en place des réseaux efficaces de secours

d'urgence et de relèvement. Dans ces pays, une catastrophe naturelle ne se transforme pas nécessairement en une crise humanitaire de longue durée.

- L'aide alimentaire en céréales est tombée à 7,4 millions de tonnes en 2003/04 (juin à juillet), soit 1,8 million de tonnes (ou 20 pour cent) de moins

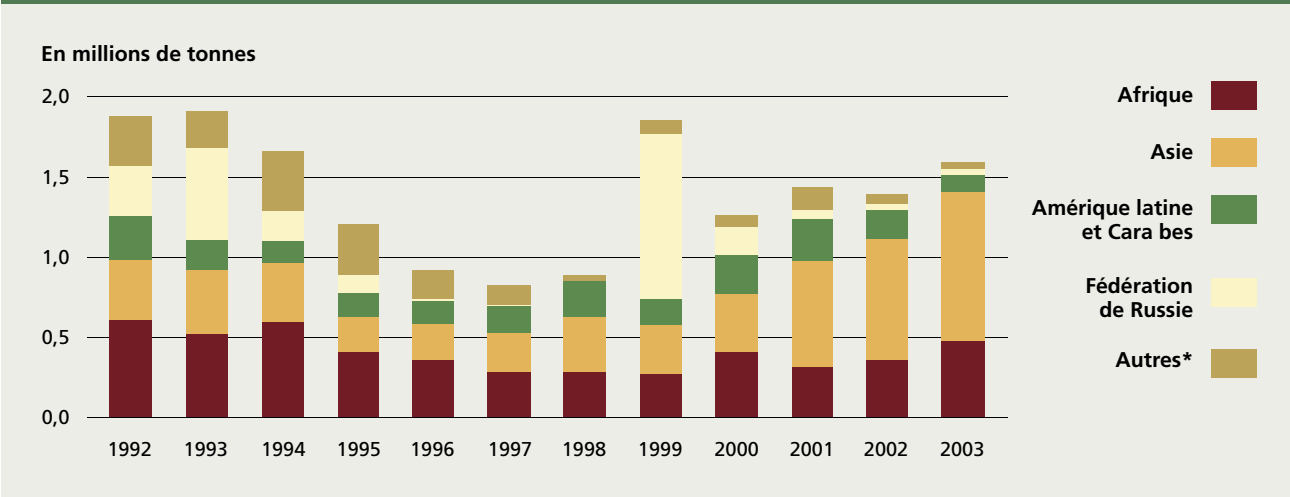
FIGURE 40
Bénéficiaires d'une aide alimentaire en céréales
(En équivalent céréales)



* Y compris les pays en transition.

Note: Les années concernent la période de 12 mois allant de juillet à juin. Les pays du Proche-Orient d'Asie ont été classés avec l'Asie, tandis que les pays du Proche-Orient d'Afrique du Nord sont classés avec l'Afrique.

FIGURE 41
Bénéficiaires d'une aide alimentaire autre qu'en céréales
(En équivalent céréales)



* Y compris les pays en transition.

Note: Les pays du Proche-Orient d'Asie ont été classés avec l'Asie, tandis que les pays du Proche-Orient d'Afrique du Nord sont classés avec l'Afrique.

TABLEAU 15

**Expéditions d'aide alimentaire en céréales par habitant
(en équivalent grains)**

	92/93	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
	<i>(kg par habitant)</i>											
Afrique	10,1	5,0	5,0	3,4	2,3	2,7	3,0	3,4	4,4	2,6	4,3	3,7
Asie	0,9	1,1	1,2	1,2	0,7	0,9	1,5	1,2	1,2	1,1	1,3	0,9
Amérique latine et Caraïbes	3,4	3,4	2,4	1,2	1,2	1,0	1,9	1,5	1,1	1,4	1,4	0,7
Fédération de Russie	7,6	16,7	0,1	0,5	0,1	0,3	13,6	16,8	2,1	1,1	0,0	0,2
Autres	3,1	1,5	0,7	0,4	0,4	0,2	0,4	0,6	0,3	0,4	0,2	0,3

Note: Les années désignent des périodes de 12 mois allant de juillet à juin. Les pays du Proche-Orient d'Asie ont été classés avec l'Asie, tandis que les pays du Proche-Orient d'Afrique du Nord sont classés avec l'Afrique.
Source: PAM.

qu'en 2002/03. La baisse a été la plus marquée en Asie où les livraisons sont passées de 4,8 à 3,6 millions de tonnes, soit une chute de 25 pour cent (figures 40 et 41). En volume, les cinq principaux bénéficiaires de l'aide alimentaire en céréales en 2003/04 ont été l'Irak, l'Éthiopie, la République populaire démocratique de Corée, le Zimbabwe et le Bangladesh. À l'exception du Zimbabwe, tous ces pays figuraient déjà en tête de liste l'année précédente.

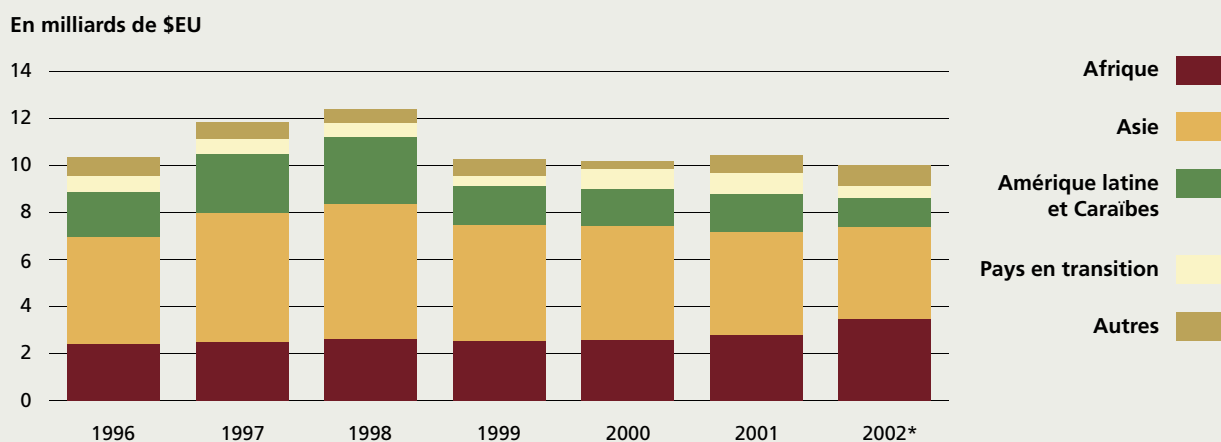
- L'aide alimentaire en céréales a été caractérisée par des fluctuations annuelles relativement importantes. En dépit d'une tendance à la baisse par rapport aux niveaux de la fin des années 80 et du début des années 90, elle reste largement supérieure à son niveau du milieu des années 90. Les livraisons par habitant ont aussi nettement décliné par rapport au début des années 90 (tableau 15). Abstraction faite des livraisons exceptionnelles à la Fédération de Russie certaines années, l'Afrique demeure le plus gros bénéficiaire par habitant, même si les volumes sont largement inférieurs à ceux d'il y a 10 ans.
- Les Principes en matière d'écoulement des excédents et obligations consultatives, initialement approuvés par la FAO en 1957 et repris en 1995 dans l'Accord de l'OMC sur les disciplines agricoles relatives aux subventions à l'exportation, ont pour objet de limiter l'incidence préjudiciable

que l'aide alimentaire pourrait avoir sur les flux commerciaux normaux. L'aide alimentaire pourrait être soumise à de nouvelles disciplines lors des négociations commerciales en cours dans le cadre du programme de Doha. Les membres de l'OMC sont convenus d'éliminer à une date déterminée l'aide alimentaire qui ne satisfait pas aux disciplines opérationnelles. Le rôle des organisations internationales du point de vue des livraisons d'aide alimentaire à leurs membres, notamment les questions connexes d'aide humanitaire et de développement, est discuté dans le cadre de ces négociations, tout comme la possibilité de fournir l'aide alimentaire exclusivement et intégralement à titre de dons (OMC, 2004b: paragraphe 18).

3. AIDE EXTÉRIEURE À L'AGRICULTURE

- Mesurées en prix constants de 2000, les données provisoires pour 2002 indiquent que l'aide extérieure totale à l'agriculture est demeurée quasiment inchangée par rapport aux deux années précédentes (figure 42). La situation globale masque cependant des décalages d'une région à l'autre. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que les pays en transition ont enregistré une variabilité de l'aide durant les dernières années, tandis qu'elle a continué à chuter en Asie. Selon les estimations, l'aide extérieure à l'Afrique subsaharienne aurait augmenté pour la troisième année consécutive, passant de 2,8 milliards de dollars EU en 2001 à 3,4 milliards en 2002.
- En valeur par travailleur agricole, l'aide extérieure à l'agriculture a chuté de plus de la moitié du niveau record enregistré en 1982 (figure 43). Parmi les régions en développement, l'Afrique subsaharienne semble être sortie de la tendance baissière des deux dernières décennies, l'aide extérieure par travailleur agricole ayant atteint 17 dollars EU en 2002. Un léger accroissement des valeurs de 2002 pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord ainsi que l'Amérique latine et les Caraïbes ne pourra être confirmé qu'à partir des données définitives. Le volume de l'aide par travailleur agricole en Asie et dans le Pacifique reste inférieur à celui des autres régions.

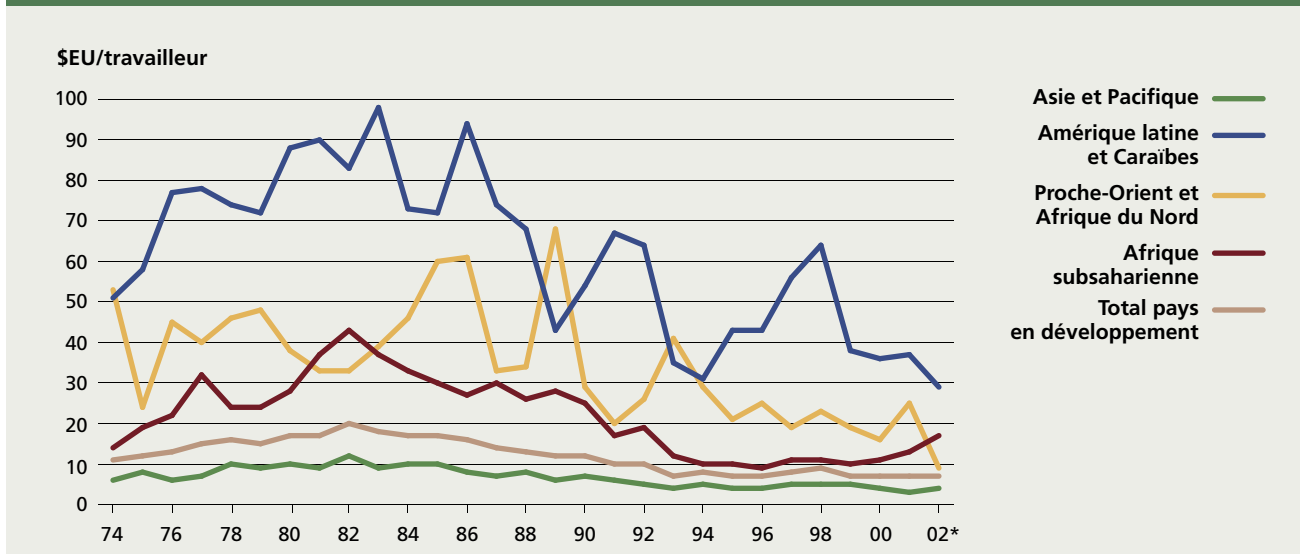
FIGURE 42
Engagements d'aide extérieure à l'agriculture, par principales régions récipiendaires
(Prix constants de 2000)



* Données provisoires.

Source: FAO.

FIGURE 43
Aide extérieure à l'agriculture par travailleur agricole
(Prix constants de 2000)



* Données provisoires.

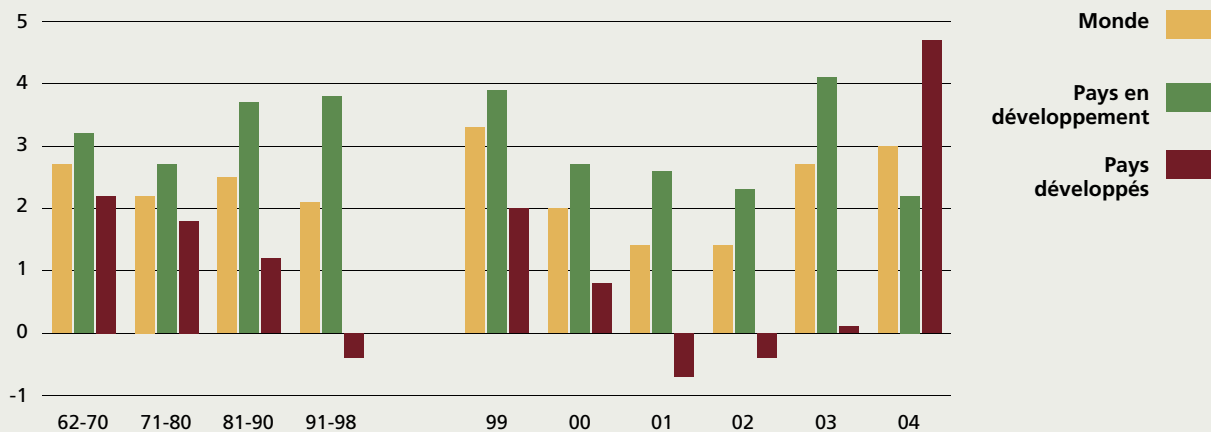
Source: FAO.

4. PRODUCTION VÉGÉTALE ET ANIMALE

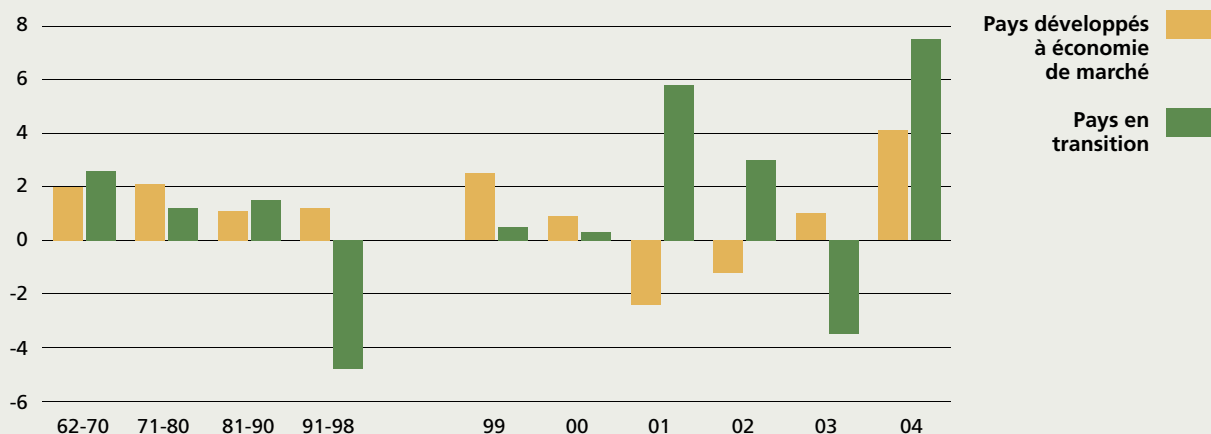
- La production végétale et animale dans le monde a progressé au cours des deux dernières années à un rythme supérieur aux moyennes des quatre précédentes décennies. L'augmentation de la croissance de la production agricole mondiale enregistrée en 2003 et 2004 est due à la poussée de la production respectivement enregistrée dans les pays en développement et dans les pays développés. Pour le groupe des pays en développement, la progression de la production a culminé en 2003 pour retomber l'année suivante à des valeurs inférieures aux moyennes des précédentes décennies. Après plusieurs années de contraction de la production agricole, le groupe des pays développés a enregistré une croissance notable de la production qui s'est établie à près de 5 pour cent en 2004. Cette augmentation est le fruit de la forte reprise dans les pays en transition et de l'intensification de la croissance de la production dans les pays développés à économie de marché (figure 44).
- Dans toutes les régions en développement, la croissance de la production a été plus lente en 2004 qu'en 2003. En Asie et dans le Pacifique, la performance agricole s'est améliorée en 2003, progressant de 4,5 pour cent après le faible niveau de 2 pour cent enregistré en 2002. Le taux de croissance de la production agricole dans la région est cependant tombé à 2,5 pour cent en 2004. Durant la période 2000-03, l'Amérique latine et les Caraïbes ont systématiquement enregistré une augmentation de la croissance de la production, qui est retombée à 2,4 pour cent en 2004. Au Proche-Orient et en Afrique du Nord, la performance agricole reste caractérisée par des fluctuations très marquées dues aux conditions climatiques variables que connaissent de nombreux pays de la région. Après avoir grimpé de près de 7 pour cent en 2002, la croissance de la production restera quasiment inchangée en 2004. En Afrique subsaharienne également, la production agricole a affiché une croissance variable durant les dernières années, après avoir enregistré des taux relativement favorables pendant la plupart des années 90. Les données pour 2004 montrent une augmentation de seulement 0,5 pour cent de la production agricole d'ensemble de la région.
- Les tendances à long terme de la production alimentaire par habitant donnent une indication de la contribution du secteur aux approvisionnements alimentaires (figure 45). La production alimentaire mondiale par habitant a régulièrement augmenté au cours des 30 dernières années, le taux de croissance annuel moyen s'établissant à 1,2 pour cent durant la dernière décennie. Cette expansion concerne le groupe des pays en développement comme celui des pays développés, la production par habitant s'étant accrue plus rapidement dans les premiers que dans les seconds.

FIGURE 44
Variation de la production végétale et animale

Variation annuelle en pourcentage



Variation annuelle en pourcentage



Variation annuelle en pourcentage

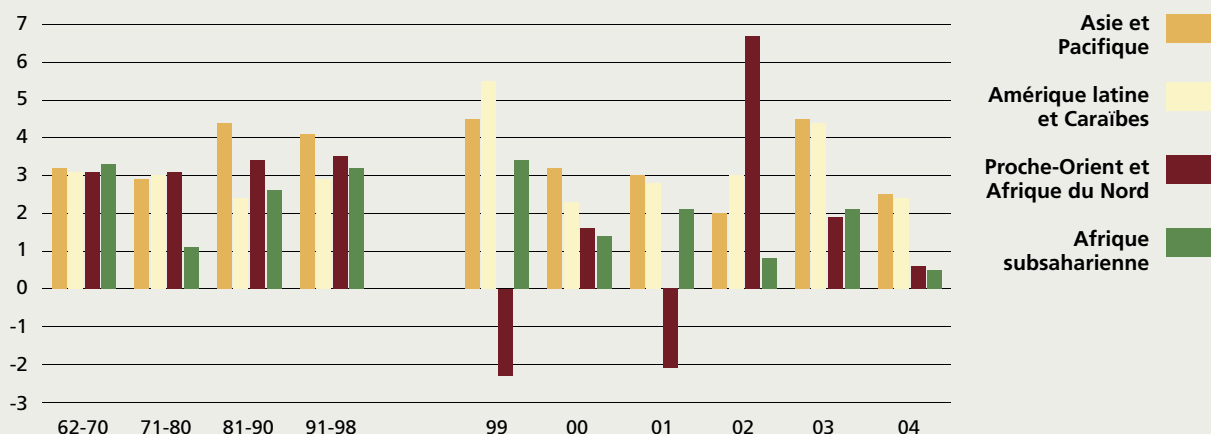
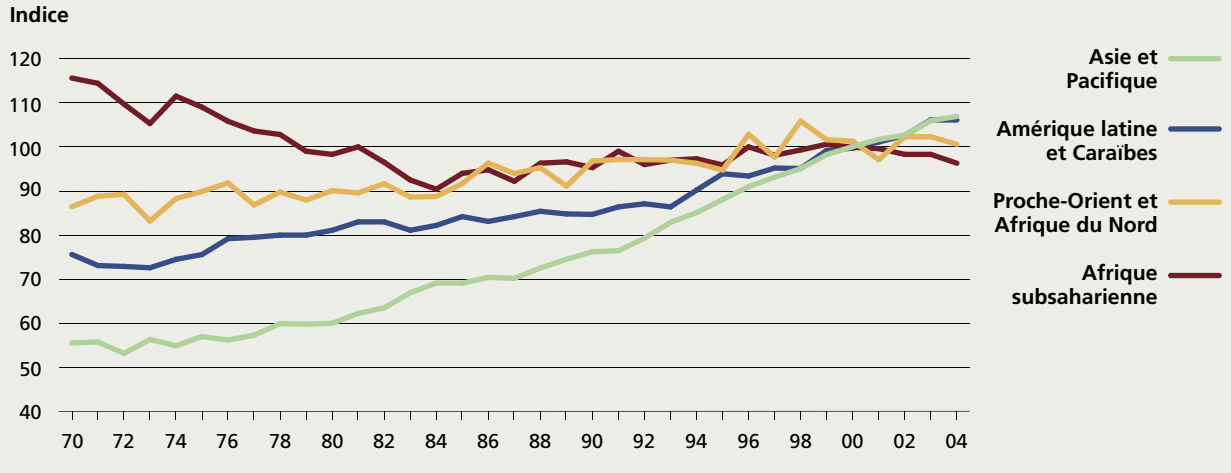
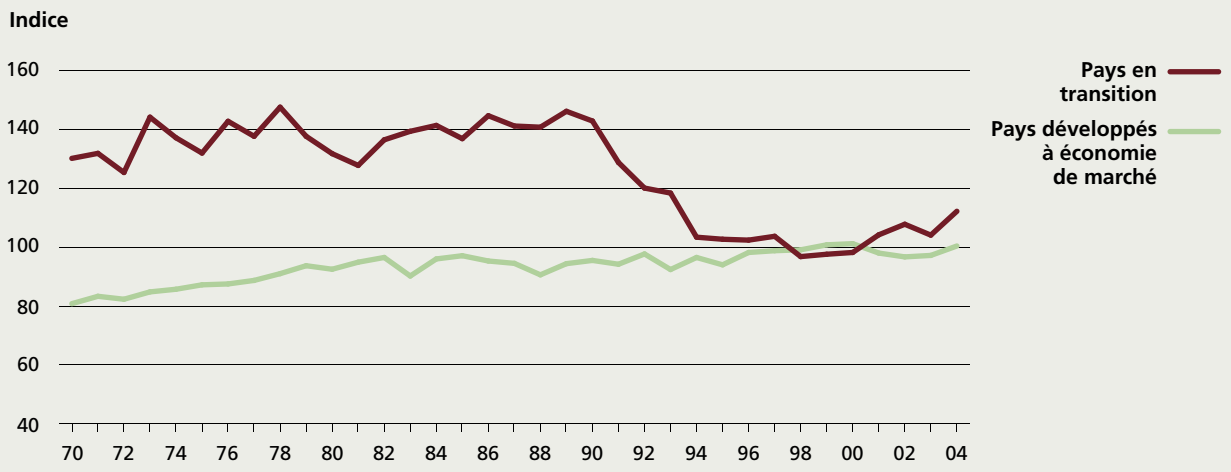
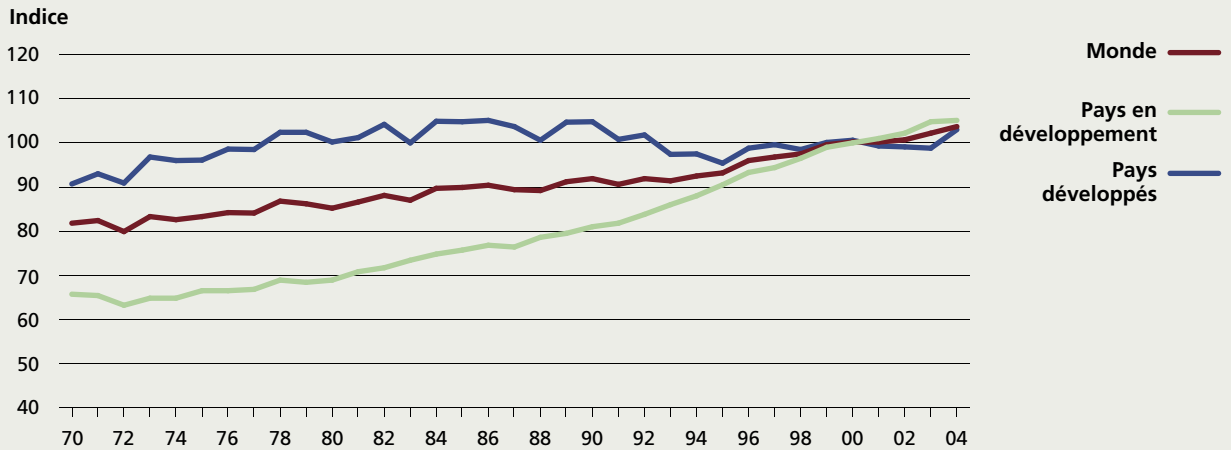


FIGURE 45
Tendances à long terme de la production alimentaire par région et par groupe de pays
(Indice 1999-2001 = 100)



5. SITUATION DES APPROVISIONNEMENTS CÉRÉALIERS À L'ÉCHELLE MONDIALE

- Après plusieurs années de stagnation, la production céréalière mondiale a enregistré une forte progression en 2003-04, et devrait atteindre un niveau record de 2 057 millions de tonnes en 2004/05, soit une poussée de 9,2 pour cent par rapport à l'année précédente. À ce niveau de production, même si l'on tient compte de l'augmentation prévue de la consommation mondiale de céréales en 2004/05, un excédent notable devrait être dégagé pour la première fois depuis 1999/2000 (figure 46). En conséquence, les réserves céréalières mondiales devraient augmenter à la fin des campagnes 2004/05, ce qui constituerait une évolution positive pour la sécurité alimentaire mondiale suite aux prélèvements importants opérés au cours des quatre dernières années.
- Les stocks céréaliers mondiaux devraient être portés à 450 millions de tonnes à la fermeture des campagnes agricoles en 2005 (figure 47). Cette amélioration attendue des réserves céréalières mondiales mérite d'être notée, car c'est la première enregistrée depuis plusieurs années. Le gros de l'accumulation interviendra probablement là où les perspectives de production ont été les plus favorables, en particulier dans l'UE et aux États-Unis d'Amérique. Même en Chine, pays principalement responsable de l'épuisement des stocks mondiaux durant les dernières années, la baisse attendue devrait rester assez faible cette année du fait de la bonne récolte engrangée en 2004. Le ratio entre les stocks et leur utilisation dans le monde devrait atteindre 22 pour cent en 2005.

FIGURE 46
Production et utilisation mondiales de céréales

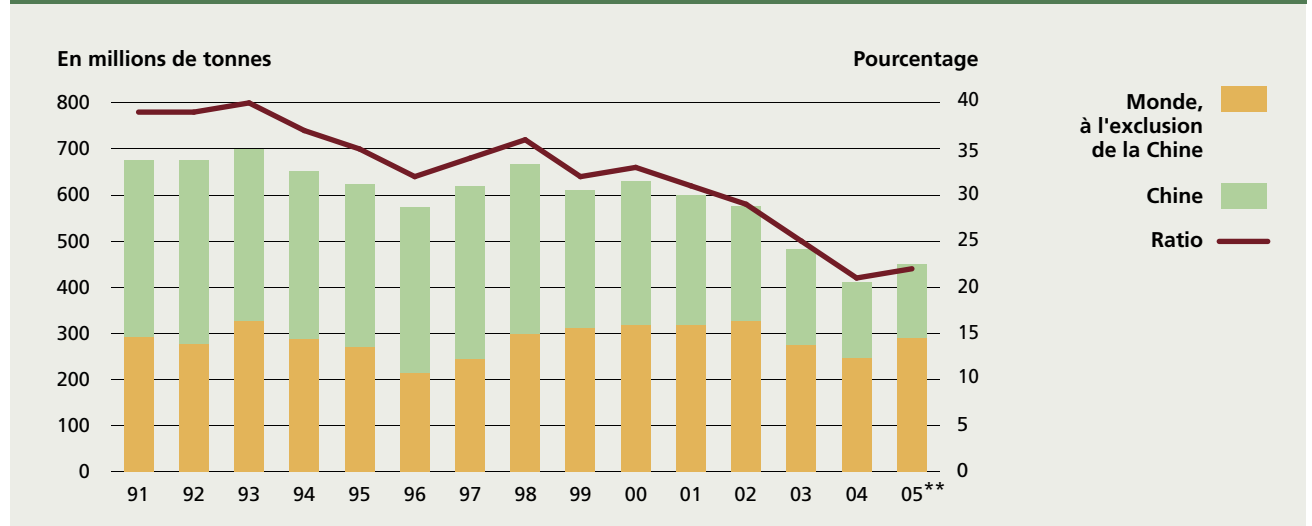


* Les données concernent la première année mentionnée.

**Prévisions.

Source: FAO

FIGURE 47
Stocks céréaliers mondiaux et ratio stocks/utilisation*



*Les données relatives aux stocks se fondent sur l'ensemble des stocks de report à la fin des campagnes nationales et ne représentent pas le stock mondial à un moment donné.

**Prévisions.

Source: FAO.

6. ÉVOLUTION DES COURS INTERNATIONAUX DES DENRÉES

- En 2004, les prix des denrées alimentaires de base ont atteint leurs niveaux les plus élevés depuis le milieu des années 90 (figure 48). Les prix des huiles et des matières grasses, qui ont progressé de 63 pour cent par rapport à leurs très faibles niveaux des années 2000 et 2001, sont à l'origine de cette tendance. Les prix des autres produits, notamment les céréales, la viande et les produits laitiers, ont également progressé, mais dans une moindre mesure.
- L'augmentation des prix dans le secteur des oléagineux traduit la persistance d'une forte croissance de la demande d'huiles destinées à la consommation ainsi que des tourteaux pour l'alimentation animale. La fermeté actuelle des prix des oléagineux incite les agriculteurs à accroître les superficies ensemencées et, si les conditions météorologiques restent favorables et que l'on ne déplore pas d'infestations majeures de ravageurs, l'expansion prévue de la production d'oléagineux en 2004-2005 pourrait freiner la tendance haussière des prix.
- Les cours céréaliers ont progressé de 29 pour cent entre 2000 et 2004. En dépit du niveau des stocks qui est largement en retrait par rapport aux décennies passées, les prix céréaliers sont revenus à des niveaux modérés en milieu d'année du fait des bonnes récoltes.
- Les prix internationaux des viandes ont augmenté en 2003 et 2004 sous l'effet des flambées de maladies animales dans les principaux pays exportateurs de viande et de l'interdiction des importations en provenance de ces pays qui ont réduit les stocks exportables. Les prix de la volaille et du porc sont revenus à des niveaux plus modérés en 2004, tandis que les prix de la viande de bœuf ont continué de flamber en raison des maladies animales et de l'augmentation des prix des produits d'alimentation du bétail qui ont freiné la production et les perspectives commerciales.

FIGURE 48
Tendances des prix des produits de base

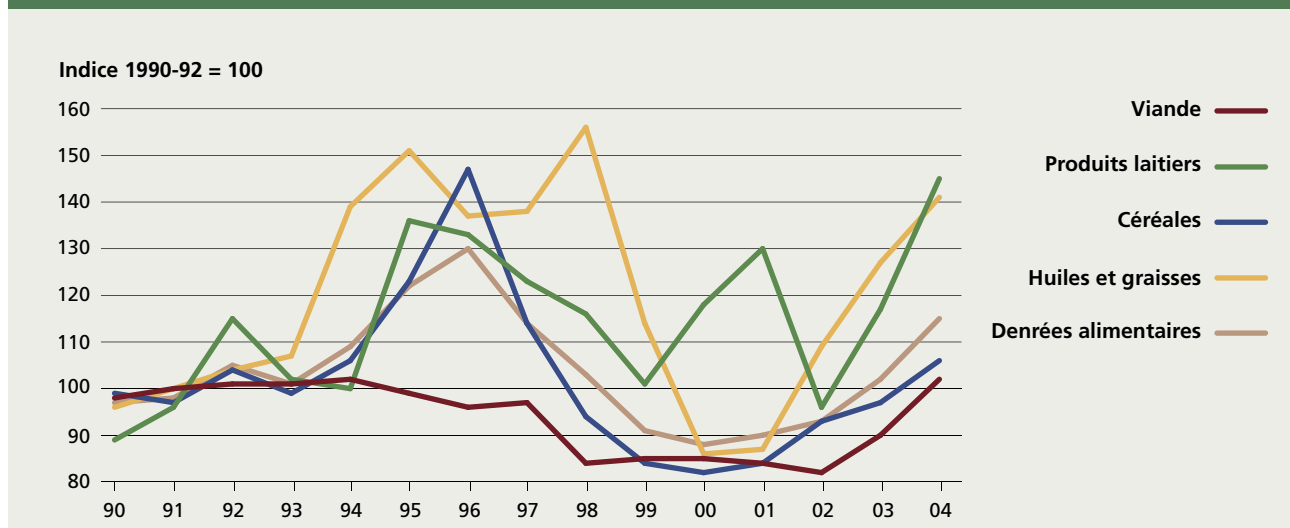
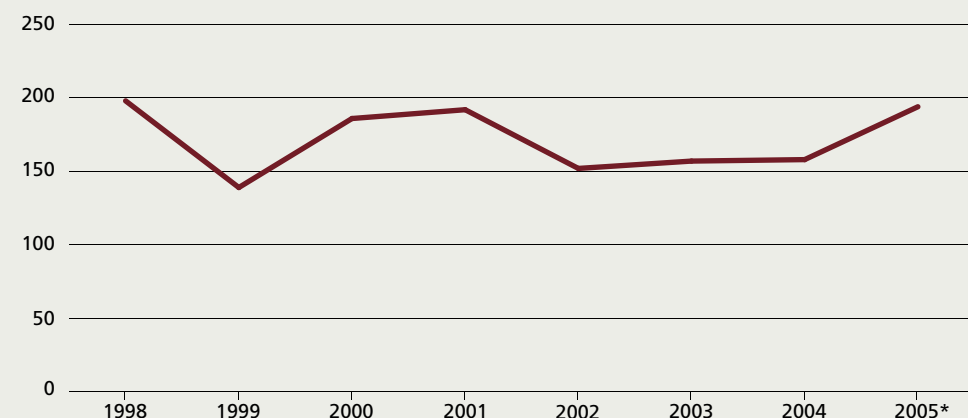


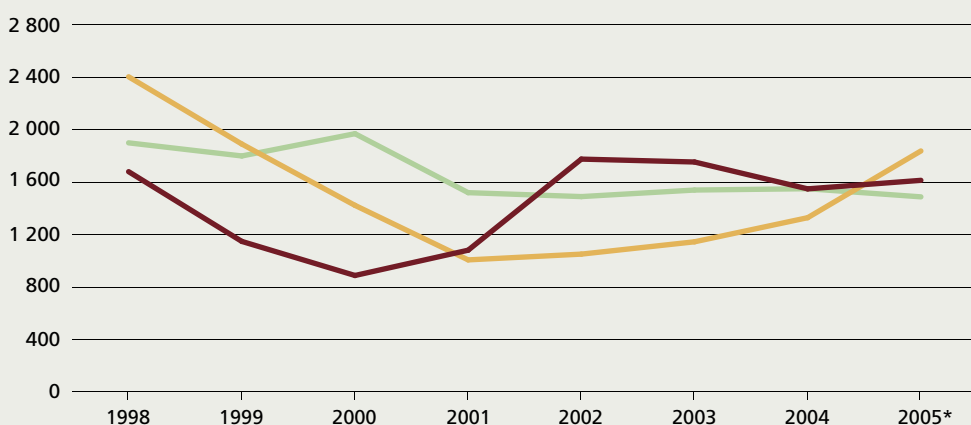
FIGURE 48 (fin)
Tendances des prix des produits de base

\$EU/tonne



SUCRE

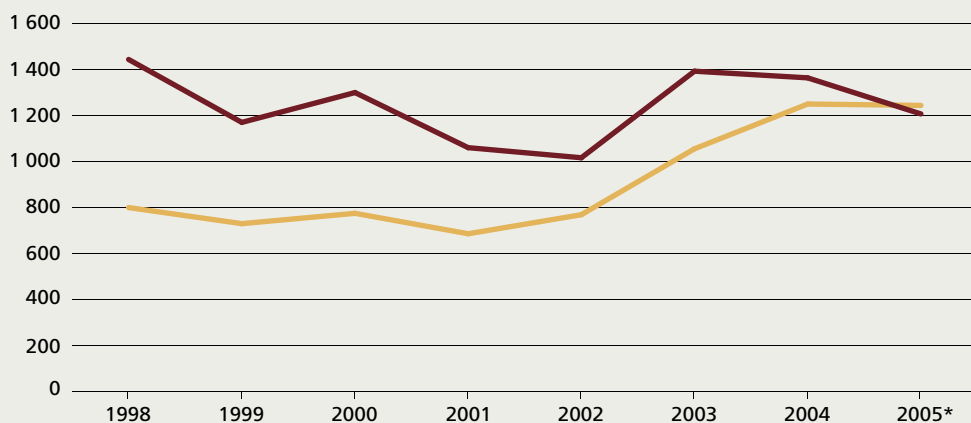
\$EU/tonne



BOISSONS
TROPICALES

Cacao —
Café —
Thé —

\$EU/tonne



MATIÈRES
PREMIÈRES

Coton —
Caoutchouc —

* Les données pour 2005 se basent sur une moyenne de deux mois pour le café, une moyenne de quatre mois pour le thé et une moyenne de cinq mois pour le cacao, le caoutchouc et le coton.

Source: FAO.

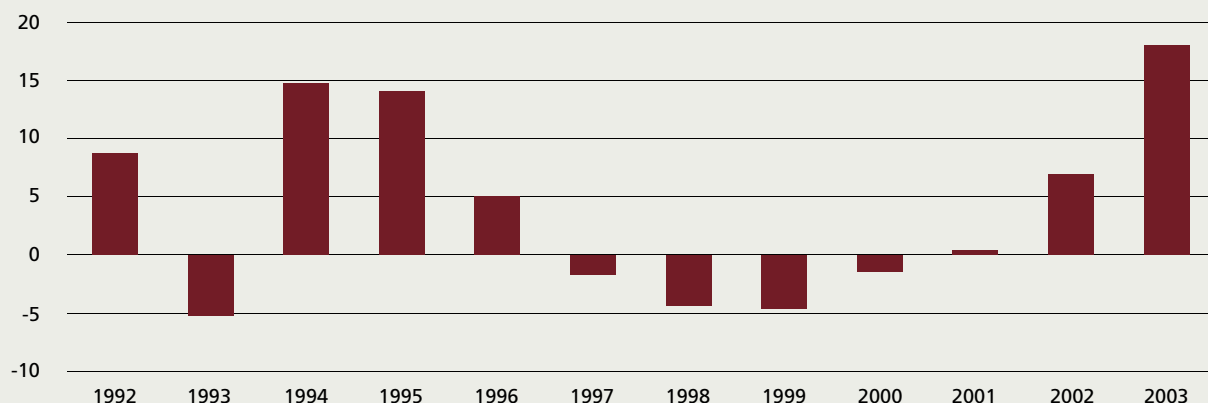
- À la différence des prix des denrées alimentaires de base qui ont progressé, les prix des produits et matières premières des zones tropicales restent mitigés. Selon les estimations provisoires de la FAO pour le marché mondial du sucre en 2005, la consommation mondiale de sucre pourrait être légèrement supérieure à la production mondiale pour la deuxième année consécutive. La baisse attendue de la production mondiale devrait entraîner une diminution des stocks des grands pays importateurs, confortant ainsi le renforcement des cours.
- Du fait de l'offre fortement excédentaire et du fléchissement de la demande sur le marché mondial, les prix du café ont chuté de 58 pour cent entre 1998 et 2001. Ils sont restés faibles depuis lors et malgré quelques augmentations enregistrées depuis, ce n'est qu'en février 2005 qu'ils ont effectivement retrouvé le niveau de la moyenne de 1999. D'après les premiers chiffres, la récolte de 2004/05 devrait être d'un volume égal à celle de 2003/04, d'où une poursuite de la tendance haussière des prix.
- Après avoir chuté de près de 50 pour cent entre 1998 et 2000, les prix du cacao ont enregistré en 2000 et 2003 une forte reprise essentiellement due aux récoltes réduites du fait de maladies. Les prix du cacao ont légèrement fléchi en 2004, mais les récentes difficultés liées aux cargaisons en provenance d'Afrique de l'Ouest ont provoqué un léger affermissement des prix en février 2005.
- Les prix du coton ont chuté à la fin de 2004 du fait de la production record des grands pays producteurs (Brésil, Chine, États-Unis d'Amérique, Inde et Pakistan – qui représentent à eux tous plus de 70 pour cent de la production mondiale). Les cours mondiaux du coton ont entamé une reprise au premier trimestre de 2005, principalement due à la baisse de production attendue en 2005/06 du fait de la réduction des superficies ensemencées qui a fait suite à la faiblesse des prix à l'époque des semis.
- Les prix du caoutchouc se sont également redressés en 2003 et 2004, par rapport aux niveaux très bas des dernières années, en raison d'une croissance économique plus robuste et de l'augmentation des prix du caoutchouc synthétique à base de pétrole.
- Les prix à la fois faibles et volatils, en particulier des produits tropicaux pour boissons et des autres produits tropicaux, ont entamé la capacité de nombreux pays en développement à générer des revenus d'exportation. Cette situation peut être lourde de conséquences pour les pays tributaires d'un petit nombre de produits agricoles de base représentant une part importante de leurs recettes d'exportation, ce qui est le cas de nombreux pays en développement. En effet, 43 pays en développement au moins dépendent d'un unique produit agricole de base qui constitue plus de 20 pour cent de leurs recettes totales d'exportation et plus de 50 pour cent de leurs recettes d'exportation de produits agricoles. La plupart de ces pays se situent en Amérique latine et dans les Caraïbes ou en Afrique subsaharienne. Leurs plus importants produits d'exportation sont le café, les bananes, le coton fibre et les fèves de cacao. Leur forte dépendance à l'égard de quelques produits d'exportation rend leur économie extrêmement vulnérable en cas d'évolution défavorable du marché. Les fluctuations importantes des recettes d'exportation ont à leur tour des répercussions préjudiciables sur les revenus, les investissements, l'emploi et la croissance.

7. COMMERCE AGRICOLE

- Après avoir décliné pendant plusieurs années, la valeur des exportations agricoles mondiales a progressé depuis 2001 pour atteindre un niveau record en 2003 (figure 49). La part des échanges agricoles dans le commerce mondial de marchandises a poursuivi sa tendance baissière à long terme tout au long des années 90, le commerce agricole ayant progressé plus modérément que celui des biens manufacturés. La remontée récente des exportations agricoles a stabilisé la part de l'agriculture dans le commerce total de marchandises à 7 pour cent contre environ 25 pour cent au début des années 60 (figure 50). Pour les pays en développement, la part des exportations agricoles dans les exportations totales de marchandises a chuté, passant de presque 50 pour cent au début des années 60 à seulement 7 pour cent en 2003. Cette diminution reflète à la fois une diversification de leurs échanges en faveur des biens manufacturés, et la croissance relativement lente du commerce des produits agricoles.
- Jusqu'au début des années 90, les pays en développement dégageaient un excédent commercial agricole la plupart des années. Cette position traditionnellement favorable s'est amenuisée au fil du temps et pendant la plupart des années 90, leurs importations et leurs exportations agricoles se sont globalement équilibrées pour finalement donner lieu à un déficit commercial en 1999 (figure 51). Les perspectives de la FAO pour l'horizon 2030 laissent à penser que les pays en développement, en tant que groupe, deviendront des importateurs nets de produits agricoles, ce qui occasionnera dans ces pays un déficit du commerce agricole de 18 milliards de dollars EU (en dollars des Etats-Unis de 1997/99) en 2015, qui passera à 35 milliards de dollars en 2030 (FAO, 2002).
- La position du commerce agricole varie très fortement selon les différentes régions de pays en développement. En particulier, l'excédent du commerce de produits agricoles de la région Amérique latine et Caraïbes s'est accru depuis le milieu des années 90 environ. Dans le même temps, l'Asie et le Pacifique sont devenus des importateurs nets de produits agricoles, tandis que le fort déficit structurel du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord ne montre pas le moindre signe d'amélioration.

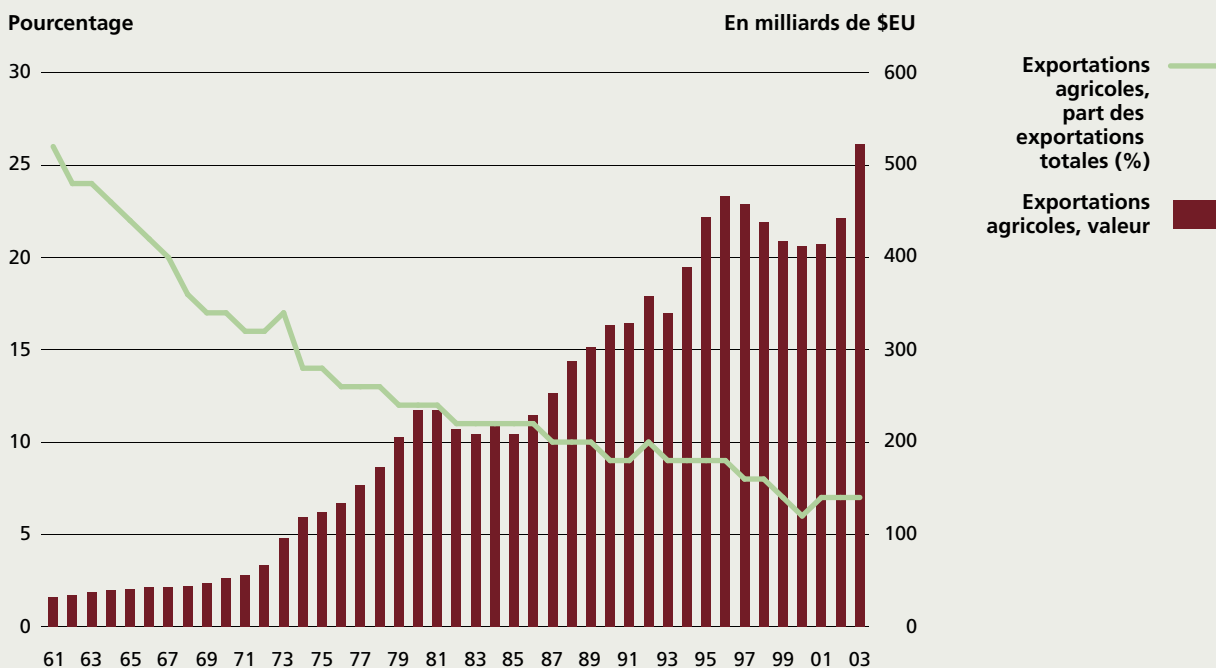
FIGURE 49
Variation annuelle de la valeur des exportations agricoles mondiales
(Exprimée en dollars EU)

Variation en pourcentage



Source: FAO.

FIGURE 50
Exportations agricoles mondiales



Source: FAO.

FIGURE 51
Importations et exportations agricoles par région

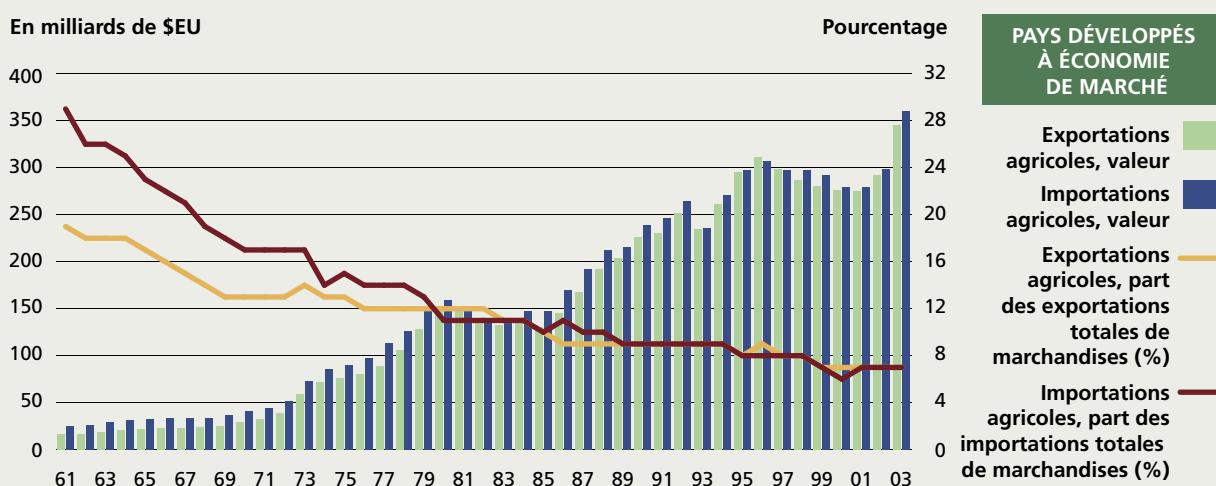


FIGURE 51 (suite)
Importations et exportations agricoles par région

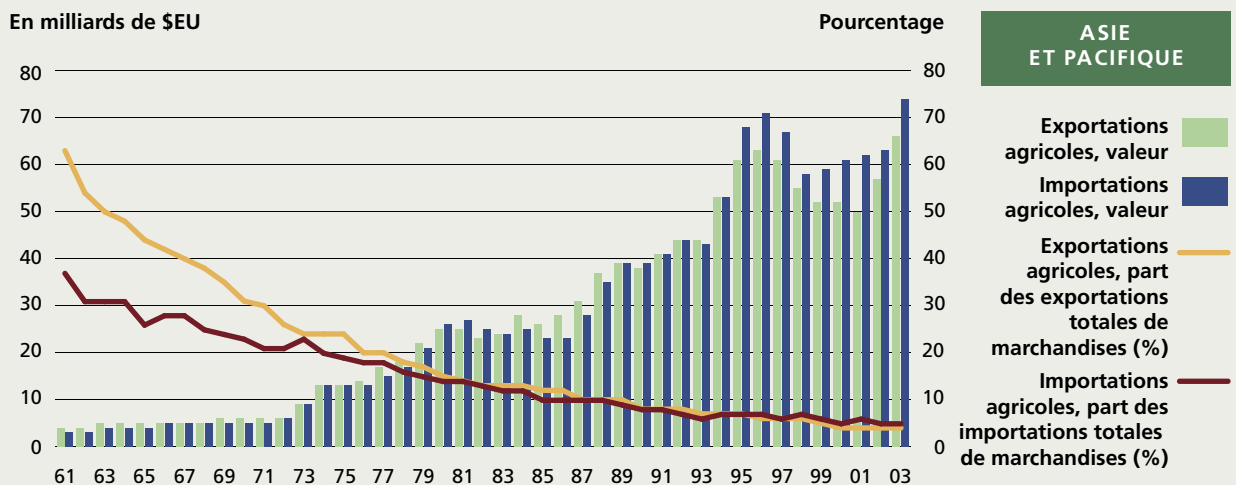
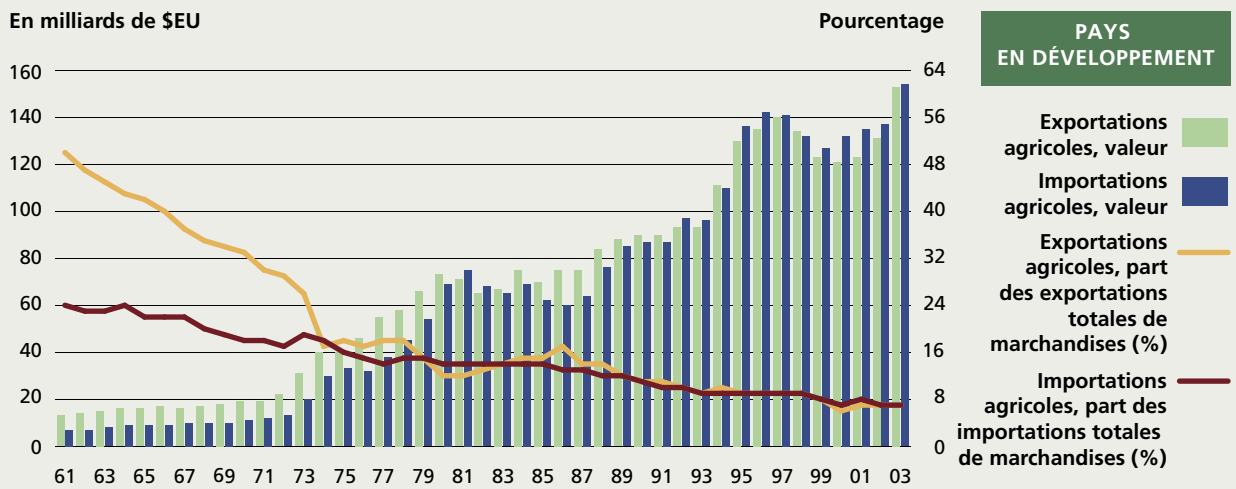
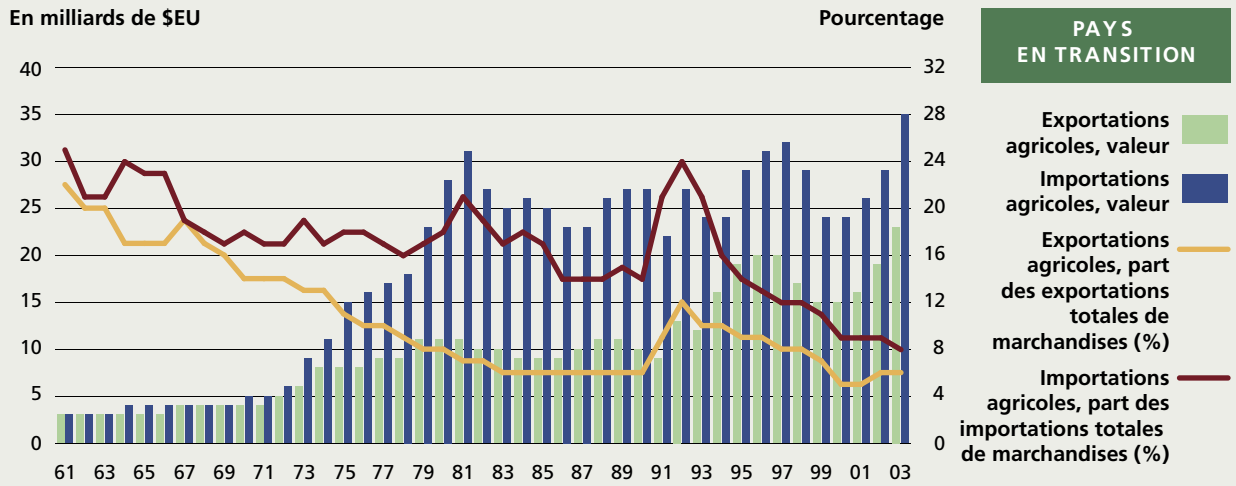
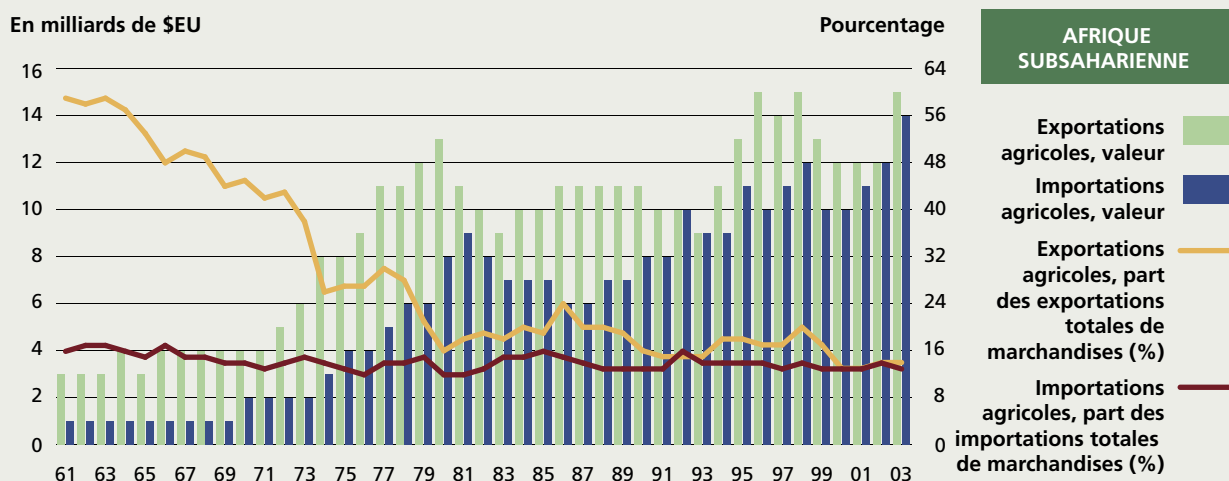
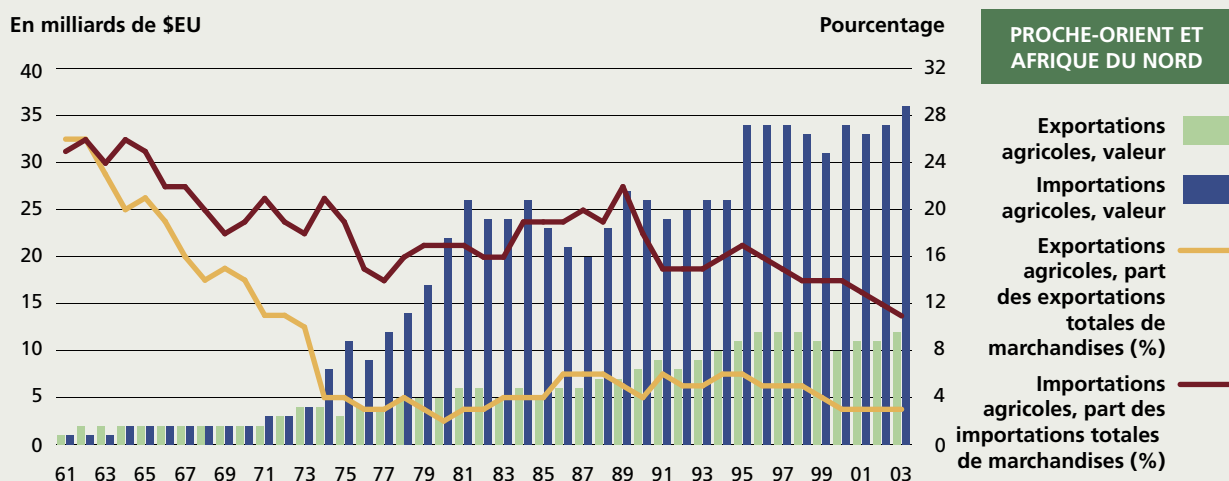
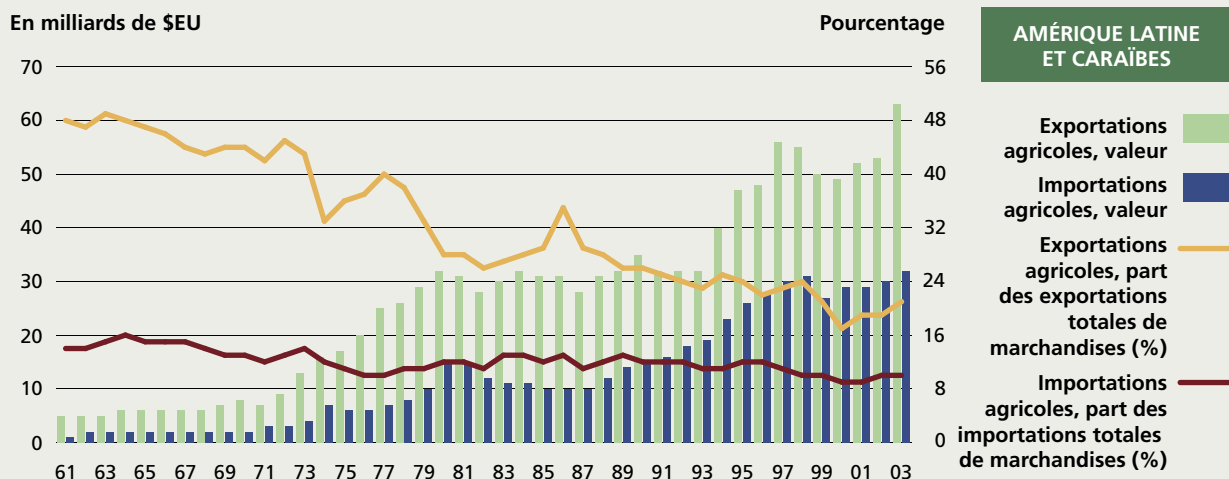


FIGURE 51 (fin)
Importations et exportations agricoles par région

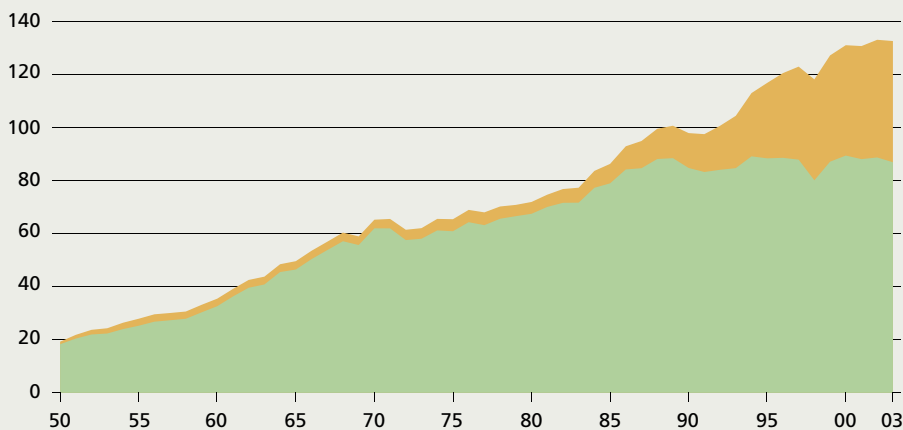


8. PÊCHE: PRODUCTION, UTILISATION ET COMMERCE

- La pêche joue un rôle important dans l'économie alimentaire mondiale. Plus de 38 millions de pêcheurs et de pisciculteurs gagnent leur vie grâce aux pêches et à l'aquaculture. Au niveau mondial, le poisson représente environ 15 pour cent de la consommation de protéines animales, avec des variations allant en moyenne de 23 pour cent en Asie à environ 18 pour cent en Afrique et environ 7 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes. L'évolution de l'offre mondiale de poisson au cours de la dernière décennie a été fortement influencée par la Chine, qui a déclaré une très forte croissance de sa production piscicole, essentiellement due à l'aquaculture continentale, et qui est devenue le plus important producteur mondial de poisson.
- La production mondiale des pêches s'établissait en 2003 à 132,5 millions de tonnes, dont 42,3 millions de tonnes provenaient de l'aquaculture (figure 52). La production mondiale des pêches a atteint 90,2 millions de tonnes, soit une baisse de 3 pour cent par rapport à la production de 2002. Les fluctuations de la production des pêches au cours des dernières années sont principalement dues aux variations des prises d'anchois du Pérou qui sont dictées par les conditions climatiques (comme le phénomène el Niño). En 2003, la Chine a déclaré une production de 16,8 millions de tonnes, soit une légère augmentation par rapport à celle de 2002. Les autres grands producteurs ont été le Pérou (6,1 millions de tonnes), les États-Unis d'Amérique (4,9 millions de tonnes), l'Indonésie (4,7 millions de tonnes) et le Japon (4,6 millions de tonnes).
- La production aquacole mondiale a rapidement progressé ces dernières années et représente aujourd'hui près de 32 pour cent de la production halieutique totale (figure 52). Cette expansion est principalement attribuable à la Chine, qui produit désormais plus des deux tiers du volume total de la production aquacole mondiale (28,9 millions de tonnes en 2003).
- Environ 40 pour cent (équivalent poids vif) de la production halieutique mondiale a fait l'objet d'échanges internationaux, soit une valeur de quelque 63 milliards de dollars EU en 2003. Les pays en développement ont fourni un peu moins de 50 pour cent des exportations, les 10 premiers exportateurs représentant les deux tiers du total des pays en développement. Les pays développés ont absorbé en valeur plus de 80 pour cent du volume total des importations mondiales de poisson (figure 53), le Japon et les États-Unis d'Amérique représentant à eux deux environ 36 pour cent du total. Dans les pays en développement, les exportations de produits de la pêche ont beaucoup progressé en tant que source de devises. À l'heure actuelle, les exportations nettes cumulées de poisson et de produits de la pêche des pays en développement sont très largement supérieures aux recettes d'exportation provenant de produits importants tels que le café, les bananes et le caoutchouc (figure 54).

FIGURE 52
Production mondiale de poisson, Chine et reste du monde

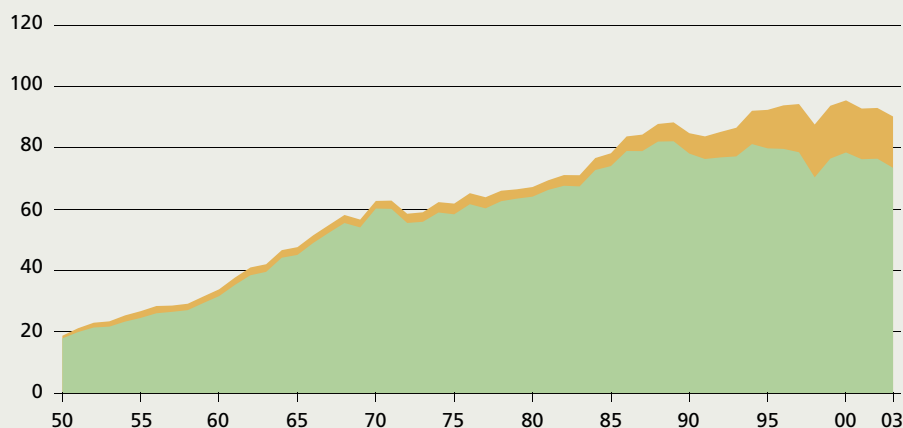
En millions de tonnes



PRODUCTION HALIEUTIQUE TOTALE

Chine
Monde, sauf Chine

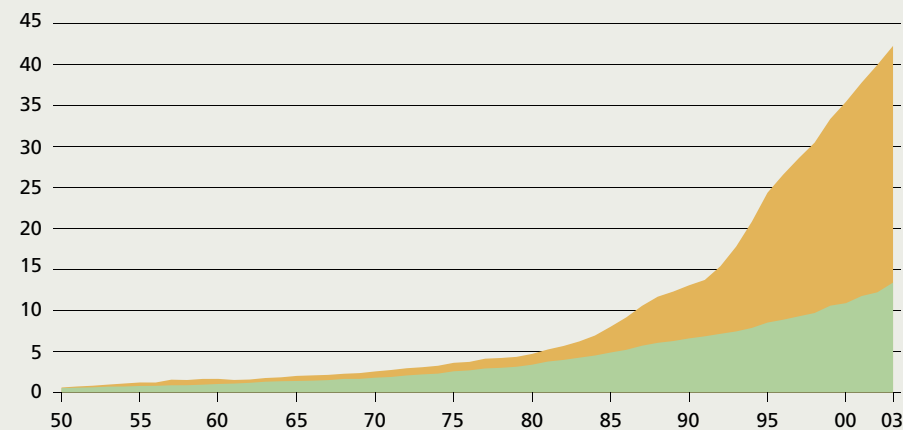
En millions de tonnes



PÊCHES DE CAPTURE

Chine
Monde, sauf Chine

En millions de tonnes



AQUACULTURE

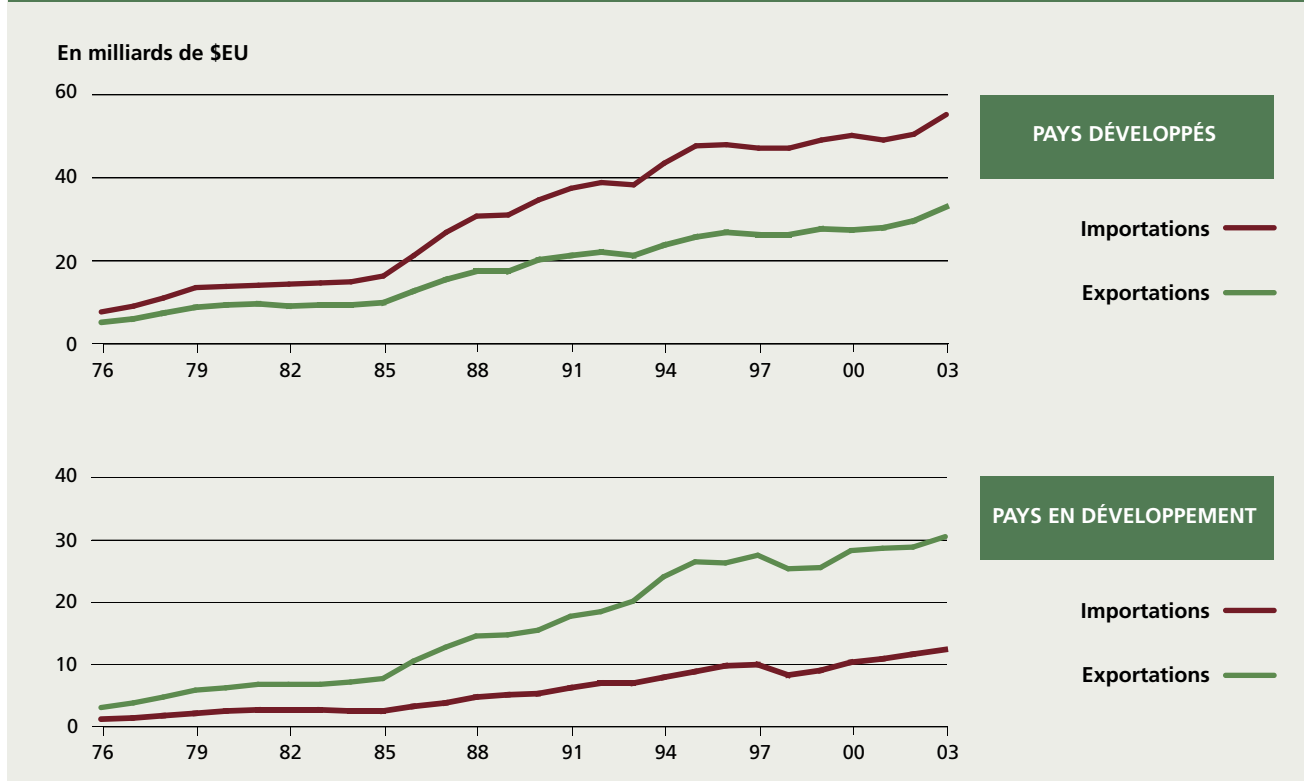
Chine
Monde, sauf Chine

Note: Les données ne comprennent pas les échanges commerciaux de mammifères marins, de crocodiles, de coraux, d'éponges, de coquillages et de plantes aquatiques.

Source: FAO.

FIGURE 53

Commerce de poisson et de produits de la pêche, pays développés et en développement

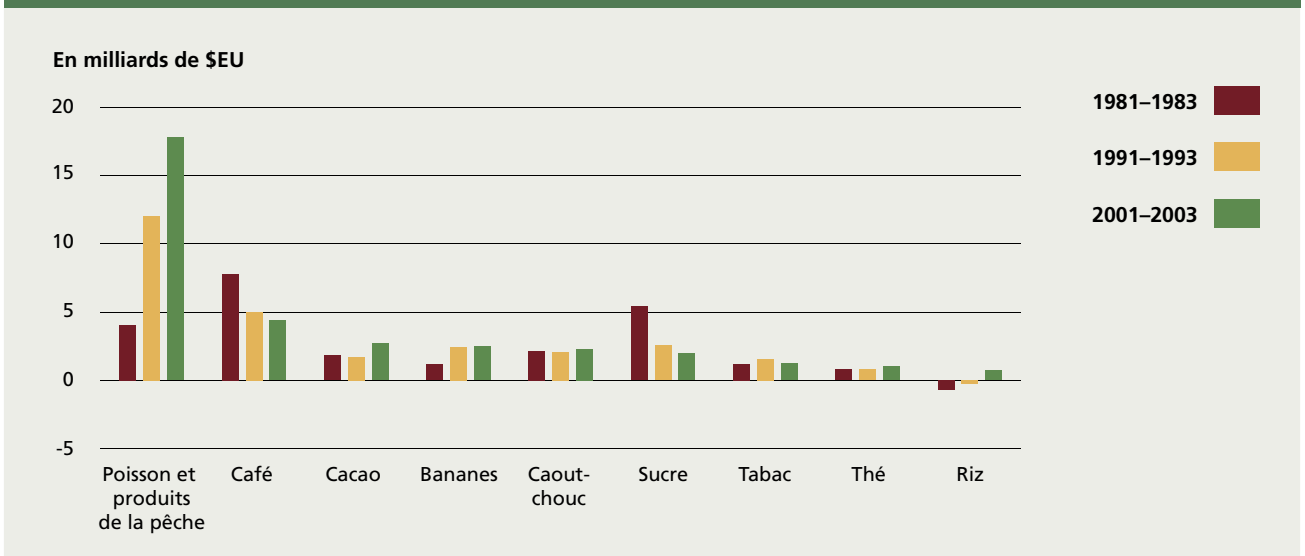


Note: Les données ne comprennent pas les échanges commerciaux de mammifères marins, de crocodiles, de coraux, d'éponges, de coquillages et de plantes aquatiques.

Source: FAO.

FIGURE 54

Exportations nettes de poisson, de produits de la pêche et de quelques produits agricoles des pays en développement



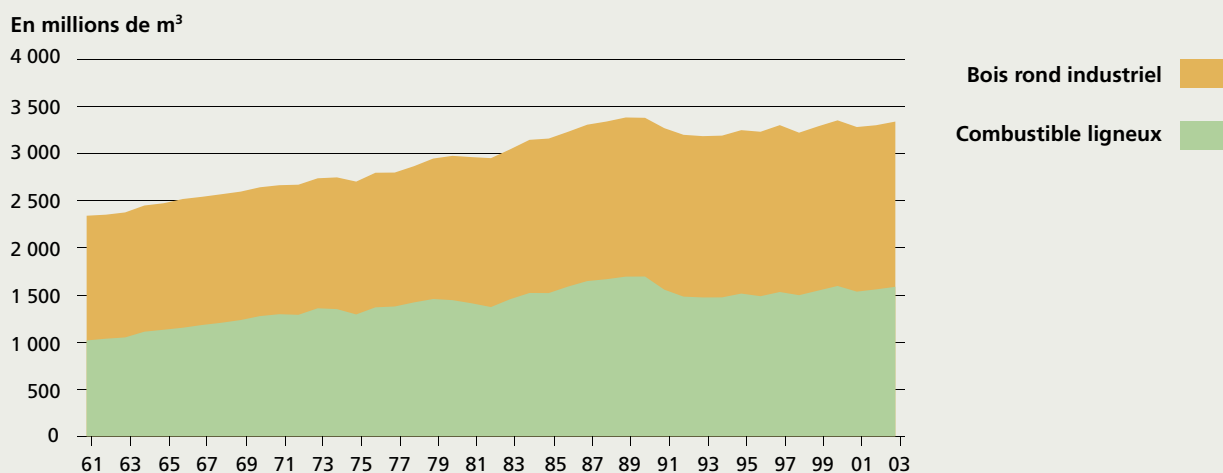
Note: Les données ne comprennent pas les échanges commerciaux de mammifères marins, de crocodiles, de coraux, d'éponges, de coquillages et de plantes aquatiques.

Source: FAO.

9. FORÊTS

- En 2003, la production mondiale de bois rond a atteint 3 342 millions de mètres cubes, soit environ 1,2 pour cent de plus que l'année précédente (figure 55). La majeure partie de la production mondiale de bois est utilisée comme combustible ligneux. En 2003, 53 pour cent de la production de bois rond a été utilisée comme bois de feu, les 47 pour cent restants ayant servi à des utilisations industrielles. Le combustible ligneux concerne pour l'essentiel les pays en développement où le bois est souvent la principale source d'énergie. Par ailleurs, la production industrielle de bois rond provient principalement des pays développés qui fournissent plus de 70 pour cent du total. Étant donné que le bois rond industriel est principalement consommé et traité sur le marché intérieur, la part qui entre sur les marchés internationaux est peu importante (figure 56).
- En 2002, les pays en développement produisaient 2 000 millions de mètres cubes, soit 60 pour cent de la production totale de bois rond (figure 57). Près de 80 pour cent de la production de bois rond sont utilisés comme combustible ligneux dont la production s'est stabilisée au cours des dernières années. La production de bois rond industriel des pays en développement a commencé à augmenter légèrement après plusieurs années de baisse. La production totale de bois rond des pays développés, qui a sensiblement chuté au début des années 90, reste très inférieure aux pics de 1989-1990. Le bois rond industriel représente environ 87 pour cent de la production, tandis que les combustibles ligneux n'ont qu'une importance marginale.
- La valeur des échanges internationaux de produits forestiers a rapidement progressé du milieu des années 80 au milieu des années 90 pour atteindre 155 milliards de dollars EU en 2003. L'Europe, l'Asie, l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale assurent, en valeur, la part la plus importante des importations mondiales de produits forestiers. En 2003, les importations de produits forestiers ont atteint le chiffre record de 76 milliards de dollars EU en Europe

FIGURE 55
Production mondiale de bois rond



Source: FAO.

FIGURE 56
Production, consommation, importations et exportations de bois rond industriel en 2002

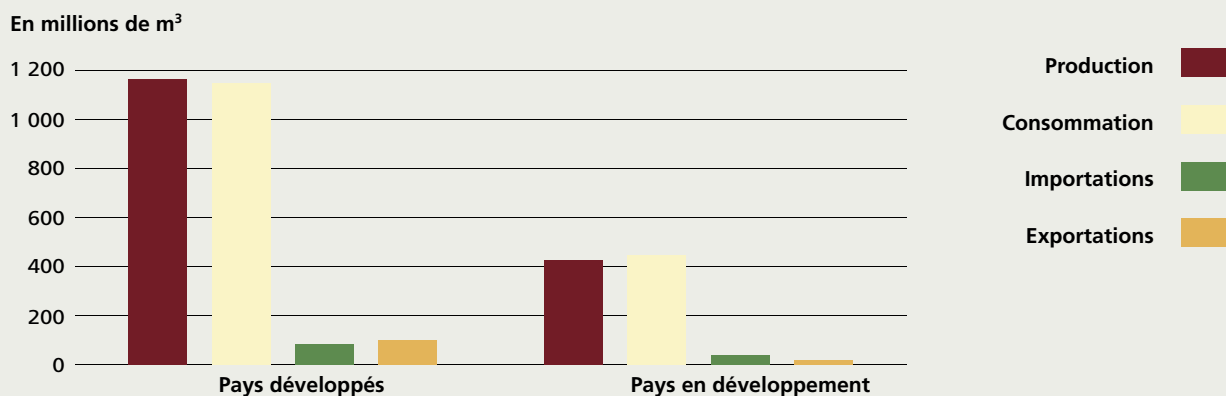
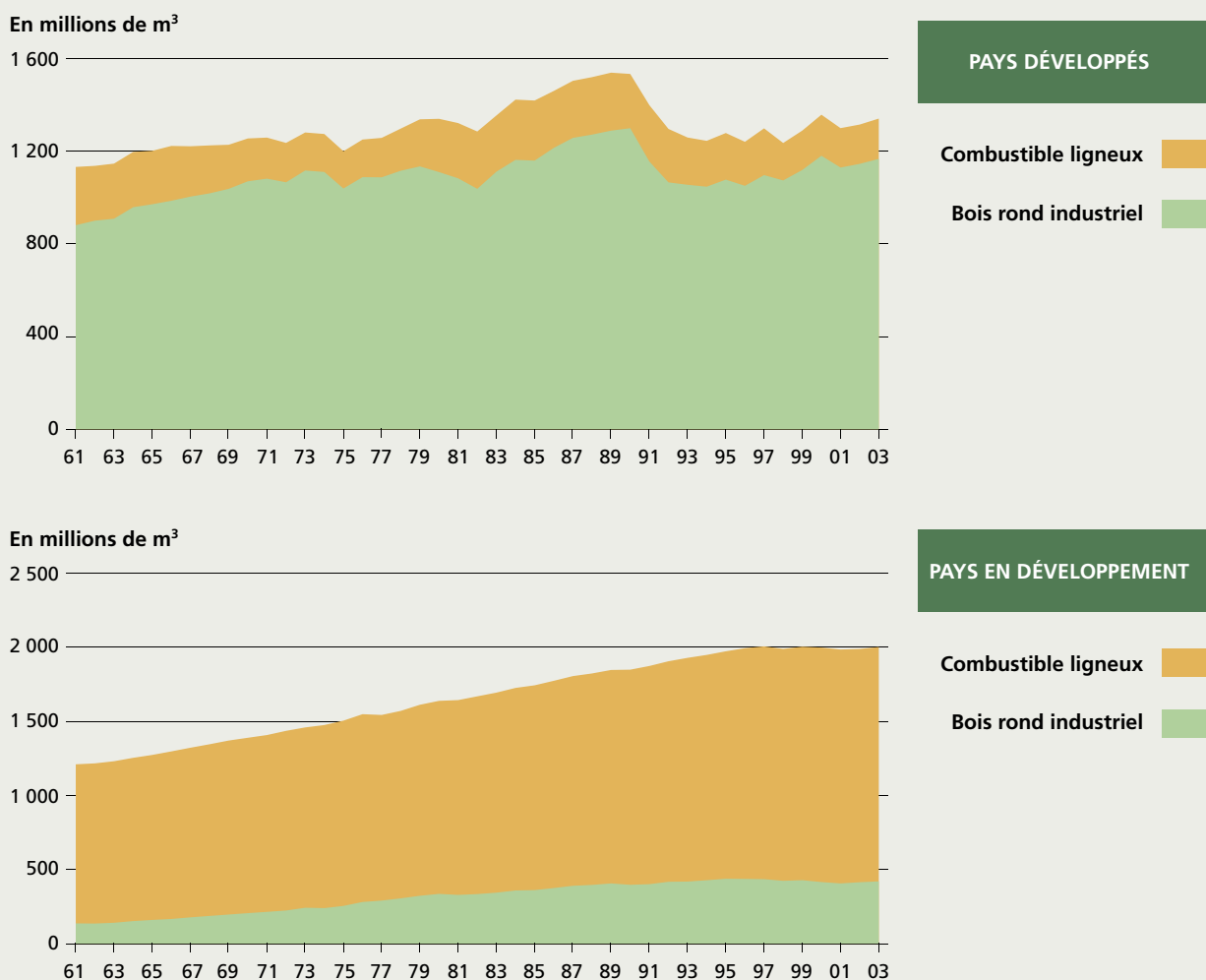


FIGURE 57
Production de bois rond, pays développés et en développement

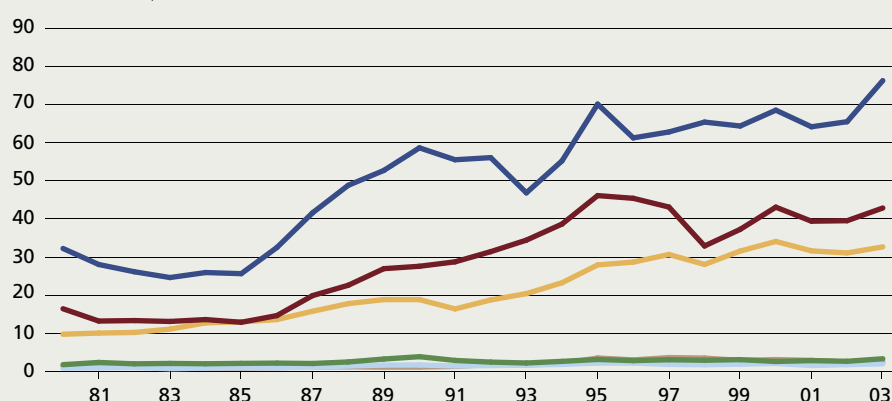


et de 43 milliards en Asie, la deuxième région importatrice (figure 58). Au cours des dernières années, les exportations de produits forestiers ont augmenté de façon spectaculaire en Europe, culminant à 83 milliards de dollars EU en 2003, soit plus de la moitié des exportations mondiales totales de produits forestiers. L'Amérique du Nord et l'Amérique centrale constituent la deuxième région exportatrice, mais elle accuse une tendance baissière (figure 58).

- L'Europe gagne davantage sur ses échanges, tant dans la région qu'à l'extérieur, car de nombreux pays fabriquent des produits à valeur ajoutée. La région représente 52 pour cent de la valeur des exportations mondiales, bien que sa production de bois rond ne constitue que 39 pour cent de la production mondiale. Les échanges des pays d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'Océanie concernent principalement les produits non transformés, et représentent respectivement 4, 2 et 2 pour cent de la valeur mondiale des exportations, alors qu'elles constituent 10, 4 et 3 pour cent de la production mondiale de bois rond (figure 59).

FIGURE 58
Valeur des produits forestiers

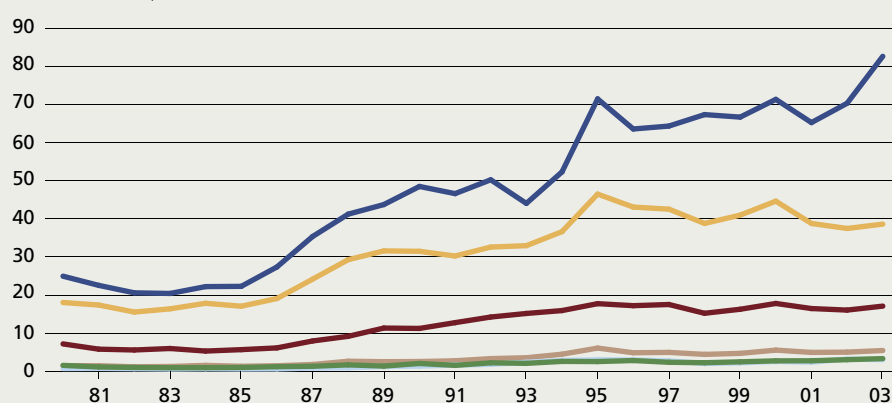
En milliards de \$EU



IMPORTATIONS

Afrique —
Asie —
Europe —
Amérique du Nord et centrale —
Océanie —
Amérique du Sud —

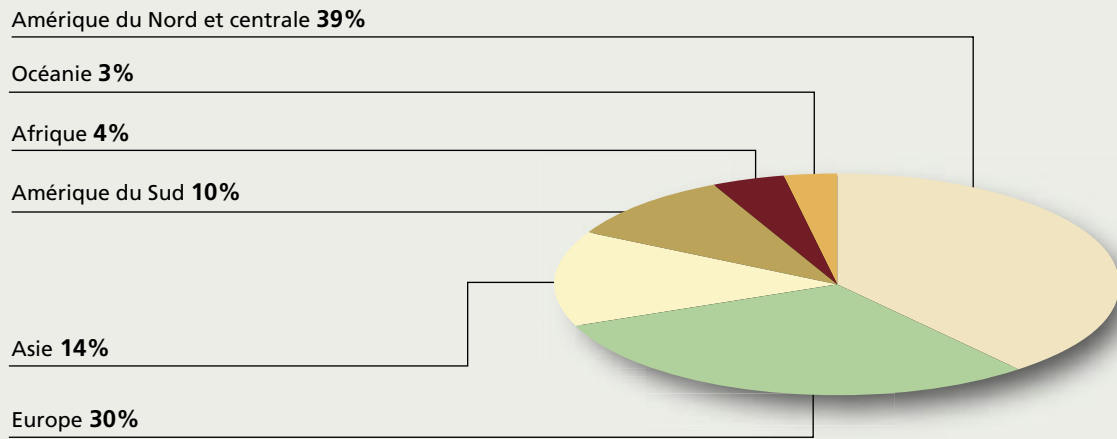
En milliards de \$EU



EXPORTATIONS

Afrique —
Asie —
Europe —
Amérique du Nord et centrale —
Océanie —
Amérique du Sud —

FIGURE 59
Production de bois rond industriel par région, 2002



Source: FAO.

Troisième partie

ANNEXE STATISTIQUE

2002

1985

1995

2001

2000

1992

1986

1990

1999

1989

Troisième partie

2002

1985

1995

2001

2000

1992

1986

1990

1999

1989

Notes concernant les tableaux en annexe

Symboles

Les tableaux utilisent les symboles suivants:

...	= non disponible
ha	= hectare
hg/ha	= hectogramme par hectare
hg	= hectogramme
PIB	= produit intérieur brut
PNB	= produit national brut
kcal/personne/jour	= calories par personne par jour
kg	= kilogramme
\$EU	= dollar des États-Unis

Les décimales sont séparées des unités par une virgule (,).

Notes techniques

Les tableaux ne reprennent pas les pays pour lesquels les données disponibles sont insuffisantes.

Pour des raisons d'arrondi, les chiffres figurant dans les tableaux peuvent être légèrement différents de ceux provenant de FAOSTAT et des Indicateurs du développement dans le monde.

1. Sécurité alimentaire et nutrition (tableau A2)

Source: FAO

Sous-alimentation

Les estimations de la FAO concernant la prévalence de la sous-alimentation s'appuient sur des calculs du volume de denrées alimentaires disponibles dans chaque pays (disponibilité énergétique alimentaire ou DEA – au niveau national) et sur une mesure de l'inégalité de la répartition des aliments découlant d'études sur les revenus ou les dépenses des ménages.

Bien que n'étant pas énumérées séparément, des estimations provisoires concernant l'Iraq, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Somalie ont été incluses dans les agrégats régionaux pertinents.

L'Érythrée et l'Éthiopie n'étaient pas des entités séparées en 1990-1992, mais des estimations sur le nombre et la part des sous-alimentés dans l'ancienne RDP d'Éthiopie sont incluses dans des agrégats régionaux et sous-régionaux pour cette période.

Symboles utilisés

- proportion inférieure à 2,5 pour cent de personnes sous-alimentées.

Disponibilité énergétique alimentaire

Les disponibilités par habitant exprimées en poids de produit s'appuient sur les disponibilités totales disponibles à la consommation humaine (c'est-à-dire, les denrées alimentaires) et sont le résultat de la division de la quantité d'aliments par le total de la population effectivement concernée par les disponibilités alimentaires au cours de la période de référence. La disponibilité énergétique alimentaire est pondérée par le total de la population.

2. Production et productivité agricoles (tableau A3)

Source: FAO

Taux de croissance annuelle de la production agricole et de la production alimentaire par habitant

Les taux de croissance se rapportent à l'évolution du volume global de la production. Pour chaque produit, la production est pondérée par la moyenne des cours internationaux du produit pendant la période 1999-2001 et les quantités produites chaque année sont additionnées.

3. Indicateurs de la population et de la population active (tableau A4)

Source: FAO

Population totale

La population totale désigne généralement la population présente (de fait) sur le territoire, dans laquelle sont prises en compte toutes les personnes présentes physiquement au milieu de la période de référence à l'intérieur des frontières géographiques nationales du moment.

Population rurale

En général, on définit les zones urbaines, le reste de la population totale étant considérée comme rurale. Concrètement, les critères de distinction entre zones urbaines et rurales varient d'un pays à l'autre.

Population agricole

La population agricole est définie comme l'ensemble des personnes qui vivent de l'agriculture, de la chasse, de la pêche ou de la foresterie. Cette estimation comprend toutes les personnes exerçant une activité agricole ainsi que les inactifs à leur charge.

Population active

Ce terme désigne l'ensemble des personnes occupées ou non (y compris celles qui recherchent du travail pour la première fois).

Population active dans le secteur agricole

La population active dans le secteur agricole est la partie de la population active qui a un travail ou en recherche un dans l'agriculture, la chasse, la pêche ou la foresterie.

4. Indicateurs d'affectation des sols (tableau A5)

Source: FAO

Superficie totale des terres

Superficie totale moins la superficie des eaux intérieures.

Forêts et terrains boisés

Toutes les terres portant des peuplements naturels ou artificiels, qu'ils soient productifs ou non.

Superficie agricole

Somme de la superficie des terres arables, des terres sous cultures permanentes et des prairies et pâturages permanents.

Terres arables

Terres affectées aux cultures temporaires (les superficies récoltées deux fois n'étant comptées qu'une fois), prairies temporaires à faucher ou à pâturer, jardins maraîchers ou potagers et terres en jachères temporaires (moins de cinq ans).

Cultures permanentes

Terres consacrées à des cultures qui occupent le terrain pendant de longues périodes et ne doivent pas être replantées après chaque récolte. Prairies et pâturages permanents

Terres consacrées de façon permanente (cinq ans au minimum) aux herbacées fourragères, cultivées ou sauvages (prairies sauvages ou pâturages).

Superficie irriguée

Les données relatives à la superficie irriguée se rapportent aux surfaces aménagées dans le but de fournir un apport en eau aux cultures.

- *Chine*: la superficie irriguée ne concerne que les terres agricoles (à l'exclusion des vergers et des pâturages).
- *Cuba*: les données ne concernent que le secteur public.
- *Japon; République de Corée; Sri Lanka*: les données se rapportent uniquement au riz irrigué.

Utilisation d'engrais

Les statistiques se rapportent à la consommation totale d'engrais. Les estimations de l'utilisation totale sont obtenues en ajoutant les volumes d'engrais azoté, phosphaté et potassique exprimés en nutriments des végétaux (N, P₂, O₅, et K₂O, respectivement).

5. Indicateurs commerciaux (tableau A6)

Source: FAO et Banque mondiale (*Indicateurs du développement dans le monde, 2005*, CD-ROM et données en ligne).

Commerce total de marchandises

Les données se rapportent à l'ensemble du commerce des marchandises. En général, les valeurs des exportations sont exprimées f.o.b. (franco à bord) et celles des importations c.a.f. (coût, assurance, fret).

Commerce agricole

Les données se rapportent à l'agriculture au sens strict du terme, à l'exclusion des produits de la pêche et des forêts.

Commerce des denrées alimentaires

Les données se rapportent aux denrées alimentaires et aux animaux.

PIB agricole

La valeur ajoutée du secteur de l'agriculture (exprimée en pourcentage du PIB) est calculée à partir des données de comptes nationaux de la Banque

mondiale et des fichiers des Comptes nationaux de l'OCDE. L'agriculture englobe les forêts, la pêche, la chasse, de même que les cultures végétales et la production animale.

Exportations agricoles par rapport au PIB agricole

Les exportations agricoles par rapport au PIB agricole ont été pondérées par la valeur ajoutée de l'agriculture.

6. Indicateurs économiques (tableau A7)

Source: Banque mondiale (Indicateurs du développement dans le monde, 2005, CD-ROM et données en ligne).

Pondération: le PNB par habitant (\$EU courants), le PIB par habitant (croissance annuelle en pourcentage) et le PIB par habitant, parité du pouvoir d'achat (dollars internationaux courants), ont été pondérés par la population totale. Le PIB (croissance annuelle en pourcentage) et la valeur ajoutée agricole (pourcentage du PIB) ont été pondérés par le PIB (dollars EU constants de 2000). La valeur ajoutée agricole (croissance annuelle en pourcentage) a été pondérée par la valeur ajoutée agricole (dollars EU constants de 2000). La valeur ajoutée agricole par travailleur a été pondérée par la population active dans le secteur agricole.

Incidence de la pauvreté au niveau national

Le taux national de pauvreté représente le pourcentage de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté du pays. Les estimations nationales se fondent sur des estimations pour chaque sous-groupe, pondérées par la population, à partir d'enquêtes auprès des ménages.

PNB par habitant (\$EU courants)

Le PNB est le revenu national brut, converti en dollars EU par la méthode de l'Atlas de la Banque mondiale, divisé par le nombre d'habitants en milieu d'année.

PIB (croissance annuelle en pourcentage)

Taux de croissance annuelle en pourcentage du PIB aux prix du marché en monnaie locale constante. Les montants globaux sont calculés sur la base du dollar des États-Unis constant de 2000.

PIB par habitant (croissance annuelle en pourcentage)

Taux de croissance annuelle en pourcentage du PIB par habitant en monnaie locale constante. Le PIB par habitant équivaut au PIB divisé par le nombre d'habitants en milieu d'année.

PIB par habitant, parité du pouvoir d'achat (dollars internationaux courants)

Le PIB par habitant sur base de la parité du pouvoir d'achat représente le produit intérieur brut converti en dollars internationaux aux taux de parité du pouvoir d'achat. Le dollar international a le même pouvoir d'achat par rapport au PIB que le dollar américain aux États-Unis.

Valeur ajoutée agricole par travailleur

La valeur ajoutée agricole par travailleur constitue une mesure de la productivité agricole. La valeur ajoutée agricole mesure la production du secteur agricole de laquelle sont soustraits les intrants intermédiaires. Outre les cultures végétales et la production animale, l'agriculture englobe également la valeur ajoutée du secteur forestier, de la chasse et de la pêche.

PIB, dollars des États-Unis constants de 2000

Les données sont exprimées en dollars des États-Unis constants de 1995. Les chiffres en dollars du PIB sont convertis à partir des différentes monnaies nationales à l'aide du taux de change officiel de 2000.

7. Productivité totale des facteurs (tableau A8)

Source: FAO

La productivité totale des facteurs (PTF) représente la quantité produite divisée par une mesure de la quantité d'intrants utilisés. La démarche adoptée ici consiste à appliquer les méthodes de l'analyse d'enveloppement des données aux données provenant de FAOSTAT relatives aux produits et aux intrants, afin d'estimer l'indice de Malmquist de la PTF (Malmquist, 1953). Les données se rapportent aux périodes 1961-1980 et 1981-2000. Il est possible de scinder les changements qui en résultent au niveau de l'indice global de productivité en deux volets: technologie et efficacité technique. Un des avantages de la méthode d'analyse d'enveloppement des données de Malmquist est qu'elle ne nécessite aucune information sur le prix des intrants. Les données utilisées sont les suivantes: Production agricole nette, c'est-à-dire à l'exception des semences et des aliments pour animaux, exprimée en «dollars internationaux» constants (1989-1991); Les intrants sont: les terres: terres arables et sous cultures permanentes; Main-d'œuvre: total de la population active dans le secteur de l'agriculture; Engrais: consommation totale (exprimée en équivalent nutriments) d'azote, de potasse et de phosphates; Élevage: la somme pondérée des chameaux, buffles, chevaux, bœufs, ânes, porcs, moutons, chèvres et volailles (sur base des poids proposés par Hayami et Ruttan, 1985); Capital physique: nombre de tracteurs utilisés. Nous avons également repris la proportion des terres arables et des terres sous cultures permanentes qui sont irriguées, de même que le rapport entre les terres arables et sous cultures permanentes d'une part et les terres agricoles d'autre part (lesquelles englobent également les pâturages permanents).

Les données pour l'Éthiopie et l'Érythrée démarrent en 1993 plutôt qu'en 1981.

Notes relatives aux pays et aux régions

Les données relatives à la Chine ne concernent pas la Région administrative spéciale de Hong Kong; la Région administrative spéciale de Macao, ou Taïwan Province de Chine, sauf indication contraire.

Lorsque cela se révèle possible, les données sont présentées de manière séparée pour la Belgique et le Luxembourg, mais, dans la plupart des cas avant 2000, elles sont cumulées pour les deux pays.

Lorsque cela se révèle possible, les données concernant les deux pays qui se sont formés à partir de la RPD d'Éthiopie – l'Érythrée et l'Éthiopie sont présentées de manière séparée. Les données relatives aux périodes précédant 1992 sont reprises sous RPD d'Éthiopie.

Les données relatives au Yémen se rapportent à ce pays à compter de 1990; pour les années précédentes, les données regroupent les anciennes République démocratique populaire du Yémen et République arabe du Yémen, sauf indication contraire.

À noter que l'Afrique du Sud est reprise dans l'Afrique subsaharienne et non dans les pays développés.

TABLEAU A1*

Pays et territoires utilisés à des fins statistiques dans la présente publication

Pays en développement				Pays développés	
Asie et Pacifique/ Extrême-Orient et Océanie	Amérique latine et Caraïbes	Proche-Orient et Afrique du Nord	Afrique subsaharienne	Économies de marché développées	Pays en transition
Samoa américaines	Anguilla	Afghanistan	Angola	Andorre	Albanie
Bangladesh	Antigua-et-Barbuda	Algérie	Bénin	Australie	Arménie
Bhoutan	Argentine	Bahreïn	Botswana	Autriche	Azerbaïdjan
Îles Vierges britanniques	Aruba	Chypre	Burkina Faso	Belgique-Luxembourg	Bélarus
Brunéi Darussalam	Bahamas	Égypte	Burundi	Canada	Bosnie- Herzégovine
Cambodge	Barbade	Iran, Rép. islamique d'	Cameroun	Danemark	Bulgarie
Chine, Hong Kong RAS	Belize	Iraq	Cap-Vert	Îles Féroé	Croatie
Chine, Macao RAS	Bermudes	Jordanie	République centrafricaine	Finlande	République tchèque
Chine, continentale	Bolivie	Koweït	Tchad	France	Estonie
Chine, Taïwan Prov. de	Brésil	Liban	Comores	Allemagne	Géorgie
Îles Cocos (Keeling)	Îles Caïmanes	Jamahiriya arabe libyenne	Congo	Gibraltar	Hongrie
Îles Cook	Chili	Maroc	Congo, République du	Grèce	Kazakhstan
Îles Fidji	Colombie	Oman	Côte d'Ivoire	Groenland	Kirghizistan
Polynésie française	Costa Rica	Palestine, Territoire occupé	Djibouti	Islande	Lettonie
Guam	Cuba	Qatar	Guinée équatoriale	Irlande	Lituanie
Inde	Dominique	Arabie saoudite	Érythrée	Israël	Macédoine, L'ex-République yougoslave de
Indonésie	République dominicaine	République arabe syrienne	Éthiopie	Italie	Moldova, République de
Kiribati	Équateur	Tunisie	Gabon	Japon	Pologne
Corée, République. pop. démocratique de	El Salvador	Turquie	Gambie	Liechtenstein	Roumanie
Corée, République de	Îles Falkland (Malvinas)	Émirats arabes unis	Ghana	Malte	Fédération de Russie
République démocratique populaire lao	Guyane française	Yémen	Guinée	Monaco	Serbie-et- Monténégro
Malaisie	Grenade		Guinée-Bissau	Pays-Bas	Slovaquie
Maldives	Guadeloupe		Kenya	Nouvelle-Zélande	Slovénie
Îles Marshall	Guatemala		Lesotho	Norvège	Tadjikistan
Micronésie, États fédérés de	Guyana		Libéria	Portugal	Turkménistan
Mongolie	Haïti		Madagascar	Saint-Pierre- et-Miquelon	Ukraine
Myanmar	Honduras		Malawi	Saint-Marin	Ouzbékistan
Nauru	Jamaïque		Mali	Espagne	
Népal	Martinique		Mauritanie	Suède	
Nouvelle-Calédonie	Mexique		Maurice	Suisse	
Nioué	Montserrat		Mozambique	Royaume-Uni	
Île Norfolk	Antilles néerlandaises		Namibie	États-Unis d'Amérique	
Îles Mariannes du Nord	Nicaragua		Niger		
Pakistan	Panama		Nigéria		
Palaos	Paraguay		Réunion		
Papouasie-Nouvelle- Guinée	Pérou		Rwanda		
Philippines	Porto Rico		Sainte-Hélène		
Samoa	Saint-Kitts-et-Nevis		Sao Tomé-et- Principe		
Singapour	Sainte-Lucie		Sénégal		
Îles Salomon	Saint-Vincent-et-les Grenadines		Sierra Leone		

TABLEAU A1 (*fin*)

Pays en développement				Pays développés	
Asie et Pacifique/ Extrême-Orient et Océanie	Amérique latine et Caraïbes	Proche-Orient et Afrique du Nord	Afrique subsaharienne	Économies de marché développées	Pays en transition
Sri Lanka	Suriname		Somalie		
Thaïlande	Trinité-et-Tobago		Afrique du Sud		
Timor-Leste	Îles Turques et Caïques		Soudan		
Tokélaou	Îles Vierges américaines		Swaziland		
Tonga	Uruguay		Tanzanie, République-Unie de		
Tuvalu	Venezuela, République bolivarienne du		Togo		
Vanuatu			Ouganda		
Viet Nam			Zambie		
Îles Wallis et Futuna			Zimbabwe		
			Zimbabwe		

* La présente liste suit l'ordre alphabétique anglais.

TABLEAU A2*
Sécurité alimentaire et nutrition

	Nombre de personnes sous-alimentées		Part de personnes sous-alimentées dans le total de la population		Disponibilité énergétique alimentaire		
	<i>(Millions)</i>		<i>(%)</i>		<i>(Kcal/personne/jour)</i>		<i>(Croissance annuelle moyenne)</i>
	1990-92	2000-02	1990-92	2000-02	1990-92	2000-02	1990-2002
MONDE	2 708	2 803	0,28
PAYS DÉVELOPPÉS	3 273	3 314	0,01
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	823,8	814,6	20	17	2 537	2 667	0,47
ASIE ET PACIFIQUE	569,2	519	20	16	2 521	2 674	0,53
Bangladesh	39,2	42,5	35	30	2 070	2 190	0,60
Brunéi Darussalam	2 797	2 855	0,21
Cambodge	4,3	4,4	43	33	1 871	2 059	1,18
Chine, Hong Kong, RAS	3 239	3 115	-0,42
Chine, Macao, RAS,	2 725	2 498	-0,41
Chine, continentale	193,5	142,1	16	11	2 699	2 957	0,88
Chine, Taïwan Province de	2 964	2 997	0,22
Fidji	2 637	2 895	0,95
Polynésie française	2 864	2 884	0,12
Inde	215,8	221,1	25	21	2 366	2 420	0,19
Indonésie	16,4	12,6	9	6	2 698	2 912	0,82
Kiribati	2 653	2 852	0,97
Corée, République populaire démocratique de	3,7	8,1	18	36	2 452	2 138	-0,26
Corée, République de	0,8	0,7	-	-	2 999	3 059	-0,03
République démocratique populaire lao	1,2	1,2	29	22	2 111	2 285	0,73
Malaisie	0,5	0,6	3	-	2 822	2 891	0,46
Maldives	2 377	2 542	0,69
Mongolie	0,8	0,7	34	28	2 065	2 236	0,25
Myanmar	4	2,8	10	6	2 634	2 880	0,95
Népal	3,9	4	20	17	2 346	2 443	0,24
Nouvelle-Calédonie	2 792	2 790	-0,02
Pakistan	27,7	29,3	24	20	2 305	2 431	0,17
Philippines	16,2	17,2	26	22	2 264	2 375	0,28
Samoa	2 569	2 900	0,80
Îles Salomon	2 015	2 238	0,49
Sri Lanka	4,8	4,1	28	22	2 229	2 388	0,44
Thaïlande	15,2	12,2	28	20	2 252	2 453	0,70
Timor-Leste	2 564	2 813	1,13
Vanuatu	2 524	2 572	0,10
Viet Nam	20,6	14,7	31	19	2 177	2 534	1,48
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	59,5	52,9	13	10	2 705	2 848	0,49
Antigua-et-Barbuda	2 460	2 342	-0,22
Argentine	0,7	0,6	-	-	2 993	3 075	0,06
Bahamas	2 619	2 753	-0,08
Barbade	3 080	3 059	-0,14
Belize	2 651	2 844	0,92

TABLEAU A2 (suite)

	Nombre de personnes sous-alimentées		Part de personnes sous-alimentées dans le total de la population		Disponibilité énergétique alimentaire		
	(Millions)		(%)		(Kcal/personne/jour)		(Croissance annuelle moyenne)
	1990-92	2000-02	1990-92	2000-02	1990-92	2000-02	1990-2002
Bermudes	2 341	2 257	-0,32
Bolivie	1,9	1,8	28	21	2 112	2 250	0,41
Brésil	18,5	15,6	12	9	2 812	3 010	0,76
Chili	1,1	0,6	8	4	2 611	2 845	1,13
Colombie	6,1	5,7	17	13	2 435	2 579	0,66
Costa Rica	0,2	0,2	6	4	2 714	2 858	0,44
Cuba	0,8	0,4	8	3	2 717	2 998	0,50
Dominique	2 941	2 752	-0,60
République dominicaine	1,9	2,1	27	25	2 261	2 323	0,10
Équateur	0,9	0,6	8	4	2 509	2 737	0,79
El Salvador	0,6	0,7	12	11	2 492	2 548	0,58
Grenade	2 830	2 867	0,42
Guatemala	1,4	2,8	16	24	2 351	2 187	-0,11
Guyana	0,2	0,1	21	9	2 347	2 709	0,91
Haïti	4,6	3,8	65	47	1 780	2 083	1,46
Honduras	1,1	1,5	23	22	2 313	2 353	0,17
Jamaïque	0,3	0,3	14	10	2 503	2 675	0,26
Mexique	4,6	5,2	5	5	3 101	3 155	0,17
Antilles néerlandaises	2 523	2 557	0,10
Nicaragua	1,2	1,4	30	27	2 216	2 283	0,14
Panama	0,5	0,8	21	26	2 316	2 237	0,24
Paraguay	0,8	0,8	18	14	2 403	2 556	0,00
Pérou	9,3	3,4	42	13	1 962	2 550	1,38
Saint-Kitts-et-Nevis	2 577	2 636	-0,16
Sainte-Lucie	2 735	2 936	0,95
Saint-Vincent-et-les Grenadines	2 299	2 534	1,04
Suriname	0,1	0	13	11	2 528	2 628	0,73
Trinité-et-Tobago	0,2	0,2	13	12	2 635	2 734	0,14
Uruguay	0,2	0,1	6	4	2 661	2 828	0,97
Venezuela, République bolivarienne du	2,3	4,3	11	17	2 464	2 351	0,06
PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	24,8	39,2	8	10	3 070	3 106	0,17
Algérie	1,3	1,7	5	5	2 921	2 991	0,36
Chypre	3 122	3 251	0,65
Égypte	2,5	2,4	4	3	3 200	3 341	0,50
Iran, République islamique d'	2,1	2,7	4	4	2 978	3 075	0,49
Jordanie	0,1	0,4	4	7	2 818	2 668	-0,13
Koweït	0,5	0,1	23	5	2 292	3 052	0,67
Liban	0,1	0,1	-	3	3 165	3 181	0,18
Jamahiriya arabe libyenne	0	0	-	-	3 277	3 324	0,15
Maroc	1,5	2	6	7	3 029	3 042	0,17
Arabie saoudite	0,7	0,8	4	3	2 772	2 845	0,39
République arabe syrienne	0,7	0,6	5	4	2 831	3 038	0,68
Tunisie	0,1	0,1	-	-	3 152	3 271	0,31
Turquie	1	1,8	-	3	3 494	3 359	-0,31
Émirats arabes unis	0,1	0,1	4	-	2 928	3 199	0,56
Yémen	4,2	6,7	34	36	2 036	2 037	-0,43

TABLEAU A2 (suite)

	Nombre de personnes sous-alimentées		Part de personnes sous-alimentées dans le total de la population		Disponibilité énergétique alimentaire		
	(Millions)		(%)		(Kcal/personne/jour)		(Croissance annuelle moyenne)
	1990-92	2000-02	1990-92	2000-02	1990-92	2000-02	1990-2002
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	170,4	203,5	36	33	2 175	2 254	0,40
Angola	5,6	5,1	58	40	1 783	2 041	1,33
Bénin	1	0,9	20	15	2 338	2 516	0,83
Botswana	0,3	0,6	23	32	2 263	2 155	-0,06
Burkina Faso	1,9	2,3	21	19	2 353	2 408	0,79
Burundi	2,7	4,4	48	68	1 896	1 636	-0,53
Cameroun	4	3,9	33	25	2 114	2 266	0,64
Cap-Vert	3 011	3 209	0,86
République centrafricaine	1,5	1,6	50	43	1 874	1 977	0,43
Tchad	3,5	2,7	58	34	1 783	2 146	1,84
Comores	1 914	1 748	-0,48
Congo, République démocratique du	12,2	35,5	32	71	2 173	1 627	-2,37
Congo	1,4	1,3	54	37	1 861	2 086	0,72
Côte d'Ivoire	2,3	2,2	18	14	2 472	2 621	0,53
Djibouti	1 802	2 202	1,71
Érythrée	...	2,8	...	73	...	1 524	...
Éthiopie	...	31,3	...	46	...	1 843	...
Éthiopie, RPD d'	1 638
Gabon	0,1	0,1	10	6	2 455	2 614	0,48
Gambie	0,2	0,4	22	27	2 367	2 269	-0,22
Ghana	5,8	2,5	37	13	2 073	2 619	2,44
Guinée	2,5	2,1	39	26	2 105	2 382	1,55
Guinée-Bissau	2 300	2 101	-0,65
Kenya	10,7	10,3	44	33	1 921	2 107	0,29
Lesotho	0,3	0,2	17	12	2 445	2 617	0,76
Libéria	0,7	1,4	34	46	2 211	1 997	-2,05
Madagascar	4,3	6	35	37	2 084	2 061	-0,43
Malawi	4,8	3,8	50	33	1 881	2 155	0,85
Mali	2,7	3,6	29	29	2 216	2 200	-0,27
Mauritanie	0,3	0,3	15	10	2 556	2 771	0,70
Maurice	0,1	0,1	6	6	2 887	2 955	0,53
Mozambique	9,2	8,5	66	47	1 735	2 033	1,34
Namibie	0,5	0,4	35	22	2 061	2 269	0,82
Niger	3,2	3,8	41	34	2 020	2 130	0,24
Nigéria	11,8	11	13	9	2 538	2 705	1,31
Rwanda	2,8	3	44	37	1 947	2 049	0,49
Sao Tomé-et-Principe	2 272	2 390	0,68
Sénégal	1,8	2,3	23	24	2 276	2 280	0,49
Seychelles	2 311	2 453	0,47
Sierra Leone	1,9	2,3	46	50	1 991	1 926	0,03
Afrique du Sud	2 827	2 917	0,53
Soudan	8	8,5	32	27	2 159	2 260	0,29
Swaziland	0,1	0,2	14	19	2 455	2 360	-0,40
Tanzanie, République-Unie de	9,9	15,6	37	44	2 050	1 959	-0,75
Togo	1,2	1,2	33	26	2 151	2 296	0,70
Ouganda	4,2	4,6	24	19	2 275	2 363	0,23
Zambie	4	5,2	48	49	1 929	1 904	-0,25
Zimbabwe	4,9	5,6	45	44	1 975	2 024	-0,61

TABLEAU A2 (suite)

	Nombre de personnes sous-alimentées		Part de personnes sous-alimentées dans le total de la population		Disponibilité énergétique alimentaire		
	(Millions)		(%)		(Kcal/personne/jour)		(Croissance annuelle moyenne)
	1990-92	2000-02	1990-92	2000-02	1990-92	2000-02	1990-2002
ÉCONOMIES DE MARCHÉ DÉVELOPPÉES	3 332	3 491	0,42
Australie	3 177	3 090	-0,35
Autriche	3 512	3 738	0,48
Belgique-Luxembourg	3 581
Belgique	3 583	...
Canada	3 056	3 560	1,31
Danemark	3 232	3 409	0,57
Finlande	3 185	3 122	-0,34
France	3 535	3 634	0,20
Allemagne	3 397	3 474	0,13
Grèce	3 566	3 688	0,22
Islande	3 095	3 222	0,26
Irlande	3 632	3 664	0,10
Israël	3 390	3 644	0,58
Italie	3 591	3 690	0,25
Japon	2 813	2 783	-0,22
Luxembourg	3 590	...
Malte	3 240	3 539	0,67
Pays-Bas	3 350	3 354	0,44
Nouvelle-Zélande	3 215	3 220	0,24
Norvège	3 181	3 425	0,72
Portugal	3 449	3 749	0,88
Espagne	3 305	3 363	0,39
Suède	2 990	3 135	0,53
Suisse	3 307	3 472	0,47
Royaume-Uni	3 265	3 397	0,40
États-Unis d'Amérique	3 502	3 795	0,78
	1993-95	2000-02	1993-95	2000-02	1993-95	2000-02	1993-2002
PAYS EN TRANSITION	23,3	28,3	6	7	2 950	2 939	-0,04
Albanie	0,2	0,2	5	6	2 881	2 861	1,14
Arménie	1,8	1,1	52	34	1 957	2 190	2,87
Azerbaïdjan	2,6	1,2	34	15	2 134	2 481	1,31
Bélarus	0,1	0,2	-	-	3 177	3 006	-0,52
Bosnie-Herzégovine	0,3	0,3	9	8	2 685	2 762	1,61
Bulgarie	0,7	0,8	8	11	2 894	2 801	-0,89
Croatie	0,7	0,3	16	7	2 517	2 771	1,45
République tchèque	0,2	0,2	-	-	3 076	3 118	...
Estonie	0,1	0,1	9	5	2 749	2 993	1,64
Géorgie	2,1	1,4	39	27	2 106	2 276	1,12
Hongrie	0,1	0	-	-	3 344	3 471	-0,33
Kazakhstan	0,2	2	-	13	3 274	2 546	-0,80
Kirghizistan	0,9	0,3	21	6	2 410	2 950	1,35
Lettonie	0,1	0,1	3	4	2 966	2 958	0,15
Lituanie	0,2	0	4	-	2 874	3 360	1,19
Macédoine, L'ex-République yougoslave de	0,3	0,2	15	11	2 512	2 639	0,69
Moldova, République de	0,2	0,5	5	11	2 929	2 717	-1,32
Pologne	0,3	0,3	-	-	3 336	3 376	0,07

TABLEAU A2 (fin)

	Nombre de personnes sous-alimentées		Part de personnes sous-alimentées dans le total de la population		Disponibilité énergétique alimentaire		
	<i>(Millions)</i>		<i>(%)</i>		<i>(Kcal/personne/jour)</i>		<i>(Croissance annuelle moyenne)</i>
	1990-92	2000-02	1990-92	2000-02	1990-92	2000-02	1990-2002
Roumanie	0,4	0,2	–	–	3 210	3 414	1,59
Fédération de Russie	6,4	5,2	4	4	2 926	3 000	0,51
Serbie-et-Monténégro	0,5	1,1	5	11	2 900	2 660	–1,32
Slovaquie	0,2	0,3	4	5	2 928	2 877	...
Slovénie	0,1	0	3	–	2 945	3 015	0,88
Tadjikistan	1,2	3,7	21	61	2 314	1 836	–2,36
Turkménistan	0,5	0,4	13	9	2 509	2 719	–0,07
Ukraine	1,2	1,5	–	3	3 029	2 985	–0,90
Ouzbékistan	1,7	6,6	8	26	2 649	2 270	–1,62

* La présente liste suit l'ordre alphabétique anglais

TABLEAU A3*
Production et productivité agricoles

	Production végétale et animale		Production alimentaire par habitant		Rendements céréaliers	
	<i>(Taux de croissance annuel moyen [%])</i>				<i>(hg/ha)</i>	
	1985-1994	1995-2004	1985-1994	1995-2004	1992-1994	2002-2004
MONDE	1,9	2,5	0,3	1,2	28 002	31 675
PAYS DÉVELOPPÉS	-0,1	1,0	-0,7	0,6	32 087	38 038
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	3,4	3,3	1,6	1,8	25 518	28 363
ASIE ET PACIFIQUE	3,7	3,6	2,1	2,3	30 889	34 590
Bangladesh	1,6	3,7	-0,8	1,7	25 831	34 098
Bhoutan	1,0	-0,5	-1,2	-3,1	12 269	15 908
Brunéi Darussalam	2,5	10,4	-0,4	7,8	17 202	16 667
Cambodge	5,9	5,7	2,0	3,2	13 661	20 416
Chine continentale	4,4	4,8	3,5	4,0	44 763	49 802
Chine, Taïwan Province de	1,1	-0,4	0,1	-1,0	53 957	60 183
Îles Cocos (Keeling)	1,4	2,5
Fidji	0,8	-0,8	0,0	-1,9	22 434	22 911
Polynésie française	2,7	0,7	0,5	-0,9
Guam	1,4	2,3	-0,6	0,9	20 000	20 000
Inde	3,2	2,3	1,2	0,6	20 751	23 129
Indonésie	3,7	2,5	2,0	1,1	38 663	42 294
Kiribati	2,6	2,6	0,5	1,1
Corée, République pop. dém. de	2,2	0,1	0,7	-0,6	54 867	33 103
Corée, République de	2,3	0,8	1,3	0,2	58 524	59 909
République dém. populaire lao	3,8	5,9	1,1	3,5	24 869	31 741
Malaisie	4,9	3,4	3,9	1,5	29 960	32 749
Maldives	2,7	3,3	-0,4	0,2	10 000	10 000
Micronésie	0,0	...	-0,3
Mongolie	-1,4	2,4	-3,9	1,5	8 124	6 757
Myanmar	1,7	4,3	0,1	2,8	28 726	35 171
Népal	2,9	3,3	0,6	1,0	17 860	22 575
Nouvelle-Calédonie	2,0	0,7	0,0	-1,4	28 134	36 598
Pakistan	4,6	3,1	1,8	0,6	18 928	23 322
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1,9	2,2	-0,7	-0,1	27 594	37 606
Philippines	2,4	3,0	0,2	1,1	22 095	28 251
Samoa	-2,7	2,0	-3,1	1,1
Singapour	-14,5	-5,9	-16,5	-8,1
Îles Salomon	0,0	3,4	-3,2	0,3	0	38 737
Sri Lanka	1,0	0,2	-0,3	-0,9	29 613	33 052
Thaïlande	2,5	1,3	0,7	0,0	22 982	27 079
Timor-Leste	3,6	0,6	1,2	0,3	19 308	19 941
Tonga	1,0	-0,7	0,8	-1,3
Vanuatu	-0,4	0,2	-2,9	-2,4	5 205	5 385
Viet Nam	4,2	5,3	1,8	3,5	33 443	44 844
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	2,6	3,2	0,9	1,7	24 563	30 121
Antigua-et-Barbuda	2,5	0,4	2,2	-0,6	18 333	15 709
Argentine	1,5	2,4	0,3	1,2	29 066	32 119
Bahamas	-0,1	5,9	-2,0	4,5	16 866	20 609
Barbade	-1,8	1,5	-2,1	1,2	26 127	26 093
Belize	4,8	4,3	2,1	1,9	19 944	27 603
Bolivie	4,4	3,7	2,1	1,6	14 658	18 796
Brésil	3,8	4,5	2,3	3,0	22 606	31 292
Chili	5,0	1,9	3,4	0,6	43 042	52 393

TABLEAU A3 (suite)

	Production végétale et animale		Production alimentaire par habitant		Rendements céréaliers	
	(Taux de croissance annuel moyen [%])				(hg/ha)	
	1985-1994	1995-2004	1985-1994	1995-2004	1992-1994	2002-2004
Colombie	2,6	1,6	1,2	0,1	25 205	34 752
Costa Rica	4,6	1,2	2,6	-0,8	34 679	39 649
Cuba	-4,3	4,4	-5,0	4,0	16 250	31 670
Dominique	2,5	-0,7	2,5	-1,4	13 092	13 248
République dominicaine	-0,2	0,2	-1,6	-1,5	38 264	47 222
Équateur	5,4	2,4	2,9	1,1	19 328	22 040
El Salvador	0,2	0,9	-0,1	0,0	18 786	24 452
Îles Falkland (Malvinas)	1,2	-1,1	0,2	-4,3
Guyane française	10,7	0,5	5,6	-2,6	34 147	26 510
Grenade	-1,2	-1,1	-0,7	-0,6	10 008	10 000
Guadeloupe	-0,4	2,4	-1,9	1,5	0	0
Guatemala	2,8	2,2	1,3	-0,1	18 489	17 351
Guyana	2,3	3,0	2,5	2,6	35 206	37 933
Haïti	-1,7	0,7	-3,7	-0,5	9 479	8 685
Honduras	3,4	1,4	0,2	-1,3	13 227	13 996
Jamaïque	1,9	0,1	1,1	-0,8	14 907	11 670
Martinique	-2,0	3,8	-2,9	3,1
Mexique	2,0	2,4	0,2	0,9	26 221	28 246
Montserrat	18 750	18 750
Nicaragua	-1,5	5,7	-1,4	3,0	17 335	17 923
Panama	1,1	0,8	-1,0	-1,1	19 014	24 471
Paraguay	3,3	3,2	0,8	1,3	19 082	20 258
Pérou	2,7	3,3	0,9	1,6	26 974	30 694
Porto Rico	0,1	-0,6	-0,8	-1,3	14 043	17 308
Saint-Kitts-et-Nevis	-2,6	0,2	-2,6	0,5
Sainte-Lucie	3,0	-2,6	1,5	-3,3	0	0
Saint-Vincent-et-les Grenadines	-1,0	0,3	-1,8	-0,4	33 333	30 717
Suriname	-1,3	-1,1	-2,0	-1,9	38 159	38 455
Trinité-et-Tobago	1,4	2,8	0,6	2,4	34 960	26 877
Uruguay	2,8	1,8	2,3	1,6	27 277	37 773
Venezuela, Rép. bolivarienne du	2,2	2,5	-0,3	0,6	28 170	32 416
PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	3,4	2,6	0,9	0,6	19 647	23 609
Algérie	3,8	4,9	1,3	3,3	8 116	13 228
Bahreïn	1,7	2,7	-1,8	0,0
Chypre	0,5	2,5	-0,8	1,5	27 692	24 437
Égypte	3,7	4,1	2,0	2,2	59 184	71 912
Iran, République islamique d'	5,3	3,0	2,6	1,7	16 903	23 871
Jordanie	8,3	2,3	3,8	-0,9	14 621	10 731
Koweït	17,9	10,3	18,8	6,1	57 223	21 361
Liban	6,0	-0,5	4,6	-2,5	21 075	24 864
Jamahiriya arabe libyenne	2,1	2,1	-0,4	0,2	7 045	6 256
Maroc	6,9	3,7	4,9	2,1	9 110	11 921
Oman	2,2	3,1	-1,5	0,1	21 680	23 180
Qatar	12,4	7,3	7,6	5,3	31 212	41 304
Arabie saoudite	7,7	1,6	3,3	-1,4	44 002	37 611
République arabe syrienne	4,3	4,3	1,3	2,0	13 965	19 109
Tunisie	4,1	6,7	2,0	5,6	12 082	14 218
Turquie	1,9	1,7	0,0	0,1	20 966	22 982
Émirats arabes unis	10,2	9,3	4,9	6,7	16 765	34 230
Yémen	4,2	3,1	0,0	-0,7	11 037	8 715

TABLEAU A3 (suite)

	Production végétale et animale		Production alimentaire par habitant		Rendements céréaliers	
	(Taux de croissance annuel moyen [%])				(hg/ha)	
	1985-1994	1995-2004	1985-1994	1995-2004	1992-1994	2002-2004
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	3,6	2,4	0,8	-0,1	10 054	10 709
Angola	2,7	4,0	0,2	1,1	3 212	5 023
Bénin	5,4	6,5	0,9	4,3	9 298	10 604
Botswana	-0,1	-0,1	-3,0	-1,8	2 479	2 116
Burkina Faso	6,3	6,4	3,3	2,6	8 652	9 877
Burundi	1,7	0,6	-0,8	-0,7	13 484	13 333
Cameroun	3,9	2,9	1,4	0,6	10 005	17 098
Cap-Vert	6,9	4,8	4,7	2,6	3 038	1 828
République centrafricaine	2,7	3,0	0,9	1,5	9 349	10 471
Tchad	5,8	3,7	2,7	0,9	6 591	7 125
Comores	3,6	1,5	0,7	-1,4	13 194	13 341
Congo, République dém. du	2,4	-2,4	-0,7	-4,6	7 826	7 804
Congo	1,3	2,3	-1,9	-0,7	7 519	7 796
Côte d'Ivoire	3,0	1,8	-0,9	-0,1	9 209	11 382
Djibouti	2,9	1,8	-1,5	-0,6	15 833	16 250
Guinée équatoriale	3,0	-0,1	2,0	-2,2
Érythrée	35,9	0,3	35,7	-2,7	4 869	2 976
Éthiopie	1,2	3,9	-2,9	1,5	11 062	13 044
Gabon	1,9	1,6	-1,3	-0,9	18 048	16 410
Gambie	0,4	3,2	-3,3	0,3	11 969	11 071
Ghana	5,2	5,8	2,1	3,5	12 366	14 063
Guinée	3,2	2,7	-0,2	0,8	11 334	14 056
Guinée-Bissau	2,2	2,9	-0,4	0,0	14 227	11 376
Kenya	4,9	2,0	1,7	0,0	16 446	14 660
Lesotho	1,8	0,2	0,0	-0,1	8 014	9 628
Libéria	-4,9	6,1	-2,7	-2,0	10 370	9 167
Madagascar	1,0	1,0	-1,7	-1,7	19 278	20 594
Malawi	1,0	6,1	-2,8	6,1	9 559	11 353
Mali	4,9	3,3	1,7	-0,8	7 728	8 223
Mauritanie	2,0	2,6	-0,3	-0,3	7 929	9 587
Maurice	0,9	1,5	0,2	0,9	41 355	48 544
Mozambique	-0,1	4,9	-1,7	2,4	4 204	8 619
Namibie	3,7	-0,7	0,0	-3,0	2 769	4 105
Niger	7,1	4,7	3,7	1,2	3 130	4 151
Nigéria	7,7	2,5	4,5	-0,3	11 498	10 582
Réunion	3,3	1,3	1,5	-0,3	60 044	67 244
Rwanda	-2,4	7,6	-1,5	2,4	11 496	10 011
Sao Tomé-et-Principe	3,3	2,8	1,0	0,2	22 359	25 000
Sénégal	5,7	2,2	3,3	-0,3	7 916	9 443
Seychelles	1,2	1,7	-0,3	0,7
Sierra Leone	1,0	-0,8	-0,8	-2,9	11 943	12 101
Afrique du Sud	2,5	1,5	0,6	0,4	19 013	26 756
Soudan	4,5	3,2	3,4	0,9	5 544	5 925
Swaziland	0,5	-0,4	-2,4	-1,9	14 072	11 138
Tanzanie, République-Unie de	0,9	2,2	-2,3	-0,4	11 617	14 756
Togo	4,9	2,8	0,7	-0,5	8 209	10 037
Ouganda	3,1	2,8	-0,4	-0,3	15 220	16 509
Zambie	4,7	2,0	1,7	-0,2	14 945	15 136
Zimbabwe	3,9	1,2	2,7	-0,1	11 117	6 052

TABLEAU A3 (suite)

	Production végétale et animale		Production alimentaire par habitant		Rendements céréaliers	
	(Taux de croissance annuel moyen [%])				(hg/ha)	
	1985-1994	1995-2004	1985-1994	1995-2004	1992-1994	2002-2004
ÉCONOMIES DE MARCHÉ DEVELOPPÉES	0,8	1,1	0,1	0,4	43 703	49 313
Australie	1,0	3,0	-0,6	2,4	17 144	17 088
Autriche	0,5	0,6	-0,1	0,5	52 195	56 120
Belgique-Luxembourg	65 634	0
Belgique	...	-0,4	...	-0,6	0	85 038
Canada	2,2	1,8	0,9	1,0	25 676	26 833
Danemark	0,3	0,4	0,1	0,1	51 739	60 026
Finlande	-0,9	0,6	-1,3	0,4	33 568	32 309
France	-0,5	0,8	-1,0	0,4	65 146	70 341
Allemagne	-1,3	1,5	-1,7	1,4	56 246	63 240
Grèce	1,7	-0,6	0,7	-1,0	36 738	35 387
Islande	-1,4	0,8	-2,4	-0,1
Irlande	0,6	0,6	0,4	-0,5	62 375	70 298
Israël	-0,3	2,6	-2,1	0,4	27 229	31 087
Italie	0,2	-0,1	0,1	-0,1	47 447	48 864
Japon	-0,1	-1,1	-0,3	-1,3	55 850	59 489
Luxembourg	...	-3,2	...	-4,5	0	56 900
Malte	3,4	0,7	2,4	0,2	27 703	40 798
Pays-Bas	0,8	-1,0	0,2	-1,5	75 407	79 738
Nouvelle-Zélande	1,5	2,5	0,9	1,8	55 381	64 866
Norvège	-0,5	-0,9	-1,0	-1,4	34 957	39 008
Portugal	2,7	1,3	2,8	1,1	20 704	27 746
Espagne	0,1	3,1	-0,3	2,8	23 423	33 945
Suède	-1,6	0,5	-2,1	0,4	40 032	48 817
Suisse	-0,5	-0,1	-1,3	-0,2	61 368	60 052
Royaume-Uni	-0,3	-0,6	-0,6	-1,0	64 348	70 822
États-Unis d'Amérique	2,2	1,3	1,1	0,2	50 746	61 384
PAYS EN TRANSITION	-2,5	0,6	-2,9	0,9	19 636	23 175
Albanie	1,3	1,9	0,9	2,1	24 652	31 433
Arménie	1,1	0,6	3,2	1,6	16 422	19 756
Azerbaïdjan	-13,9	3,2	-14,3	3,6	17 882	25 874
Bélarus	-10,6	0,9	-10,5	1,4	26 020	26 303
Bosnie-Herzégovine	-11,5	1,3	-6,2	-0,5	35 595	32 202
Bulgarie	-4,8	-0,3	-3,7	0,3	27 561	30 261
Croatie	-3,7	2,1	-1,3	2,4	41 243	44 320
République tchèque	-20,4	0,8	-20,6	0,9	40 992	42 970
Estonie	-11,8	-2,3	-9,8	-1,1	16 874	21 841
Géorgie	-0,2	-0,5	-0,1	0,7	19 271	20 487
Hongrie	-2,8	2,2	-2,4	2,7	35 667	42 499
Kazakhstan	-14,7	-0,3	-14,6	0,5	10 555	10 567
Kirghizistan	-5,2	1,7	-5,0	0,8	23 492	27 670
Lettonie	-20,1	-1,3	-18,4	-0,2	17 519	22 905
Lituanie	-17,4	0,8	-16,3	1,3	19 338	27 884
Macédoine, L'ex-République yougoslave de	-5,9	0,5	-5,4	-0,2	24 529	27 472
Moldova, République de	-6,5	-1,1	-6,7	-0,4	29 807	26 591
Pologne	-1,8	1,7	-2,2	1,7	25 727	31 306
Roumanie	-1,9	2,2	-1,8	2,5	24 413	29 581

TABLEAU A3 (fin)

	Production végétale et animale		Production alimentaire par habitant		Rendements céréaliers	
	<i>(Taux de croissance annuel moyen [%])</i>				<i>(hg/ha)</i>	
	1985-1994	1995-2004	1985-1994	1995-2004	1992-1994	2002-2004
Fédération de Russie	-10,0	0,8	-9,8	1,3	16 122	18 907
Serbie-et-Monténégro	-0,6	0,8	-1,5	0,8	30 989	35 047
Slovaquie	-3,1	0,3	-3,6	0,4	40 665	39 538
Slovénie	11,4	1,1	10,6	1,1	41 499	49 271
Tadjikistan	-4,2	0,4	-6,4	-0,7	10 116	19 773
Turkménistan	9,3	0,8	16,4	0,8	23 846	27 896
Ukraine	-10,7	0,5	-10,4	1,3	29 516	25 422
Ouzbékistan	0,9	0,2	-0,2	-0,6	16 776	34 554

* La présente liste suit l'ordre alphabétique anglais.

TABLEAU A4*
Indicateurs de la population et de la population active (2004)

	Population totale	Population rurale		Population agricole		Population active	Population active dans l'agriculture	
	(Milliers)	(Milliers)	(% du total)	(Milliers)	(% du total)	(Milliers)	(Milliers)	(%)
MONDE	6 373 555	3 270 558	51	2 599 791	41	3 125 649	1 347 123	43
PAYS DÉVELOPPÉS	1 287 488	348 384	27	82 592	6	647 745	41 351	6
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	5 086 067	2 922 174	57	2 517 199	49	2 477 904	1 305 772	53
ASIE ET PACIFIQUE	3 389 506	2 163 046	64	1 872 666	55	1 751 025	1 018 363	58
Samoa américaines	63	6	10	20	32	25	8	32
Bangladesh	149 664	112 836	75	77 454	52	76 756	39 723	52
Bhoutan	2 325	2 121	91	2 176	94	1 127	1 055	94
Îles Vierges britanniques	21	8	38	5	24	10	2	20
Brunéi Darussalam	366	85	23	2	1	175	1	1
Cambodge	14 482	11 694	81	9 922	69	7 300	5 001	69
Chine, Hong Kong RAS	7 115	0	0	23	0	3 816	12	0
Chine, Macao RAS	468	5	1	0	0	250	0	0
Chine continentale	1 290 669	793 502	61	846 304	66	778 326	509 288	65
Chine, Taiwan Province de	22 640	1 127	5	3 090	14	10 219	710	7
Îles Cook	18	5	28	6	33	7	2	29
Fidji	847	401	47	322	38	354	134	38
Polynésie française	248	119	48	78	31	109	34	31
Guam	165	10	6	46	28	80	21	26
Inde	1 081 229	772 785	71	559 656	52	478 801	276 687	58
Indonésie	222 611	118 394	53	92 276	41	110 673	50 531	46
Kiribati	89	46	52	23	26	39	10	26
Corée, République pop. dém. de	22 776	8 793	39	6 206	27	11 751	3 202	27
Corée, République de	47 951	9 440	20	3 255	7	25 169	1 944	8
République dém. pop. lao	5 787	4 565	79	4 385	76	2 933	2 223	76
Malaisie	24 876	8 724	35	3 739	15	10 935	1 740	16
Maldives	328	232	71	77	23	141	27	19
Îles Marshall	54	18	33	14	26	24	6	25
Micronésie, États fédérés de	110	78	71	28	25	47	12	26
Mongolie	2 630	1 146	44	567	22	1 405	303	22
Myanmar	50 101	35 076	70	34 543	69	27 408	18 897	69
Nauru	13	0	0	3	23	6	1	17
Népal	25 725	21 733	84	23 872	93	12 306	11 419	93
Nouvelle-Calédonie	233	90	39	79	34	124	42	34
Nioué	2	1	50	1	50	1	0	0
Pakistan	157 315	103 181	66	76 917	49	59 145	26 682	45
Palaos	21	7	33	5	24	9	2	22
Papouasie-Nouvelle-Guinée	5 836	5 063	87	4 387	75	2 803	2 019	72
Philippines	81 408	31 091	38	30 078	37	34 860	12 942	37
Samoa	180	140	78	56	31	65	20	31
Singapour	4 315	0	0	5	0	2 149	2	0
Îles Salomon	491	408	83	352	72	253	181	72
Sri Lanka	19 218	15 178	79	8 668	45	8 910	3 948	44
Thaïlande	63 465	43 080	68	29 060	46	37 873	20 185	53
Timor-Leste	820	760	93	666	81	447	363	81

TABLEAU A4 (suite)

	Population totale	Population rurale		Population agricole		Population active	Population active dans l'agriculture	
	(Milliers)	(Milliers)	(% du total)	(Milliers)	(% du total)	(Milliers)	(Milliers)	(%)
Tokélaou	2	2	100	0	0	1	0	0
Tonga	105	70	67	33	31	39	12	31
Tuvalu	11	5	45	3	27	4	1	25
Vanuatu	217	167	77	74	34	97	33	34
Viet Nam	82 481	60 839	74	54 185	66	44 047	28 936	66
Îles Wallis et Futuna	15	15	100	5	33	6	2	33
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	550 861	125 738	23	103 986	19	240 473	43 058	18
Anguilla	12	0	0	3	25	6	1	17
Antigua-et-Barbuda	73	45	62	16	22	34	7	21
Argentine	38 871	3 755	10	3 585	9	16 381	1 455	9
Aruba	101	55	54	22	22	47	10	21
Bahamas	317	32	10	10	3	165	5	3
Barbade	271	129	48	10	4	152	5	3
Belize	261	135	52	77	30	94	28	30
Bermudes	82	0	0	2	2	42	1	2
Bolivie	8 973	3 244	36	3 762	42	3 755	1 619	43
Brésil	180 654	29 643	16	25 869	14	83 594	12 134	15
Îles Caïmanes	42	0	0	9	21	19	4	21
Chili	15 996	2 023	13	2 359	15	6 755	989	15
Colombie	44 914	10 359	23	8 386	19	20 020	3 666	18
Costa Rica	4 250	1 646	39	803	19	1 799	327	18
Cuba	11 328	2 756	24	1 679	15	5 688	727	13
Dominique	79	21	27	17	22	36	8	22
République dominicaine	8 872	3 571	40	1 337	15	3 956	561	14
Équateur	13 192	4 983	38	3 270	25	5 347	1 242	23
El Salvador	6 614	2 629	40	1 999	30	2 953	782	26
Guyane française	182	45	25	30	16	78	13	17
Grenade	80	47	59	18	23	37	8	22
Guadeloupe	443	3	1	11	2	206	5	2
Guatemala	12 661	6 740	53	6 006	47	4 792	2 089	44
Guyana	767	475	62	125	16	332	54	16
Haïti	8 437	5 226	62	5 070	60	3 710	2 232	60
Honduras	7 099	3 832	54	2 204	31	2 798	789	28
Jamaïque	2 676	1 280	48	512	19	1 364	261	19
Martinique	395	17	4	13	3	188	6	3
Mexique	104 931	25 503	24	22 164	21	44 096	8 453	19
Montserrat	4	3	75	1	25	2	0	0
Antilles néerlandaises	223	67	30	1	0	101	0	0
Nicaragua	5 597	2 363	42	1 003	18	2 285	392	17
Panama	3 177	1 353	43	665	21	1 353	248	18
Paraguay	6 018	2 539	42	2 314	38	2 323	756	33
Pérou	27 567	7 098	26	7 767	28	10 818	3 074	28
Porto Rico	3 898	81	2	89	2	1 476	26	2
Saint-Kitts-et-Nevis	42	28	67	9	21	19	4	21
Sainte-Lucie	150	104	69	33	22	69	15	22

TABLEAU A4 (suite)

	Population totale	Population rurale		Population agricole		Population active	Population active dans l'agriculture	
	(Milliers)	(Milliers)	(% du total)	(Milliers)	(% du total)	(Milliers)	(Milliers)	(%)
Saint-Vincent-et-les Grenadines	121	49	40	27	22	54	12	22
Suriname	439	103	23	80	18	172	31	18
Trinité-et-Tobago	1 307	315	24	103	8	607	48	8
Îles Turques et Caïques	21	11	52	5	24	10	2	20
Îles Vierges américaines	112	7	6	24	21	52	11	21
Uruguay	3 439	248	7	368	11	1 564	189	12
Venezuela, République bolivarienne du	26 170	3 175	12	2 129	8	11 123	769	7
PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	429 223	178 072	41	119 577	28	167 493	51 477	31
Afghanistan	24 926	19 010	76	16 355	66	10 142	6 655	66
Algérie	32 339	13 160	41	7 406	23	12 033	2 800	23
Bahreïn	739	71	10	6	1	352	3	1
Chypre	808	248	31	58	7	403	29	7
Égypte	73 390	42 488	58	24 954	34	27 902	8 594	31
Iran, République islamique d'	69 788	22 785	33	17 157	25	26 727	6 602	25
Iraq	25 856	8 500	33	2 152	8	7 318	609	8
Jordanie	5 614	1 158	21	567	10	1 933	195	10
Koweït	2 595	103	4	27	1	1 391	15	1
Liban	3 708	439	12	105	3	1 412	40	3
Jamahiriya arabe libyenne	5 659	756	13	263	5	2 020	94	5
Maroc	31 064	13 026	42	10 408	34	12 979	4 296	33
Oman	2 935	648	22	983	33	1 082	362	33
Qatar	619	49	8	6	1	341	3	1
Arabie saoudite	24 919	3 030	12	1 844	7	8 554	633	7
République arabe syrienne	18 223	9 078	50	4 771	26	6 250	1 636	26
Tunisie	9 937	3 586	36	2 299	23	4 211	974	23
Turquie	72 320	24 133	33	20 484	28	34 269	14 854	43
Émirats arabes unis	3 051	449	15	122	4	1 667	67	4
Yémen	20 733	15 355	74	9 610	46	6 507	3 016	46
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	716 477	455 318	64	420 970	59	318 913	192 874	60
Angola	14 078	8 956	64	9 962	71	6 390	4 521	71
Bénin	6 918	3 782	55	3 463	50	3 163	1 583	50
Botswana	1 795	867	48	783	44	808	352	44
Burkina Faso	13 393	10 962	82	12 345	92	6 235	5 747	92
Burundi	7 068	6 349	90	6 341	90	3 739	3 355	90
Cameroun	16 296	7 789	48	7 807	48	6 807	3 728	55
Cap-Vert	473	205	43	96	20	196	40	20
République centrafricaine	3 912	2 213	57	2 705	69	1 827	1 264	69
Tchad	8 854	6 612	75	6 319	71	4 021	2 870	71
Comores	790	509	64	568	72	376	270	72
Congo, République démocratique du	54 417	36 988	68	33 355	61	22 644	13 880	61
Congo, République du	3 818	1 749	46	1 425	37	1 544	576	37

TABLEAU A4 (suite)

	Population totale	Population rurale		Population agricole		Population active	Population active dans l'agriculture	
	(Milliers)	(Milliers)	(% du total)	(Milliers)	(% du total)	(Milliers)	(Milliers)	(%)
Côte d'Ivoire	16 897	9 243	55	7 571	45	6 934	3 107	45
Djibouti	712	114	16	547	77	354	272	77
Guinée équatoriale	507	258	51	348	69	209	143	68
Érythrée	4 297	3 426	80	3 278	76	2 101	1 603	76
Éthiopie	72 420	60 926	84	58 408	81	31 683	25 553	81
Gabon	1 351	205	15	444	33	611	201	33
Gambie	1 462	1 080	74	1 137	78	743	577	78
Ghana	21 377	11 550	54	11 801	55	10 773	6 021	56
Guinée	8 620	5 523	64	7 095	82	4 248	3 497	82
Guinée-Bissau	1 538	1 003	65	1 257	82	660	540	82
Kenya	32 420	19 257	59	23 873	74	17 070	12 570	74
Lesotho	1 800	1 474	82	691	38	721	277	38
Libéria	3 487	1 824	52	2 284	66	1 318	863	65
Madagascar	17 901	13 119	73	12 974	72	8 582	6 220	72
Malawi	12 337	10 283	83	9 327	76	5 876	4 777	81
Mali	13 409	8 989	67	10 549	79	6 253	4 920	79
Mauritanie	2 980	1 105	37	1 546	52	1 329	689	52
Maurice	1 233	694	56	124	10	546	56	10
Mozambique	19 182	12 088	63	14 538	76	10 041	8 065	80
Namibie	2 011	1 348	67	921	46	801	306	38
Niger	12 415	9 597	77	10 782	87	5 675	4 928	87
Nigéria	127 117	66 717	52	37 827	30	50 940	15 159	30
Réunion	767	64	8	19	2	323	8	2
Rwanda	8 481	6 781	80	7 644	90	4 512	4 067	90
Sao Tomé-et-Principe	165	102	62	102	62	76	47	62
Sénégal	10 339	5 136	50	7 488	72	4 652	3 369	72
Seychelles	82	41	50	63	77	39	30	77
Sierra Leone	5 168	3 166	61	3 103	60	1 920	1 153	60
Somalie	10 312	6 681	65	7 150	69	4 368	3 028	69
Afrique du Sud	45 214	19 153	42	5 621	12	18 897	1 570	8
Sainte-Hélène	5	3	60	3	60	2	1	50
Soudan	34 333	20 654	60	19 708	57	13 806	7 925	57
Swaziland	1 083	827	76	343	32	376	119	32
Tanzanie, République-Unie de	37 671	23 907	63	28 729	76	19 337	15 214	79
Togo	5 017	3 218	64	2 873	57	2 142	1 227	57
Ouganda	26 699	23 414	88	20 533	77	12 743	9 953	78
Zambie	10 924	7 008	64	7 313	67	4 597	3 078	67
Zimbabwe	12 932	8 359	65	7 787	60	5 905	3 555	60
ÉCONOMIES DE MARCHÉ DÉVELOPPÉES	880 421	196 057	22	26 396	3	436 566	12 761	3
Andorre	73	7	10	6	8	33	3	9
Australie	19 913	1 484	7	853	4	10 174	436	4
Autriche	8 120	2 778	34	352	4	3 745	162	4
Belgique	10 340	287	3	164	2	4 209	67	2
Canada	31 744	6 098	19	710	2	17 126	353	2

TABLEAU A4 (suite)

	Population totale	Population rurale		Population agricole		Population active	Population active dans l'agriculture	
	(Milliers)	(Milliers)	(% du total)	(Milliers)	(% du total)	(Milliers)	(Milliers)	(%)
Danemark	5 375	781	15	174	3	2 891	93	3
Îles Féroé	47	29	62	1	2	24	1	4
Finlande	5 215	2 043	39	262	5	2 553	118	5
France	60 434	14 248	24	1 659	3	27 136	745	3
Allemagne	82 526	9 712	12	1 724	2	40 242	841	2
Gibraltar	27	0	0	2	7	12	1	8
Grèce	10 977	4 243	39	1 285	12	4 827	707	15
Groenland	57	10	18	1	2	29	1	3
Islande	292	20	7	22	8	166	12	7
Irlande	3 999	1 587	40	354	9	1 730	153	9
Israël	6 560	526	8	150	2	2 879	66	2
Italie	57 346	18 614	32	2 505	4	25 165	1 099	4
Japon	127 800	44 129	35	3 895	3	68 111	2 172	3
Liechtenstein	34	26	76	1	3	16	0	0
Luxembourg	459	36	8	8	2	197	3	2
Malte	396	32	8	5	1	151	2	1
Monaco	35	0	0	1	3	16	0	0
Pays-Bas	16 227	5 458	34	485	3	7 397	221	3
Nouvelle-Zélande	3 904	545	14	325	8	1 952	167	9
Norvège	4 552	940	21	205	5	2 348	95	4
Portugal	10 072	4 551	45	1 262	13	5 121	570	11
Saint-Marin	28	3	11	2	7	13	1	8
Espagne	41 128	9 627	23	2 472	6	18 405	1 113	6
Suède	8 886	1 481	17	275	3	4 772	131	3
Suisse	7 164	2 350	33	422	6	3 795	143	4
Royaume-Uni	59 648	6 565	11	986	2	29 856	494	2
États-Unis d'Amérique	297 043	57 847	19	5 828	2	151 475	2 791	2
PAYS EN TRANSITION	407 067	152 327	37	56 196	14	211 179	28 590	14
Albanie	3 194	1 790	56	1 457	46	1 633	745	46
Arménie	3 052	1 116	37	348	11	1 645	188	11
Azerbaïdjan, République d'	8 447	4 237	50	2 118	25	3 905	979	25
Bélarus	9 852	2 851	29	1 113	11	5 364	606	11
Bosnie-Herzégovine	4 186	2 307	55	156	4	1 972	73	4
Bulgarie	7 829	2 338	30	458	6	4 067	222	5
Croatie	4 416	1 810	41	287	6	2 065	134	6
République tchèque	10 226	2 630	26	742	7	5 697	413	7
Estonie	1 308	407	31	134	10	720	74	10
Géorgie	5 074	2 452	48	905	18	2 626	468	18
Hongrie	9 831	3 403	35	1 028	10	4 702	437	9
Kazakhstan	15 403	6 901	45	2 773	18	7 749	1 246	16
Kirghizistan	5 208	3 455	66	1 220	23	2 388	559	23
Lettonie	2 286	794	35	245	11	1 264	135	11
Lituanie	3 422	1 153	34	430	13	1 766	183	10

TABLEAU A4 (fin)

	Population totale	Population rurale		Population agricole		Population active	Population active dans l'agriculture	
	(Milliers)	(Milliers)	(% du total)	(Milliers)	(% du total)	(Milliers)	(Milliers)	(%)
Macédoine, L'ex-République yougoslave de	2 066	838	41	213	10	960	99	10
Moldova, République de	4 263	2 310	54	835	20	2 234	438	20
Pologne	38 551	14 677	38	6 609	17	20 279	3 988	20
Roumanie	22 280	10 169	46	2 534	11	10 747	1 338	12
Fédération de Russie	142 397	38 250	27	13 453	9	78 053	7 374	9
Serbie-et-Monténégro	10 519	5 045	48	1 768	17	5 102	857	17
Slovaquie	5 407	2 299	43	438	8	3 004	244	8
Slovénie	1 982	975	49	25	1	1 009	13	1
Tadjikistan	6 298	4 770	76	1 961	31	2 671	832	31
Turkménistan	4 940	2 688	54	1 572	32	2 289	728	32
Ukraine	48 151	15 845	33	6 748	14	25 162	3 188	13
Ouzbékistan	26 479	16 817	64	6 626	25	12 106	3 029	25

* La présente liste suit l'ordre alphabétique anglais.

TABLEAU A5*
Utilisation des terres

	Superficie totale des terres	Superficie des forêts et des terrains boisés	Superficie agricole	Superficie agricole par habitant	Terres arables	Cultures permanentes	Pâturages permanents	Terres irriguées	Consommation d'engrais
	(Milliers d'ha)			(ha/personne)		(% de la superficie agricole)		(% du total terres arables + cultures permanentes)	(kg/ha de terres arables)
	2002	2000	2002	2002	2002	2002	2002	2002	2002
MONDE	13 039 650	3 868 796	5 006 880	0,80	28,0	2,7	69,2	18,0	100,8
PAYS DÉVELOPPÉS	5 382 402	1 720 221	1 727 007	1,34	34,5	1,7	63,8	10,6	82,6
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	7 657 248	2 148 575	3 279 873	0,66	24,6	3,3	72,1	23,0	114,3
ASIE ET PACIFIQUE	2 014 361	511 796	1 029 953	0,31	39,7	5,3	55,0	33,7	171,6
Samoa américaines	20	12	5	0,08	40,0	60,0	0,0	0,0	0,0
Bangladesh	13 017	1 334	9 029	0,06	88,8	4,5	6,6	54,5	177,5
Bhoutan	4 700	3 016	580	0,26	25,0	3,4	71,6	24,2	0,0
Îles Vierges britanniques	15	3	9	0,43	33,3	11,1	55,6	0,0	0,0
Brunéi Darussalam	527	442	19	0,05	47,4	21,1	31,6	7,7	0,0
Cambodge	17 652	9 335	5 307	0,38	69,7	2,0	28,3	7,1	0,0
Chine, Hong Kong RAS	99	...	7	0,00	71,4	14,3	14,3	33,3	0,0
Chine, Macao RAS	2	0,00
Chine continentale	929 100	163 480	553 100	0,43	25,7	2,0	72,3	35,5	276,1
Chine, Taïwan Province de	3 541	...	850	0,04	72,5	27,5	0,0	68,2	630,5
Îles Cocos (Keeling)	1
Îles Cook	23	22	6	0,33	66,7	33,3	0,0	0,0	0,0
Fidji	1 827	815	460	0,55	43,5	18,5	38,0	1,1	61,5
Polynésie française	366	105	45	0,19	6,7	48,9	44,4	4,0	434,7
Guam	55	21	22	0,14	22,7	40,9	36,4	0,0	0,0
Inde	297 319	64 113	181 177	0,17	89,3	4,6	6,1	33,6	99,6
Indonésie	181 157	104 986	44 877	0,21	45,7	29,4	24,9	14,3	146,0
Kiribati	73	28	39	0,45	5,1	94,9	0,0	0,0	0,0
Corée, République pop. dém. de	12 041	8 210	2 750	0,12	90,9	7,3	1,8	54,1	106,5
Corée, République de	9 873	6 248	1 933	0,04	87,1	10,0	2,9	60,6	409,7
République dém. pop. lao	23 080	12 561	1 879	0,34	49,0	4,3	46,7	17,5	7,6
Malaisie	32 855	19 292	7 870	0,33	22,9	73,5	3,6	4,8	683,3
Maldives	30	1	13	0,04	30,8	61,5	7,7	0,0	0,0
Îles Marshall	18	...	14	0,27	21,4	50,0	28,6	0,0	0,0
Micronésie, États fédérés de	70	15	47	0,44	8,5	68,1	23,4	0,0	0,0
Mongolie	156 650	10 645	130 500	51,00	0,9	0,0	99,1	7,0	3,7
Myanmar	65 755	34 419	10 925	0,22	90,3	6,9	2,9	18,8	13,4
Îles Mariannes du Nord	46	14	13	0,17	46,2	15,4	38,5	0,0	0,0
Nauru	2	0,00
Népal	14 300	3 900	5 031	0,20	63,6	1,9	34,5	34,5	27,8

TABLEAU A5 (suite)

	Superficie totale des terres	Superficie des forêts et des terrains boisés	Superficie agricole	Superficie agricole par habitant	Terres arables	Cultures permanentes	Pâturages permanents	Terres irriguées	Consommation d'engrais
	(Milliers d'ha)			(ha/personne)		(% de la superficie agricole)		(% du total terres arables + cultures permanentes)	(kg/ha de terres arables)
	2002	2000	2002	2002	2002	2002	2002	2002	2002
Nouvelle-Calédonie	1 828	372	248	1,11	2,0	1,6	96,4	111,1	180,0
Nioué	26	6	8	4,00	50,0	37,5	12,5	0,0	0,0
Île Norfolk	4	...	1	...	0,0	0,0	100,0
Pakistan	77 088	2 361	27 120	0,18	79,1	2,5	18,4	80,5	138,1
Palaos	46	35	9	0,45	44,4	22,2	33,3	0,0	0,0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	45 286	30 601	1 045	0,19	21,1	62,2	16,7	0,0	53,6
Philippines	29 817	5 789	12 200	0,16	46,7	41,0	12,3	14,5	126,8
Samoa	283	105	131	0,74	45,8	52,7	1,5	0,0	58,3
Singapour	67	2	2	0,00	50,0	50,0	0,0	0,0	2 418,0
Îles Salomon	2 799	2 536	115	0,25	15,7	49,6	34,8	0,0	0,0
Sri Lanka	6 463	1 940	2 356	0,12	38,9	42,4	18,7	33,3	310,3
Thaïlande	51 089	14 762	20 167	0,32	78,7	17,4	4,0	25,6	107,2
Timor-Leste	1 487	...	287	0,39	24,4	23,3	52,3	0,0	0,0
Tokélaou	1	0,00
Tonga	72	4	52	0,50	32,7	59,6	7,7	0,0	0,0
Tuvalu	3	0,00
Vanuatu	1 219	447	162	0,78	18,5	55,6	25,9	0,0	0,0
Viet Nam	32 549	9 819	9 537	0,12	70,3	23,0	6,7	33,7	294,8
Îles Wallis et Futuna	20	...	6	0,40	16,7	83,3	0,0	0,0	0,0
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	2 018 063	964 355	784 270	1,46	18,9	2,6	78,5	11,0	89,3
Antigua-et-Barbuda	44	9	14	0,19	57,1	14,3	28,6	0,0	0,0
Argentine	273 669	34 648	177 000	4,66	19,0	0,7	80,2	4,5	21,9
Aruba	19	...	2	0,02	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bahamas	1 001	842	14	0,05	57,1	28,6	14,3	8,3	100,0
Barbade	43	2	19	0,07	84,2	5,3	10,5	5,9	50,7
Belize	2 280	1 348	152	0,61	46,1	21,1	32,9	2,9	67,1
Bermudes	5	...	1	0,01	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Bolivie	108 438	53 068	36 937	4,27	7,9	0,6	91,6	4,2	4,7
Brésil	845 942	543 905	263 580	1,50	22,4	2,9	74,7	4,4	130,2
Îles Caïmanes	26	13	3	0,08	33,3	0,0	66,7	0,0	0,0
Chili	74 880	15 536	15 242	0,98	13,0	2,1	84,9	82,4	229,6
Colombie	103 870	49 601	45 911	1,05	5,0	3,4	91,6	23,4	301,6
Costa Rica	5 106	1 968	2 865	0,70	7,9	10,5	81,7	20,6	673,6
Cuba	10 982	2 348	6 655	0,59	40,1	16,8	43,1	23,0	45,7
Dominique	75	46	22	0,28	22,7	68,2	9,1	0,0	108,6
République dominicaine	4 838	1 376	3 696	0,43	29,7	13,5	56,8	17,2	81,8
Équateur	27 684	10 557	8 075	0,63	20,1	16,9	63,0	29,0	141,7
El Salvador	2 072	121	1 704	0,27	38,7	14,7	46,6	4,9	83,8

TABLEAU A5 (suite)

	Superficie totale des terres	Superficie des forêts et des terrains boisés	Superficie agricole	Superficie agricole par habitant	Terres arables	Cultures permanentes	Pâturages permanents	Terres irriguées	Consommation d'engrais
	(Milliers d'ha)			(ha/personne)		(% de la superficie agricole)		(% du total terres arables + cultures permanentes)	(kg/ha de terres arables)
	2002	2000	2002	2002	2002	2002	2002	2002	2002
Îles Falkland (Malvinas)	1 217	...	1 130	376,67	0,0	0,0	100,0
Guyane française	8 815	7 926	23	0,13	52,2	17,4	30,4	12,5	100,0
Grenade	34	5	13	0,16	15,4	76,9	7,7	0,0	0,0
Guadeloupe	169	82	48	0,11	39,6	12,5	47,9	24,0	973,7
Guatemala	10 843	2 850	4 507	0,37	30,2	12,1	57,7	6,8	136,9
Guyana	19 685	16 879	1 740	2,28	27,6	1,7	70,7	29,4	37,2
Haïti	2 756	88	1 590	0,19	49,1	20,1	30,8	6,8	17,9
Honduras	11 189	5 383	2 936	0,43	36,4	12,3	51,4	5,6	47,0
Jamaïque	1 083	325	513	0,20	33,9	21,4	44,6	8,8	128,7
Martinique	106	47	33	0,08	30,3	33,3	36,4	33,3	1 770,0
Mexique	190 869	55 205	107 300	1,05	23,1	2,3	74,6	23,2	69,0
Montserrat	10	3	3	1,00	66,7	0,0	33,3	0,0	0,0
Antilles néerlandaises	80	1	8	0,04	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nicaragua	12 140	3 278	6 976	1,31	27,6	3,4	69,0	4,3	27,9
Panama	7 443	2 876	2 230	0,73	24,6	6,6	68,8	5,0	52,4
Paraguay	39 730	23 372	24 815	4,32	12,2	0,4	87,4	2,2	50,7
Pérou	128 000	65 215	31 410	1,17	11,8	1,9	86,3	27,7	74,1
Porto Rico	887	229	294	0,08	11,9	16,7	71,4	47,6	0,0
Saint-Kitts-et-Nevis	36	4	10	0,24	70,0	10,0	20,0	0,0	242,9
Sainte-Lucie	61	9	20	0,14	20,0	70,0	10,0	16,7	335,8
Saint-Vincent-et-les Grenadines	39	6	16	0,13	43,8	43,8	12,5	7,1	304,7
Suriname	15 600	14 113	88	0,20	64,8	11,4	23,9	76,1	98,2
Trinité-et-Tobago	513	259	133	0,10	56,4	35,3	8,3	3,3	43,4
Îles Turques et Caïques	43	...	1	0,05	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Uruguay	17 502	1 292	14 883	4,39	8,7	0,3	91,0	13,5	99,2
Îles Vierges américaines	34	14	10	0,09	40,0	10,0	50,0	0,0	150,0
Venezuela, République bolivarienne du	88 205	49 506	21 648	0,86	12,0	3,7	84,3	16,9	115,5
PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	1 262 615	28 820	458 642	1,11	19,3	2,5	78,2	28,7	73,1
Afghanistan	65 209	1 351	38 054	1,66	20,8	0,4	78,8	29,6	2,6
Algérie	238 174	2 145	40 065	1,28	19,1	1,5	79,4	6,8	12,8
Bahreïn	71	...	10	0,01	20,0	40,0	40,0	66,7	50,0
Chypre	924	172	117	0,15	61,5	35,0	3,4	35,4	214,0
Égypte	99 545	72	3 400	0,05	85,3	14,7	0,0	100,0	437,5
Iran, République islamique d'	163 620	7 299	61 088	0,90	24,6	3,4	72,0	43,9	86,0

TABLEAU A5 (suite)

	Superficie totale des terres	Superficie des forêts et des terrains boisés	Superficie agricole	Superficie agricole par habitant	Terres arables	Cultures permanentes	Pâturages permanents	Terres irriguées	Consommation d'engrais
	(Milliers d'ha)			(ha/personne)		(% de la superficie agricole)		(% du total terres arables + cultures permanentes)	(kg/ha de terres arables)
	2002	2000	2002	2002	2002	2002	2002	2002	2002
Iraq	43 737	799	10 090	0,41	57,0	3,4	39,6	57,9	111,1
Jordanie	8 893	86	1 142	0,21	25,8	9,2	65,0	18,8	113,6
Koweït	1 782	5	151	0,06	8,6	1,3	90,1	86,7	80,8
Liban	1 023	36	329	0,09	51,7	43,5	4,9	33,2	231,9
Jamahiriya arabe libyenne	175 954	358	15 450	2,84	11,7	2,2	86,1	21,9	34,1
Maroc	44 630	3 025	30 283	1,01	27,7	2,9	69,3	14,5	47,5
Oman	30 950	1	1 081	0,39	3,5	4,0	92,5	76,5	321,9
Qatar	1 100	1	71	0,12	25,4	4,2	70,4	61,9	0,0
Arabie saoudite	214 969	1 504	173 794	7,39	2,1	0,1	97,8	42,7	105,9
République arabe syrienne	18 378	461	13 759	0,79	33,4	6,0	60,6	24,6	70,3
Tunisie	15 536	510	9 763	1,00	28,4	21,9	49,7	7,8	36,8
Turquie	76 963	10 225	41 690	0,59	62,2	6,2	31,6	18,3	67,2
Émirats arabes unis	8 360	321	571	0,19	13,1	33,5	53,4	28,6	466,7
Yémen	52 797	449	17 734	0,92	8,7	0,7	90,6	30,0	7,5
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	2 362 209	643 604	1 007 008	1,47	16,0	2,1	81,9	3,7	14,6
Angola	124 670	69 756	57 300	4,35	5,2	0,5	94,2	2,3	0,0
Bénin	11 062	2 650	3 365	0,51	75,8	7,9	16,3	0,4	18,8
Botswana	56 673	12 427	25 980	14,68	1,5	0,0	98,5	0,3	12,2
Burkina Faso	27 360	7 089	10 400	0,82	41,8	0,5	57,7	0,6	0,4
Burundi	2 568	94	2 170	0,33	45,4	16,8	45,6	5,5	2,6
Cameroun	46 540	23 858	9 160	0,58	65,1	13,1	21,8	0,5	5,9
Cap-Vert	403	85	70	0,15	60,0	4,3	35,7	6,7	5,2
République centrafricaine	62 298	22 907	5 149	1,35	37,5	1,8	60,7	0,0	0,3
Tchad	125 920	12 692	48 630	5,83	7,4	0,1	92,5	0,6	4,9
Comores	223	8	147	0,20	54,4	35,4	10,2	0,0	3,8
Congo, République démocratique du	226 705	135 207	22 800	0,45	29,4	4,8	65,8	0,1	1,6
Congo	34 150	22 060	10 240	2,82	1,9	0,5	97,7	0,4	1,2
Côte d'Ivoire	31 800	7 117	19 900	1,22	15,6	19,1	65,3	1,1	35,2
Djibouti	2 318	6	1 301	1,88	0,1	0,0	99,9	100,0	0,0
Guinée équatoriale	2 805	1 752	334	0,69	38,9	29,9	31,1	0,0	0,0
Érythrée	10 100	1 585	7 470	1,87	6,7	0,0	93,3	4,2	7,4
Éthiopie	100 000	4 593	30 671	0,44	32,4	2,4	65,2	1,8	15,1
Gabon	25 767	21 826	5 160	3,95	6,3	3,3	90,4	3,0	0,9
Gambie	1 000	481	714	0,51	35,0	0,7	64,3	0,8	3,2
Ghana	22 754	6 335	14 681	0,72	28,5	14,6	56,9	0,2	7,4

TABLEAU A5 (suite)

	Superficie totale des terres	Superficie des forêts et des terrains boisés	Superficie agricole	Superficie agricole par habitant	Terres arables	Cultures permanentes	Pâturages permanents	Terres irriguées	Consommation d'engrais
	(Milliers d'ha)			(ha/personne)		(% de la superficie agricole)		(% du total terres arables + cultures permanentes)	(kg/ha de terres arables)
	2002	2000	2002	2002	2002	2002	2002	2002	2002
Guinée	24 572	6 929	12 240	1,46	7,4	5,2	87,4	6,2	3,6
Guinée-Bissau	2 812	2 187	1 628	1,12	18,4	15,2	66,3	3,1	8,0
Kenya	56 914	17 096	26 462	0,84	17,4	2,1	80,5	1,7	31,0
Lesotho	3 035	14	2 334	1,30	14,1	0,2	85,7	0,3	34,2
Libéria	9 632	3 481	2 600	0,80	14,6	8,5	76,9	0,5	0,0
Madagascar	58 154	11 727	27 550	1,63	10,7	2,2	87,1	30,7	3,1
Malawi	9 408	2 562	4 290	0,36	53,6	3,3	43,1	1,2	83,9
Mali	122 019	13 186	34 700	2,75	13,4	0,1	86,5	2,9	9,0
Mauritanie	102 522	317	39 750	14,16	1,2	0,0	98,7	9,8	5,9
Maurice	203	16	113	0,09	88,5	5,3	6,2	20,8	250,0
Mozambique	78 409	30 601	48 435	2,61	8,7	0,5	90,8	2,4	5,9
Namibie	82 329	8 040	38 820	19,80	2,1	0,0	97,9	0,9	0,4
Niger	126 670	1 328	16 500	1,43	27,2	0,1	72,7	1,5	1,1
Nigéria	91 077	13 517	72 200	0,60	41,8	3,9	54,3	0,7	5,5
Réunion	250	71	49	0,07	69,4	6,1	24,5	32,4	147,1
Rwanda	2 467	307	1 850	0,22	60,3	14,5	25,1	0,4	13,7
Sainte-Hélène	31	2	12	2,40	33,3	0,0	66,7	0,0	0,0
Sao Tomé-et-Principe	96	27	55	0,35	12,7	85,5	1,8	18,5	0,0
Sénégal	19 253	6 205	8 156	0,83	30,2	0,6	69,3	2,8	13,6
Seychelles	45	30	7	0,09	14,3	85,7	0,0	0,0	17,0
Sierra Leone	7 162	1 055	2 800	0,59	19,1	2,3	78,6	5,0	0,6
Somalie	62 734	7 515	44 071	4,65	2,4	0,1	97,6	18,7	0,5
Afrique du Sud	121 447	8 917	99 640	2,23	14,8	1,0	84,2	9,5	65,4
Soudan	237 600	61 627	133 833	4,07	12,1	0,3	87,6	11,7	4,3
Swaziland	1 720	522	1 390	1,30	12,8	0,9	86,3	36,8	39,3
Tanzanie, République-Unie de	88 359	38 811	40 100	1,11	10,0	2,7	87,3	3,3	1,8
Togo	5 439	510	3 630	0,76	69,1	3,3	27,5	0,7	6,8
Ouganda	19 710	4 190	12 312	0,49	41,4	17,1	41,5	0,1	1,8
Zambie	74 339	31 246	35 289	3,30	14,9	0,1	85,0	0,9	12,4
Zimbabwe	38 685	19 040	20 550	1,60	15,7	0,6	83,7	3,5	34,2
ÉCONOMIES DE MARCHÉ DÉVELOPPÉES	3 070 643	783 052	1 095 472	1,24	32,1	2,0	65,9	11,3	118,2
Andorre	48	...	26	0,38	3,8	0,0	96,2	0,0	0,0
Australie	768 230	154 539	447 000	22,87	10,8	0,1	89,1	5,2	47,2
Autriche	8 273	3 886	3 397	0,42	40,9	2,1	57,0	0,3	149,7
Belgique-Luxembourg	3 282	728	1 519	0,14	53,8	1,6	44,6	4,8	353,7
Canada	922 097	244 571	67 505	2,16	67,6	9,6	22,8	1,5	57,2
Danemark	4 243	455	2 666	0,50	85,4	0,3	14,3	19,6	130,5

TABLEAU A5 (suite)

	Superficie totale des terres	Superficie des forêts et des terrains boisés	Superficie agricole	Superficie agricole par habitant	Terres arables	Cultures permanentes	Pâturages permanents	Terres irriguées	Consommation d'engrais
	(Milliers d'ha)			(ha/personne)		(% de la superficie agricole)		(% du total terres arables + cultures permanentes)	(kg/ha de terres arables)
	2002	2000	2002	2002	2002	2002	2002	2002	2002
Îles Féroé	140	...	3	0,06	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Finlande	30 459	21 935	2 228	0,43	98,7	0,4	0,9	2,9	133,2
France	55 010	15 341	29 555	0,49	62,4	3,8	33,7	13,3	215,1
Allemagne	34 895	10 740	16 967	0,21	69,5	1,2	29,3	4,0	220,0
Gibraltar	1	0,00
Grèce	12 890	3 599	8 446	0,77	32,2	13,4	54,5	37,2	149,1
Groenland	41 045	...	235	4,20	0,0	0,0	100,0
Islande	10 025	31	2 281	7,95	0,3	0,0	99,7	0,0	2 555,4
Irlande	6 889	659	4 408	1,13	25,4	0,0	74,5	0,0	523,6
Israël	2 171	132	566	0,09	59,7	15,2	25,1	45,8	240,5
Italie	29 411	10 003	15 443	0,27	53,7	18,0	28,4	24,9	172,9
Japon	36 450	24 081	5 190	0,04	85,1	6,6	8,2	54,7	290,6
Liechtenstein	16	7	9	0,27	44,4	0,0	55,6	0,0	0,0
Malte	32	...	10	0,03	90,0	10,0	0,0	20,0	77,8
Pays-Bas	3 388	375	1 949	0,12	47,0	1,7	51,3	59,5	366,8
Nouvelle-Zélande	26 799	7 946	17 235	4,48	8,7	10,9	80,4	8,5	568,6
Norvège	30 625	8 868	1 033	0,23	84,3	0,0	15,7	14,6	211,3
Portugal	9 150	3 666	4 142	0,41	48,0	17,3	34,7	24,0	104,0
Saint-Pierre-et-Miquelon	23	...	3	0,50	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Saint-Marin	6	...	1	0,04	100,0	0,0	0,0	0,0	390,0
Espagne	49 944	14 370	30 195	0,74	45,5	16,5	38,0	20,2	157,2
Suède	41 162	27 134	3 129	0,35	85,6	0,1	14,3	4,3	100,0
Suisse	3 955	1 199	1 525	0,21	26,8	1,6	71,6	5,8	227,5
Royaume-Uni	24 088	2 794	16 943	0,29	34,0	0,3	65,7	2,9	313,1
États-Unis d'Amérique	915 896	225 993	411 863	1,42	42,7	0,5	56,8	12,6	109,6
PAYS EN TRANSITION	2 311 759	937 169	631 535	1,54	38,8	1,1	60,1	9,7	31,5
Albanie	2 740	991	1 140	0,36	50,7	10,6	38,7	48,6	61,2
Arménie	2 820	351	1 395	0,45	35,5	4,7	59,9	50,0	22,8
Azerbaïdjan'	8 260	1 094	4 692	0,57	38,0	4,8	57,2	72,4	9,9
Bélarus	20 748	9 402	8 924	0,90	62,8	1,4	35,8	2,3	133,4
Bosnie-Herzégovine	5 120	2 273	2 123	0,51	47,0	4,5	48,5	0,3	32,7
Bulgarie	11 063	3 690	5 325	0,67	63,0	4,3	32,7	16,5	49,5
Croatie	5 592	1 783	3 143	0,71	46,5	4,0	49,5	0,3	117,6
République tchèque	7 728	2 632	4 273	0,42	71,8	5,5	22,7	0,7	120,2
Estonie	4 239	2 060	698	0,52	87,8	2,6	9,6	0,6	44,1
Géorgie	6 949	2 988	3 004	0,58	26,6	8,8	64,6	44,1	35,5
Hongrie	9 210	1 840	5 867	0,59	78,6	3,2	18,1	4,8	108,7
Kazakhstan	269 970	12 148	206 769	13,37	10,4	0,1	89,5	10,8	3,0

TABLEAU A5 (fin)

	Superficie totale des terres	Superficie des forêts et des terrains boisés	Superficie agricole	Superficie agricole par habitant	Terres arables	Cultures permanentes	Pâturages permanents	Terres irriguées	Consommation d'engrais
	(Milliers d'ha)			(ha/personne)		(% de la superficie agricole)		(% du total terres arables + cultures permanentes)	(kg/ha de terres arables)
	2002	2000	2002	2002	2002	2002	2002	2002	2002
Kirghizistan	19 180	1 003	10 776	2,13	12,5	0,6	86,9	76,0	20,5
Lettonie	6 205	2 923	2 474	1,06	74,1	1,2	24,8	1,1	27,3
Lituanie	6 268	1 994	3 487	1,01	84,0	1,7	14,3	0,2	66,2
Macédoine, L'ex-République yougoslave de	2 543	906	1 242	0,61	45,6	3,7	50,7	9,0	39,4
Moldova, République de	3 288	325	2 534	0,59	72,7	11,8	15,4	14,0	5,5
Pologne	30 629	9 047	18 345	0,47	75,9	1,7	22,5	0,7	108,6
Roumanie	22 987	6 448	14 837	0,66	63,3	3,4	33,3	31,1	34,7
Fédération de Russie	1 688 850	851 392	216 651	1,50	57,0	0,8	42,2	3,7	11,9
Serbie-et-Monténégro	10 200	2 887	5 586	0,53	60,8	5,9	33,3	0,8	90,6
Slovaquie	4 808	2 177	2 433	0,45	58,9	5,2	35,9	11,7	86,8
Slovénie	2 014	1 107	505	0,25	33,3	5,9	60,8	1,5	416,0
Tadjikistan	13 996	400	4 255	0,69	21,9	3,0	75,2	68,0	30,0
Turkménistan	46 993	3 755	32 615	6,80	5,7	0,2	94,1	94,0	52,9
Ukraine	57 935	9 584	41 396	0,85	78,6	2,2	19,2	6,8	18,1
Ouzbékistan	41 424	1 969	27 046	1,05	16,6	1,3	82,2	88,7	160,2

* La présente liste suit l'ordre alphabétique anglais.

TABLEAU A6
Indicateurs commerciaux (moyenne 2001-03)

	Exportations agricoles	Importations agricoles	Part des exportations agricoles dans le total des exportations	Part des importations agricoles dans le total des importations	Importations alimentaires nettes	Exportations agricoles par rapport au PIB agricole
	(Millions de \$EU)	(Millions de \$EU)	(%)	(%)	(Milliers de \$EU)	(%)
MONDE	459 493	482 258	6,9	7,1	15 658 754	36,2
DÉVELOPPÉ	321 039	340 935	7,0	7,0	16 133 838	74,4
EN DÉVELOPPEMENT	138 356	141 324	6,6	7,4	-475 084	19,4
ASIE ET PACIFIQUE	57 506	66 497	4,3	5,2	779 589	12,8
Samoa américaines	0	16	0,1	4,2	12 981	...
Bangladesh	99	1 543	1,7	17,1	860 245	0,9
Bhoutan	14	20	12,6	11,0	2 605	7,1
Îles Vierges britanniques	0	13	1,5	9,5	5 435	...
Brunéi Darussalam	2	214	0,1	14,4	161 961	...
Cambodge	26	293	1,6	14,4	105 356	1,9
Chine, Hong Kong RAS	3 607	8 089	1,8	3,8	3 393 527	2 981,7
Chine, Macao RAS	48	344	2,0	13,5	131 778	...
Chine continentale	13 824	12 851	4,1	4,0	-7 133 624	7,1
Chine, Taiwan Province de	958	5 802	0,7	5,0	2 545 330	...
Îles Cook	1	13	5,3	11,4	9 952	...
Fidji	174	132	29,7	14,0	-35 890	70,0
Polynésie française	15	227	8,4	17,3	183 417	...
Guam	0	48	0,2	9,8	33 834	...
Inde	5 753	4 282	11,2	7,0	-3 231 471	5,1
Indonésie	5 856	4 219	9,5	12,3	792 715	20,0
Kiribati	2	12	26,1	22,4	8 863	38,4
Corée, République pop. dém.	21	338	2,3	26,0	256 209	...
Corée, République de	1 726	8 963	1,0	5,7	4 672 519	8,9
République dém. pop. lao	66	86	18,7	17,5	35 076	7,1
Malaisie	7 492	4 221	7,8	5,4	1 361 848	86,2
Maldives	0	90	0,1	21,5	72 488	...
Îles Marshall	1	0	16,8	...	-18	13,7
Micronésie, États fédérés de	4	13	10,9	15,4	9 760	...
Mongolie	97	119	17,8	17,0	67 834	39,2
Myanmar	377	305	13,4	12,5	-205 714	...
Nauru	...	2	...	8,5	1 351	...
Népal	84	196	12,6	13,1	42 729	4,0
Nouvelle-Calédonie	3	155	0,4	8,1	117 975	...
Nioué	0	1	90,0	11,0	255	...
Île Norfolk	1	3	32,2	11,1	1 329	...
Pakistan	1 081	1 618	10,5	14,1	-327 451	6,5
Papouasie-Nouvelle-Guinée	286	188	15,2	17,9	13 973	38,1
Philippines	1 606	2 715	4,5	7,3	1 161 199	14,2
Samoa	5	27	34,0	20,5	22 752	13,0
Singapour	2 602	3 935	2,0	3,3	1 248 166	2 727,1
Îles Salomon	33	15	36,8	14,0	7 073	...
Sri Lanka	838	783	17,3	12,6	-88 787	28,3
Thaïlande	8 649	3 142	12,4	4,8	-4 606 031	70,4
Timor-Leste	10	45	26,9	30,7	30 817	9,7
Tonga	10	22	36,0	25,6	9 296	23,2

TABLEAU A6 (suite)

	Exportations agricoles	Importations agricoles	Part des exportations agricoles dans le total des exportations	Part des importations agricoles dans le total des importations	Importations alimentaires nettes	Exportations agricoles par rapport au PIB agricole
	(Millions de \$EU)	(Millions de \$EU)	(%)	(%)	(Milliers de \$EU)	(%)
Tuvalu	0	2	0,6	11,2	1 953	...
Vanuatu	10	15	66,9	16,5	7 419	28,8
Viet Nam	2 124	1 378	12,4	6,9	-983 050	26,3
Îles Wallis et Futuna	0	2	0,0	4,9	1 606	...
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	56 409	30 220	19,7	9,9	-17 473 197	52,3
Antigua-et-Barbuda	1	29	0,2	6,2	21 340	1,5
Argentine	11 959	816	43,7	5,7	-7 295 746	99,5
Aruba	78	235	4,1	10,5	125 133	...
Bahamas	127	297	2,5	13,4	217 319	...
Barbade	72	181	28,8	16,3	86 513	59,3
Belize	116	69	63,7	13,5	-62 397	96,6
Bermudes	0	84	0,0	2,0	61 091	...
Bolivie	447	242	32,3	14,2	-128 482	43,6
Brésil	17 900	3 349	28,0	6,4	-9 678 044	70,0
Îles Caïmanes	...	44	...	6,7	24 867	...
Chili	3 442	1 236	17,8	6,8	-1 552 225	66,7
Colombie	2 744	1 606	22,2	12,2	-816 933	28,0
Costa Rica	1 643	526	30,4	7,6	-1 022 667	123,4
Cuba	836	850	51,5	17,5	90 276	...
Dominique	16	28	39,5	22,7	5 382	42,1
République dominicaine	585	708	66,1	12,2	149 999	25,8
Équateur	1 739	563	33,2	9,2	-954 958	84,5
El Salvador	400	739	13,4	14,2	229 411	31,5
Îles Falkland (Malvinas)	7	...	94,7	...	42	...
Grenade	20	36	40,2	15,8	10 954	62,3
Guatemala	1 286	835	53,8	13,8	-412 024	25,0
Guyana	165	91	32,8	15,9	-81 072	83,5
Haïti	19	370	6,5	33,3	284 497	2,2
Honduras	638	507	48,1	16,6	-117 685	79,8
Jamaïque	272	412	21,2	11,4	155 268	58,9
Mexique	8 077	11 518	9,4	10,2	2 351 960	34,6
Montserrat	0	4	1,3	16,9	2 628	...
Antilles néerlandaises	10	177	0,6	5,9	107 341	...
Nicaragua	378	288	40,7	14,8	-108 658	52,7
Panama	279	415	31,9	13,8	98 562	31,1
Paraguay	752	237	54,3	9,6	-122 379	51,1
Pérou	760	1 060	9,6	13,9	91 485	14,2
Saint-Kitts-et-Nevis	10	27	15,7	15,1	11 032	111,5
Sainte-Lucie	32	94	74,9	30,4	57 215	90,8
Saint-Vincent-et-les Grenadines	29	38	72,1	20,9	5 218	101,0
Suriname	48	90	9,1	15,5	14 687	54,5
Trinité-et-Tobago	233	347	5,4	9,4	159 688	199,3
Uruguay	1 020	336	50,0	14,3	-552 715	82,5

TABLEAU A6 (suite)

	Exportations agricoles	Importations agricoles	Part des exportations agricoles dans le total des exportations	Part des importations agricoles dans le total des importations	Importations alimentaires nettes	Exportations agricoles par rapport au PIB agricole
	(Millions de \$EU)	(Millions de \$EU)	(%)	(%)	(Milliers de \$EU)	(%)
Venezuela, République bolivarienne du	269	1 739	1,1	14,6	1 070 882	6,3
PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	11 387	32 311	3,3	12,3	15 939 670	11,2
Algérie	39	2 773	0,2	23,2	2 408 313	0,7
Bahreïn	40	534	0,7	11,1	394 413	...
Chypre	303	549	32,9	13,3	202 056	...
Égypte	778	3 151	10,6	20,6	2 169 704	5,6
Iran, République islamique d'	1 215	2 668	4,3	12,0	627 347	8,4
Jordanie	390	898	14,3	17,4	467 795	218,6
Koweït	39	991	0,2	11,0	838 333	...
Liban	196	1 230	17,3	17,7	811 943	10,2
Jamahiriya arabe libyenne	15	1 165	0,2	27,2	871 944	...
Maroc	835	1 692	10,5	13,9	487 396	13,6
Oman	577	1 230	5,1	20,0	489 848	...
Territoire palestinien occupé	61	501	22,0	19,8	371 660	...
Qatar	10	391	0,1	9,5	332 706	...
Arabie saoudite	404	5 207	0,5	16,0	4 237 948	4,2
République arabe syrienne	772	811	12,2	16,0	118 173	16,4
Tunisie	438	945	6,1	9,5	460 546	17,5
Turquie	4 134	3 224	11,0	6,0	-2 159 238	19,6
Émirats arabes unis	1 054	3 458	1,3	6,3	2 117 964	...
Yémen	87	893	2,5	29,9	690 819	5,7
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	13 055	12 296	13,7	13,3	278 855	20,2
Angola	2	658	0,0	19,9	386 113	0,2
Bénin	203	235	44,9	33,6	130 955	20,0
Botswana	77	237	3,2	14,2	140 640	52,2
Burkina Faso	162	139	69,0	18,6	69 712	15,1
Burundi	29	22	79,6	15,9	-7 915	9,5
Cameroun	497	262	24,3	12,8	-115 824	11,2
Cap-Vert	0	83	1,9	31,9	59 463	0,3
République centrafricaine	11	22	7,9	20,5	13 188	2,0
Tchad	109	43	60,2	5,1	-18 688	12,9
Comores	12	23	30,6	28,1	7 834	11,2
Congo, République démocratique du	24	258	6,3	50,0	205 787	0,8
Congo	25	180	1,1	31,2	115 988	13,0
Côte d'Ivoire	2 751	511	55,0	14,5	-2 025 365	89,5
Djibouti	11	145	51,8	74,8	82 925	...
Guinée équatoriale	4	30	0,5	6,1	7 900	3,4
Érythrée	2	75	5,6	16,7	61 630	1,8
Éthiopie	330	335	63,1	15,5	59 913	12,9
Gabon	5	164	0,2	16,0	124 602	1,3
Gambie	15	90	54,9	37,9	57 868	13,7
Ghana	728	569	42,1	17,0	-221 118	31,9

TABLEAU A6 (suite)

	Exportations agricoles	Importations agricoles	Part des exportations agricoles dans le total des exportations	Part des importations agricoles dans le total des importations	Importations alimentaires nettes	Exportations agricoles par rapport au PIB agricole
	(Millions de \$EU)	(Millions de \$EU)	(%)	(%)	(Milliers de \$EU)	(%)
Guinée	37	169	4,7	18,0	90 083	4,9
Guinée-Bissau	49	36	79,7	57,4	-20 415	37,5
Kenya	968	460	45,4	12,9	-435 509	51,3
Lesotho	6	105	1,8	13,5	77 886	4,6
Libéria	60	72	12,1	17,9	56 638	25,7
Madagascar	196	114	46,8	15,6	-106 075	14,9
Malawi	406	79	94,7	12,3	-40 469	67,7
Mali	289	167	34,4	20,0	51 387	24,6
Mauritanie	35	255	9,1	57,6	152 561	18,8
Maurice	336	303	18,6	13,8	-82 640	121,4
Mozambique	78	278	8,7	17,9	171 972	8,7
Namibie	193	187	17,2	13,5	36 137	58,1
Niger	67	149	22,9	39,6	41 703	7,4
Nigéria	459	1 899	2,6	19,9	1 122 339	3,2
Rwanda	30	48	42,7	18,1	11 051	4,3
Sao Tomé-et-Principe	5	14	38,9	27,4	3 978	51,8
Sénégal	145	593	14,0	30,4	442 822	15,9
Seychelles	1	57	0,3	13,1	30 422	4,0
Sierra Leone	9	137	10,4	28,4	108 593	2,6
Somalie	65	106	69,3	28,9	32 049	...
Afrique du Sud	2 569	1 572	8,1	4,8	-747 671	58,6
Sainte-Hélène	...	4	...	46,2	1 969	...
Soudan	348	443	19,2	24,5	214 607	5,8
Swaziland	189	138	19,0	11,6	-72 362	150,2
Tanzanie, Rép.-Unie de	385	287	51,2	17,9	-44 765	9,5
Togo	106	82	23,2	12,6	26 713	17,9
Ouganda	169	147	36,0	11,9	-5 044	9,4
Zambie	111	132	9,6	11,9	37 353	14,2
Zimbabwe	746	181	33,1	10,9	-12 066	36,5
ÉCONOMIES DE MARCHÉ DÉVELOPPÉES	301 394	310 831	7,1	6,8	8 338 597	85,9
Australie	15 603	3 328	23,3	4,7	-8 432 324	126,2
Autriche	4 517	5 342	5,5	6,3	805 735	97,2
Belgique	19 514	17 010	8,9	8,3	-3 406 007	633,6
Canada	17 115	12 988	6,5	5,7	-3 374 826	...
Danemark	10 132	5 166	17,3	10,1	-4 446 778	263,3
Îles Féroé	15	78	2,6	13,6	59 044	...
Finlande	1 182	2 137	2,5	5,9	761 970	27,8
France	36 073	26 381	10,4	7,5	-5 228 084	98,9
Allemagne	27 594	38 201	4,3	7,2	7 119 670	124,7
Grèce	2 635	3 885	23,5	11,4	1 393 752	30,0
Groenland	11	76	2,9	25,7	57 163	...
Islande	37	214	1,7	8,7	135 285	5,4
Irlande	6 488	3 936	7,4	7,5	-2 264 354	175,1
Israël	1 081	1 927	3,6	5,7	674 233	...

TABLEAU A6 (fin)

	Exportations agricoles	Importations agricoles	Part des exportations agricoles dans le total des exportations	Part des importations agricoles dans le total des importations	Importations alimentaires nettes	Exportations agricoles par rapport au PIB agricole
	(Millions de \$EU)	(Millions de \$EU)	(%)	(%)	(Milliers de \$EU)	(%)
Italie	17 929	23 313	6,8	9,1	3 581 940	59,0
Japon	1 929	35 063	0,5	9,8	23 741 972	3,8
Luxembourg	600	1 209	5,4	8,7	378 813	445,8
Malte	48	283	2,3	9,9	196 626	...
Pays-Bas	34 087	20 525	13,2	8,9	-7 784 824	316,3
Nouvelle-Zélande	7 096	1 319	46,9	8,5	-5 071 851	...
Norvège	484	2 225	0,8	6,2	1 243 922	17,2
Portugal	1 742	4 368	6,2	10,5	2 333 569	41,4
Espagne	17 466	13 499	13,1	7,7	-4 520 402	82,2
Saint-Pierre-et-Miquelon	0	5	0,5	8,0	3 124	...
Suède	2 339	4 823	2,7	6,8	2 019 431	56,6
Suisse	2 413	5 367	2,7	6,1	1 650 328	...
Royaume-Uni	15 067	30 347	5,3	8,5	13 917 300	108,8
États-Unis d'Amérique	58 199	47 818	8,1	3,9	-7 205 833	37,7
PAYS EN TRANSITION	19 645	30 104	5,6	8,7	7 795 241	31,9
Albanie	25	303	7,0	19,4	213 918	2,2
Arménie	58	202	11,9	19,7	141 475	10,2
Azerbaïdjan, Rép. d'	107	260	5,9	13,8	171 437	12,1
Bélarus	692	966	8,2	10,1	38 253	49,2
Bosnie-Herzégovine	50	683	6,8	25,2	463 654	6,9
Bulgarie	705	542	11,7	6,3	-61 621	40,2
Croatie	527	967	9,9	8,5	409 293	30,8
République tchèque	1 475	2 306	3,7	5,4	599 524	57,0
Estonie	391	729	8,4	11,5	207 316	123,1
Géorgie	123	242	32,6	29,6	157 239	17,8
Hongrie	2 753	1 352	7,7	3,4	-1 295 560	128,3
Kazakhstan	610	545	5,9	7,7	-92 099	30,1
Kirghizistan	105	79	20,6	13,3	18 961	18,0
Lettonie	268	884	11,0	20,6	451 086	70,6
Lituanie	611	670	10,7	8,5	-63 796	68,3
Macédoine, L'ex-République yougoslave de	215	282	11,1	23,4	151 208	54,7
Moldova, République de	427	170	64,0	15,1	-51 545	120,3
Pologne	3 320	3 518	7,6	6,1	-443 700	60,3
Roumanie	504	1 391	3,6	7,3	661 458	8,7
Fédération de Russie	1 766	9 710	1,5	17,1	5 858 774	9,5
Serbie-et-Monténégro	466	659	24,0	11,7	59 668	...
Slovaquie	544	1 009	3,4	5,7	286 903	52,6
Slovénie	412	772	3,8	6,7	334 070	70,0
Tadjikistan	131	114	17,8	15,2	71 674	41,8
Turkménistan	123	114	4,3	5,0	63 573	12,6
Ukraine	2 355	1 439	12,4	7,6	-602 415	43,1
Ouzbékistan	883	196	27,1	6,7	46 491	28,8

* La présente liste suit l'ordre alphabétique anglais.

TABLEAU A7
Indicateurs économiques

	Incidence de la pauvreté au niveau national	PNB par habitant	PIB	PIB par habitant	PIB par habitant, PPA	Valeur ajoutée agricole		Valeur ajoutée agricole par travailleur	
	(% de la population)	(\$EU courants)	(% taux de croissance annuel)	(% taux de croissance annuel)	(\$EU courants)	(% du PIB)	(% taux de croissance annuel)	(\$EU constants 2000)	(% taux de croissance annuel)
	Année la plus récente	2003	1992-2003	1992-2003	2003	2003	1992-2003	2003	1992-2003
MONDE	...	5 578	2,8	3,5	8 368	6,3	2,4	695	2,2
DÉVELOPPÉ	...	21 439	2,3	1,2	23 673	2,4	1,2	5 680	3,1
EN DÉVELOPPEMENT	...	1 351	4,6	4,2	4 307	11,5	3,1	558	2,2
ASIE ET PACIFIQUE	...	1 093	6,6	5,7	4 137	13,7	3,1	423	2,3
Bangladesh	49,8	400	5,0	3,2	1 770	21,8	3,1	313	2,1
Bhoutan	...	630	6,7	3,7	...	33,2	3,5	186	1,3
Cambodge	35,9	300	6,5	4,0	2 078	34,5	3,8	300	1,1
Chine, Hong Kong RAS	...	25 860	3,8	2,3	27 179	...	1,8
Chine, Macao RAS	3,2	1,9
Chine continentale	4,6	1 100	9,3	8,7	5 003	14,6	3,6	349	2,9
Fidji	...	2 240	3,3	2,2	5 880	...	0,9	1 966	-0,4
Polynésie française	2,2	0,4
Inde	28,6	540	6,0	4,2	2 892	22,2	3,2	406	1,6
Indonésie	27,1	810	3,8	2,4	3 361	16,6	2,2	547	1,2
Kiribati	...	860	4,3	2,0	-0,4	...	-0,9
Corée, République de	...	12 030	5,5	4,6	17 971	3,2	-0,1	9 792	5,3
République dém. populaire lao	38,6	340	6,1	3,6	1 759	48,6	4,8	460	2,3
Malaisie	15,5	3 880	5,8	3,4	9 512	9,7	1,4	4 851	2,2
Maldives	...	2 350	7,4	5,0
Îles Marshall	...	2 710	-0,4	0,6
Micronésie, États fédérés de	...	2 070	1,1	-1,0
Mongolie	35,6	480	-0,4	-1,6	1 850	28,1	3,9	698	-1,4
Myanmar	6,6
Népal	42	240	4,2	1,8	1 420	40,6	2,8	208	0,5
Nouvelle-Calédonie	1,3	-1,0
Pakistan	32,6	520	3,7	1,2	2 097	23,3	3,4	695	1,6
Palaos	...	6 500	1,6
Papouasie-Nouvelle-Guinée	37,5	500	3,2	0,5	2 619	25,7	3,9	443	1,1
Philippines	36,8	1 080	3,7	1,4	4 321	14,5	2,5	1 040	1,2
Samoa	...	1 440	3,4	2,4	5 854	...	-0,1	1 645	1,2
Singapour	...	21 230	5,5	3,1	24 481	0,1	-3,0	32 073	1,4
Îles Salomon	...	560	0,8	-2,4	1 753
Sri Lanka	25	930	4,6	3,3	3 778	19,0	1,5	745	0,4
Thaïlande	13,1	2 190	4,3	3,5	7 595	9,8	2,3	620	1,9
Timor-Leste	...	460	0,4	-2,3	-0,8	...	0,5
Tonga	...	1 490	2,4	1,9	6 992	...	1,9	...	4,1
Vanuatu	...	1 180	2,3	-0,6	2 944	...	3,1	...	1,3
Viet Nam	28,9	480	7,4	5,9	2 490	21,8	4,2	296	2,8

TABLEAU A7 (suite)

	Incidence de la pauvreté au niveau national (% de la population) Année la plus récente	PNB par habitant (\$EU courants) 2003	PIB (% taux de croissance annuel) 1992-2003	PIB par habitant (% taux de croissance annuel) 1992-2003	PIB par habitant, PPA (\$EU courants) 2003	Valeur ajoutée agricole (% du PIB)		Valeur ajoutée agricole par travailleur (\$EU constants 2000)	
						2003	1992-2003	2003	1992-2003
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	...	3 323	2,6	1,0	7 493	7,0	2,5	2 966	2,5
Antigua-et-Barbuda	...	9 160	3,2	1,4	10 294	...	1,3	...	0,0
Argentine	...	3 810	2,3	1,2	12 106	11,1	2,8	9 627	3,0
Bahamas	1,9	0,1
Barbade	...	9 260	1,4	1,0	15 720	...	-0,5	18 798	1,2
Belize	...	3 370	5,8	2,7	6 950	...	5,4	...	2,6
Bermudes	1,9
Bolivie	62,7	900	3,2	1,0	2 587	14,9	2,7	755	0,7
Brésil	22	2 720	2,4	1,0	7 790	5,8	4,0	3 227	5,6
Chili	17	4 360	5,1	3,9	10 274	8,8	2,9	6 341	2,3
Colombie	64	1 810	2,5	0,6	6 702	12,3	-1,4	2 788	-1,6
Costa Rica	22	4 300	4,9	2,9	9 606	8,8	3,4	4 472	2,9
Dominique	...	3 330	0,7	0,8	5 448	...	-1,5	4 659	-0,8
République dominicaine	28,6	2 130	5,3	3,7	6 823	11,2	3,6	4 142	5,1
Équateur	35	1 830	2,1	0,3	3 641	7,7	0,1	1 491	-0,9
El Salvador	48,3	2 340	3,8	2,0	4 781	8,5	1,1	1 628	0,3
Grenade	...	3 710	3,0	2,0	7 959	...	-1,3	3 645	2,1
Guatemala	56,2	1 910	3,6	0,9	4 148	22,3	2,4	2 247	0,3
Guyana	...	900	3,5	3,3	4 230	...	5,0	...	5,5
Haïti	...	400	-1,4	-3,2	1 742	...	-4,6	460	-3,9
Honduras	53	970	3,1	0,3	2 665	13,5	3,1	1 223	1,9
Jamaïque	18,7	2 980	1,0	0,2	4 104	5,2	1,1	1 957	1,3
Mexique	...	6 230	2,8	1,2	9 168	4,1	2,0	2 866	2,0
Nicaragua	47,9	740	3,5	0,6	3 262	17,9	4,8	1 988	4,9
Panama	37,3	4 060	3,9	2,3	6 854	7,5	4,0	3 605	3,8
Paraguay	21,8	1 110	1,7	-0,7	4 684	27,2	3,3	2 544	1,5
Pérou	49	2 140	3,9	2,1	5 260	10,3	4,9	1 770	3,7
Porto Rico	4,4	3,6
Saint-Kitts-et-Nevis	...	6 630	3,7	2,8	12 404	3,0	1,4	2 123	2,5
Sainte-Lucie	...	4 050	1,8	0,4	5 709	5,4	-3,2	1 738	-5,9
Saint-Vincent-et-les Grenadines	...	3 310	2,2	2,1	6 123	8,7	3,9	2 477	1,7
Suriname	...	2 280	1,7	0,9	0,3	3 002	0,8
Trinité-et-Tobago	21	7 790	4,6	3,6	10 766	1,2	2,4	2 135	2,7
Uruguay	...	3 820	1,3	0,6	8 280	12,8	3,0	7 363	2,9
Venezuela, République bolivarienne du	31,3	3 490	-0,2	-2,5	4 919	4,5	0,6	6 071	1,6
PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	...	2 453	3,5	1,7	5 929	11,2	3,3	2 140	2,1
Algérie	12,2	1 930	2,8	1,0	6 107	10,3	5,5	2 113	1,8
Bahreïn	4,4	1,5
Chypre	4,2	3,4
Égypte	16,7	1 390	4,3	2,4	3 950	16,1	3,2	1 996	2,2

TABLEAU A7 (suite)

	Incidence de la pauvreté au niveau national	PNB par habitant	PIB	PIB par habitant	PIB par habitant, PPA	Valeur ajoutée agricole		Valeur ajoutée agricole par travailleur	
	(% de la population)	(\$EU courants)	(% taux de croissance annuel)	(% taux de croissance annuel)	(\$EU courants)	(% du PIB)	(% taux de croissance annuel)	(\$EU constants 2000)	(% taux de croissance annuel)
	Année la plus récente	2003	1992-2003	1992-2003	2003	2003	1992-2003	2003	1992-2003
Iran, République islamique d'		2 010	4,1	2,4	6 995	11,3	3,9	2 480	2,4
Jordanie	11,7	1 850	4,9	1,6	4 320	2,2	3,0	996	-2,4
Koweït	...	17 960	5,1	-1,8	18 047
Liban	...	4 040	3,5	2,0	5 074	12,2	2,1	45 298	5,7
Maroc	19,0	1 310	2,9	1,0	4 004	16,8	12,2	1 711	5,9
Oman	4,2	0,9
Territoire palestinien occupé	...	1 110	-1,6	-6,8	...	6,2	-6,2
Arabie saoudite	...	9 240	2,3	-0,5	13 226	4,5	1,7	14 618	5,5
République arabe syrienne	...	1 160	4,2	1,4	3 576	23,5	4,8	2 768	2,0
Tunisie	7,6	2 240	4,6	3,2	7 161	12,1	3,3	2 639	1,3
Turquie	...	2 800	3,6	1,7	6 772	13,4	1,2	1 766	0,1
Émirats arabes unis	4,3	-2,2
Yémen	41,8	520	5,5	2,5	889	15,0	6,3	524	3,8
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	...	501	2,9	0,5	1 835	16,8	3,7	327	1,4
Angola	...	740	4,0	0,8	2 344	8,8	4,4	161	1,2
Bénin	29,0	440	5,0	2,2	1 115	35,7	5,4	606	4,2
Botswana	...	3 530	5,1	2,8	8 714	2,4	-0,8	407	-2,7
Burkina Faso	45,3	300	4,2	1,7	1 174	31,0	3,2	164	0,7
Burundi	36,4	90	-1,2	-3,1	648	49,0	-0,1	101	-1,4
Cameroun	40,2	630	3,0	0,5	2 118	44,2	6,0	1 215	4,9
Cap-Vert	...	1 440	5,8	3,2	5 214	6,8	5,4	1 666	4,5
République centrafricaine	...	260	1,0	-1,2	1 089	60,8	4,0	425	3,2
Tchad	64,0	240	4,5	1,1	1 210	45,6	7,6	257	3,9
Comores	...	450	1,8	-0,8	1 714	40,9	5,1	386	2,0
Congo, République démocratique du	...	100	-3,6	-5,5	697	...	0,4	...	-1,4
Congo	...	650	2,1	-1,1	965	6,2	2,6	347	1,4
Côte d'Ivoire	...	660	1,6	-1,1	1 476	26,2	2,8	802	2,3
Djibouti	...	910	-0,2	-2,7	2 086	...	1,1	...	-0,6
Guinée équatoriale	19,7	16,5	...	6,8	5,7	654	3,6
Érythrée	53,0	190	4,8	2,1	849	13,9	6,1	57	0,8
Éthiopie	44,2	90	4,1	1,7	711	41,8	1,3	109	-1,3
Gabon	...	3 340	2,0	-0,7	6 397	8,1	0,8	1 805	1,2
Gambie	57,6	270	3,4	0,1	1 859	30,1	4,9	220	0,9
Ghana	39,5	320	4,3	2,0	2 238	35,8	3,5	346	0,9
Guinée	40,0	430	3,9	1,5	2 097	24,6	4,5	231	2,6
Guinée-Bissau	...	140	1,4	-2,2	711	68,8	3,8	252	1,1
Kenya	52,0	400	1,6	-0,7	1 037	15,8	1,0	148	-1,4
Lesotho	...	610	3,4	2,4	2 561	16,6	1,9	499	0,8
Libéria	...	110	9,8	4,2

TABLEAU A7 (suite)

	Incidence de la pauvreté au niveau national	PNB par habitant	PIB	PIB par habitant	PIB par habitant, PPA	Valeur ajoutée agricole		Valeur ajoutée agricole par travailleur	
	(% de la population)	(\$EU courants)	(% taux de croissance annuel)	(% taux de croissance annuel)	(\$EU courants)	(% du PIB)	(% taux de croissance annuel)	(\$EU constants 2000)	(% taux de croissance annuel)
	Année la plus récente	2003	1992-2003	1992-2003	2003	2003	1992-2003	2003	1992-2003
Madagascar	71,3	290	2,4	-0,7	809	29,2	1,7	173	-0,6
Malawi	65,3	160	2,7	0,4	605	38,4	8,6	128	6,2
Mali	63,8	290	5,4	2,7	994	38,4	4,8	247	2,6
Mauritanie	46,3	400	4,5	1,7	1 766	19,3	2,9	271	0,7
Maurice	...	4 100	5,0	3,9	11 287	6,1	1,4	4 846	2,5
Mozambique	69,4	210	7,2	4,5	1 117	26,1	6,1	146	3,1
Namibie	...	1 930	3,5	0,9	6 180	10,8	2,6	1 036	1,8
Niger	63,0	200	2,9	-0,5	835	39,9	3,5	174	0,1
Nigéria	34,1	350	3,3	0,5	1 050	26,4	3,6	871	3,2
Rwanda	60,3	220	5,6	1,5	1 268	41,6	6,5	234	2,8
Sao Tomé-et-Principe	...	300	2,5	0,1	...	17,0	3,5	226	1,2
Sénégal	33,4	540	4,2	1,4	1 648	16,8	3,2	265	0,6
Seychelles	...	7 490	3,0	1,5	...	3,3	0,5	554	-0,3
Sierra Leone	82,8	150	-2,3	-4,1	548	52,7	-1,7	295	-2,5
Afrique du Sud	...	2 750	2,3	0,3	10 346	3,8	2,0	2 251	2,5
Soudan	...	460	5,8	3,3	1 910	...	9,5	...	8,0
Swaziland	40,0	1 350	3,0	0,2	4 726	12,2	0,2	1 189	-0,6
Tanzanie, Rép.-Unie de	35,7	300	4,3	1,5	621	45,0	3,6	290	1,4
Togo	32,3	310	3,1	0,1	1 696	40,8	3,3	405	1,2
Ouganda	44,0	250	6,6	3,6	1 457	32,4	3,8	231	1,7
Zambie	72,9	380	2,0	-0,3	877	22,8	6,4	210	3,6
Zimbabwe	34,9	...	0,0	-2,2	2,4	...	1,0
ÉCONOMIES DE MARCHÉ DÉVELOPPÉES	...	30 147	2,4	1,7	30 767	2,0	1,4	23 081	4,4
Australie	...	21 950	3,8	2,6	29 632	...	2,4	...	2,2
Autriche	...	26 810	2,0	1,6	30 094	2,4	3,1	25 117	7,4
Belgique	...	25 760	1,9	1,6	28 335	1,3	3,0	41 876	6,5
Canada	...	24 470	3,3	2,3	30 677	...	0,1	...	2,5
Danemark	...	33 570	2,1	1,7	31 465	2,1	1,6	36 420	6,0
Finlande	...	27 060	2,7	2,3	27 619	3,5	2,5	32 031	6,9
France	...	24 730	1,8	1,4	27 677	2,7	1,2	39 038	5,8
Allemagne	...	25 270	1,3	1,0	27 756	1,1	1,5	22 911	6,4
Grèce	...	13 230	2,9	2,1	19 954	6,9	-1,0	9 144	1,1
Islande	...	30 910	2,9	1,8	31 243	...	0,5	...	1,7
Irlande	...	27 010	7,4	6,2	37 738
Israël	...	16 240	3,7	1,2	20 033
Italie	...	21 570	1,4	1,3	27 119	2,7	0,1	21 437	4,9
Japon	...	34 180	1,2	0,9	27 967	...	-2,0	...	3,3
Luxembourg	...	45 740	4,4	3,1	62 298	...	2,4
Malte	...	10 780	3,4	2,7	17 633
Pays-Bas	...	26 230	2,3	1,6	29 371	4,1

TABLEAU A7 (fin)

	Incidence de la pauvreté au niveau national	PNB par habitant	PIB	PIB par habitant	PIB par habitant, PPA	Valeur ajoutée agricole		Valeur ajoutée agricole par travailleur	
	(% de la population)	(\$EU courants)	(% taux de croissance annuel)	(% taux de croissance annuel)	(\$EU courants)	(% du PIB)	(% taux de croissance annuel)	(\$EU constants 2000)	(% taux de croissance annuel)
	Année la plus récente	2003	1992-2003	1992-2003	2003	2003	1992-2003	2003	1992-2003
Nouvelle-Zélande	...	15 530	3,4	2,3	22 582	...	2,7	...	2,5
Norvège	...	43 400	3,1	2,6	37 670	1,5	1,0	38 043	3,7
Portugal	...	11 800	2,1	1,6	18 126	...	0,6	...	3,4
Espagne	...	17 040	2,7	2,2	22 391	...	0,8	...	4,5
Suède	...	28 910	2,2	1,8	26 750	1,8	0,5	31 960	3,5
Suisse	...	40 680	1,0	0,4	30 552
Royaume-Uni	...	28 320	2,6	2,4	27 147
États-Unis d'Amérique	...	37 870	3,2	2,1	37 562	...	4,4	...	6,0
								...	
PAYS EN TRANSITION	...	2 583	0,9	0,1	7 997	6,9	0,4	2 007	2,5
Albanie	25,4	1 740	6,1	6,0	4 584	24,7	4,8	1 393	6,6
Arménie	50,9	950	3,7	2,8	3 671	23,5	2,2	2 809	6,2
Azerbaïdjan	49,0	820	-0,6	-1,4	3 617	14,3	1,3	1 076	0,4
Bélarus	41,9	1 600	1,1	1,0	6 052	9,8	-1,4	2 766	2,9
Bosnie-Herzégovine	19,5	1 530	15,8	16,4	5 967	14,9	8,2	...	13,9
Bulgarie	12,8	2 130	0,6	1,2	7 731	11,7	2,9	6 826	8,4
Croatie	...	5 370	2,3	2,2	11 080	8,4	-2,1	9 302	5,3
République tchèque	...	7 150	1,9	2,0	16 357	3,5	5,0	5 280	3,5
Estonie	8,9	5 380	2,5	2,8	13 539	4,5	-2,0	3 440	1,2
Géorgie	11,1	770	-2,6	-2,3	2 588	20,5	1,7	1 503	4,1
Hongrie	17,3	6 350	2,8	2,8	14 584	...	0,2	3 990	1,7
Kazakhstan	34,6	1 780	1,3	1,4	6 671	7,8	0,6	1 436	-1,5
Kirghizistan	47,6	340	-1,2	-2,0	1 751	38,7	3,3	961	3,5
Lettonie	...	4 400	1,9	1,9	10 270	4,5	-3,4	2 513	2,9
Lituanie	...	4 500	0,3	0,4	11 702	7,3	1,6	4 424	6,3
Macédoine, L'ex-République yougoslave de	...	1 980	-0,2	-0,7	6 794	12,2	-1,0	3 096	3,0
Moldova, République de	23,3	590	-5,5	-4,4	1 510	22,5	-9,7	706	-4,8
Pologne	23,8	5 280	4,1	4,2	11 379	3,1	1,6	1 397	3,1
Roumanie	21,5	2 260	1,1	1,4	7 277	11,9	0,7	3 621	4,8
Fédération de Russie	30,9	2 610	-1,2	-0,9	9 230	5,2	-0,3	2 323	2,3
Serbie-et-Monténégro	...	1 910	2,6	4,8
Slovaquie	...	4 940	2,9	2,6	13 494	3,7	2,8
Slovénie	...	11 920	3,1	3,1	19 150	...	-0,3	30 713	10,1
Tadjikistan	...	210	-5,3	-4,5	1 106	23,4	-1,5	454	1,3
Turkménistan	...	1 120	5,6	2,2	5 938	...	5,0	1 352	4,1
Ukraine	31,7	970	-4,6	-3,3	5 491	14,1	-2,6	1 400	1,6
Ouzbékistan	27,5	420	1,3	-0,4	1 744	35,2	1,7	1 601	2,0

* La présente liste suit l'ordre alphabétique anglais.

TABLEAU A8*
Productivité totale des facteurs

	Variation de la productivité totale des facteurs		Variations d'efficacité technique		Changement technologique	
	1961-1981	1981-2000	1961-1981	1981-2000	1961-1981	1981-2000
	<i>(Changement annuel moyen en pourcentage)</i>					
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	-2,6	1,7	0,0	-0,4	-2,6	2,0
ASIE ET PACIFIQUE	-3,5	1,9	-0,1	-0,6	-3,4	2,5
Bangladesh	-3,2	1,1	0	0	-3,2	1,1
Chine continentale	-4,4	3,6	0	0	-4,4	3,6
Chine, Taïwan Province de	0,5	0,3	0	0	0,5	0,3
Fidji	-0,4	-0,3	-0,1	-2,3	-0,2	2
Inde	-5,2	-1	0	-2,7	-5,2	1,7
Indonésie	-0,5	-1,1	0	0	-0,5	-1,1
Corée, République pop. dém.	1	1,6	-1,4	1,3	2,5	0,2
Corée, République de	-4,5	-1,2	0	0	-4,5	-1,2
République démocratique populaire lao	-0,2	3,3	-0,6	1,9	0,5	1,4
Malaisie	1,8	1,5	0	0	1,8	1,5
Mongolie	-8,3	3,9	-0,7	1,4	-7,7	2,5
Myanmar	0	1,8	0,6	0,5	-0,6	1,3
Népal	-3,8	1,2	-0,2	0	-3,6	1,2
Pakistan	-0,7	2,7	-1,8	0,2	1,1	2,5
Philippines	1,3	0,4	0	0	1,3	0,4
Sri Lanka	0,7	-0,2	0,2	-1	0,6	0,8
Thaïlande	0,2	1,4	0,2	0	-0,1	1,4
Viet Nam	0,4	1	-0,2	-0,6	0,7	1,6
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	-1,2	0,4	0,1	-0,1	-1,3	0,5
Argentine	-2,2	-3,4	0	0	-2,2	-3,4
Barbade	2,9	0,9	0,3	-1,8	2,6	2,7
Belize	2	1	1,4	-1	0,5	2
Bolivie	0,6	2,6	1	0	-0,4	2,6
Brésil	-3	1,1	0	0	-3	1,1
Chili	1,5	2,9	-0,2	0,1	1,7	2,8
Colombie	1,4	1	0,3	0	1,1	1
Costa Rica	2,6	2,8	1	0,3	1,6	2,4
Cuba	-0,9	0,2	-1,4	-1,6	0,5	1,8
République dominicaine	0,2	0,5	0	0	0,2	0,5
Équateur	-1,4	1,3	0	0,1	-1,3	1,2
El Salvador	1,4	-0,1	0,3	-1,3	1,1	1,2
Guadeloupe	-0,6	1,7	-2,4	0,1	1,8	1,6
Guatemala	2,1	0,8	0,7	0	1,4	0,8
Guyana	1,2	1,8	-0,3	0,8	1,5	1
Haïti	-1,4	-0,2	0	0	-1,4	-0,2
Honduras	-1,3	0,4	0,3	-0,6	-1,6	1
Jamaïque	0,6	1,6	0,3	-0,8	0,2	2,4
Martinique	-1,5	2,1	-1,4	0	-0,1	2,1
Mexique	1,2	1,1	0,6	-0,6	0,6	1,7
Nicaragua	-4,3	1,5	-1,2	0,7	-3,1	0,9
Panama	-0,2	0,5	-1,1	-0,5	0,9	1
Paraguay	-0,5	-1,9	0	0	-0,5	-1,9

TABLEAU A8 (suite)

	Variation de la productivité totale des facteurs		Variations d'efficacité technique		Changement technologique	
	1961-1981	1981-2000	1961-1981	1981-2000	1961-1981	1981-2000
	<i>(Changement annuel moyen en pourcentage)</i>					
Pérou	-0,9	2,5	-0,9	0,5	0	2
Sainte-Lucie	-0,7	-3	0	-2,9	-0,7	-0,2
Saint-Vincent-et-les Grenadines	-1	0,2	-2,9	1,4	1,9	-1,2
Suriname	3,3	-4,3	1,8	-4	1,4	-0,3
Trinité-et-Tobago	-1,6	0,5	-0,7	-1,2	-0,9	1,7
Uruguay	-1,5	0,6	0	0	-1,5	0,6
Venezuela, République bolivarienne du	1,8	2	1,3	0,1	0,5	1,9
PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	0,6	2,4	-0,2	0,2	0,7	2,1
Afghanistan	-1,5	2,1	0,3	0	-1,7	2,1
Algérie	-0,8	3,2	-2,2	1,1	1,4	2
Chypre	3,3	4,4	-0,8	0,4	4,2	4,1
Égypte	1,1	2,1	0	0	1,1	2,1
Iran, République islamique d'	0,2	2,3	-0,2	0	0,3	2,3
Iraq	-3,1	-1	-2,3	-1,9	-0,8	0,9
Jordanie	-3,4	1,6	-1	-0,1	-2,4	1,7
Liban	3,8	2,7	0	0	3,8	2,7
Jamahiriya arabe libyenne	4,6	4,5	3,5	2	1,1	2,4
Maroc	1,7	2,9	0,6	1,2	1,1	1,7
Arabie saoudite	-3,3	4,8	-1,9	2,4	-1,4	2,3
République arabe syrienne	1,4	0,3	0	-0,1	1,4	0,4
Tunisie	3,3	2	0,7	2,2	2,5	-0,2
Turquie	1	2,7	0	0	1	2,7
Yémen	-10,3	2,1	-3,3	1,6	-7,3	0,4
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	-3,7	1,9	0,1	0,0	-3,8	2,0
Angola	-3,7	5,3	-3,5	4,1	-0,2	1,1
Bénin	0,5	2,4	0,5	0,3	0,1	2
Botswana	-2,4	-2,2	-0,2	-1	-2,2	-1,2
Burkina Faso	-9	-0,5	-1	-2,5	-8,1	2
Burundi	-11,5	-0,4	0	0	-11,5	-0,4
Cameroun	-6,8	1,1	0	0	-6,8	1,1
Tchad	-3,1	0,2	0	0	-3,1	0,2
Congo	-2,3	-1,4	0	0	-2,3	-1,4
Côte d'Ivoire	-4,1	1,9	0	0	-4,1	1,9
Érythrée	...	-1,9	...	-2,2	...	0,3
Éthiopie	...	3,7	...	0	...	3,7
Gabon	-5,2	2,9	0	0	-5,2	2,9
Gambie	-4,6	-0,7	-2,8	-0,5	-1,9	-0,2
Ghana	-6,6	4,3	0	0	-6,6	4,3
Guinée	-2,4	-1,4	0	0	-2,4	-1,4
Kenya	0,8	1,1	2,1	-0,4	-1,3	1,5
Lesotho	-2,9	-0,5	-2,7	-1,1	-0,2	0,6
Madagascar	-0,9	0,6	0	0	-0,9	0,6
Malawi	-0,8	2,6	-1,3	1,6	0,4	1
Mali	-5,2	-1,6	0	-2,2	-5,2	0,6

TABLEAU A8 (fin)

	Variation de la productivité totale des facteurs		Variations d'efficacité technique		Changement technologique	
	1961-1981	1981-2000	1961-1981	1981-2000	1961-1981	1981-2000
	<i>(Changement annuel moyen en pourcentage)</i>					
Maurice	0,6	-0,3	0	0	0,6	-0,3
Mozambique	-2,3	0,6	0	-0,2	-2,3	0,8
Niger	-6,3	1,3	0	0	-6,3	1,3
Nigéria	-10,5	3,6	0	0	-10,5	3,6
Réunion	2	5,8	-1,1	2,6	3,2	3,1
Rwanda	1,6	0,6	0	0	1,6	0,6
Sénégal	-3,4	0,2	-2,3	-0,3	-1,1	0,5
Sierra Leone	-0,6	1,5	-0,7	1,1	0,1	0,4
Soudan	-0,7	2	0	0	-0,7	2
Swaziland	-0,4	1,9	0,1	0,5	-0,5	1,4
Tanzanie, Rép.-Unie de	1,1	2,2	1,7	0	-0,6	2,2
Togo	-3,6	1,3	0,4	-0,3	-3,9	1,6
Ouganda	1,6	-3,8	0	0	1,6	-3,8
Zambie	-0,4	1,4	-0,1	-1,2	-0,3	2,6
Zimbabwe	0,7	0,8	-0,7	-0,4	1,4	1,3
	1961-1981	1993-2000	1961-1981	1993-2000	1961-1981	1993-2000
PAYS EN TRANSITION	...	1,9	...	0,0	...	1,8
Albanie	...	5,8	...	4	...	1,7
Arménie	...	7,5	...	7,3	...	0,2
Azerbaïdjan	...	8,1	...	6,1	...	1,9
Bélarus	...	-1,7	...	-2,4	...	0,7
Bosnie-Herzégovine	...	-3,4	...	-2,8	...	-0,7
Bulgarie	...	4,3	...	1,4	...	2,9
Croatie	...	2,4	...	0	...	2,4
République tchèque	...	-2	...	0	...	-2
Estonie	...	0,3	...	1,7	...	-1,4
Géorgie	...	-0,4	...	-0,9	...	0,5
Hongrie	...	0	...	0	...	0
Kazakhstan	...	8,1	...	1,5	...	6,5
Kirghizistan	...	3,9	...	1,5	...	2,1
Lettonie	...	-0,9	...	0	...	-0,9
Lituanie	...	-2,1	...	-1,3	...	-0,8
Macédoine, l'ex-République yougoslave de	...	-6,9	...	-4,9	...	-2,1
Moldova, République de	...	5,7	...	2,9	...	2,8
Pologne	...	-0,2	...	0	...	-0,2
Roumanie	...	0,6	...	-0,9	...	1,5
Fédération de Russie	...	3,3	...	0	...	3,3
Serbie-et-Monténégro	...	-1,3	...	0	...	-1,3
Slovaquie	...	-2,4	...	-1,7	...	-0,8
Slovénie	...	2,3	...	0	...	2,3
Tadjikistan	...	6,1	...	4,2	...	1,8
Turkménistan	...	0,7	...	-1,5	...	2,2
Ukraine	...	2,8	...	0	...	2,8
Ouzbékistan	...	-0,2	...	-1,2	...	1

* La présente liste suit l'ordre alphabétique anglais.

- **Références**

- **Chapitres spéciaux**

La situation mondiale

de l'alimentation et de l'agriculture

- **Titres choisis**

Références

- Aghion, P., Caroli, E. et Garcia-Penalosa, C.** 1999. Inequality and growth: the perspective of new growth theories. *Journal of Economic Literature*, 37(4): 1615-1660.
- AMAD (Agricultural Marketing Access Database).** 2004. Disponible à l'adresse suivante: <http://www.amad.org>
- Anderson, K.** 2000. Agriculture's 'multifunctionality' and the WTO. *The Australian Journal of Agricultural and Resource Economics*, 44(3): 475-494.
- Anderson, K.** 2002. Agricultural trade reform and poverty reduction in developing countries. Policy Discussion Paper 0234. Adelaide, Australia, Centre for International Economic Studies.
- Anderson, K. et Martin, W., eds.** 2005 (à paraître). Agricultural trade reform and the Doha Development Agenda. *World Economy*, 28 (9): 1301-1327.
- Anderson, K. Dimaranan, B., Francois, J., Hertel, T., Hoekman, B. et Martin, W.** 2001. The cost of rich (and poor) country protection to developing countries. *Journal of African Economies*, 10(3): 227-257.
- Anton, J.** 2004. *Analysis of the impact of decoupling: overview of on-going OECD work.* Presentation at an Informal Expert Consultation on Domestic Support. FAO, Rome. 30-31 août 2004.
- Arndt, C., Jensen, H.T., Robinson, S. et Tarp, F.** 2000. Marketing margins and agricultural technology in Mozambique. *Journal of Development Studies*, 37(1):121-137.
- Atkinson, A.B. et Bourguignon, F., eds.** 2000. *Handbook of income distribution.* Vol. 1. Amsterdam, North-Holland.
- Badiane, O. et Kherallah, M.** 1999. Market liberalisation and the poor. *Quarterly Journal of International Agriculture*, 38(4): 341-358.
- Banque mondiale.** 2003. *Global economic prospects 2004: realizing the development promise of the Doha Agenda.* Washington (disponible également à l'adresse suivante: <http://siteresources.worldbank.org/INTRGEP2004/Resources/gep2004fulltext.pdf>).
- Banque mondiale.** 2005a. *Global agricultural trade and developing countries*, Rédigé par M.A. Aksoy et J.C. Beghin. Washington.
- Banque mondiale.** 2005b. *Global economic prospects 2005: trade, regionalism, and development.* Washington (disponible également à l'adresse suivante: <http://siteresources.worldbank.org/INTRGEP2005/Resources/gep2005.pdf>).
- Banque mondiale.** 2005c. *WDI Online.* World development indicators database (disponible à l'adresse suivante: <http://publications.worldbank.org/WDI/>).
- Bardhan, P.** 2004. A powerful, but limited, theory of development. *Economic Development and Cultural Change*, 52(2): 475-486.
- Benjamin, D.** 1992. Household composition, labor markets, and labor demand: testing for separation in agricultural household models. *Econometrica*, 60(2): 287-322.
- Binswanger, H.** 1989. The policy response of agriculture. Dans S. Fischer et D. Tray, eds. *Proceedings of the Annual Conference on Development Economics*, p. 231-258. Supplement to the *The World Bank Economic Review*, Washington.
- Bruno, M., Ravallion, M. et Squire, L.** 1998. Equity and growth in developing countries: old and new perspectives on the policy issues. Dans V. Tanzi et K. Chu, eds. *Income distribution and high quality growth.* Cambridge, Massachusetts, États-Unis, MIT Press.
- Carter, C. et Smith, V.** 2001. The potential impacts of state trading enterprises on world markets: the exporting country case. *Canadian Journal of Agricultural Economics*, 49(4): 429-439.
- Carter, C., Loyns, R. et Berwald, D.** 1998. Domestic costs of statutory marketing authorities: the case of the Canadian Wheat Board. *American Journal of Agricultural Economics*, 80(2): 313-324.
- Caves, R.E. et Pugel, T.A.** 1982. New evidence on competition in grain trade. *Food Research Institute Studies*, 18(3): 261-274.
- Chen, S. et Ravallion, M.** 2003. Welfare impacts of China's accession to the WTO. Dans D. Bhattasali, S. Li et W. Martin, eds. *China and the WTO: accession, policy reform, and poverty reduction strategies*, p. 261-282. Washington, DC, World Bank and New York, USA, Oxford University Press.
- Chuang, Y.-C. et Lin, C.-M.** 1999. Foreign direct investment, Ret D and spillover efficiency: evidence from Taiwan's manufacturing firms. *The Journal of Development Studies*, 35(4): 117-137.

- Cline, W.** 2003. *Trade policy and global poverty*. Washington, Institute for International Economics.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement).** 2004: *Les pays les moins avancés. Rapport 2004*. New York, États-Unis, Genève, Suisse: (disponible également à l'adresse suivante: http://www.unctad.org/fr/docs//ldc2004overview_fr.pdf).
- Crow, J.A.** 1992. *The epic of Latin America*. Fourth edition. Berkeley, Californie, États-Unis, The University of California Press.
- de Ferranti, D., Perry, G.E., Foster, W., Lederman, D. et Valdés, A.** 2005. *Beyond the city: the rural contribution to development*. World Bank Latin American and Caribbean Studies. Washington, Banque mondiale.
- de Gorter, H.** 2004. *Domestic support disciplines on agriculture in the WTO: where to go from here?* Presentation at an Informal Expert Consultation on Domestic Support. FAO, Rome. 30-31 août 2004.
- de Janvry, A., Fafchamps, M. et Sadoulet, E.** 1991. Peasant household behavior with missing markets: Some paradoxes explained. *The Economic Journal*, 101(409): 1400-1417.
- de Janvry, A., Sadoulet, E. et Gordillo De Anda, G.** 1995. NAFTA and Mexico's maize producers. *World Development*, 23(8): 1349-1362.
- Deininger, K. et Olinto, P.** 2000. *Asset distribution, inequality, and growth*. Policy Research Working Paper No. 2375. Washington, Banque mondiale.
- Devarajan, S., Go, D.S. et Li, H.** 1999. *Quantifying the fiscal effects of trade reform*. Policy Research Working Paper No. 2162. Washington, Banque mondiale.
- Dixit, P. et Josling, T.** 1997. *State trading in agriculture: an analytical framework*. International Agricultural Trade Research Consortium Working Paper 97-4 (disponible à l'adresse suivante: <http://iatrcweb.org/publications/working.htm>).
- Ebrill, L., Stotsky, J. et Gropp, R.** 1999. *Revenue implications of trade liberalization*. Occasional Paper No. 180. Washington, Fonds monétaire international.
- Edmonds, E. et Pavcnik, N.** 2002. *Does globalization increase child labor? Evidence from Vietnam*. Working Paper 8760. Cambridge, Massachusetts, États-Unis, National Bureau of Economic Research.
- FAOSTAT (Base de données statistiques de la FAO)** 2005. Disponible à l'adresse suivante: faostat.fao.org.
- FAO.** 1993. *Design of poverty alleviation in rural areas*, par R. Gaiha. FAO Economic and Social Development Paper 115. Rome.
- FAO.** 2000. *Guidelines for national FIVIMS. Background and principles*. IAWG Guidelines Series No. 1. Rome.
- FAO.** 2002. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2002*. Rome.
- FAO.** 2003a. *World agriculture: towards 2015/2030. An FAO perspective*. J. Bruinsma, éd. Rome, FAO et Londres, Earthscan (disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/docrep/005/Y4252E/Y4252E00.HTM>).
- FAO.** 2003b. *Trade reforms and food security: conceptualizing the linkages*. Rome.
- FAO.** 2003c. *Anti-Hunger Programme: a twin-track approach to hunger reduction: priorities for national and international action*. Rome (disponible à l'adresse suivante: <ftp://fao.org/docrep/fao/006/j0563e/j0563e00.pdf>).
- FAO.** 2004a. *La situation des marchés des produits agricoles 2004*. Rome.
- FAO.** 2004b. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2004*. Rome.
- FAO.** 2004c. *Socio-economic analysis and policy implications of the roles of agriculture in developing countries research programme summary report 2004*. (disponible à l'adresse suivante: <ftp://ftp.fao.org/es/esa/roa/pdf/summary.pdf>).
- FAO.** 2005a. La sécurité alimentaire dans le contexte des réformes des politiques économiques et commerciales: le point de la situation à partir des expériences nationales. CCP 05/11. Rome.
- FAO.** 2005b. *Soutien interne: aspects liés aux échanges et indications empiriques*. Documents techniques sur les politiques commerciales relatives aux négociations de l'OMC sur l'agriculture (FAO), n° 5. Rome (disponible à l'adresse suivante: <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/007/j5012e/j5012e00.pdf>).
- FAO.** 2005c. Concurrence à l'exportation: thèmes choisis et données empiriques. Documents techniques sur les politiques commerciales relatives aux négociations de l'OMC sur l'agriculture (FAO), n° 4. Rome (disponible à l'adresse suivante: <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/007/j5013e/j5013e00.pdf>).
- FMI (Fonds monétaire international)/Banque mondiale.** 2002. Market access for developing countries exports – Selected issues. Washington, Banque mondiale. (Polycopié)
- Francois, J.F.** 2001a. *Modeling the impact of WTO negotiations on EU agriculture: an application*

- of the GTAP model. Paper prepared for the European Commission-FAIR Project "Assessment of the GTAP modeling framework for policy analysis from a European Perspective".
- Francois, J.F.** 2001b. *The next WTO round: North-South stakes in new market access negotiations*. Adelaide, Centre for International Economic Studies et Amsterdam et Rotterdam, Pays-Bas, Tinbergen Institute.
- Francois, J.F. et Martin, W.** 2004. Commercial policy variability, bindings, and market access. *European Economic Review*, 48(3): 665-679.
- Francois, J.F., van Meijl, H. et van Tongeren, F.W.** 2003. *Economic benefits of the Doha Round for the Netherlands*. Report submitted to the Ministry of Economic Affairs, Directorate-General for Foreign Economic Relations, Pays-Bas. La Haye, Agricultural Economics Research Institute.
- Francois, J.F., van Meijl, H. et van Tongeren, F.W.** 2005. Trade liberalization in the Doha Development Round. *Economic Policy*, 20(42): 349-391.
- Friedman, J. et Levinsohn, J.** 2002. The distributional impacts of Indonesia's financial crisis on household welfare: a "rapid response" methodology. *The World Bank Economic Review*, 16(3): 397-423.
- GATT.** 1994. *The results of the Uruguay Round of multilateral trade negotiations: legal texts*. Genève, Suisse, Secrétariat du GATT.
- Gisselquist, D. et Pray, C.** 1997. The impact of Turkey's 1980s seed regulatory reform. Dans D. Gisselquist et J. Srivastava, éd. *Easing barriers to movement of plant varieties for agricultural development*, p. 113-131. Document de travail 367. Washington, Banque mondiale.
- GTAP 6.4 database (Global Trade Analysis Project). Disponible à l'adresse suivante: <http://www.gtap.agecon.purdue.edu/databases/v6/default.asp>.
- Haley, S.** 1995. *U.S. imports of Canadian wheat: estimating the effect of the U.S. Export Enhancement Program*. International Agricultural Trade Research Consortium Working Paper 95-2 (disponible à l'adresse suivante: <http://iatrcweb.org/publications/working.htm>).
- Hamilton, S.F. et Stiegert, K.W.** 2002. An empirical test of the rent-shifting hypothesis: the case of state trading enterprises. *Journal of International Economics*, 58(1): 135-157.
- Harrison, G.W., Rutherford, T.F. et Tarr, D.G.** 1997. Quantifying the Uruguay Round. *The Economic Journal*, 107: 1405-1430.
- Hathaway, D.E. et Ingco, M.D.** 1996. Agricultural liberalization and the Uruguay Round. Dans W. Martin et L.A. Winters, éd. *The Uruguay Round and the developing countries*, p. 30-58. Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press.
- Hayami, Y. et Ruttan, V.W.** 1985. *Agricultural development: an international perspective*. 2nd edition. Baltimore, Maryland, États-Unis, Johns Hopkins University Press
- Hertel, T.W. et Ivanic, M.** 2004. *Agricultural trade policy and poverty in developing countries*. Document de travail ESA. Rome, FAO.
- Hertel, T.W., Zhai, F. et Wang, Z.** 2004a. Implications of WTO accession for poverty in China. Dans D. Bhattasali, S. Li et W. Martin, éd. *China and the WTO: accession, policy reform, and poverty reduction strategies*, p. 283-303. Washington, Banque mondiale et New York, États-Unis, Oxford University Press.
- Hertel, T.W., Ivanic, M., Preckel, P.V. et Cranfield, J.A.L.** 2004. The earnings effects of multilateral trade liberalization: implications for poverty. *The World Bank Economic Review*, 18(2): 205-236.
- Hertel, T.W., Ivanic, M., Preckel, P.V., Cranfield, J.A.L. et Martin, W.** 2003. Short-versus long-run implications of trade liberalization for poverty in three developing countries. *American Journal of Agricultural Economics*, 85(5): 1299-1306.
- Hertel, T.W. et Reimer, J.J.** 2004. *Predicting the poverty impacts of trade liberalization: a survey*. Manuscrit non publié. West Lafayette, Indiana, États-Unis, Center for Global Trade Analysis, Purdue University.
- Hertel, T.W. et Winters, L.A., éd.** 2005. *Putting development back into the Doha Agenda: poverty impacts of a WTO agreement*. Washington, Banque mondiale et New York, États-Unis, Oxford University Press. (À paraître)
- Ingco, M. et Nash, J.D., éd.** 2004. *Agriculture and the WTO: creating a trading system for development*. Washington, Banque mondiale et New York, États-Unis, Oxford University Press.
- Jales, M.** 2004. *The impact of export competition policies: export subsidies and export credits*. Presentation at an Informal Expert Consultation on Export Competition: Equivalence of Alternative Policies and Mechanisms. FAO, Rome. 25-26 novembre 2004
- Kehoe P.J. et Kehoe, T.J.** 1994. A primer on static applied general equilibrium models. *Federal Reserve Bank of Minneapolis Quarterly Review*, 18(2) (disponible à l'adresse suivante:

- <http://minneapolisfed.org/research/QR/QR1821.pdf>).
- Khan, H.A.** 2003. *Innovation and growth in East Asia: the future of miracles*. Houndmills, Basingstoke, Royaume-Uni, Macmillan.
- Larue, B., Fulton, M. et Veeman, M.** 1999. On exporting by import state traders and peculiar effects of negotiated minimum access commitments. *Canadian Journal of Agricultural Economics*, 47(4): 375-384.
- Lipton, M. et Ravallion, M.** 1995. Poverty and policy. Dans J. Behrman et T.N. Srinivasen, éd. *Handbook of development economics*, Vol 3B, Chapitre 41, p. 2551-2657. Amsterdam, North-Holland.
- Malmquist, S.** 1953. Index numbers and indifference surfaces. *Trabajos de Estadística*, 4: 209-242.
- Martin, W. et Zhi, W.** 2005. *The landscape of world agricultural protection*. Document de travail ESA. Rome, FAO. (À paraître)
- McCorrison, S. et MacLaren, D.** 2002. Perspectives on the state trading issue in the WTO negotiations. *European Review of Agricultural Economics*, 29(1): 131-154.
- McCorrison, S. et MacLaren, D.** 2004. *Trade distorting STEs*. Presentation at an Informal Expert Consultation on Export Competition: Equivalence of Alternative Policies and Mechanisms. FAO, Rome. 25-26 novembre 2004.
- McCorrison, S. et MacLaren, D.** 2005. Domestic market structure and trade: modelling the effects of trade distorting state trading enterprises. Dans S. Jayasuriya, éd. *Trade theory and analytical models: essays in honour of Peter Lloyd*. Vol 1. Edward Edgar, Royaume-Uni.
- McCulloch, N., Winters, L. et Cirera, X.** 2001. *Trade liberalisation and poverty: a handbook*. Londres, CEPR et DFID.
- McMillan, M., Rodrik, D. et Welch, H.W.** 2002. *When economic reform goes wrong: cashews in Mozambique*. Faculty Research Working Paper Series, Cambridge, Massachusetts, États-Unis, Harvard University.
- Messerlin P.** 2003. *Agriculture in the Doha Agenda*. Policy Research Working Paper 3009. Washington, Banque mondiale.
- Milner, C., Morrissey, O. et Rudaheranwa, N.** 2001. Policy and non-policy barriers to trade and implicit taxation of exports in Uganda. *Journal of Development Studies*, 37(2): 67-90.
- Minot, N.W.** 1998. Distributional and nutritional impact of devaluation in Rwanda. *Economic Development & Cultural Change*, 46(2): 379-403.
- Minot, N.W. et Goletti, F.** 2000. *Rice market liberalisation and poverty in Viet Nam*. Research Report 114. Washington, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.
- Morrison, J.A.** 2002. *The differential impacts of trade liberalisation on food security: a research agenda*. Paper presented at FAO ESCP Expert Consultation on Trade and Food Security: Conceptualising the linkages. Rome, 11-12 juillet 2002.
- Nicita, A.** 2004. *Who benefited from trade liberalization in Mexico? Measuring the effects on household welfare*. Policy Research Working Paper 3265. Washington, Banque mondiale.
- OCDE.** 2000a. *An analysis of officially supported export credits in agriculture*. COM/AGR/TD/WP(2000)91/FINAL. Paris.
- OCDE.** 2000b. *A review of state trading enterprises in agriculture in OECD member countries: an inventory*. COM/AGR/APM/TD/WP(2000)19. Paris.
- OCDE.** 2000c. *A review of state trading enterprises in agriculture in OECD member countries*. COM/AGR/APM/TD/WP(2000)18. Paris.
- OCDE.** 2004. *Risk effects of PSE crop measures*. AGR/CA/APM(2002)13/FINAL. Paris.
- OCDE.** 2005. *Producer and consumer support estimates*. OECD Database 1986-2004. (disponible à l'adresse suivante: www.oecd.org).
- OMC (Organisation mondiale du commerce).** 2003. *World Trade Report 2003*. Geneva, Switzerland, World Trade Organization. (disponible également à l'adresse suivante: http://www.wto.org/english/res_e/booksp_e/anrep_e/world_trade_report_2003_e.pdf).
- OMC.** 2004a. *World Trade Report 2004: exploring the linkage between the domestic policy environment and international trade*. Genève, Suisse (disponible également à l'adresse suivante: http://www.wto.org/english/res_e/booksp_e/anrep_e/world_trade_report04_e.pdf).
- OMC.** 2004b. *Doha Work Programme, Decision adopted by the General Council on 1 August 2004*. NT/L/579. Genève, Suisse.
- Porto, G.G.** 2003a. *Trade reforms, market access and poverty in Argentina*. Washington, Banque mondiale.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).** 2003. *Making global trade work for people*. Londres, Royaume-Uni et Sterling, États-Unis, Earthscan Publications Ltd (disponible également à l'adresse suivante: <http://www.undp.org/mdg/globaltrade.pdf>).
- Porto, G.G.** 2003b. *Using survey data to assess the distributional effects of trade policy*. Washington, Banque mondiale.
- Rae, A. et Josling, T.** 2003. Processed food trade and developing countries: protection and trade liberalization. *Food Policy*, 28(2): 147-166.

- Ravallion, M.** 1990. Rural welfare effects of food price changes under induced wage responses: theory and evidence for Bangladesh. *Oxford Economic Papers*, 42: 574-585.
- Ravallion, M. et Datt, G.** 1996. How important to India's poor is the sectoral composition of economic growth? *The World Bank Economic Review*, 10(1): 1-25.
- Ravallion, M. et Datt, G.** 1999. *When is growth pro-poor? Evidence from the diverse experiences of India's states*. Policy Research Working Paper 2263. Washington, Banque mondiale.
- Ravallion, M. et Lokshin, M.** 2004. *Gainers and losers from trade reform in Morocco*. Policy Research Working Paper 3368. Washington, Banque mondiale.
- Reardon, T. et Berdegú, J.A.** 2002. The rapid rise of supermarkets in Latin America: challenges and opportunities for development. *Development Policy Review*, 20(4): 371-388.
- Rodríguez, F. et Rodrik, D.** 1999. *Trade policy and economic growth: a sceptic's guide to the cross-national evidence*. Document de travail 2143, Londres, Centre for Economic Policy Research.
- Roland-Holst, D.** 2004. *CGE methods for poverty incidence analysis: an application to Vietnam's WTO accession*. Paper presented at the Seventh Annual Conference on Global Economic Analysis: Trade, Poverty, and the Environment, Banque mondiale, Washington, 17-19 juin 2004.
- Romer, P.** 1994. New goods, old theory and the welfare cost of trade restrictions. *Journal of Development Economics*, 43: 5-38.
- Runge, C. Ford, Senauer, B., Pardey, P.G. et Rosegrant, M.W.** 2003. *Ending hunger in our lifetime: food security and globalization*. Washington, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Baltimore, Maryland, États-Unis, The Johns Hopkins University Press.
- Sadoulet, E. et de Janvry, A.** 1995. *Quantitative development policy analysis*. Baltimore, Maryland, États-Unis, The Johns Hopkins University Press.
- Sarris A.** 2003. *The role of agriculture in economic development and poverty reduction*. Washington, Banque mondiale. (Polycopié)
- Schiff, M. et Valdés, A.** 1998. The plundering of agriculture in developing countries. Dans C.K. Eicher et J. Schaatz, éd. *International agricultural development*. Troisième édition, p. 226-233. Baltimore, Maryland, États-Unis et Londres, The Johns Hopkins University Press.
- Scoppola, M.** 2004. *Determining appropriate disciplines for STE: STE and private exporters*. Presentation at an Informal Expert Consultation on Export Competition: Equivalence of Alternative Policies and Mechanisms. FAO, Rome. 25-26 novembre 2004.
- Sicular, T. et Zhao, Y.** 2002. *Employment, earnings and the rural poverty impacts of China's WTO Accession*. Paper presented at the DRC/World Bank Workshop on WTO Accession and Poverty, Beijing.
- Smith, J.P., Thomas, D., Frankenberg, E., Beegle, K. et Teruel, G.** 2002. Wages, employment and economic shocks: evidence from Indonesia. *Journal of Population Economics*, 15: 161-193.
- Sumner, D. et Boltuck, R.** 2001. *Anatomy of the global wheat market and the role of the Canadian Wheat Board*. Winnipeg, Canada, Canadian Wheat Board.
- Tangermann, S.** 1998. Implementation of the Uruguay Round Agreement on Agriculture by major developed countries. Dans H. Thomas et J. Whalley, éd. *Uruguay round results and the emerging trade agenda*. New York et Genève, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.
- Taylor, J., Yunez-Naude, A. et Dyer, G.** 2003. *Disaggregated impacts of policy reform: description of a case study using data from the Mexico National Rural Household Survey*. Document présenté au Forum mondial sur l'agriculture de l'OCDE, Paris, 10-11 décembre 2003.
- Thomas, D., Frankenberg, E., Beegle, K. et Teruel, G.** 1999. *Household budgets, household composition and the crisis in Indonesia: evidence from Longitudinal Household Survey data*. Paper presented at the 1999 Population Association of America, New York, États-Unis, 25-27 mars 1999.
- Timmer, C.P.** 1995. Getting agriculture moving: do markets provide the right signals? *Food Policy*, 20(5): 455-472.
- USDA (Département de l'agriculture des États-Unis).** 2001. *The road ahead: agricultural policy reform in the WTO. Summary report*, rédigé par M.E. Burfisher. Agricultural Economic Report No. 797. Washington, Economic Research Service, US Department of Agriculture.
- Valdés A. et Foster, W.** 2003. *The positive externalities of Chilean agriculture: the significance of its growth and export orientation. A Synthesis of the ROA Chile Case Study*. Rome, FAO
- van Tongeren, F.** 2005. *Macro economic implications of agricultural trade policy*. Document de travail ESA. Rome, FAO. (À paraître)

- Vogel, S.J.** 1994. Structural changes in agriculture: production linkages and agricultural demand-led industrialization. *Oxford Economic Papers*, 46(1): 136-157.
- Wainio, J. et Gibson, P.** 2004. Measuring agricultural tariff protection. Dans USDA. *U.S. agriculture and the free trade area of the Americas*. Rédigé par M.E. Burfisher, p. 52-66. Agricultural Economic Report No. 827) Washington, Economic Research Service, USDA.
- Wainio, J., Gibson, P. et Whitley, D.** 2001. Options for reducing agricultural tariffs. Dans *Agricultural policy reform: the road ahead*, Rédigé par M.E. Burfisher, p. 43-57. Agricultural Economic Report No. 802. Washington, Economic Research Service, USDA.
- Walmsley, T., Hertel, T. et Ianchovichina, E.** 2005. *Assessing the impact of China's WTO accession on investment*. Pacific Economic Review. (À paraître)
- Winters, L.A.** 2002. Trade liberalisation and poverty: what are the links? *The World Economy*, 25(9): 1339-1367.
- Winters, L.A., McCulloch, N. et McKay, A.** 2004. Trade liberalization and poverty: the evidence so far. *Journal of Economic Literature*, 42(1): 72-115.
- Woolf, G., éd.** 2003. *The Cambridge illustrated history of the Roman world*. Cambridge, Massachusetts, États-Unis, Cambridge University Press.
- Young, L.** 2004a. *State trading enterprises: possible disciplines*. Presentation at an Informal Expert Consultation on Export Competition: Equivalence of Alternative Policies and Mechanisms. FAO, Rome. 25-26 novembre 2004.
- Young, L.** 2004b. *Food aid: possible disciplines*. Presentation at an Informal Expert Consultation on Export Competition: Equivalence of Alternative Policies and Mechanisms. FAO, Rome. 25-26 novembre 2004.
- Young, C.E. et Westcott, P.C.** 2000. How decoupled is U.S. agricultural support for major crops? *American Journal of Agricultural Economics*, 82(3): 762-767.

Chapitres spéciaux

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture présente chaque année, depuis 1957, après ses rapports de conjoncture mondiale et régionale, une étude spéciale sur un ou plusieurs sujets permanents relevant du domaine de la FAO. Les thèmes traités sont les suivants:

- 1957** Facteurs influençant les tendances de la consommation alimentaire
Changements survenus après la guerre dans certains facteurs institutionnels affectant l'agriculture
- 1958** Evolution de la situation alimentaire et agricole en Afrique au sud du Sahara
Le développement des industries forestières et ses répercussions sur les forêts du monde
- 1959** Revenus et niveaux de vie agricoles dans des pays à différents stades d'évolution économique
Etude de certains problèmes généraux de développement agricole dans les pays insuffisamment développés, à la lumière des enseignements de l'après-guerre
- 1960** Les programmes de développement agricole
- 1961** La réforme agraire et l'évolution des institutions
Vulgarisation, éducation et recherche agricoles en Afrique, en Asie et en Amérique latine
- 1962** Le rôle des industries forestières dans la lutte contre le sous-développement économique
La production animale dans les pays insuffisamment développés
- 1963** Principaux facteurs influant sur le développement de la productivité agricole. L'utilisation des engrais: à la pointe du développement agricole
- 1964** Nutrition protéique: besoins et perspectives
Les produits synthétiques et leurs effets sur le commerce des produits agricoles
- 1966** Agriculture et industrialisation
Le riz dans l'économie alimentaire mondiale
- 1967** Mesures propres à stimuler ou à décourager la production agricole dans les pays en voie de développement
Aménagement des ressources halieutiques
- 1968** Progrès technique et relèvement de la productivité agricole dans les pays en voie de développement
L'amélioration de l'emmagasiner et sa contribution aux disponibilités alimentaires mondiales
- 1969** Programmes d'amélioration de la commercialisation agricole: quelques leçons tirées de l'expérience récente
Modernisation des institutions dans l'intérêt du développement forestier
- 1970** L'agriculture au seuil de la Deuxième décennie pour le développement

- 1971 La pollution des eaux et ses effets sur les ressources biologiques aquatiques et sur les pêches
- 1972 Éducation et formation en matière de développement
Comment accélérer la recherche agricole dans les pays en développement
- 1973 L'emploi agricole dans les pays en développement
- 1974 Population, approvisionnement alimentaire et développement agricole
- 1975 La Deuxième décennie des Nations Unies pour le développement: examen et évaluation à mi-terme
- 1976 Énergie et agriculture
- 1977 Situation des ressources naturelles et de l'environnement au regard de l'alimentation et de l'agriculture
- 1978 Problèmes et stratégies des régions en développement
- 1979 La foresterie et le développement rural
- 1980 Les pêches maritimes à l'ère des nouvelles juridictions nationales
- 1981 Le paupérisme rural dans les pays en développement et les moyens d'y remédier
- 1982 La production animale: aperçu mondial
- 1983 La femme dans le développement agricole
- 1984 Urbanisation, agriculture et systèmes alimentaires
- 1985 Consommation d'énergie en agriculture
Aspects écologiques de la production alimentaire et agricole
Commercialisation
- 1986 Le financement du développement agricole
- 1987-88 Nouvelles priorités de la science et de la technologie agricoles dans les pays en développement
- 1989 Développement durable et aménagement des ressources naturelles
- 1990 Ajustement structurel et agriculture
- 1991 Politiques et problèmes agricoles: leçons des années 80 et perspectives pour les années 90
- 1992 Pêches maritimes et droit de la mer: 10 ans de mutation
- 1993 Politiques de l'eau et agriculture
- 1994 Développement forestier et grands dilemmes
- 1995 Le commerce agricole: à l'aube d'une ère nouvelle?
- 1996 Les dimensions macroéconomiques de la sécurité alimentaire
- 1997 Les industries agroalimentaires et le développement économique
- 1998 Les revenus ruraux non agricoles dans les pays en développement
- 2000 L'alimentation et l'agriculture dans le monde: enseignements des 50 dernières années
- 2001 Impact économique des ravageurs des plantes et des maladies animales transfrontières
- 2002 L'agriculture et les biens collectifs mondiaux 10 ans après le sommet de la planète Terre
- 2003-04 Les biotechnologies agricoles – une réponse aux besoins des plus démunis

Titres choisis

PRINCIPALES PUBLICATIONS DE LA FAO

(disponibles sur le site www.fao.org/sof)

La situation mondiale de l'agriculture et de l'alimentation
L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde
La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture
Situation des forêts du monde
La situation des marchés des produits agricoles

PUBLICATIONS DE LA DIVISION DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE ET DU DÉVELOPPEMENT (ESA)

(disponibles sur le site www.fao.org/es/esa)

LIVRES ET ARTICLES DE PÉRIODIQUE

Moving away from poverty:
 a spatial analysis of poverty and migration in Albania
Journal of Southern Europe and the Balkans, 7(2): 175-193
 (A. Zezza, G. Carletto et B. Davis, août 2005)

Agricultural biotechnology for developing countries:
 an FAO perspective
Farm Policy Journal, 1(2): 4-12
 (T. Raney, août 2004)

The state of global food insecurity and the benefits
 of hunger reduction
Fome Zero: políticas públicas e cidadania.
Cadernos do CEAM, Vol. 4, No. 14
 (Brasília: Universidade de Brasília)
 (H. de Haen et B. Davis, 2004)

Hogares, pobreza y políticas en épocas de crisis.
 México, 1992-1996
Revista de la CEPAL, 82: 191-212
 (B. Davis, S. Handa, et H. Soto, avril, 2004)

Sustaining food security in the developing world:
 the top five policy challenges
Quarterly Journal of International Agriculture, 42(3): 261-272
 (P. Pingali, 2003)

DOCUMENTS DE TRAVAIL DE L'ESA

05-06: *Mesurer l'efficacité technique des céréaliers en Egypte*
 (A. Croppenstedt)
 05-05 *ABC d'aide alimentaire*
 (S. Lowder and T. Raney)

- 05-04 *Coûts de transaction, institutions et intégration au marché des petits exploitants: les producteurs de pommes de terre du Pérou*
(I. Maltsoglou and A. Tanyeri-Abur)
- 05-03 *Visages et lieux familiers: le rôle des réseaux familiaux et de l'expérience des migrants albanais*
(G. Carletto, B. Davis et M. Stampini)
- 05-02 *Réduire la pauvreté: une analyse spatiale de la pauvreté et des migrations en Albanie*
(A. Zezza, G. Carletto et B. Davis)
- 05-01 *Le suivi de la pauvreté sans données de consommation: l'enquête par panel sur l'Albanie*
(C. Azzarri, G. Carletto, B. Davis et A. Zezza)
- 04-22 *Investir dans l'agriculture pour la croissance et la sécurité alimentaire dans les pays ACP*
(J. Scoet, K. Stamoulis et A. Deuss)
- 04-21 *Estimation de la pauvreté dans le temps et l'espace: construction d'un indice de pauvreté variant dans le temps pour le Costa Rica*
(R. Cavatassi, B. Davis et L. Lipper)
- 04-20 *Les pauvres tireront-ils profit de l'achat du carbone des forêts tropicales? Témoignages du Costa Rica*
(S. Kerr, A. Pfaff, R. Cavatassi, B. Davis, L. Lipper, A. Sanchez et J. Hendy)
- 04-19 *Les effets de la pauvreté sur la déforestation: Distinction des comportements en fonction des sites*
(S. Kerr, A. Pfaff, R. Cavatassi, B. Davis, L. Lipper, A. Sanchez et J. Timmins)
- 04-18 *Comprendre la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire: Leçons tirées des profils de moyens d'existence des groupes vulnérables*
(C. Løvendal, M. Knowles et N. Horii)
- 04-17 *Occidentalisation de l'alimentation asiatique et évolution des systèmes alimentaires: incidences pour la recherche et les politiques*
(P. Pingali)
- 04-16 *Identifier les facteurs influant sur les coûts de transaction des petits agriculteurs dans les achats de semences*
(L.B. Badstue)
- 04-15 *Pauvreté, bétail et typologies de ménages au Népal*
(I. Maltsoglou et K. Taniguchi)
- 04-14 *Capacités nationales de recherche en biotechnologie agricole dans les pays en développement*
(J. Cohen, J. Komen et J. Falck Zepeda)
- 04-13 *Mobilité intérieure et migration internationale en Albanie*
(G. Carletto, B. Davis, M. Stampini, S. Trento et A. Zezza)
- 04-12 *Etre pauvre et se sentir encore plus pauvre: mesures subjectives et objectives du bien-être en Albanie*
(G. Carletto et A. Zezza)
- 04-11 *Insécurité et vulnérabilité alimentaires au Viet Nam: caractéristiques de quatre groupes vulnérables*
(Service de la sécurité alimentaire et de l'analyse des projets agricoles)
- 04-10 *Insécurité et vulnérabilité alimentaires au Népal: caractéristiques de sept groupes vulnérables*
(Service de la sécurité alimentaire et de l'analyse des projets agricoles)

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

2005

Le commerce peut-il être au service des pauvres? *La situation de l'alimentation et de l'agriculture 2005* examine les nombreuses façons dont le commerce international et sa libéralisation affectent les populations démunies vivant dans l'insécurité alimentaire. La conclusion est que le commerce joue un rôle de catalyseur en créant des conditions permettant aux pauvres d'améliorer leurs revenus et de vivre une vie plus saine et plus productive. Mais parce que les pauvres survivent souvent dans une extrême précarité, ils sont particulièrement exposés en cas de réforme, notamment à court terme, au moment où les secteurs de production et le marché du travail doivent s'adapter. L'ouverture des marchés agricoles nationaux à la concurrence internationale – notamment de la part de concurrents subventionnés – avant que les institutions et les infrastructures commerciales de base ne soient mises en place peut fragiliser le secteur agricole et avoir des conséquences négatives à long terme sur la situation économique et la sécurité alimentaire. De cette analyse, il ressort, parmi beaucoup d'autres leçons importantes, que les responsables politiques doivent examiner avec soin comment les politiques commerciales et les politiques complémentaires peuvent être utilisées pour promouvoir une croissance favorable aux plus pauvres. Le rapport recommande une approche, à savoir d'investir dans le capital humain, les institutions et l'infrastructure pour permettre aux pauvres de tirer parti des possibilités offertes par le commerce international, tout en mettant en place des filets de sécurité pour protéger les membres de la société les plus vulnérables.

On trouvera dans la présente édition le mini CD-ROM de l'Annuaire statistique de la FAO: Abridged FAOSTAT CD 2004, contenant des données de séries chronologiques pour 250 pays et régions en anglais, arabe chinois, espagnol et français.

ISBN 92-5-205349-2

ISSN 0251-1460



TC/P/A0050F/1/11.05/1100

